DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

2009

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTEME D'INFORMATION
MISSION ARCHEOLOGIE

2010

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "Travaux archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Image de couverture :
LABEAUME, Ranc de Figère : dolmen n° 9 restauré ;
le tumulus est en cours d'accumulation (cliché Claude Rigollot)

Coordination maquette, relecture : Geneviève MARTIN, Philippe THIRION
Mise en page des textes et illustrations : Sylviane BRUN
Cartographie : Fiorella COCCO

*Vous pouvez désormais consulter les notices Bsr en ligne sur le site d'***AdlFl,**
***Archéologie de la France-Informations,** coédition du ministère de la Culture et du CNRS.*

http://www.adlfi.fr/SiteAdfi/

ISSN 1240-859 X © 2010

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Table des matières

Résultats scientifiques significatifs 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 15

Carte régionale 16

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AIN 17

Tableau des opérations autorisées 17
Carte des opérations autorisées 19
A 406 - Replonges, Les Platières 21
Saint-André-de-Bagé, étang Quinard et pré des Mouilles 21
A 432 - Les Echets, La Boisse, Miribel, Tramoyes, 23
En Brochalain et Grandes Croix 24
Tramoyes, sous le port 25
Belley, groupe scolaire le Pontet 26
Dortan, Réaménagement de la RD 31, déviation de Dortan 26
Montagnieu, en Colesse, Roche Noire 26
Saint-Just, Chantelarde, rocade NE de Bourg-en-Bresse 27
Saint-Vulbas, Grand-Champ, rue des Claires-Fontaines 27
Voie antique Rhône-Izernore 28

ARDECHE 29

Tableau des opérations autorisées 29
Carte des opérations autorisées 31
Aubenas, liaison RN 102 - RN 104 33
Aubenas, quartier Bourdary Saint-Pierre 34
Aubenas, Saint-Martin-des-Ollières 36
Bidon, grotte de la Tête du Lion 44
Labeaume, dolmen n° 9 du Ranc de Figère 37
La Chapelle-sous-Aubenas, les Traverses 38
Lagorce, église 39
Malarce-sur-La-Thines, Montselgues, Sainte-Marguerite-Lafigere, concession du Chassezac 39
Orgnac-L'Aven, aven d'Orgnac, cône d'éboulis, salle Robert de Joly 40
Saint-Martin-d'Ardèche, abri du Maras 41
Vallon-Pont-d'Arc, grotte Chauvet-Pont-d'Arc 41
Viviers, cathédrale, chapelle Saint Jean 41
Viviers, place de l'Esplanade, place Latrau 42
Sainte-Marguerite-Lafigère, Malarce-sur-la-Thines, mines du Colombier 42
Datations des grottes ornées de l'Ardèche 43
prospections :
Charmes-sur-Rhône 46

DROME 49

Tableau des opérations autorisées 49
Carte des opérations autorisées 51
Anneyron, les Clotières 53
Aurel, Crève-Coeur 53
Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, Mercurol, RD 532 et RD 67, déviation 54
Donzère, Beauvert, le Moulin à vent 54
Donzère, le Molard, 12 avenue de Dolia 56
Laveyron, la Croix des Mailles 57
Loriol-sur-Drôme, lotissement les Pierres Blanches 1 57
Malataverne, grotte Mandrin 58
Pontaix, la Condamine 59
Saint-Paul-Trois-Châteaux, 16 rue Docteur Jean Pradelle 59
Saint-Roman, Maumuye 60
Sainte-Jalle, le Prieuré, D 64 60
Valence, Lautagne nord 61
Valence, ferme de Saint-Ruf 61
Valence, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie 62
Valence, ZAC la Motte nord 63
Valence, ZAC Mauboule 64
Valence, 9 avenue de Romans 64
Le Pègue, *oppidum* Saint-Marcel 65

ISERE 67

Tableau des opérations autorisées 67
Carte des opérations autorisées 69
Aoste, Yzelettes Est 71
Beauvoir-en-Royans, château delphinal 72
Bourgoin-Jallieu, 98 rue de la Libération 74
Bourgoin-Jallieu, collège Saint-Michel 10 rue Diet 74
Charavines, Colletière 75
Chasse-sur-Rhône, RD 150, déviation de Communay 77
Corenc, 22 chemin de la Tour des Chiens 78
Huez - Alpes-d'Huez, Brandes 79
La Côte-Saint-Andre, ZAC du Rival, Olagnières 80
La Rivière, Fessole, ancienne ferme 82
Moirans, ancienne église Saint Pierre 83
Salaise-sur-Sanne, les petites Balmes, zone industrialo-portuaire 84
Sassenage, la Grande Rivoire 85
Vienne, 2 rue Rochebrun 86
Vienne, théatre antique, 7 rue du cirque 86
Vienne, ancienne cathédrale Saint Maurice 88
Villette-d'Anthon, Charvas sud, parc d'activité de Charvas 88
Oz et Huez, Vaujany, l'exploitation du cuivre à l'âge du Bronze dans le massif des Rousses 89
Saint-Gervais, domaine des Ecouges 90
occupation du sol en Valloire 90
Formes troglodytiques de l'occupation rurale au Moyen Age et à l'époque moderne 91
prospections :
La Côte-Saint-André, plaine de la Bièvre 93

LOIRE 95

Tableau des opérations autorisées 95
Carte des opérations autorisées 97
A 89, secteur 10 à 12 bis 99 à 107
Andrézieux-Bouthéon, ZAC Opéra parc 107
Civens, les Places 108
Feurs, rue de Varenne, rue d'Assier 108
Feurs, 13 rue Edgar-Quinet 109
La Grand Croix, l'Orée des Vergers II, la Jardière est 110
Montbrison, 6 rue Neuve 111
Riorges, ZAC du Pontet 112
Roanne, 26, 28, 30 rue des Aqueducs 113
Roanne, 81 83 route de Charlieu, centre de Psychiâtrie 114
Rozier-Cotes-d'Aurec, le Bourg, prieuré Saint-Blaise 115
Saint-Marcel-de-Félines, RN 82 115
Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-le-Comtal, RD 8, RD 498 déviation de Bonson et Sury-le-Comtal 115
Saint-Romain-le-Puy, Chézieu 116

Salt-en-Donzy, Donzy **116**
Roanne, archives et correspondances de Joseph Déchelette **118**
Sail-sous-Couzan, Couzan **119**
Champdieu, Pralong, Usson-en-Forez, Monts d'Uzore **119**
Prospection aérienne au sud de la plaine du Forez **121**

RHONE 123

Tableau des opérations autorisées **123**
Carte des opérations autorisées **127**
A 89, secteurs 1, 2, 4, 5, 7 **129 à 136**
A 432, La Boisse, Miribel, Tramoyes, Beynost, les Echets La Boisse **23**
Anse, 611 et 235 route de Graves **136**
Anse, la Dame Blanche **138**
Anse - Saint-Georges-de-Reneins, Boitrait, Gravin, Patural, la Grange du Bief **138**
Anse, en Gemilleux **142**
Belleville-sur-Saône, liaison départementale entre RD 306, et RD 19 et 62 **144**
Belleville-sur-Saône, ZAC Lybertec **144**
Chaponost, 17 avenue Paul-Doumer **145**
Chaponost, aqueduc du Plat de l'Air, rue du Docteur-Penard et route des Pins **146**
Chaponost, la Combe, ZA des Sables **146**
Chasse-sur-Rhône, Communay, RD 150 déviation de Communay **77**
Colombier-Saugnieu, parking avions nord et sud et aire d'exercice SSLIA **147**
Limonest, ZAC des Bruyères **147**
Saint-Jean-d'Ardières, ZAC de Balmont, les Villards **148**
Saint-Laurent-d'Agny, Goiffieux **149**
Saint-Romain-en-Gal, la Plaine, le lycée **151**
Savigny, quartier de l'Abbaye **151**
Les mines du Beaujolais et du Forez **153**
prospections :
Anse, Ambérieux, Quincieux, la Saône du PK 35 au PK 30 **155**
Lyon :
Atlas topographique de Lyon antique **157**
Lyon 2e, Institut Saint-Vincent-de-Paul, 16, rue Bourgelat **157**
Lyon 2e, quai Saint-Antoine, place d'Albon **159**
Lyon 5e, 4, place de Fourvière **160**
Lyon 5e, 8-10, rue Roger-Radisson **161**
Lyon 5e, Primatiale Saint-Jean **162**
Lyon 7e, parc Sergent-Blandan, 37, rue du Repos **163**
Lyon 9e, 18-24, rue Berjon **166**
Lyon 9e, 25-29, rue Joannès-Carret **167**
Lyon 9e, 35, rue Auguste-Isaac **169**
prospections :
Lyon 9e, La Saône du PK 6,5 au PK 7,5 (futur pont Schuman) **169**

SAVOIE 171

Tableau des opérations autorisées 171
Carte des opérations autorisées 173
Aix-les-Bains, Sous Cotefort, route de Brison-Saint-Innocent 175
Chindrieux, Châtillon 175
Détrier, champ Mercier, lotissement Pré Dame 176
Gilly-sur-Isère, ZAC de Bévière 178
La Motte-en-Bauges, la Sauge 179
Moutiers, 197 chemin de la Dame-Blanche 179
Moutiers, cathédrale Saint-Pierre 180
Ruffieux, Ruffieux 180
Bozel, aux Moulins, chenet des Pierres 181
Saint-Sorlin-d'Arves (cf. prospection dans le massif des Rousses, 38) 89
prospections :
Bessans, glacier du Colerin 183

HAUTE-SAVOIE 185

Tableau des opérations autorisées 185
Carte des opérations autorisées 187
Annecy, esplanade du Château 189
Bonneville, 115 place de l'Hôtel de Ville, 199 bd des Allobroges 192
Chens-sur-Léman, Véreître, route d'Hermance, rue du Léman 192
Musièges, abri des Douattes 194
Sévrier, la Planche sur les Bois 197
Thonon-les-Bains, Genevray, bois de Thue, aire d'accueil 197
Viuz-la-Chiesaz, 135 route de Champ-Fleury, les grands Champs 198
Sixt-Fer-à Cheval, Passy, Servoz, premières occupations
de la montagne sur la versants du col d'Anterne 198

Bibliographie régionale 201

Liste des abréviations 204

Liste des programmes de recherches nationaux 205

Index 206

Personnel du Service régional de l'archéologie 208

■ Paléolithique moyen

La recherche s'est poursuivie à la grotte Mandrin de Malataverne (Drôme) qui recèle une longue et importante séquence d'occupations néandertaliennes du Moustérien moyen (entre 60 000 et 35 000 ans avant notre ère). Elle a révélé cette année, à l'entrée de la cavité, un vaste foyer circulaire aménagé de plus de 2 m². C'est une découverte importante car la connaissance d'un habitat aménagé reste exceptionnelle pour cette période. Des prélèvements pour datation par ^{14}C AMS permettront de mieux définir la chronologie de ces occupations (Ludovic Slimak).
Egalement néandertalien mais plus récent, le campement de plein air de Maumuye à Saint Roman (Drôme) livre une industrie lithique très bien conservée de la fin du Moustérien moyen (entre 40 000 et 35 000 ans av. notre ère). Les principales activités identifiées sont le débitage du silex et la boucherie. Cette année, l'étude s'est élargie par la mise en évidence d'un nouveau niveau archéologique encore inédit sur ce gisement (Sébastien Bernard-Guelle).

■ Paléolithique supérieur

À Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), la présence de gaz carbonique (CO^2) dans la grotte Chauvet continue, comme l'an passé, de restreindre considérablement toute activité dans la cavité. Aussi l'équipe (dir. Jean-Michel Geneste) a-t-elle poursuivi, en laboratoire, les études pluridisciplinaires des échantillons prélevés et des ensembles documentaires enregistrés, ainsi que la rédaction d'une première synthèse portant sur le « Secteur rouge » (coord. Valérie Feruglio).

Le programme de recherche entrepris en 2008 sur la *Datation des grottes ornées* (Julien Monney) porte sur plusieurs cavités des gorges de l'Ardèche. Il vise à enrichir et préciser, par une approche pluridisciplinaire, la chronologie de leur fréquentation tant humaine qu'animale, ainsi que celle de leurs décors pariétaux.
Il a, cette année, concerné trois sites dans lesquels ont été menées des opérations de relevés et de prélèvements d'échantillons à visées chronologiques : l'aven de la Genette à Vallon Pont d'Arc, la grotte des Deux Ouvertures à Saint-Martin-d'Ardèche et celle de la Tête du Lion à Bidon. Sur les deux premiers sites ont été reconduits les travaux engagés l'an dernier, essentiellement des prélèvements d'échantillons pour datation par ^{14}C et U/Th). Dans la grotte des Deux Ouvertures, il avait été établi l'an passé que la fréquentation humaine était postérieure à celle des ours et s'étendait aussi à la partie profonde de la cavité. Les datations ^{14}C AMS obtenues cette année placent cette fréquentation vers 29/28 000 ans BP. Une des figures relevées suscite des interrogations : malgré son caractère schématique, elle pourrait représenter un être composite, mi-homme, mi-bovidé. Un scan 3D de l'ensemble a également été réalisé. Il permettra de mieux comprendre l'évolution de la cavité sur le plan de l'écoulement des eaux, de la formation des concrétions stalagmitiques et du mode de remplissage des galeries. Dans la grotte de la Genette, des prélèvements de charbons pour datation ont été effectués dans un niveau attribué au Solutréen lors des fouilles de 1963-1972.

■ Mésolithique – Néolithique

La grotte de la Grande Rivoire à Sassenage (Isère) livre une longue séquence d'occupation depuis le Mésolithique jusqu'au Moyen Âge. Explorée de façon ponctuelle de 1986 à 1994, elle fait l'objet d'une fouille programmée depuis 2000 (Pierre-Yves Nicod). Ces recherches ont permis de fouiller les horizons protohistoriques et une grande partie des fumiers de bergerie du Néolithique moyen et final.
Les recherches conduites ces trois dernières années ont principalement concerné les niveaux du Mésolithique et du Néolithique ancien. Elles ont fourni des données très intéressantes sur la transition entre ces deux périodes (vers 6 400 – 5 000 av. n. è.). Les couches, riches en vestiges lithiques et osseux, ont en effet livré une abondance d'armatures de flèches et de restes de faune qui reflète l'importance de la chasse, au cerf surtout. La continuité de la fréquentation permet de bien renseigner l'évolution typologique des pointes de flèches au cours de cette transition.
La suite de l'occupation, qui couvre l'ensemble du Néolithique (de 5 000 à 2 600 av. n. è.), voit apparaître et se développer la domestication et l'élevage des animaux, principalement des caprinés. Utilisée comme bergerie, la cavité conserve une succession de dépôts de fumiers couvrant toute cette période, dont l'étude a permis des

observations d'un intérêt certain tant sur l'évolution des pratiques d'élevage que sur la nature des végétaux utilisés comme litière et comme fourrage.

La nécropole du Ranc de Figère, au sud-est du plateau de Labeaume (Ardèche), comporte quatorze dolmens que, depuis une décennie, des associations locales, des communes et même des particuliers s'efforcent de conserver. En 2008 l'association *Dolmens et Patrimoine* a entrepris, sous la direction du Service régional de l'archéologie (Bernard Gély) la mise en valeur d'une parcelle que la commune venait d'acquérir et où sont situés deux dolmens. Après démontage d'un dolmen qui s'était effondré, la chambre funéraire a été reconstruite et une accumulation de pierrailles mise en place afin de recréer un tumulus érodé mais suffisamment évocateur pour que le monument ait une fonction pédagogique pour le public (photo de couverture).

■ Âges du Bronze et du Fer

Après un diagnostic positif réalisé l'an passé à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie), au hameau de Véreître (Christophe Landry), une importante fouille a mis en évidence la pérennité de l'implantation humaine dans ce secteur depuis le Néolithique (Eric Néré). On retiendra, entre autres, un village de l'âge du Bronze final, contemporain de l'habitat littoral de Tougues dont il n'est séparé que de 700 m. Très bien conservé, il constitue un site majeur de comparaison entre les habitats terrestres de cette période et les stations palaffitiques du lac Léman. Son étude a mis en évidence une organisation en secteurs dévolus à diverses fonctions : habitat, artisanat, stockage des denrées, ainsi que des enclos (parcage du bétail, parcelles agricoles ?). Le site a livré un abondant mobilier (outillage varié, vaisselle domestique et de stockage, soc d'araire, broyons et meules, poids de filets de pêche et de métiers à tisser etc.) qui reflètent bien la diversité des activités villageoises de cette période.

Une campagne d'évaluation archéologique a été menée (Stéphane Bleu) sur la future ZAC du Rival-Olagnières à La Côte-Saint-André (Isère), à proximité immédiate du lieu de découverte, à la fin du XIXe s., d'un imposant char processionnel en bronze, attribué au début de l'âge du Fer et aujourd'hui présenté au Musée gallo-romain de Lyon. Ces sondages ont permis de mettre en évidence les témoins de deux occupations, l'une de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer et l'autre de la période médiévale. Pour la première, il s'agit d'un ensemble d'au moins six fosses à pierres chauffées servant à une cuisson à l'étouffée. Ces aménagements, maintenant bien connus dans notre région, en particulier dans la vallée du Rhône, depuis le Néolithique jusqu'au début de l'âge du Fer, sont rapportés à la tenue de grands banquets cultuels voire funéraires.

■ Antiquité

Après une campagne de sondages réalisée en 2008 sur la *villa* de Goiffieux à Saint-Laurent d'Agny (Rhône), jusqu'ici connue uniquement par des prospections et des ramassages de surface (*BSR* 2008), les premiers résultats de la fouille programmée entreprise cette année (Matthieu Poux) illustrent de façon remarquable la continuité de l'occupation rurale avant et après la Conquête. À une ferme gauloise succède une importante exploitation agricole antique qui évoluera tout au long des Ier et IIe s. Le premier établissement gaulois, d'une certaine richesse, est construit vers la fin du IIe s. avant notre ère sur poteaux porteurs. Lui succède, vers ou juste après la fondation de *Lugdunum*, une première *villa* de type italique mais de construction assez simple, adobe et pans de bois sur solins de maçonnerie, très proche de celle des premiers édifices coloniaux de Lyon. Détruite par un incendie avant le tournant de l'ère, cette *pars urbana* fait place à une résidence plus vaste et plus confortable qui sera transformée, au début du règne de Tibère, en une grande et riche *villa* à péristyles et jardins. Elle est encore réaménagée au cours du Ier s. de façon plus luxueuse et monumentale, jusqu'à sa destruction par un nouvel incendie vers le début de l'ère flavienne. Sa reconstruction, entreprise au tournant des Ier-IIe s., atteste l'abandon de sa fonction résidentielle pour des activités artisanales. Vers la fin du IIe s. ou le début du IIIe, il s'agit manifestement d'un bâtiment dévolu à la vinification, ce dont témoignent au moins deux pressoirs, un grand fouloir, des canalisations etc. C'est la première fois qu'est étudiée, à proximité de Lyon et en plein territoire ségusiave, une grande exploitation viticole antique.

À Belley (Ain), route des Ecassaz dans le clos de l'Evêché, s'est achevée la fouille, entreprise l'an passé (Emmanuel Ferber) qui a permis d'étudier l'évolution d'un quartier urbain du Belley antique. Tout d'abord se développe, vers la fin du Ier s. de notre ère, un ensemble de maisons modestes aux murs de terre et de bois sur soubassements de maçonnerie. Ces maisons sont rasées dans le courant du IIe s. pour faire place à de vastes thermes (23 m de large sur plus de 34) au plan en U, auxquels sont associés un bâtiment annexe, une place et une voie. Un nouvel édifice thermal, plus petit (réservé aux femmes ?), est ensuite implanté devant la façade de l'ancien. Cet ensemble thermal reste en usage jusque dans le courant du IVe s. Cette découverte conforte l'importance de Belley à l'époque antique.

Une étude d'impact archéologique (Eric Durand) réalisée sur les 5,5 ha de la future zone d'activités de Bourdary Saint-Pierre à Aubenas (Ardèche) a permis de repérer un segment de voie antique bordée de modestes habitations occupées du Ier au Ve s.. Cette découverte complète la connaissance du site voisin de Saint-Pierre-sous-Aubenas localisé 500 m plus à l'est. Dans la même ville, quatre études similaires menées dans le quartier Saint-Martin (Eric Durand, INRAP) ont permis de cerner les limites de l'agglomération antique.

À Valence (Drôme), les opérations d'archéologie préventive menées sur les chantiers des futures ZAC, toutes proches, de Mauboule et de la Motte fournissent une première esquisse de l'occupation des abords de la *Colonia Valentia* antique dont le rempart, une porte et une nécropole avaient déjà fait l'objet d'études récentes (*BSR* 2005

à 2007). Une campagne d'évaluation (Serge Martin) a concerné cette année le secteur de la future station d'épuration où quelques indices d'un occupation rurale antique ont été mises en évidence (fossés de parcellaire, muret, sol de galet, trous de poteaux). Une fouille (Thierry Argant) a porté sur une autre parcelle où fut détectée l'an passé la présence d'un établissement antique. Elle a montré qu'il s'agit d'une petite exploitation agricole, comportant maison de maître, jardin et bâtiments d'exploitation, qui remonterait à la fondation coloniale de Valence et serait attribuée à un légionnaire vétéran en raison de la présence de matériel militaire.

À Vienne (Isère), des travaux d'assainissement dans le théâtre antique et dans une portion de la rue du Cirque ont entraîné une opération d'archéologie préventive (Tony Silvino) qui a permis de reconnaître les différents états de construction du théâtre.
Une maçonnerie localisée dans la partie méridionale de la fosse de scène pourrait correspondre à un premier édifice de spectacle. Un autre vestige contemporain, mis au jour dans la rue du Cirque, pourrait appartenir au soutènement de la terrasse sur laquelle il était érigé.
Le second état correspond à la construction du théâtre proprement dit. Un remblai lié à ces travaux a livré un lot de céramiques qui fixe un *terminus* au milieu du Ier s. de notre ère.
L'exploration de la fosse de scène a également mis au jour deux ensembles très riches de dépôts constitués au cours de l'Antiquité tardive. Le premier rassemble des fragments architecturaux du décor : fûts et tambours de colonnes, plaquages de marbre, un fragment d'épaule complétant un bas-relief découvert par Jules Formigé en 1948 etc. Il semble que des éléments appartenant à d'autres monuments périphériques aient été rapportés là pour alimenter les fours à chaux attestés dans le secteur. Le second ensemble correspond plutôt à des dépotoirs domestiques caractérisés par une grande variété de mobiliers : vaisselles en céramique, en verre et en métal, amphores, objets divers, monnaies, faune et débris de constructions.

À Feurs (Loire) des travaux de voirie ont permis, rue de la Varenne et rue d'Assier, de préciser le tracé de trois rues antiques et d'étudier la façade d'un îlot d'habitation remontant au début du Ier s. (Sébastien Freudinger). Ces données confirment et complètent celles recueillies en 1985 dans la propriété, riveraine, du Rozier (Philippe Thirion). En particulier, a été retrouvée la suite d'une mosaïque datée du début du IIIe s. qui avait alors été en partie découverte.

À Montbrison-Moingt (Loire), au 6 rue Neuve tout près des thermes antiques, après un diagnostic réalisé en 1999 (Marie-Agnès Gaidon-Bunuel), une fouille (Monique Le Nézet-Célestin) a porté sur deux parties d'habitats gallo-romains établis de part et d'autre d'une ruelle. L'un est relativement luxueux, l'autre plus simple présente des indices d'activités artisanales.

Dans l'enceinte de l'hôpital de Roanne (Loire), au 81-83 rue de Charlieu, une fouille préventive (Sylvie Bocquet) a mis au jour un bâtiment antique édifié à pans de bois sur solins de maçonnerie qui comportait une cave avec soupirail, ainsi qu'un ensemble de données (fossés, fosses, parcellaires) qui complètent notre connaissance de la topographie antique de ce secteur de l'antique *Rodumna*.

Toujours dans le même département, à Saint-Romain-le-Puy (Loire) en bordure de la voie ferrée aménagée en 2001 dans la zone artisanale de Chézieux, une campagne de diagnostic (Christine Vermeulen) a mis en évidence sur 2 ha la présence d'une voie antique bordée d'édifices dont l'un, de plan carré, pourrait être un mausolée..

À Lyon (Rhône), dans le 5e arrondissement au 4, place de Fourvière, la transformation de l'ancien couvent Jésus-Marie en séminaire a été l'occasion d'y effectuer des fouilles préventives (Michèle Monin). C'2tait la première fois qu'était offerte l'opportunité de réaliser à Fourvière une fouille stratigraphique aussi proche de l'emplacement présumé de l'ancien *forum* antique de *Lugdunum*. Jusqu'ici, on devait se contenter de descriptions anciennes et souvent sommaires de vestiges visibles ou découverts fortuitement entre le XVIe et le début du XXe s., mais depuis disparus. Ces travaux ont révélé l'existence d'un mur de soutènement épais de 2 m et, semble-t-il, ouvert d'une porte donnant accès à un sous-sol dallé de terre cuite ou à un escalier d'accès à une plate-forme supérieure. Il pourrait correspondre à la limite occidentale de l'aire du *forum*. Ce mur est détruit, ainsi que les constructions établies à son pied, par un violent incendie vers la fin du règne d'Auguste et remplacé par un nouveau mur épais de plus de 4 m. L'étude stratigraphique, étayée par un abondant mobilier, a également révélé que ces ouvrages avaient été précédés de l'aménagement d'aires pavées de galets, remontant, pour l'une, à la fin de l'époque gauloise, puis pour l'autre, à la fondation coloniale de Plancus.

À Anse (Rhône), l'antique *Asa Paulini*, les opérations d'archéologie préventive engagées en 2007 sur la ZAC de la Citadelle (*BSR* 2007, 2008) se sont poursuivies route des Graves (Catherine Coquidé). Elles ont concerné cette année l'extrémité de la riche *villa* antique du Bancillon qui avait livré en 1965 puis en 2007 plusieurs mosaïques. Cette fois, il s'agit de la partie thermale de la *villa*. Trois états antiques ont été reconnus, couvrant la période du Ier s. à la fin du Bas-Empire et le tout début du haut Moyen Age. Le dernier semble correspondre à une transformation en église.

Une petite agglomération antique, au nom inconnu, occupait une partie de la commune de Gilly-sur-Isère (Savoie). L'aménagement de la ZAC de la Bévière, au nord-est du bourg actuel, a entraîné, après une évaluation positive en 2008 (Alégria Bouvier), une fouille préventive (Bastien Julita) qui, outre une batterie de fosses à pierres chauffées d'époque protohistorique, a permis l'étude d'un ensemble de bâtiments modestes dont l'occupation s'étend de la fin du Ier s. jusqu'au IIIe. Ils correspondent aux dépendances agricoles de la grande *villa* découverte en 1975 au sud ouest de l'école primaire. D'autres structures témoignent de l'existence de secteurs à fonction plus spécialisée, tel un réseau antique d'adduction d'eau

avec bassins de décantation ou une petite nécropole avec un abondant mobilier de la fin du Ier s.

■ Moyen Âge

La fouille programmée (Eric Verdel) du site de Colletière à Charavines (Isère) s'est achevée cette année par une ultime campagne qui a concerné une barbacane protégeant la porte ouverte dans la palissade. Ce massif comporte peut-être un symétrique, ce que de prochains travaux de curetage du canal devraient permettre de vérifier. L'équipe aborde désormais la phase de publication de ce site majeur pour la connaissance des établissements fortifiés des alentours de l'An Mil, dont l'étude, débutée en 1971 (Michel Collardelle) fera référence.

La mise en sécurité des mines de plomb argentifère du Colombier à Saint-Marguerite-Lafigère (Ardèche) a été précédée d'une étude archéologique (Marie-Christine Bailly-Maître) qui a confirmé une exploitation médiévale des XIIe-XIIIe s., succédant à une exploitation plus ancienne, peut-être antique.

À Vivier (Ardèche), une étude préalable à un projet de drainage de la cathédrale classée MH (Christine Ronco) a permis de préciser le plan de l'église médiévale des XIe-XIIe s. Une modification du projet a permis d'éviter la fouille. Dans la ville basse, une autre étude menée place de l'Esplanade et place de Latrau (Joëlle Dupraz), où est projeté l'aménagement d'un parc de stationnement, a montré la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive et celle des vestiges de l'ancienne église Saint-Laurent et de son cimetière.

Une étude archéologique (Pierre Martin), entreprise dans le cadre d'un projet de stabilisation et de restauration des ruines de la petite chapelle de Donzy à Salt-en-Donzy (Loire), a montré que l'édifice, initialement une chapelle castrale des Xe-XIe s., a été agrandie et pourvue d'une abside au XIVe pour servir d'église paroissiale, lors de l'extension de l'enceinte du bourg. Des peintures murales et des *graffiti* ont été découverts et relevés.

À Annecy (Haute-Savoie), une campagne de diagnostic (Tommy Vicard) puis des fouilles préalables à l'aménagement de l'esplanade du château (Jacynth Crozier) ont permis d'étudier l'évolution de son système défensif (courtine, fossés, barbacane), du Moyen Âge au début de l'époque moderne, ainsi que l'enceinte urbaine de la ville et le cimetière paroissial de l'église Saint-Maurice.

■ Epoque moderne

À Donzère (Drôme), des recherches, d'archives mais aussi de terrain (relevés et fouilles), ont porté sur le moulin à vent fortifié de Beauvert (Alain Belmont). Cet édifice du XVIe s. témoigne d'une époque, celle des guerres de Religion, durant lesquelles les moulins constituaient une cible privilégiée pour les troupes ennemies, privant ainsi de pain la population. Cette caractéristique, particulièrement rare dans notre pays, est unique en Rhône-Alpes, réputée n'avoir pas eu de moulins à vent bien que l'enquête menée depuis six ans par ce chercheur ait démontré le contraire. En fait, la plupart furent abandonnés avant la Révolution et les rares qui s'élèvent encore passent pour des tours ou des colombiers.

Un projet de transformation de l'ancienne caserne Blandan dans le 7^{e} arrondissement de Lyon (Rhône) a été l'occasion d'une intéressante étude (Emmanuel Bernot et Cyrille Ducourthial) qui a fourni des données inédites sur le « château de La Motte » - en réalité une maison forte du XVe s. – et sur le fort Lamotte, un des forts de la rive gauche du Rhône assurant la défense de Lyon aménagés à partir de 1830 par le général Rohault de Fleury, ainsi que sur son enceinte et ses casernements des XIXe et XXe s.

■ Opérations diachroniques ou transversales

Sur le dernier segment de l'autoroute A 432 entre La Boisse (Ain) et Cailloux-sur-Fontaine (Rhône), une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la section de Beynost à La Boisse, en bordure du plateau de Dombes et de l'ancien marais des Echets (Franck Gabayet). Les sondages ont livré environ 160 structures, le plus souvent en creux, réparties de manière inégale sur l'ensemble du tracé. Presque toutes les grandes périodes chronologiques sont représentées : quelques pièces lithiques et de la céramique du Néolithique final, peut-être associé à un réseau fossoyé (lieu-dit les Abéroux) ; de nombreuses fosses de toutes dimensions, avec notamment un four à pierres chauffées (le bois de Côte-Michon) et au moins trois tombes à crémations (les Abéroux) pour l'âge du Bronze, quelques éléments de la période gauloise *(*le Grand-Charmïllieu, le bois de Côte-Michon). Pour l'Antiquité et le début du Moyen Âge enfin, plusieurs petits établissements se caractérisent par la présence de fosses dépotoirs, de silos, voire de petites unités d'habitation construites sur poteaux, en particulier à Beynost (Creux-Marceaux et Grandes-Croix) dont les principales occupations, sans doute agricoles, sont datées entre les IIIe et VIIe s.

Sur le contournement sud de Mâcon (autoroute A 406), après les campagnes d'évaluation menées en 2008 (Cécile Ramponi), des fouilles préventives ont été menées cette année à Saint-André-de-Bâgé (Cécile Ramponi) et à Replonges (Dominique Mazuy). A Saint-André-de-Bagé, outre quelques témoins d'une fréquentation à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze, ont été mis en évidence de petits bâtiments sur poteaux de la fin de la période gauloise, qui évoque un secteur de stockage agricole à la périphérie d'un habitat. À Replonges, il s'agit de vestiges de cabanes et de traces d'activités artisanales et de petite métallurgie, couvrant les périodes de la fin de l'Indépendance et du Haut-Empire. Toutes ces découvertes traduisent une occupation de caractère profondément rural.

Dans le Rhône et dans la Loire, sur les 48 km du tracé de la future autoroute A 89 (La Tour-de-Salvagny – Balbigny) se sont poursuivies, selon l'échéancier prévu, les fouilles

des sites reconnus lors des campagnes de diagnostics de 2007 et 2008 (coordination : Jean-Claude Ozanne). On relèvera l'intérêt de cette opération qui fournit, pour la première fois, un transect complet à travers la chaîne des Monts du Lyonnais en empruntant la vallée de la Turdine. Ce relief, séparant les vallées du Rhône et de la Saône de celle de la Loire, constituait en effet à la période gauloise puis dans l'Antiquité la partie occidentale du territoire des Ségusiaves jusqu'ici largement méconnu. Parmi les nombreux sites détectés ou reconnus, on retiendra en particulier ceux qui suivent.

À Fleurieu-sur-l'Arbresle (Rhône), au lieu-dit Grand'Plantes a été étudiée (Sylvain Motte) une modeste ferme antique enclose de murs de pierre, bien conservée et occupée de la fin du Ier s. avant notre ère jusqu'à la fin du IIIe après. Située exactement sous l'emprise de la chaussée autoroutière, son plan complet, qui présente deux états, a pu être appréhendé. L'enclos rectangulaire (50 x 43 m) était ouvert d'un large porche desservi par un chemin. Le tiers de sa surface était occupé par le logis du maître comportant plusieurs pièces et une cour d'agrément, le reste par un bâtiment d'exploitation de construction plus fruste, un puits et une autre cour plus grande.

À Saint-Romain-de-Popey (Rhône), vers le pont d'Avauges, c'est une modeste exploitation rurale antique des Ier-IIe s. qui a été mise au jour (Catherine Argant). Elle comportait un petit bâtiment sur solins maçonnés (10 x 12 m) de trois pièces dont une cave, un appentis et une annexe sur poteaux, des drains et un puits perdu ainsi qu'une clôture. Après une période d'abandon, l'endroit est réoccupé aux IVe-Ve s.

À Saint-Colombe-sur-Gand (Loire), au lieu-dit Chez le Moine (Tommy Vicard), un habitat rural médiéval très modeste des Xe-XIe s. comprenant une demi douzaine de cabanes, un grenier et un silo a été étudié. Après son abandon, l'emplacement est repris au XIVe s. par une petite habitation isolée, fruste puisque bâtie en pierres sèches mais néanmoins chauffée par un poêle à pots.

Dans les piémonts occidentaux des Monts du Lyonnais, à Nérondes (Loire), a été mise en évidence au lieu-dit les Dérompées (Thierry Argant), sur un petit plateau dominant la plaine du Forez, la permanence des occupations humaines depuis la Préhistoire ancienne jusqu'à l'Antiquité. Sur ce site ont été en effet recueillis plusieurs ensembles de mobiliers lithiques représentant diverses périodes du Paléolithique moyen et supérieur, du Mésolithique et du Néolithique. On retiendra plus particulièrement un lot de lames et de lamelles apparentées aux gisement gravettiens, relativement proches, du Saut du Perron. Pour la Protohistoire, ce sont ensuite, dans un contexte de chablis et de défrichement, des lots de céramiques de l'âge du Bronze final I et du Halstatt D. Pour La Tène finale, deux ensembles de trous de poteaux, dessinent les plans de bâtiments en matériaux légers, sans doute des bâtiments agricoles ; en contrebas est aménagée une mare dont le comblement, un abondant mobilier allant de la seconde moitié du IIe s. avant notre ère jusque au premier quart du siècle suivant, illustre l'ensemble des activités domestiques. L'Antiquité est représentée par plusieurs bâtiments de tailles diverses dont l'un pourvu d'un bassin, de nombreux puits et un parcellaire fossoyé. La chronologie de ces installations va du milieu du Ier s. à la fin du IIe.

À Saint-Marcel-de-Féline (Loire), a été reconnu au lieu-dit Ronzières (Véronique Monnoyeur) une partie d'un probable habitat rural des XIe-XIIe s. L'établissement, ceint d'un fossé, rassemble des bâtiments en matériaux légers (poteaux, foyers, fosses). La répartition des trous de poteaux et le mobilier recueilli suggèrent un zonage des activités (habitat, stockage).

À l'extrémité du tracé enfin, à Balbigny (Loire), a été fouillé au lieu-dit Marigny (Tommy Vicard) un établissement médiéval rural ayant existé du IXe s. au XIIe s. L'espace, divisé en enclos de tailles variées par des barrières et des fossés, était occupé par de petites habitations en matériaux légers de 6 à 10 m de côté et un bâtiment sur poteaux à double nef de 16 m par 10. Au XVIe s. est édifiée une petite maison forte à deux ailes et une tour, qui sera rasée au XVIIIe s. pour faire place à une pâture.

À Lyon, en rive gauche de la Saône, quai Saint-Antoine dans le 2e arrondissement, des sondages d'évaluation sur l'emprise d'un futur parking souterrain (Eric Bertrand) ont montré l'exhaussement considérable des niveaux du quai puisque les vestiges d'époque moderne (XVe-XIXe s.) sont enfouis à une profondeur de 7 m, ceux du Moyen Âge à 11 m et les niveaux gallo-romains encore plus profondément. Ces derniers ont montré la présence d'habitats limités par une épaisse maçonnerie qui évoque un ouvrage de berge.

L'*oppidum* de Saint-Marcel au Pègue (Drôme) a fait l'objet de fouilles pendant trente ans (1955-1985) qui n'ont jamais donné lieu à des publications complètes. Le projet collectif de recherche (Frédéric Sergent) entrepris en 2008 se propose de remédier enfin à cette grave lacune qui prive depuis si longtemps la communauté scientifique des données sur ce site majeur pour la Protohistoire. Les inventaires des collections anciennes poursuivis cette année, tout en faisant ressortir la grave lacune d'un classement typologique des objets qui prive de toute relation stratigraphique, a considérablement élargi la fourchette chronologique de ce site qui s'établit désormais, sur la base des céramiques et des monnaies, depuis le Ve s. avant notre ère jusqu'au courant du XIIe s. après.

Sur le glacier surplombé par le col du Colerin à Bessans (Savoie) était signalée l'an dernier l'apparition d'un site consécutive à la fonte et la régression des glaciers alpins (*BSR* 2008). Juché à 3207 m, ce col permet un franchissement discret de la crête entre Savoie et Piémont. La prospection alors engagée a été poursuivie cette année (Eric Thirault). Elle a permis de documenter de manière plus précise ce qui est probablement le site archéologique le plus élevé de France. A ce jour, environ 200 objets de bois ont été recueillis (pièces de charronnerie, fagots…). Des datation ^{14}C pratiquées sur certains d'entre eux ont fourni deux fourchettes de dates, l'une dans les deux derniers siècles avant notre ère et l'autre au Moyen Âge, entre les Xe et XIe s., ce qui atteste l'ancienneté de la fréquentation. L'hypothèse d'accidents survenus lors du passage de ce col d'accès périlleux se confirme.

On retiendra encore l'achèvement d'un manuscrit sur la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Savoie) qui

constituera une publication de référence sur cette cavité utilisée comme bergerie depuis le Néolithique moyen jusqu'à l'époque gauloise (Joël Vital et +Pierrette Benamour). C'est la plus haute bergerie d'altitude connue (1350 m) et ses niveaux conservés témoignent des influences réciproques, des échanges et des relations entre les Alpes et le Jura, mais aussi, comme à la grotte de la Grande Rivoire à Sassenage (cf. *supra*), entre les versants français et italiens.

Philippe THIRION
MCC-DRAC, SRA

RHÔNE-ALPES

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

	AIN 01	*ARDECHE 07*	*DRÔME 26*	*ISERE 38*	*LOIRE 42*	*RHÔNE 69*	*SAVOIE 73*	*HAUTE SAVOIE 74*	*Projects collectifs Interdépartementaux*	***TOTAL***
SONDAGES (SD)		2	1		1	4	2	6		**16**
SAUVETAGES (SP, SU, OPD)	11	14	13	13	22	36	8	7		**124**
FOUILLES PROGRAMMEES (FP)	1		4	5		1	1	1		**13**
RELEVES D'ART RUPESTRES (RE)		3								**3**
PROJETS COLLECTIFS (PC)			1		1	2			1	**4**
PROSPECTIONS THEMATIQUES (PT)	1	2		3	1	2	1	1		**11**
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	5	1		1	4	2	1			**14**
TOTAL	**18**	**22**	**19**	**22**	**29**	**47**	**13**	**15**	**1**	**186**

La région Rhône-Alpes

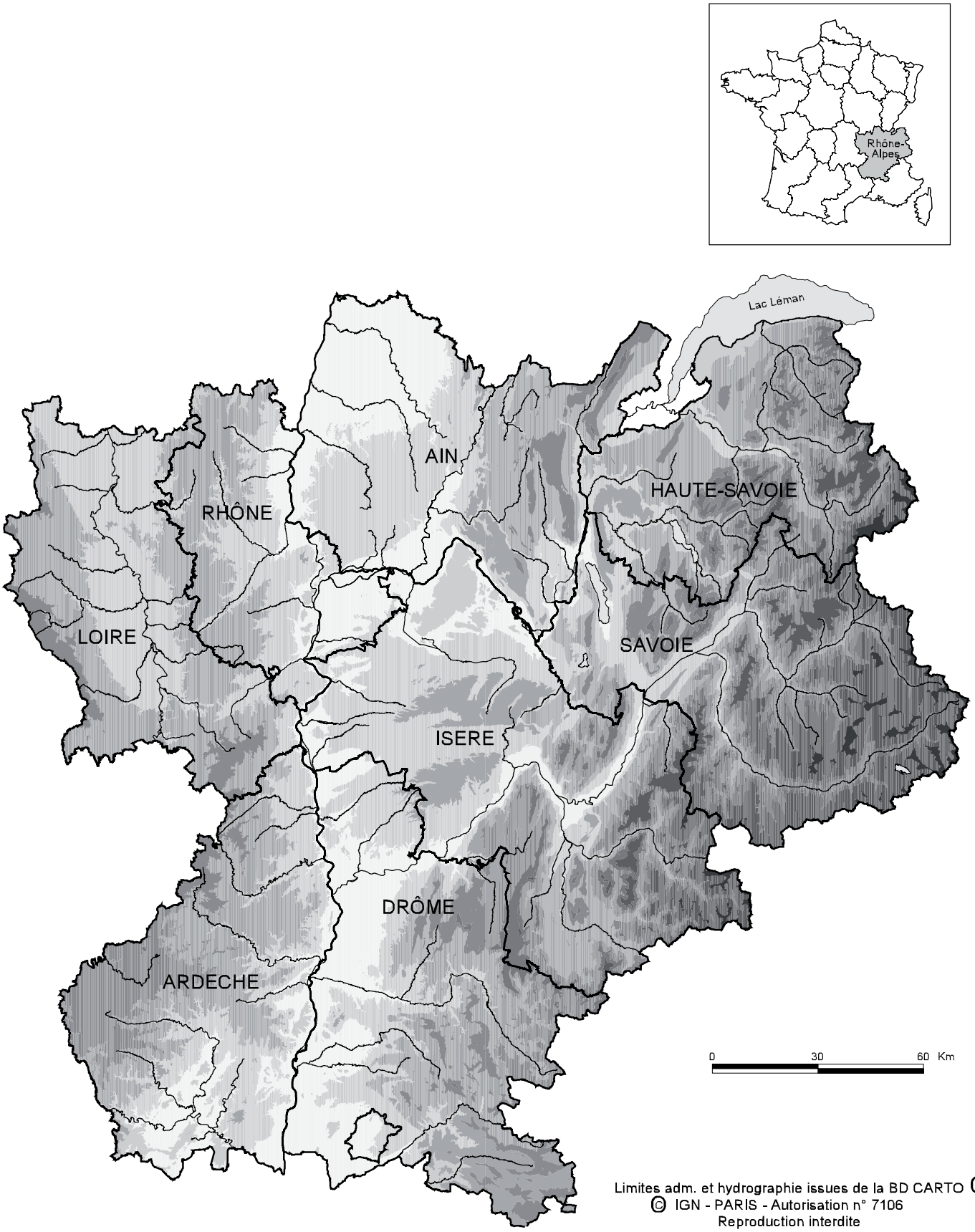

Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Autorisation n° 7106
Reproduction interdite

RHÔNE-ALPES

AIN

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
A 406 - REPLONGES, les Platières	MAZUY Dominique	INRAP		SP - MET	BRO -FER A	❖	1
SAINT- ANDRE-DE-BAGE, étang Quinard et pré des Mouilles	RAMPONI Cécile	INRAP		SP - MET	BRO - FER A	❖	
A 432 - LES ECHETS - LA BOISSE-MIRIBEL - TRAMOYES-BEYNOST							2
creux Marceau, crêts Bonnet, Sélan	GABAYET Franck	INRAP		OPD - MET	NEO	✪	
BEYNOST, en Brochalain et Grandes Croix	REMY Anne-Claude BELLON Catherine	INRAP		SP SP	BRO - A	❖ ❖	
TRAMOYES, sous le Port	TREFFORT Jean-Michel	INRAP		SP	FER -A	❖	
BELLEY, le Pontet, groupe scolaire	FERBER Emmanuel	INRAP		OPD	sans indices	✪	3
DORTAN, réaménagement de la RD31, déviation de Dortan	LE NEZET CELESTIN Monique	INRAP		OPD	sans indices	✪	4
MONTAGNIEU, en Colesse, Roche Noire	TREFFORT Jean-Michel	INRAP	15	FP	BRO	✪	5
SAINT-JUST, Chantelarde, rocade NE de Bourg-en-Bresse	PRANYIES Audrey	EPRIV		SP - MET		❖	6
SAINT-VULBAS, Grand Champ, rue des Claires - Fontaines lot A2 et B2	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	sans indices	✪	7
Voie antique Rhône - Izernore	MELO Alain	BEN	27	PT	A	❖	8

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.
✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

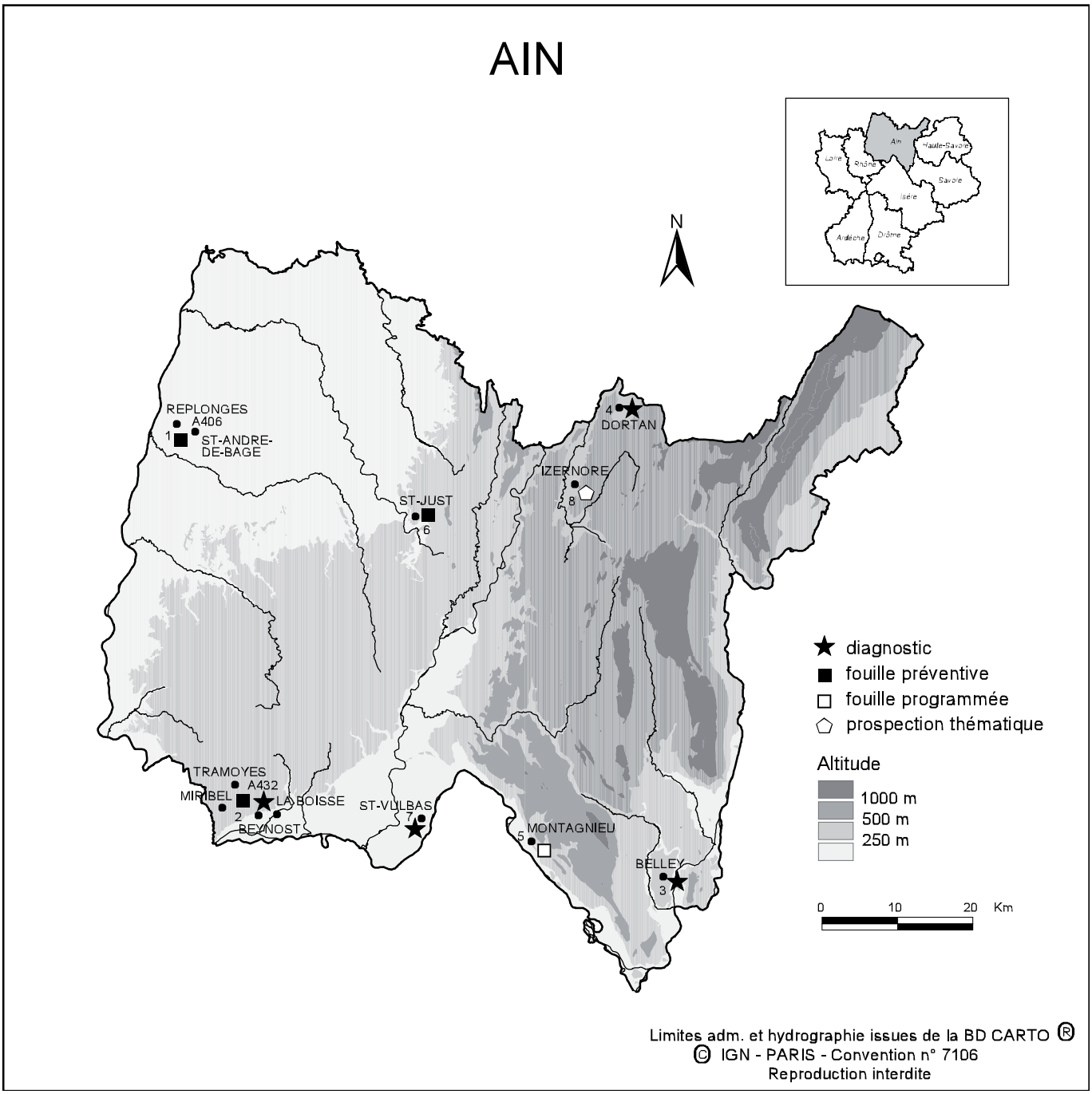
AIN
N
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
REPLONGES
A406
1
ST-ANDRE-
DE-BAGE
4
DORTAN
IZERNORE
8
ST-JUST
6
TRAMOYES
A432
MIRIBEL
2
LA BOISSE
REYNOST
ST-VULBAS
7
5
MONTAGNIEU
BELLEY
3
diagnostic
fouille préventive
fouille programmée
prospection thématique
Altitude
1000 m
500 m
250 m
0
10
20
Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

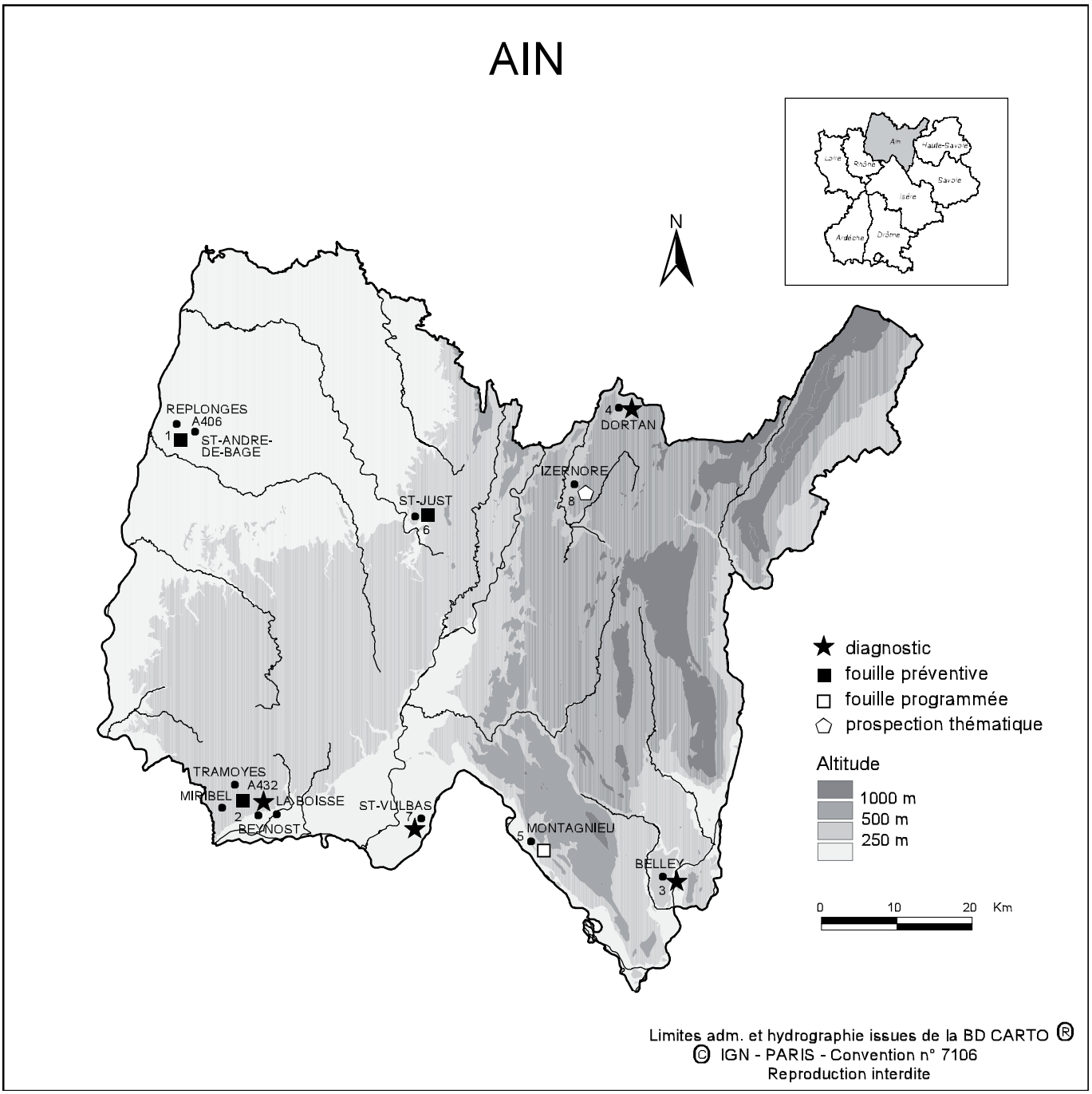
AIN
N
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
REPLONGES
A406
1
ST-ANDRE-
DE-BAGE
4
DORTAN
IZERNORE
8
ST-JUST
6
TRAMOYES
A432
MIRIBEL
2
LA BOISSE
REVNOST
ST-VULBAS
7
5
MONTAGNIEU
BELLEY
3
diagnostic
fouille préventive
fouille programmée
prospection thématique
Altitude
1000 m
500 m
250 m
0
10
20
Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

AGE DU BRONZE FINAL
AGE DU FER

Autoroute 406 Contournement sud de Mâcon

ANTIQUITE

■ REPLONGES, Les Platières

La fouille a fait suite à une campagne de diagnostics archéologiques effectuée au début de l'année 2008. Ces investigations ont été menées à l'emplacement du futur tracé autoroutier A 406, qui reliera l'autoroute A 40 à l'autoroute A6 en contournant Mâcon par le sud-est. L'évaluation du potentiel archéologique des terrains situés sur cette commune et concernés par l'emprise du projet avait permis de révéler une occupation de l'âge du Fer et du Haut-Empire caractérisée par des fossés et des creusements de type mares et des niveaux de circulation. La surface de 13 000m^2 prescrite a été décapée et fouillée.

Cette opération a fourni un nouvel apport de données significatif, pour un territoire encore largement méconnu à ces périodes. La fouille avait pour objectif de caractériser le site, en essayant de définir son statut, sa fonction au cours des diverses périodes d'occupation (habitat, occupations répétées, exploitation pastorale, artisanale?) en tentant d'établir une chronologie et une fonction des structures, afin de restituer une éventuelle organisation chrono- spatiale, s'intégrant dans un contexte de structuration et d'exploitation d'un territoire plus vaste.

Au terme de la fouille, les objectifs préalablement fixés ont été majoritairement atteints. Une grande partie des vestiges a été caractérisée, tant par leur fonction que par leur chronologie, et un développement chrono-spatial a pu être distingué. La fréquentation du lieu aux périodes les plus anciennes, le Bronze final et le premier âge du Fer, n'a pas pu être significativement documentée. Aucun autre vestige de cette époque n'a été découvert. Une zone en secteur C (à l'est) a livré une couche (US 18) dense en matériel céramique. L'hypothèse d'une aire de rejets issue d'une occupation voisine hors emprise semble la plus plausible. Un dépôt de crémation, dont la datation sur restes osseux est en cours, a été découvert dans ce secteur. Par ailleurs, on peut affirmer qu'une série de constructions sur poteaux, sablières, et de type « fond de cabane » a été érigée dans un « enclos » délimité par une trame de fossés orthogonaux, sur une période s'étalant de la Tène Finale au cours du IIe siècle de notre ère.

La pérennité de l'installation est démontrée par l'analyse du mobilier présent dans les structures et par certaines installations comme un puits paramenté.

De plus, une activité d'artisanat de métallurgie est attestée au début du Ier s. de notre ère; elle semble utiliser une matière première présente sur le site : des sphérules ferro-manganiques. Leur concentration est assez importante dans une couche sous-jacente (US 4) avec des rendements estimés à 22 kilos de matière par mètre cube de sédiment. Cette extraction a laissé de grands creusements : certains ont servi de mares dont les bords ont été aménagés. Une analyse métallographique démontre, par l'intermédiaire d'éléments résiduels contenus dans les matériaux aux diverses étapes de transformation, l'existence d'une possible chaîne opératoire complète, de l'extraction jusqu'à l'outil fini. Ce type d'exploitation opportuniste à ciel ouvert semble peu connu.

Dominique MAZUY
INRAP

■ SAINT-ANDRE-DE-BAGE, Etang Quinard et Pré des Mouilles

L'opportunité d'un diagnostic, de 7 km de long, sur la rive gauche de la Saône, au droit de la ville de Mâcon, avait permis de repérer des implantations humaines, de la fin de l'âge du Bronze (urnes cinéraires à Crottet), du début de l'âge du Fer (fosse à Replonges les Platières), de la fin de la période de La Tène (Saint-André-de Bâgé et Replonges) et de la période gallo-romaine (Replonges et Crottet) (Ramponi et Franc 2008). Cette petite portion de territoire, mal connue archéologiquement, semblait relativement peu fréquentée au cours de la Pré-Protohistoire ainsi qu'à l'époque gallo-romaine. Ce vide semble en partie du à l'absence d'interventions archéologiques. En effet, les dernières interventions sur ce secteur tendent à

montrer que l'homme, au cours des siècles, s'est installé sur le plateau bressan mais également dans la plaine alluviale de la Saône (occupation de l'âge du Bronze à Grièges : Vermeulen, Attiah, Vérot-Bourrely 2007).

Les résultats de la fouille effectuée aux lieux-dits Etang Quinard et Pré des Mouilles ne sont pas aussi fournis que ce que laissait espérer la campagne de diagnostic. Pour autant, ils ne sont pas nuls et permettent pour la première fois, avec la fouille de Replonges Les Platières, de mettre en évidence non seulement une fréquentation du lieu et des installations humaines de l'âge du Bronze (ou du Néolithique ?), du milieu de l'âge du Fer (VIe-Ve s. avant J.-C) et de la fin de la période de La Tène.

Le Néolithique et l'âge du Bronze

Un petit aménagement de galets thermofractés, en partie démantelé, a été retrouvé dans une couche antérieure à l'occupation de l'âge du Fer. Sa véritable fonction reste assez vague (structure en place ou vidange de foyer) mais la concentration des éléments plaide en faveur de la première proposition. La présence de chutes de taille de silex, de mobilier de mouture et de céramiques pourrait indiquer qu'elle est liée à des activités de la vie quotidienne. Etant malheureusement isolée en bordure de site nous ne pouvons expliciter son intégration dans une occupation plus large. S'agit-il d'une installation pérenne ou ponctuelle, isolée ou intégrée à un habitat ? Enfin, quelle forme avait cet habitat ? De plus, le mobilier céramique, qui ne présente aucune forme ni aucun décor, reste trop indéfini pour permettre une datation plus resserrée que celle couvrant la fin de la période néolithique et le début de l'âge du Bronze.

Le premier âge du Fer

Le niveau d'amphore de Marseille retrouvé lors du diagnostic reste isolé et aucun aménagement ne peut lui être associé. Toutefois, cette découverte est suffisamment rare pour être soulignée. A ce jour, dans les publications, le département de l'Ain ne compte qu'un seul site en ayant livré – la grotte du Gardon (Buisson 1990, p. 24). Il s'agit d'un site en grotte et les sites de plein-air les plus proches connus à ce jour sont celui de Bragny en Saône-et-Loire et ceux de Lyon-Vaise et Saint-Priest Les Luêpes et Les Feuilly dans le Rhône. Ces sites sont de natures et d'ampleurs différentes. La présence de matériel d'importation – amphore et céramique, plus rarement de céramique attique – les place sur les voies de commerce reliant les comptoirs méditerranéens aux sites septentrionaux. Saint-André-de-Bâgé se trouve sur un de ces axes commerciaux supposés, empruntant la vallée du Rhône puis de la Saône.

La fin de l'âge du Fer

C'est pour cette période que les découvertes sont les plus significatives. Elles restent toutefois limitées à des plans de bâtiments, une fosse et une sole de foyer. Les bâtiments sur poteaux au nombre de 4 (2 certains et 2 incomplets) sont des constructions de type grenier. L'un d'entre eux est construit à l'aide de doubles poteaux. Les espaces supportés, hors plateforme éventuelle, s'étalent de 8 à 14 m². La comparaison avec les sites de Sennecé-lès-Mâcon « En Putet » et Replonges « les Platières » indique des superficies similaires mais avec des avant-trous et des poteaux de diamètres supérieurs.

La majorité du mobilier, retrouvé dans une fosse et dans le décapage (78 % du corpus) date l'installation de La Tène finale. La répartition de ce mobilier se concentre dans les secteurs nord et sud-ouest de l'emprise de fouille, laissant penser que le site se poursuit dans ces directions. La partie centrale, occupée par les bâtiments, est exempte de mobilier, suggérant qu'il ne s'agit pas d'une zone d'activité quotidienne.

La nature des installations ainsi que la faible quantité de mobilier et de rejets retrouvés ne nous apportent pas d'indices très probants sur la fonction du site. Seuls les bâtiments sur poteaux attestent une occupation pérenne. Nous sommes probablement en périphérie de site, dans une zone dédiée au stockage à priori éloignée des zones d'activités artisanales ou de la vie quotidienne. Nous ne pouvons juger de l'importance ni de la durée d'occupation du site. Les quelques éléments céramiques attribués à la période augustéenne pourraient indiquer, mais sans certitudes, un *terminus post-quem* à l'installation.

Les périodes historiques

Malgré la présence d'un peu de mobilier augustéen, le site n'a révélé aucune occupation gallo-romaine. Les périodes postérieures ne sont pas du tout représentées et seul un réseau de fossés, dont l'ancienneté ne peut être démontrée, témoignent de l'emprise de l'homme sur le paysage aux périodes historiques.

Cécile RAMPONI
INRAP

Autoroute A 432
MIRIBEL, TRAMOYES, BEYNOST, LA BOISSE

■ Section LA BOISSE - LES ECHETS

Le projet de construction de l'ultime section de l'autoroute A 432, entre les communes de La Boisse (Ain) et celle de Cailloux-sur-Fontaine (Rhône), soit une dizaine de kilomètres environ pour une emprise de l'ordre de 80 hectares (fig. 1), est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le Service régional de l'archéologie (SRA) Rhône-Alpes. L'intervention archéologique concerne quatre communes : respectivement d'ouest en est, Miribel, Tramoyes, Beynost et La Boisse.

L'emprise archéologique se limite à environ 70 ha desquels doivent être retranchés près de 18 ha non accessibles au moment de l'opération.

Ce sont ainsi 746 tranchées disposées en quinconce d'une surface d'environ 30 m^2 et d'une largeur de 2 m qui ont pu être réalisées. La présence d'anomalies a pu entraîner ponctuellement une densification des sondages et un élargissement des tranchées initiales. Dans les cas de présence avérée de vestiges archéologiques, des fenêtres ont été ouvertes pour préciser la nature et la puissance du gisement en termes d'épaisseur, voire l'orientation de structures linéaires.

A proximité du sillon rhodanien, qui constitue à toutes les époques un axe de circulation majeur, le tracé autoroutier traverse la frange méridionale du plateau de la Dombes, en bordure de l'ancien marais des Echets. Cette situation explique, au moins pour partie, une fréquentation, dès la Préhistoire, par des groupes humains venus de l'Europe continentale, nordique ou méditerranéenne (Motte *et al*. 1999). Localement, le milieu naturel, et en particulier le Marais constitue un réel pôle d'attraction quelle que soit l'époque.

Les sondages ont livré environ 160 structures, le plus souvent en creux, réparties de manière inégale sur l'ensemble du tracé. Toutes les grandes périodes chronologiques sont représentées, la Préhistoire livrant quelques pièces lithiques attribuées à l'Epipaléolithique et au Néolithique final, mais aussi un mobilier céramique du Néolithique final II qui peut-être associé à un réseau fossoyé (lieu-dit Les Abéroux).

La Protohistoire compte de nombreuses fosses de toutes dimensions, avec notamment une fosse à pierres chauffées (Le bois de Côte-Michon), mais également un secteur funéraire comportant au moins trois tombes à crémations (Les Abéroux). Les périodes les plus anciennes de l'âge du Bronze ne sont guère présentes, se limitent à des tessons épars, et c'est surtout la période du Bronze final qui prédomine très largement. L'âge du Fer est représenté par quelques éléments attribués au Hallstatt C, mais aussi à la fin de La Tène (le Grand-Charmïllieu, le bois de Côte-Michon).

Pour la période antique, c'est essentiellement le Bas-Empire qui apparaît, sous la forme de plusieurs petits établissements caractérisés par la présence de fosses dépotoirs, de silos, voire de petites unités d'habitation construites sur poteaux. Le même type d'occupation est identifié pour la période du haut Moyen Age. Les découvertes les plus importantes sont localisées aux lieux-dits Creux-Marceaux et Grandes-Croix (commune de Beynost) dont les principales occupations, sans doute agricoles, sont datées entre les IIIe et VIIe s.

Les données archéologiques issues du diagnostic sont bien évidemment trop partielles, pour espérer retracer l'histoire de l'occupation de cette partie du plateau dombiste du Néolithique, voire l'Epipaléolithique, jusqu'au Moyen Age, en passant par les âges du Bronze, du Fer et l'Antiquité. Comme on pouvait s'y attendre, les secteurs occupés sont les parties hautes du plateau, les flancs de coteaux etc. tandis que les parties basses, où l'eau est présente en permanence, n'ont pas suscité d'intérêt pour implanter des habitats, sans être toutefois entièrement délaissées puisqu'elles sont systématiquement drainées par des fossés, parfois en nombre important. Quelle que soit la période, l'occupation des différents sites laisse entrevoir des installations de courte durée parfois évoquées sous l'appellation de " clairière culturale " : un territoire occupé de façon intermittente de la Préhistoire jusqu'au Moyen Age, sans que l'habitat se fixe de manière pérenne.

Franck GABAYET
INRAP

■ Section BEYNOST - LA BOISSE

Le projet d'aménagement de l'A 432, dont le tracé aborde la côtière des Dombes par le talweg de la Méandière entre les communes de Beynost et de La Boisse, a fait l'objet cet hiver de plusieurs fouilles archéologiques. Celle présentée dans cette notice fait un premier bilan succinct des données recueillies sur trois zones de fouille distinctes, réparties sur environ 600 m de longueur. L'emprise globale décapée est de 2,8 ha. Les résultats seront présentés par zones pour une meilleure compréhension.

La zone 1, au lieu-dit Creux Marceau (Beynost), dont la superficie est la plus conséquente, (1,7 ha), a livré une occupation antique, isolée, datée de la fin du IIe ou le début du IIIe s. de notre ère. Elle s'apparente à une vaste

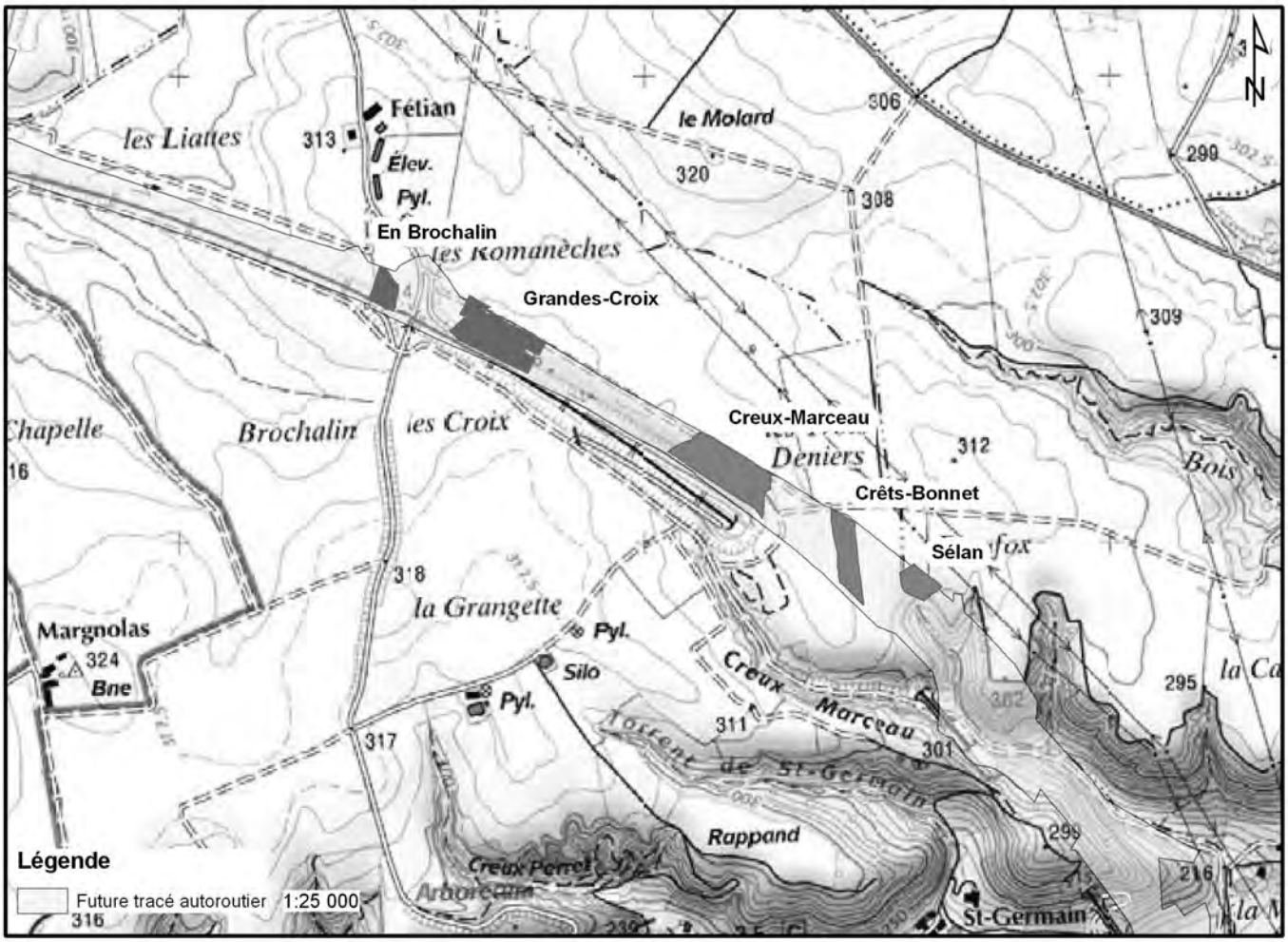

Fig.1 Autoroute A 432 : tracé sur fond de carte IGN (SIG : Najla Touati, INRAP)

structure excavée contigüe à un ensemble de fosses et de puits. La principale occupation, très dense, concerne le Moyen Age où deux périodes sont représentées : les VIe-VIIe s. et les Xe-XIe s. Il s'agit pour, les VIe-VIIe s., de vastes fosses ouvertes, qui pourraient correspondre à des aires d'extractions. Les Xe-XIe s. sont représentés par une importante aire d'ensilage comprenant des silos (parfois très arasés), des fosses bordées de trous de poteau et des restes de solins.

La zone 2, au lieu-dit Crêt Bonnet (Beynost), a permis de découvrir deux vastes structures excavées dont les datations sont antérieures à celle de Creux Marceau. Le premier ensemble de céramique issu du bâti enterré associé à un puits, est daté de la fin du Ier s. ou du début du IIe. Le lot issu du second bâti enterré est, quant à lui, daté de la deuxième moitié du IIe s. Une grande phase de ruissellement touche une importante partie de cette zone. Elle est matérialisée par la présence de sable, de cailloutis et de silex associés à du mobilier roulé. Les datations des différents artéfacts montrent que les allu-colluvions ont drainé un brassage de mobilier très hétéroclite. Les outils lithiques et les nucléus provenant de cet horizon sableux appartiennent d'un point de vue typo-technique aux industries du Mésolithique récent compris entre – 8 000 et – 6 000 avant notre ère. La céramique, issue du même contexte géomorphologique, présente des datations disparates du Moyen Age, allant des VIe-VIIe s. au XVIe s.

La zone 3, au lieu-dit Sélan (La Boisse), a permis de mettre au jour une occupation médiévale, partielle et arasée, datée de manière homogène des VIe-VIIe s. de notre ère. La présence de nombreux calages liés à des fosses et à un four atteste de la présence d'un habitat dont seule des traces ténues sont conservées.

Anne-Claude REMY
INRAP

■ BEYNOST, En Brochalin et Grandes Croix

Le projet de construction de la dernière section de l'autoroute A 432, soit environ 10 kilomètres, a entraîné une campagne de diagnostics (Gabayet, Isnard, Plantevin 2009), sur une zone de 80 hectares traversant quatre communes : Miribel, Tramoyes, Beynost et La Boisse. A l'issue de cette phase, trois fouilles archéologiques ont été prescrites. Sur la commune de Beynost, une fouille a été menée aux lieux-dits En Brochalin et Grandes Croix.

Le contexte archéologique local faisait état de découvertes essentiellement dans la plaine (*villa* des Grandes Terres), alors que sur le plateau, une opération archéologique menée en 1991 par l'INRAP (S. Motte), liée aux travaux du TGV, avait livré en limite sud de notre fouille, de nombreux vestiges : des structures protohistoriques tels que fosses et fours à pierres chauffées attribués au

Hallstatt C, fossés de l'Antiquité, ainsi que des bâtis sur poteaux porteurs, fosses et fours qui témoignaient d'occupations rurales médiévales.

Cette nouvelle fouille, d'une surface totale de 19 400 m^2 a permis de compléter la connaissance de l'occupation de ce plateau de la Dombes.

Les plus anciens vestiges, datés de l'âge du Bronze ancien, ont été mis au jour dans deux fosses distantes d'une quarantaine de mètres ; par la suite, c'est au Hallstatt C qu'une nouvelle occupation prend place (secteur 1), ce dont témoignent des fosses à déchets domestiques, marquant peut-être la limite septentrionale du site fouillé en 1991. Il faut attendre ensuite l'Antiquité, plus précisément la fin du IIIe s. ap. J.-C. pour retrouver une occupation concentrée sur environ 1 200 m^{2,} regroupant un bâti semi-enterré, deux puits et des fosses à déchets, alors qu'une fosse et un dernier aménagement empierré se situent à quelques 40 mètres au sud. Ces vestiges sont, là encore, à corréler avec ceux mis au jour sur les fouille voisines, et notamment celle du Creux Marceau à environ 350 m au sud-est (2009-2010). Enfin, la période médiévale est, elle aussi, marquée par des structures excavées, vastes fosses disséminées sur le site, et dont le mobilier céramique témoigne d'une courte installation humaine au VIIe s. ap. J.-C.

Catherine BELLON
INRAP

■ TRAMOYES, Sous le Port

Le décapage conduit au lieu-dit Sous le Port a concerné une surface de 8 580 m^2. Les vestiges mis au jour attestent la fréquentation de l'endroit, situé sur la bordure orientale de l'ancien marais des Echets, à différentes époques.

– Deux fossés parallèles constituent l'ultime témoin d'un chemin antique qui longeait le marais. Une zone de faible extension, située à proximité de ces fossés, se caractérise par un épandage de *tegulae* et de fragments de céramique attribuables au IIIe s. de notre ère ; par ailleurs, une grande fosse circulaire renvoie à l'implantation d'une structure vraisemblablement destinée au prélèvement de l'eau (puits de faible profondeur).

– Une importante colluvion, limitée à l'angle sud-est de l'emprise, atteste l'érosion partielle ou totale d'un site de la fin du Bronze final ou du Premier âge du Fer, localisé à proximité immédiate de la zone décapée.

– Le fait sépulcral protohistorique à l'origine de la prescription de fouille se définit par la présence de huit entités différentes, correspondant toutes à des dépôts de résidus de crémation en fosse, dont sept ensembles très ténus et un dépôt bien caractérisé, qui s'organisent de façon linéaire le long de la berge de l'ancien marais. Des datations ^{14}C engagées dès la phase de diagnostic permettent de les rattacher au Premier âge du Fer, résultat compatible avec la typologie d'un fond de vase découvert durant la fouille de l'ensemble le mieux caractérisé. Une grande structure de combustion à pierres chauffées, localisée à proximité, pourrait également renvoyer à cette période. Très pauvre en mobilier, elle a livré un tesson de céramique caractéristique, mais dont l'association avec la structure n'est pas certaine (zone de rupture de pente, biseautage de couches). Il faudra donc attendre l'analyse radiocarbone d'un charbon pour confirmer la datation de cette structure, et éventuellement envisager une relation avec le fait sépulcral.

– Un ensemble de structures excavées, parmi lesquelles prédominent des fonds de fosses circulaires interprétables comme des silos, caractérise un petit habitat du Bronze ancien (ou la périphérie d'un ensemble plus vaste située hors emprise).

– La fréquentation néolithique du secteur est confirmée par la présence de très rares éléments erratiques qui se limitent à quelques tessons de céramique et à un fragment d'anneau-disque en roche verte.

- La présence de nombreux silex, sur toute la partie de l'emprise décapée située en dehors du marais, témoigne d'une fréquentation soutenue du site durant le Mésolithique. Le mobilier lithique, accompagné de nombreux fragments carbonisés de coquilles de noisettes, est particulièrement dense au sein d'une formation sableuse qui occupe toute la partie nord et nord-est de l'emprise décapée. Celle-ci correspond à l'extrémité d'un cône de déjection, issu d'un petit bassin versant qui débouche au nord du site. Trois petites zones de fouille, qui totalisent une quarantaine de mètres carrés, y ont été implantées. Une structure à pierres chauffées, qui se présente sous la forme d'un amas circulaire de galets de quartzite chauffés et thermofractés, pourrait se rattacher à la même période. Incluse dans la partie supérieure de l'ensemble sableux, qui constitue également dans ce secteur le substrat encaissant des fosses du Bronze ancien, elle est en effet environnée par un épandage lâche de thermofracts et de silex. L'analyse de l'industrie lithique permet d'attribuer l'essentiel de l'occupation à une phase ancienne du Mésolithique (Beuronien).

Jean-Michel TREFFORT
INRAP

SANS INDICES

BELLEY
Le Pontet, groupe scolaire

L'emprise de l'opération est située dans la pente orientale du plateau sur lequel est construite la ville. Elles est séparée au nord, des thermes antiques fouillées en 2008-2009 par une route. L'ensemble des sondages s'est révélé négatif ce qui indiquerait que le complexe thermal est placé en limite du *vicus*.

Emmanuel FERBER
INRAP

SANS INDICES

DORTAN
Sous Marillat, RD 31

Dans le cadre du réaménagement de la RD 31, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la déviation de Dortan prévue dans les prés et bois du plateau oriental qui domine le village et la route actuelle. Cent-quatre-vingt-onze sondages ont été ouverts sur l'emprise qui couvre 82 000 m et s'étend sur 1,3 km de longueur.

Aucun vestige n'est apparu, ni aucune trace d'occupation. Sous la terre végétale, des dépôts naturels de moraine glaciaire, parfois recreusés par des circulations d'eau, recouvrent le substrat calcaire qui affleure par endroits jusqu'à 0,20 m de la surface des prés. Une vingtaine de tessons majoritairement modernes proviennent pour l'essentiel des niveaux récents de huit sondages et illustrent toutes les époques depuis les Ier-IIe s. jusqu'à l'époque contemporaine. Compte-tenu de la situation géographique de Dortan, au centre de sites où des pistes de dinosaures du massif jurassique ont été repérées, une attention particulière a été réservée à un groupe de dépressions ou de cuvettes creusées dans la surface ondulée et lissée du substrat dans un des sondages. Après l'expertise sur place des paléontologues Jean-Michel Mazin et Pierre Hantzpergue, professeurs à l'université de Lyon I Claude Bernard, l'hypothèse d'éventuelles traces de dinosaures a été définitivement abandonnée. Ces cuvettes ont une origine naturelle, elles ont été formées par des phénomènes de dissolution des dépôts calcaires.

Monique LE NEZET CELESTIN
INRAP

AGE DU BRONZE

MONTAGNIEU
Roche Noire

Comme en 2008, la fouille a concerné uniquement le secteur ouest, situé en avant de la cavité 1, et la galerie de la cavité elle-même. Les résultats principaux sont les suivants :

1 - Fin de la fouille des niveaux hallstattiens (secteur sud-ouest) :

– démontage des remblais mis en place au Premier âge du Fer pour égaliser le sol ;

– mise en évidence de trois trous de poteau interprétables sans ambiguïté comme les témoins de supports verticaux associés au grenier incendié.

2 - Fouille des niveaux du Bronze final IIIb (secteur sud-ouest) :

– fouille de la moitié sud de l'importante zone foyère sur sole d'argile cuite, d'utilisation pérenne, dont la moitié nord avait été fouillée en 2003 ;

– mise en évidence de foyers périphériques ou « satellites », de moindre importance et/ou d'utilisation plus ponctuelle ;

– confirmation de l'existence d'une architecture en élévation associée à l'occupation (ou à l'une des phases d'occupation) du site au Bronze final IIIb et acquisition de données supplémentaires sur sa nature (cloison à poteaux porteurs et probable sablière basse discontinue) ;

– mise en évidence d'un enrochement limitant l'occupation au nord, au sommet de la pente, et correspondant soit à un ouvrage de soutènement, soit à l'armature d'une terrasse en avancée dont l'essentiel du volume aval et des sols associés ont disparu sous l'effet conjugué de l'érosion et des réaménagements postérieurs.

3 - Fouille partielle des niveaux de la phase moyenne du Bronze final, et reconnexion sous la forme d'une même surface de fouille des secteurs ouest (fouille suspendue depuis 2003) et sud-ouest :

– fouille d'un ensemble de foyers sur dalles calcaires, identiques par leur conception à ceux qui avaient été mis au jour dans les niveaux contemporains du secteur est ;

– mise en évidence d'un empierrement limitant au nord la surface associée à la périphérie des foyers : partiellement repris et perturbé par les aménagements du Bronze final IIIb, cet aménagement est difficile à appréhender sous sa forme initiale. Il pourrait par ailleurs correspondre à une structure plus ancienne encore partiellement visible, voire à une zone-limite à longue durée de vie, caractérisée par l'accumulation de produits d'épierrement issus des secteurs associés aux foyers.

4 - Fin de la fouille de la cavité n° 1 :

– confirmation de la vidange totale de la partie terminale de la cavité à l'époque antique (quasi-absence de vestiges protohistoriques dans le locus terminal ; présence d'indices antiques jusqu'au contact du substratum rocheux) ;

– découverte de quelques restes humains, rares et dispersés mais de taille plus importante que ceux qui sont présents dans les niveaux d'occupation extérieurs, dans un diverticule inférieur situé au fond de la première partie de la galerie. Avec différents éléments mis en évidence en 2008 dans le remplissage remanié de la cavité, ces restes fournissent un argument supplémentaire pour identifier la partie profonde de la galerie comme le lieu de dépôt originel des restes humains et des éléments de parure du Bronze final qui parsèment les remblais antiques à l'entrée de la cavité.

Jean-Michel TREFFORT
INRAP

SAINT-JUST
Chantelarde, rocade nord-est de Bourg-en-Bresse

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

SANS INDICES

SAINT-VULBAS
Gramp-Champ, rue des Claires-Fontaines

Six sondages ont été réalisés sur les parcelles n° 697 et 699 section A, rue des Claires Fontaines. L'intervention, motivée par la découverte, à environ 100 m au sud de la zone concernée, d'une occupation gallo-romaine, n'a révélé aucune trace archéologique. Le substrat caillouteux, correspondant à la terrasse fluviatile, a été repéré dans les sondages à des altitudes comprises entre 197,63 à 198,90 m. Il s'agit de cailloutis, graviers et galets de calcaire inférieurs à 10 cm, pris dans des sables moyens jaune beige, avec ponctuellement des poches de sables plus fins. Plusieurs remblais successifs recouvraient le substrat. La parcelle 697 a été perturbée par l'aménagement de la route (située à l'ouest), et de réseaux d'égout (nord-sud et ouest-est), ce qui pourrait expliquer la présence d'éléments contemporains (enrobé et plots en béton) et de fragments de *tegulae* antiques. Dans l'autre parcelle, le substrat est directement recouvert par la terre végétale.

Anne Claude REMY
INRAP

Voies antiques Rhône - Izernore et nom du site

En 2008, le programme avait exploré le tracé montagnard d'une éventuelle voie antique entre les *vici* de Vieu-en-Valromey et d'Izernore – proposée par Hannezo et ses successeurs – sans pouvoir conclure : le passage est possible, les traces existent mais sont difficilement datables en l'état. Les Antiques le fréquentèrent-ils ? Quelle utilité pouvait avoir ce passage ? Car, enfin, quelles relations entretenaient les habitants des deux agglomérations ?

En 2009, l'analyse morphologique des réseaux de voies s'est portée sur deux secteurs dictincts : d'une part la région comprise entre Ceignes, Izernore, Montréal et Maillat, dans le but d'appréhender les orientations des voies issues du *vicus* d'Izernore ; d'autre part, le sud du Valromey géographique, c'est-à-dire le ressaut topographique qui marque l'entrée du val entre Talissieu et Belmont, afin de déterminer les issues viaires méridionales du *vicus* de Vieu.

La campagne a rempli deux objectifs :

1 - l'affinage de la méthode qui insiste sur l'aller-retour incessant entre terrain et documents figurés ou textuels contemporains ou historiques ;

2 - la perception des réseaux dans l'environnement des deux agglomérations et donc les lieux avec lesquels les habitants étaient en relation.

Au niveau de la méthode, l'obstacle qui a servi de point de référence dans l'organisation de la campagne dans le sud du Valromey a été en tout point un élément favorable à l'approche du terrain. Soit il est infranchissable, soit l'homme le franchit en laissant des traces indéniables, contrairement à d'autres territoires où un tronçon de chemin peut disparaître à jamais (cf. *BSR* 2008). Dans le cas de la région de Brion, rivières et zones humides (« prairies ») sont les obstacles locaux à la circulation et conditionnent les cheminements. L'obstacle, si nécessaire, est toujours contourné ; aménagements et détours constituent sa valeur dans l'archéologie des réseaux.

La détermination des réseaux anciens de communication dans l'environnement de chacun des deux *vici* montre que :

1 - Izernore et plus généralement la région de Brion étaient surtout en relation avec la vallée de l'Ain, le port de Thoirette au nord (via Matafelon) et celui de Poncin au sud (via Ceignes). Une voie longtemps secondaire conduisait vers Genève par Nantua (elle prime seulement depuis le XVIe s.) ; une autre, également secondaire, reliait cette région au bassin de Belley par Hauteville et Virieu-le-Grand (active au XIIIe s.).

2 - Vieu d'où partait effectivement une voie vers le nord – attestée clairement seulement jusqu'à Ruffieu et au Grand-Abergement – était essentiellement en relation avec Culoz et la vallée du Rhône par le pied du versant du Grand-Colombier. L'analyse a toutefois mis au jour un ancien cheminement menant de Belley au Haut-Valromey par Belmont-Luthézieu, que la datation relative pourrait attribuer à une haute époque (captage de la voie lors de la fondation médiévale du hameau de Condamine – com. de Belmont, par ex.) ; ce cheminement, peut-être antique – il dessert Ruffieu où furent exhumés des restes gallo-romains – évitait largement Vieu, bien qu'une ramification permettait de rejoindre assez directement l'agglomération depuis le carrefour de Chandossin (Belmont).

Ont également été récoltées de nombreuses données sur la matérialité des voies (dimensions, aménagements, des surfaces de roulement, traitement des obstacles...) et sur les processus de déviation ou d'abandon de tronçons qui soulignent la vitalité historique des communications dans ces secteurs montagnards du département de l'Ain.

Izernore et Vieu ont sans doute joué un rôle urbain dans le cadre de territoires relativement restreints, car ils ne s'insèrent pas dans des réseaux à longue distance et semblent même placés à des points qui ne facilitent pas cette insertion. Leur durée de vie relativement brève, quelques siècles, et leur déclin plus ou moins précoce ne facilitèrent pas leur mise en réseau durable. Au haut Moyen Age les voies s'articulent, dans un premier temps et localement, autour et entre les centres religieux (Ambronay, Saint-Rambert, Belley, Saint-Claude), eux aussi d'importance variable dans le temps. Plus tard encore, le renforcement du pouvoir laïc déplace les pôles : Brion et Montréal captent le trafic vers la vallée de la Bienne ; Châteauneuf déplace vers la montagne le centre du pouvoir valromeysan. Enfin, une ré-orientation des axes prend forme à la fin du XVe s. avec la relation concurrente entre deux importantes villes de foires : Lyon et Genève dont la liaison par la montagne reste aujourd'hui toujours primordiale dans l'organisation routière.

Alain MELO
INRAP

RHÔNE-ALPES

ARDECHE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AUBENAS, liaison RN 102 - RN 104	DURAND Eric	INRAP		OPD	PALEO FER A- MA	✪	1
AUBENAS, quartier Bourdary Saint-Pierre	DURAND Eric	INRAP		OPD	FER - A	✪	1
AUBENAS, Saint Martin des Ollières	DURAND Eric	INRAP		OPD	FER - A MOD	✪	1
BIDON, grotte de la Tête du Lion (cf. PCR)	MONNEY Julien	BEN	9	RE	PALEO	✪	2
CHATEAUBOURG, carrière Cemex, phase 2	DURAND Eric	INRAP		OPD	sans indices	✪	3
LABEAUME, dolmen n° 9 du Ranc de Figère	GELY Bernard	MCC		SU	BRO ANC NEO FINAL	✪	5
LA CHAPELLE-SOUS-AUBENAS, les Traverses	RONCO Christine	INRAP		OPD	NEO FINAL FER	✪	5
LAGORCE, église	DUPRAZ Joëlle	COL		OPD	CONT MA - MOD	✪	6
MALARCE-SUR-LA-THINES, SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE, concession du Chassezac	GIRARD Jérôme	EPRIV		SP	MA - MOD	❖	7
ORGNAC-L'AVEN, aven d'Orgnac, cône d'éboulis, salle Robert de Joly	GAMBERI Lydia	COL		SD	PALEO	✪	8
SAINT-MARTIN-D'ARDECHE, abri du Maras	MONCEL Marie-Hélène	CNRS	3	SD	PAL MOYEN	❖	9
VALLON-PONT-D'ARC, grotte Chauvet-Pont-d'Arc	GENESTE Jean-Michel	MCC	9	RE	PAL	✪	
VIVIERS, cathédrale, chapelle Saint-Jean	RONCO Christine	INRAP		OPD	A - MA	✪	11
VIVIERS, place de l'Esplanade, place Latrau	DUPRAZ Joëlle	COL		OPD	A - MA	✪	11
SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE - MALARCE-SUR-LA-THINES, mines du Colombier	BAILLY-MAITRE Marie-Christine	CNRS	25	PTP	MA	✪	7
Datations des grottes ornées de l'Ardèche	MONNEY Julien	BEN	9	PCR	PALEO	✪	2

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.

✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
CHARMES-SUR-RHONE	GILLES Amaury	BEN		PI		✪	12

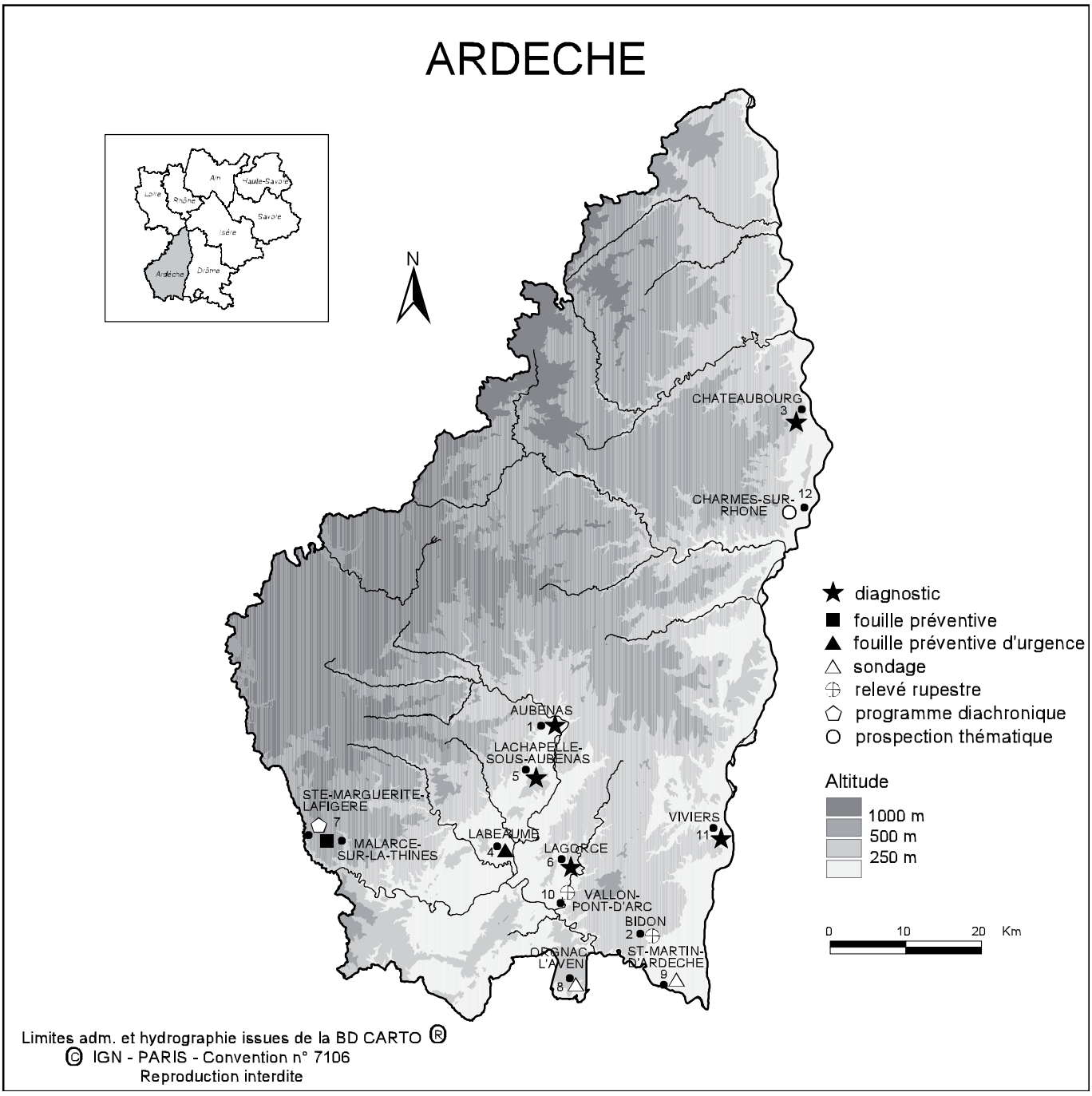
ARDECHE
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
N
CHATEAUBOURG
3
CHARMES-SUR-RHONE
12
AUBENAS
1
LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS
5
STE-MARGUERITE-LAFIGERE
7
MALARCE-SUR-LA-THINES
LABEAUME
4
LAGORCE
6
VIVIERS
11
10
VALLON-PONT-D'ARC
BIDON
2
ORGNAC L'AVEN
8
ST-MARTIN-D'ARDECHE
9
diagnostic
fouille préventive
fouille préventive d'urgence
sondage
relevé rupestre
programme diachronique
prospection thématique
Altitude
1000 m
500 m
250 m
0
10
20
Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

PALEOLITHIQUE
NEOLITHIQUE
AGE DU FER

ANTIQUITE
MOYEN AGE

AUBENAS
Liaison RN 102 - RD 104

Cette ultime étude d'impact archéologique (116 sondages mécaniques) réalisée sur la commune d'Aubenas en 2009 sur les 1,7 km du dernier tronçon de la liaison RD104 -RN102 (transect total de 12 km entre Saint-Privat au nord et Vinezac au sud) a permis de compléter et de renouveler la connaissance des données naturelles et culturelles de ce territoire depuis la Préhistoire ancienne.

Ce futur tracé routier a permis, sur le plan géomorphologique, la mise au jour de deux stratigraphies concernant chacune une moitié du tracé. La partie nord-est (La Plaine, Ripotier haut), sur une butte marneuse s'élevant progressivement vers le S-O, est concernée par les terrains les plus anciens. Outre la terrasse rissienne Fx, des alluvions argileuses bariolées, probablement würmiennes sur la foi de quelques artefacts moustériens (fig. 2), sont notables. Les allu-colluvions de pentes, postérieures et issus probablement de rus très indigents, n'ont pas érodé ces formations qui se trouvent préservées, et par la même occasion leur potentiel archéologique. Cependant, très humide, le secteur ne semble avoir été que peu fréquenté que ce soit aux périodes paléolithiques pour les alluvions ou de la deuxième moitié de l'Holocène pour les allu-colluvions.

En revanche, la partie sud-ouest (Ripotier bas, les Pradasses) du tracé, implantée dans un vallon assez large recevant les allu-colluvions fines ou torrentielles de plusieurs rus des plateaux marno-calcaires, n'a conservé la terrasse rissienne que sous forme de gros galets résiduels. La mise en place ne concerne alors que la deuxième moitié de l'Holocène dans un contexte plus drainant, donc plus propice à l'installation humaine comme en témoignent quelques structures. La conservation est, en revanche, plus aléatoire puisque des ravinements par des chenaux (10 paléochenaux reconnus) sont possibles mais relativement épars. Malgré une chronologie assez fine pour certains logs on ne peut individualiser de périodes de crise précise.

A partir de l'analyse des restes malacologiques du secteur des Pradasses, il apparaît qu'avant les niveaux protohistoriques, les milieux sont déjà très ouverts à la suite d'un impact anthropique important : gestion de l'espace, ou utilisation du milieu par les populations protohistoriques avant l'installation des habitats.

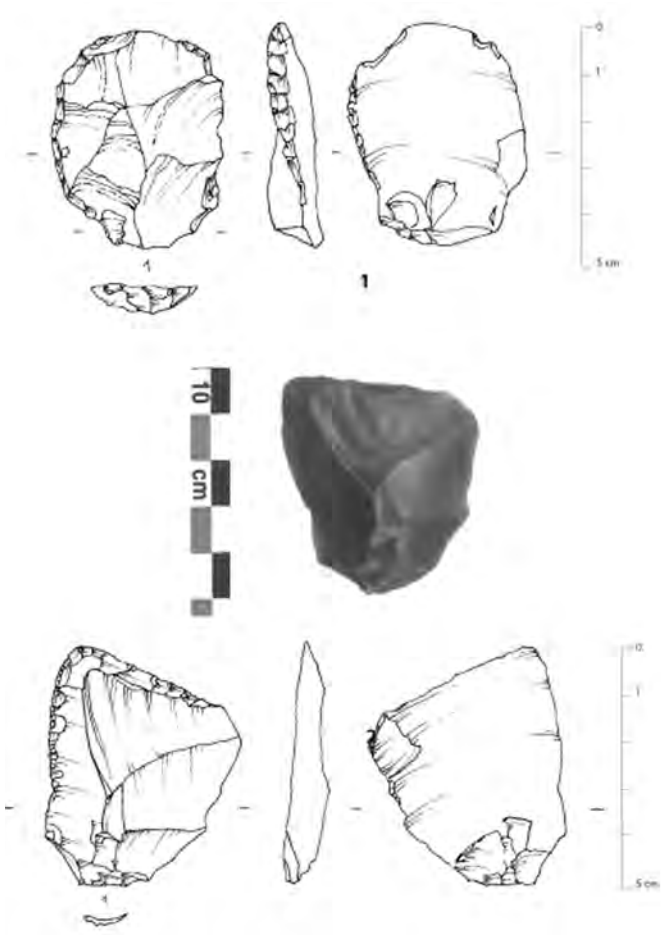

Fig.2 Aubenas, Ripotier Haut. Denticulé sur éclat discoïde, silex jurassique ? patiné et oxydé (1), Le Bosquet. Racloir convergent sur éclat Levallois, silex bédoulien à inclusions (2), dessin : cliché, identification : S. Saintot (INRAP)

Pendant la Protohistoire, les milieux semblent correspondre principalement à des prairies humides (gestion pastorale. Entre les niveaux de l'âge du Fer et du Haut-Empire, une légère déprise humaine semble enregistrée par les malacofaunes.

Pour le Haut-Empire, les milieux apparaissent plus hétérogènes en fonction des séquences considérées : ainsi, pour les séquences S.86 et S.66, les assemblages malacologiques enregistrent un impact anthropique équivalent à celui visible pendant la période protohistorique - avec cependant un premier niveau dans la séquence S.66 qui semble caractériser une légère déprise. Pour la séquence S. 109, le niveau antique correspond à un niveau en cours d'abandon avec une reconquête forestière indéniable. Enfin, le seul niveau post-antique observé indique une paludification des milieux.

Les sites et surtout les indices de gisements archéologiques répertoriés sur ce linéaire de complètent les sites mis au jour sur le tracé du tronçon sud (Durand 2005) et la base de données de la carte archéologique (Patriarche). Le fait marquant de cette opération préventive est le mauvais état de conservation de l'ensemble des vestiges. Seulement 11 faits archéologiques (mur, fosse, empierrement) étaient préservés dans les 5117 m^2 ouverts par les sondages mécaniques.

Malgré l'absence d'entité archéologique structurée conservée *in situ*, ces 116 sondages ont permis de répondre en partie aux problématiques de départ et de révéler la présence de 11 faits archéologiques (10 sondages) isolés clairsemés sur les deux secteurs du tracé.

Ces rares témoins conservés d'une occupation humaine concernent quatre périodes chronologiques : une fosse de l'âge du Fer ind. au lieu-dit Les Pradasses (S92) ; un muret (?) antique à la Plaine (S18), un mur gallo-romain à Ripotier Bas (S68), une fosse (S100) et un empierrement (S109) antique (?) aux Pradasses ; trois fosses médiévales à Ripotier Haut (S25) et vases (pot de stockage, marmite, cruche, tasse) des XIIIe-XVe s. (en fosse ?) à la Plaine (S34, 35, 41, 43, 44) et un empierrement/digue (?) peut-être médiéval à Ripotier Bas (S 65). Il est à noter la présence d'une structure post-antiques, peut-être moderne (un empierrement en S115) et de 33 drains post-modernes (XIXe-XXe s. ?) mis au jour dans 25 sondages sur l'intégralité du linéaire, témoins du caractère hydromorphe des terrains reconnus. Enfin quatre structures en creux, trois fosses-chablis à Ripotier Haut (S45, 46 et 55) et un fossé ou chenal (?) aux Pradasses (S114) n'ont pu être datées.

De nombreux indices de sites caractérisés par du mobilier lithique et céramique retrouvé en position secondaire ont été mis au jour dans des horizons d'allu-colluvions. Ces témoins de fréquentation sont localisés dans 56 sondages répartis sur tout le tracé : la Plaine (Paléolithique moyen, Néolithique final, âge du Fer ind. et période gallo-romaine) ; Ripotier Haut (Paléolithique moyen, âge du Fer ind. et XIe-XIIIe s.) ; Ripotier Bas (Néolithique final, âge du Fer ind. et période médiévale) ; Les Pradasses (Néolithique final, âge du Fer ind., Antiquité et Moyen Age).

Eric DURAND
INRAP

TENE FINALE
ANTIQUITE

AUBENAS
Bourdary - Saint-Pierre

Cette étude d'impact archéologique (61 sondages mécaniques) réalisée sur les 5,5 ha de l'emprise de la future zone d'activités de Bourdary a également permis de compléter et de renouveler la connaissance de ce territoire depuis la Préhistoire.

Sur le plan géomorphologique, 19 sondages implantés sur la moitié orientale de l'emprise ont permis de reconnaître le terrain naturel. Il est représenté par la terrasse de l' Ardèche dont le lit actuel est situé à 400 m à l'est du site. Cette basse terrasse würmienne apparaît sous un recouvrement sédimentaire variant selon les secteurs entre -0,6 m et -2,2 m. Deux zones d'affleurement du substrat ont été mises au jour et cartographiées. La principale située dans la partie médiane du site est conservée sous la forme d'une butte d'environ 1,4 ha. Son toit est irrégulier et ses limites sont représentées dans quatre sondages par une incision nette du dépôt de galets et de graviers (granit, grès, calcaire et basalte) par le méandre d'un paléochenal de l'Ardèche. Orienté globalement N-S, la largeur de ce dernier varie d'après les sondages entre 70 m au nord et 110 m au sud. Outre la présence ponctuelle de mobilier céramique remanié dans ses horizons alluviaux (âge du Fer et période gallo-romaine), l'ensemble de ce secteur (environ 4 ha) n'a livré aucun vestige archéologique conservé *in situ*.

Excepté la mise au jour d'un artefact isolé attribuable sous réserve au Paléolithique supérieur, la Préhistoire ancienne n'est pas représentée. Quelques indices de fréquentation attribuables à la fin du Néolithique ont été répertoriés dans 3 sondages localisés au nord-ouest du site. Ils apparaissent entre -1,2 m et -1,7 m dans un horizon limoneux profond caractéristique de la séquence

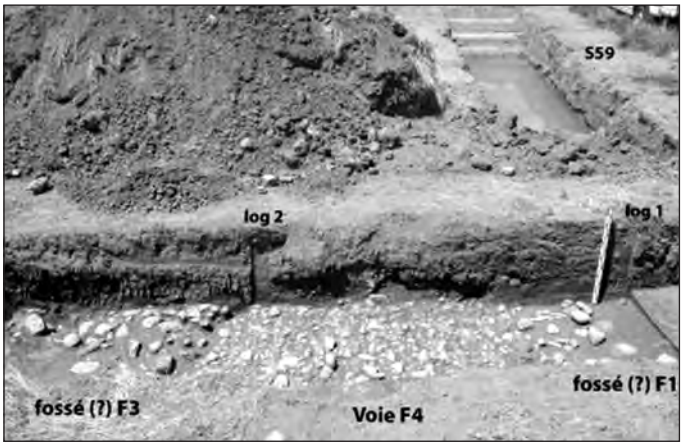

Fig.3 Aubenas, Bourdary Saint-Pierre (cliché INRAP)

stratigraphique inférieure du secteur occidental.

Les premiers vestiges conservés en place ont pu être datés de La Tène finale (Ier s. avant notre ère) et localisés au nord-est du site (parcelle 1467). Cette occupation contemporaine des sites de Ville et de Jastres est matérialisée principalement par la présence de céramiques, quelques rares restes fauniques et une monnaie de la fin de l'âge du Fer. L'ensemble de ce mobilier est réparti dans sept tranchées sur environ 3 200 m^2. Deux d'entre elles ont permis de mettre au jour des restes mal conservés d'habitat (mur-solin en galets). Apparus à -1 m, ils témoignent de l'existence d'un petit établissement rural.

Le fait remarquable de cette opération concerne la mise au jour d'un site gallo-romain (Ier et IVe s. ap. J.-C) caractérisé principalement par un tronçon de voie bordée de fossés accompagnée de structures bâties périphériques conservées sur une superficie avoisinant les 3 000 m^2. Cette découverte confirme et complète les données archéologiques du site voisin de Saint-Pierre-sous-Aubenas localisé 500 m plus à l'est. La portion de voie (fig. 3), orientée globalement selon un axe E-O, a été reconnue dans trois sondages implantés dans le même secteur nord-est que le site laténien tardif. Suivie sur 33 m et conservée sur 3 à 3,3 m de largeur, elle présente un léger pendage O-E (1,2%). Les deux fossés adjacents présentent des largeurs variant de 0,9 à 2,7 m au nord et 1,6 m au sud. Sa bande de roulement, au profil transversal bombé ou en creux est composée d'un seul niveau de cailloutis d'empierrement reposant sur un lit de blocs (module moyen 10 à 25 cm). Malgré la présence de quelques ornières, aucun niveau de recharge (réfection) n'a été observé. La faible puissance stratigraphique de cette structure empierrée (entre 0,15 et 0,3 m au total) et de ses fossés latéraux (0,28 à 0,36 m) et l'absence de réfection (recharge et/ou curage) témoignent d'une durée de vie assez courte dont la datation est difficile à préciser. Sa position chrono-stratigraphique est calée entre le scellement d'un remblai d'abandon daté des IIIe- IVe s. après J.-C., le creusement partiel d'un horizon antique (fossé sud) et un niveau d'occupation de la fin du Ier s. avant notre ère. Seule la présence isolée dans le remplissage supérieur du fossé méridional d'un col d'amphore gauloise type G1 (Ier-début IIIe s.) apporte quelques précisions.

Quatre autres structures sont situées au sud de la voie. Orientés sur le même axe que la voie, deux tronçons d'un même mur ont été mis au jour à 11 m de cette dernière. Son installation en tranchée étroite recoupe l'horizon tardo-laténien. Un remblai-dépotoir daté du IVe s. ap. J.-C. est installé contre ses parements. Une seconde construction mal conservée est localisée à 5 m au sud de la voie. Il s'agit probablement d'une première assise de fondation d'un mur dont l'élévation a totalement disparu. Malgré une orientation différente des précédentes structures, son attribution à l'Antiquité tardive semble avérée. L'ultime construction antique mise au jour est située à 30 m au sud de la voie. Orientée S-O/N-E, elle est composée comme les autres d'une seule assise de galets et de quelques blocs de calcaires (dont un moellon équarri) recoupant un horizon argilo-limoneux incluant des fragments de *tegulae* et de céramique non tournée. Au nord du site, un fonds de fossé a été suivi uniquement lors du décapage mécanique sur un axe de 8 m (N-S). Sa largeur d'ouverture varie entre 0,6 et 1,2 m. Le comblement de cette structure (drain ?) conservé sur environ 0,3 m a livré du mobilier céramique et faunique antique associé à quelques éléments laténiens résiduels.

Les autres vestiges mis au jour concernent la période contemporaine et la mise en culture de ce terroir au XIXe s. Ainsi 12 drains ont été répertoriés sur l'ensemble de l'emprise. L'exploitation agricole de ce secteur est attestée enfin par la présence de deux chablis rubéfiés (S18 et 36).

Eric DURAND
INRAP

AUBENAS
Saint-Martin-des-Ollières

Localisée à 150 m au nord-est du site archéologique perché (période antique et médiévale) du plateau de Saint-Martin-des-Ollières reconnu essentiellement par la prospection, cette étude d'impact archéologique (5 sondages) réalisée sur les 1 120 m² de l'emprise de la future construction (parcelle D667 et D668p) a révélé sept structures. Quatre périodes chronologiques sont représentées par le mobilier céramique et métallique : les âges du Fer, l'Antiquité, le Moyen Age central (Xe-XIIe s.) et l'époque moderne (XVIIe s.). La stratigraphie naturelle du site est relativement complexe et la corrélation inter-sondages malaisée. Excepté dans la partie aval de la parcelle (substrat marno-calcaire à -1,2 m soit 183,46 m), le terrain naturel n'a pu être reconnu ailleurs. Le recouvrement sédimentaire composé majoritairement d'allu-colluvions présente une puissance de plus de 2,5 m.

La Protohistoire récente est représentée ponctuellement par du mobilier céramique et un objet en bronze en position secondaire inclus dans un horizon limono-sableux profond (entre -1,6 et -1,9 m ; 185,28 m NGF sup.) Ces indices de fréquentation peuvent être mis en lien avec ceux mis au jour 170 m plus au sud en 2006. Ce niveau d'allu-colluvion est présent également dans le sondage voisin. Dans ce dernier, cette couche remanie des fragments de tuile gallo-romaine et sert d'encaissant à un empierrement (fosse ? solin ?) des Xe-XIe s.

La période gallo-romaine n'est présente que par quelques artefacts (*tegulae*) remaniés mis au jour entre -1,4 m et -1,6 m ainsi qu'un fragment de *dolium* associé à des tuiles dans le comblement inférieur du fossé ou du paléochenal (?). Une structure empierrée pourrait compléter l'occupation antique du site. Dégagée sur 9,6 m2, elle présente une longueur reconnue sur 4,8 m (axe N-S) et une largeur de 2 m. Deux niveaux de construction ont été clairement distingués :

- un couche inférieure de cailloutis épaisse de 0,4 m à 183,18 m composé d'une majorité de petits galets (module entre 2 et 5 cm) de quartzite, grès, granit, rares basaltes et fragments de tuile liés à un limon argilo-sableux brun gris ;

- un empierrement postérieur de gros galets épais, un reste de mur parementé orienté N-S, conservé sur 0,8 m de long et 0,4 m de large. Seul le creusement oriental est lisible et/ou existant. Il entaille sur 0,4 m le comblement d'un fossé ou d'un chenal antérieur (ouverture à 182,94 m) dont le tracé (limite orientale) semble identique à l'empierrement. Outre la présence de quelques fragments de faune et de tuile dans le radier sous-jacent, cette structure n'a pu être datée. En chronologie relative l'empierrement supérieur pourrait être un réaménagement (habitat?) installé a posteriori sur un niveau de circulation de 2 m de large (chemin ?).

Le Moyen Age est représenté par un empierrement dont la fonction n'a pu être clairement définie. Son niveau apparaît à -1,4 m (184,12 m NGF). Même si aucun creusement n'est visible, l'hypothèse d'une fosse de 1,4 m de rayon ou d'un solin de 0,4 à 0,5 m de large peut être avancée. La présence dans ce fait de 3 fragments de céramique médiévale dont 1 bord mince aplati de bec tubulaire type CATHMA 2a atteste un datation des Xe-XIe s. (identification N. Clément). Cette période chronologique est bien représentée par les prospections du plateau de Saint-Martin (parcelles 2557 et 2559 et 2107).

Les trois autres structures en creux sont représentées par des faits non datés (XIXe-XXe s. ?) : drain (orienté est-ouest et fosse-chablis. Des sondages ont été poursuivis sur trois autres projets conduits sur la commune).

Malgré le contexte archéologique du secteur (périodes antique et médiéval), une étude d'impact archéologique (quatre sondages) réalisée sur les 690 m2 de l'emprise d'une future construction (parcelle D3201p) n'a révélé aucun vestige, excepté la présence d'un drain contemporain. Les tranchées ont seulement permis de reconnaître le terrain naturel représenté par la moyenne terrasse rissienne de l'Ardèche. Cette dernière est surmontée d'un faible recouvrement sédimentaire (hydromorphe) : entre 0,2 et 0,5 m de puissance stratigraphique. Il est à noter également la présence d'un remblai récent (entre 0,5 et 0,6 m d'épaisseur) nivelant la totalité de la séquence stratigraphique.

Sur les 606 m² de l'emprise d'un autre projet de construction (parcelle D2777p) quatre sondages on été ouverts. Ils n'ont révélé qu'une seule structure.

Il s'agit d'un fossé repéré dans deux sondages sur 11 m de développement. Orienté S-O / N-E, il apparaît à -0,4 m sous la terre végétale. Sa largeur d'ouverture varie entre 1,28 m et 1,18 m. Son creusement présente des parois obliques, régulières, légèrement concaves et un fond plat. Il entaille le terrain naturel caractérisé par deux horizons de la terrasse ancienne de l'Ardèche (Riss). La présence de quelques fragments de *tegulae* à bords minces dans son comblement limono-argileux pourrait indiquer un abandon de cette structure fossoyée (drain ?) pendant l'Antiquité tardive.

Le toit de la moyenne terrasse de l'Ardèche affleure et est donc surmontée d'un recouvrement sédimentaire (hydromorphe) très faible. Son niveau détritique présente une puissance stratigraphique variant entre 0,2 m et 0,4 m.

Dix autres sondages ont été pratiqués sur l'emprise du futur lotissement de Saint-Martin-des-Ollières. Ils n'ont révélé que cinq structures localisées dans le quart sud-ouest de l'emprise sur une superficie d'environ 600 m²,

il s'agit d'un fossé tardo-antique, d' un fossé antique (?) et de trois drains non datés.

Le fossé a été repéré en plan et en coupe dans trois sondages sur 28 m de longueur. Orienté globalement S-E/ N-O, il présente un tracé légèrement courbe. Sa largeur d'ouverture est de 2,14 m. Son creusement présente des parois à profils obliques assez évasées (nord) et à replat (sud) et un fond légèrement concave. Il entaille sur 0,4 m à 0,7 m de profondeur le terrain naturel caractérisé par deux à trois horizons de la terrasse ancienne de l'Ardèche (Riss). La présence de très nombreux fragments de *tegulae* (à rebords minces), d'un fragment de panse d'amphore africaine (production de Salacta, Tunisie) du IVe s. ap. J.-C. (identification N. Clément) et d'un bord de cruche en céramique commune claire sableuse (IVe s. ap. J.-C.) dans son comblement indique un abandon de cette structure (drain ? limite ?) pendant l'Antiquité tardive. Ce fossé du Bas Empire pourrait être en lien avec la présence de tombes sous tuiles mentionnées dans les parcelles voisines ou avec un habitat périphérique révélé par le nombreux mobilier recueilli en prospection.

Un second fond de fossé a été repéré en à 3 m au nord du fossé antique. Orienté E-O, il présente un niveau d'ouverture à -0,5 m et une largeur de 1 m. Outre l'absence de marqueurs chronologiques (quelques fragments de tuiles), il présente les mêmes caractéristiques que le fossé voisin (position et profil stratigraphique, calage topographique et nature du remplissage d'abandon).

Les trois autres structures sont représentées par des drains non datés (XIXe-XXe s. ?).

La stratigraphie naturelle du site est relativement simple. Masquée par la présence d'un remblai du XXIe s. sur une superficie cumulée de 1 600 m^2, la séquence est composée par le toit de la moyenne terrasse de l'Ardèche et son niveau détritique affleurant en moyenne entre -0,5 m et -0,7 m.

Eric DURAND
INRAP

NEOLITHIQUE

LABEAUME
Ranc de Figère

La nécropole du Ranc de Figère se trouve au sud-est du plateau de Labeaume. Elle se compose de 14 dolmens de type simple. Tous ont été vidés à une date inconnue.

Depuis une décennie, des opérations de stabilisation de monuments sont menées par des associations locales, des communes et syndicats ou même des particuliers.

C'est en 2008 que l'association *Dolmens et Patrimoine* a monté le projet de mise en valeur de la parcelle dont la commune venait de se rendre propriétaire et où sont situés deux dolmens (n° 9 et n° 10) et une réserve d'eau.

Il fallut d'abord intégralement démonter le dolmen qui s'était effondré comme un château de cartes. Après reconstruction de la chambre funéraire, les membres de l'association se chargèrent d'accumuler des pierrailles en retrait de la chambre afin de créer un tumulus érodé mais suffisamment évocateur pour que le monument ait une fonction pédagogique pour le public (photo de couverture).

La dalle de chevet était le seul élément resté vertical car ancré dans une fissure du substrat.

Elle avait, par ailleurs, été nettement régularisée en trapèze asymétrique par les Néolithiques.

La très grande dalle latérale orientale était en bon état. Sa base, très régulière, reposait directement sur le substratum qui est parfaitement plan et lisse, ce qui pourrait donc correspondre à l'emprise du banc rocheux avant qu'il ne soit redressé : il s'agirait alors sans doute de la première dalle latérale mise en place.

Sa position initiale a été facilement retrouvée puisque d'une part, son talon (partie qui dépasse la dalle de chevet et qui est donc prise dans le tumulus) est fortement patiné à l'inverse de la partie qui correspondait à l'intérieur de la chambre. D'autre part, la présence de petits et rares vestiges remaniés marquaient le plan au sol de la chambre, ce qui permit de retrouver l'angle exact que faisait cette dalle avec le chevet.

A l'inverse de la précédente, la dalle latérale occidentale était très fragile : en particulier, elle était anciennement délitée sur plus d'un tiers de son épaisseur. D'autre part, elle était largement fissurée sur 0,80 m de long au niveau de son talon qui a fini de se briser lors de la manipulation.

Plutôt que de rechercher une dalle de remplacement sur la parcelle ou dans les environs, on a régularisé le fragment principal afin de l'ajuster aux défauts du substrat : en particulier, la proéminence de la base de la dalle était à l'origine judicieusement placée dans une dépression.

Enfin, la dalle de couverture est en plusieurs fragments, trois au minimum. A l'origine, c'était l'élément le plus épais du monument. Le fragment principal put quand même être utilisé pour recoiffer la chambre funéraire. Le fragment tombé à l'entrée de la *cella* et qui apparaissait déjà sur un dessin de Jules Ollier de Marichard (fig. 4), fut conservé au même emplacement à la fin des travaux.

Quelques dents et fragments d'ossements humains, treize perles en calcaire et calcite marquaient la base du remplissage remanié de la *cella*. Ces derniers vestiges, qui sont de très petites dimension, ne permettent pas de préciser la chronologie de l'utilisation de la sépulture.

Les dolmens de l'Ardèche ont demandé sans doute des travaux importants mais qui restent tout à fait modestes au regard par exemple des grands sites funéraires de la façade atlantique de la France. Leur caractère monumental, aussi peu marqué soit-il, est cependant amplifié par leur emplacement qui accroche le regard et les met en majesté : ils étaient visibles d'assez loin. La végétation actuelle fait dorénavant écran.

Mais, les deux derniers siècles qui virent l'essor de l'archéologie préhistorique furent fatidiques à ces témoins évidents de la haute spiritualité des communautés de bergers et de paysans de la fin du Néolithique.

Bernard GELY
MCC - DRAC, SRA
e

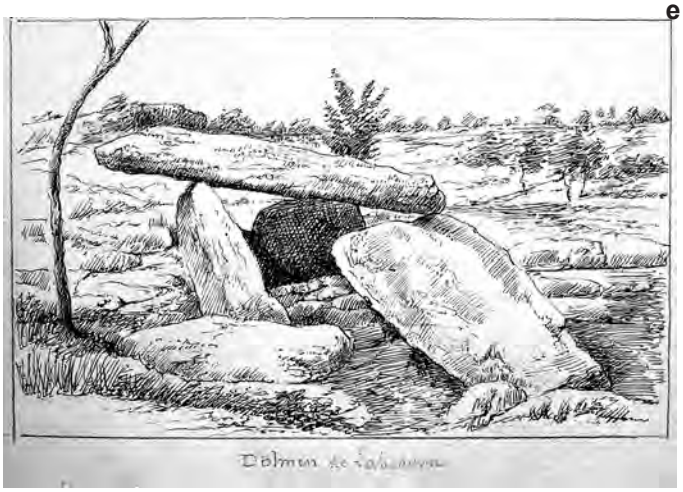

Fig.4 Labeaume, dolmen du Ranc de Figère vers 1880 ; dessin de Jules Ollier de Marichard (Archives familiales M.-E. Josselin)

NEOLITHIQUE FINAL

AGE DU FER

LA CHAPELLE-SOUS-AUBENAS
Les Traverses

Les 113 sondages réalisés au lieu-dit les Traverses n'ont livré que peu de vestiges archéologiques : seuls 10 sondages se sont révélés positifs. Ils s'organisent en deux zones principales. De la céramique non tournée a été retrouvée dans les sondages 23, 26, 27, 28, 32, 35 et 36. Les sondages 40, 42 et 44 ont livré des structures à pierres chauffées circulaires, formant un alignement orienté nord-ouest sud-est. Le mobilier, limité à deux éléments lithiques, permet de proposer une datation du Néolithique final pour ces structures. Dans les autres sondages, l'étude du mobilier retrouvé dans les niveaux d'occupation a révélé deux phases chronologiques : l'une du Néolithique final, et l'autre des Ve-début IVe s., avant notre ère. Il n'a toutefois pas été possible de reconnaître nettement deux niveaux distincts dans les stratigraphies. Même si elles restent ténues, ces observations ont révélé la présence d'occupations en place dans ce secteur de la plaine d'Aubenas, confirmant en cela les observations déjà effectuées par E. Durand, lors du diagnostic de la déviation RD 104.

Christine RONCO
INRAP

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

LAGORCE
Eglise paroissiale

Le projet d'aménagement du sous-sol (église basse) de l'église de Saint-André de Lagorce et de ses abords nord a généré l'ouverture de six sondages, quatre à l'intérieur et deux à l'extérieur. Profitant du fort dénivelé du terrain, l'église du XIXe s. a été édifiée sur le lieu de culte antérieur, transformant ainsi ce dernier et son parvis en sous-sol. De l'église construite en 1686 et dont le prixfait est conservé aux Archives départementales, il subsiste un bâtiment à nef unique, dépourvu de transept et à chevet plat, un dernier état de décor très modeste et dépouillé, une magnifique porte en bois de châtaigner. Les sondages ont confirmé la récupération des matériaux (tribune, marches d'escalier, autel dépouillé de son revêtement), notamment le carrelage dont quelques vestiges sont conservés contre le mur latéral sud. Un niveau de chantier lié à la construction de cette église de la Contre-Réforme a été identifié ainsi que la mise en place des remblais servant de support au sol construit. Le substrat (rocher en place) est apparu dans un des sondages mettant en évidence l'importance de cet élément naturel et topographique dans l'implantation de l'édifice. Devant la porte de l'église, en façade occidentale, une portion de pavement a été dégagée. Cet aménagement ultérieur à la construction de l'édifice du XVIIe s. et qui recouvre un niveau de sépultures perturbées, donne une image d'environnement bâti : en façade un parvis dallé dans un second temps et la proximité du cimetière. Le cimetière, désaffecté au début du XIXe s., s'étend à l'ouest et au nord de l'église (présent dans les deux sondages extérieurs). Les sépultures mises en évidence sont orientées et en cercueil. Deux sondages ont montré des vestiges appartenant à des constructions antérieures au XVIIe s. : le sondage dans le choeur a révélé sous l'autel l'existence d'un massif de maçonnerie et d'un sol de mortier ; le sondage extérieur proche du troisième contrefort nord a livré un angle de construction pouvant appartenir à la branche nord du transept de l'église médiévale ayant précédé l'église du XVIIe s.

Joëlle DUPRAZ
Cellule archéologique
du Conseil général de
l'Ardèche

ANTIQUITE

MOYEN AGE

MALARCE-SUR-LA-THINES
SAINTE-MARGUERITE-LA FIGERE
Concession du Chassezac, Mines

La mise en sécurité des mines de Sainte-Marguerite-Lafigère a été précédé d'une intervention d'archéologie préventive de fouille, visant à renseigner cet important secteur minier. L'intervention menée par la société Iker Archéologie durant 5 semaines de terrain, a porté essentiellement sur la quartier de la Rouvière, le Vallat du Colombier, mais aussi sur le secteur du Vert, qui s'est révélé particulièrement riche et bien conservé. Les travaux se sont focalisés sur plusieurs chantiers d'extraction ancienne et on permis de dresser un état des lieux précis du mode d'exploitation. Le filon est le plus souvent attaqué par un puits qui permet de déterminer sa position et sa teneur en minerai. Puis l'exploitation progresse de part et d'autre de ce puits sur une vingtaine de mètres de long, et sans doute la même profondeur. Cette phase d'exploitation, se rapporte au Moyen Age (XIe XIIIe s.), et se reproduit en de nombreux points du secteur de manière quasi systématique. Enfin il faut signaler une datation antique (^{14}C sur charbon) pour un secteur de travaux remblayés, qui semble montrer qu'une exploitation antique de certaines portion du filon doivent être envisagées.

Au final, le bilan de cette opération d'archéologie préventive est particulièrement positif, il permet de replacer ce district minier à sa juste place dans l'histoire médiévale de l'exploitation des ressources minérales.

Jérôme GIRARD
IKER Archéologie

François DUMOULIN
MCC - DRAC, SRA

ORGNAC-L'AVEN
Aven d'Orgnac, salle Robert de Joly

Les études menées dans les réseaux d'Orgnac par le laboratoire Edytem depuis 2004 ont permis de comprendre en partie la genèse et le fonctionnement des réseaux Orgnac/Issirac sur une grande échelle de temps. A une échelle temporelle plus réduite, les informations recélées par le cône d'éboulis n'étaient pas accessibles. De ce fait, et en vue de compléter les données manquantes de la salle Robert de Joly, un sondage a été effectué en 2009 sur ce cône.

Celui-ci a livré une quantité d'informations liées à l'érosion de surface, à la faune fréquentant le plateau, mais aussi aux activités humaines à travers le temps. Le puits et le cône sont indissociables et fonctionnent dans un système d' « interface ».

Cette interface puits/cône est étroitement liée à la genèse du puits (enregistrement des fonctionnements lointains du karst - paragénétisme, dissolution, etc) et au cône qui conserve non seulement des données sur les remaniements récents des réseaux, mais également sur tous les évènements extérieurs ayant contribués à sa mise en place depuis l'ouverture du puits. (fig. 5)

Le principal objectif de ce sondage était de mettre en évidence une succession stratigraphique des éléments du remplissage allochtones du cône. Le sondage a donc corroboré la présence d'une première unité stratigraphique homogène, des éléments micro fauniques (fig. 6) (rongeurs en particuliers), des restes d'oiseaux, de batraciens, de reptiles, mais également de mollusques.

Les grands mammifères (Equidés, Bovidés), les moyens et petits mammifères (Canidés, Ovidés, Capridés, Mustélidés,...) retrouvés *in situ* relatent des épisodes très récents de l'activité humaine (décharge sauvage) et animale (chutes).

Le sondage n'a fait qu'effleurer les derniers remplissages Holocènes du cône mais les éléments déjà recueillis confirment une succession stratigraphique beaucoup plus ancienne.

Lydia GAMBÉRI A. de C.
Musée de Préhistoire d'Orgnac

Fig.5 Orgnac-l'Aven : système d'interface puits/cône (cliché F. Prud'homme)

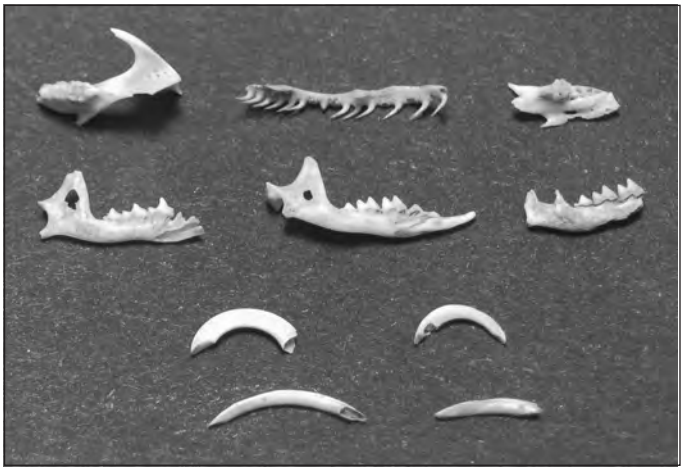

Fig.6 Orgnac-L'Aven : éléments micofauniques (cliché L. Gambéri A de C)

PALEOLITHIQUE MOYEN

SAINT-MARTIN-D'ARDECHE
Abri du Maras

L'année 2009 a permis de nettoyer le site afin de faire le relevé des limites et de mettre en place le carroyage.

- L'ensemble de la surface anciennement fouillée mais également les abords du site ont été nettoyés. L'objectif était de dégager les limites du gisement et d'en dessiner les contours. La localisation précise des bancs calcaires et des blocs d'effondrement permet d'avoir maintenant une bonne idée de l'étendue du site, en particulier en avant de l'abri, vers le vallon.

- Un relevé cartographique en trois dimensions (levés lasergrammétriques 3D) du site a été effectué par la société ATM3D.

- Le carroyage a été mis en place à partir de l'ancien carroyage qui est encore visible au niveau de la paroi du fond de l'abri. Ce niveau a été considéré comme le plan 0 et avait déjà été utilisé pour le sondage réalisé en 2006. Les travaux de 2009 ont consisté en la réalisation d'une structure en bois en avant et sur les côtés du site, s'appuyant sur la paroi, dans des zones non archéologiques. Des câbles d'acier ont été tendus entre la paroi de l'abri et la structure en bois. A partir de cette trame fixe, il est possible de projeter le carroyage au sol.

Une bâche a été également fixée sur le banc calcaire formant le toit de l'abri. Elle peut être déroulée et couvrir l'ensemble du site.

Marie-Hélène MONCEL
CNRS

VALLON-PONT-D'ARC
Grotte Chauvet-Pont-d'Arc

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITE
MOYEN AGE

VIVIERS
Cathédrale, chapelle Saint-Jean

Les trois sondages réalisés au sud de la cathédrale Saint-Vincent et de la chapelle Saint-Jean ont d'abord permis l'observation de leurs fondations. Par ailleurs, ils ont livré trois murs de facture différente sans aucun niveau de sol associé : un mur constitué de blocs calcaires, orienté nord-sud et non maçonné ; un mur constitué de blocs et de galets maçonnés orienté est-ouest et un angle de murs constitué de moellons équarris liés au mortier gris. Si, en l'absence de mobilier datant les murs 1 et 4 restent difficilement datables, les murs 2 et 3 semblent appartenir à une construction antique. Aucune sépulture n'a été retrouvée dans le secteur sondé.

Christine RONCO
INRAP

ANTIQUITE
MOYEN AGE

VIVIERS
Place de l'Esplanade, place Latrau

Le projet communal d'aménagement de parkings sur les places de l'Esplanade et de Latrau, et dans un jardin situé entre ces deux espaces, a occasionné un diagnostic archéologique à l'extérieur du rempart médiéval, au pied des pentes raides de la montagne de la Joannade. Les hypothèses avancées pour construire le projet scientifique de l'intervention étaient d'une part, la présence de la voie antique (l'observation du cadastre napoléonien - 1811 - permet d'avancer l'hypothèse d'un tracé antique sous le chemin de Latrau) et d'autre part, l'occupation du sol pendant l'Antiquité tardive. Rappelons à ce propos, la proximité de la basilique paléochrétienne Notre-Dame (VIe s.) (sous le parking de l'actuel mairie — ancien évêché - fouille de sauvetage par Joëlle Dupraz en 1987). Par ailleurs, on note aussi la proximité du vocable saint Laurent (protomartyr qui donne une présomption de fondation ancienne) attribué à une église sise au nord de la place de l'Esplanade et adossée aux remparts médiévaux (porte Saint-Laurent). L'état actuel de cette dernière église date du XIXe s. mais elle a succédé à une église de la fin du XIVe s. qui elle-même succédait à une église plus ancienne dont l'emplacement est inconnu.

Le diagnostic a permis une meilleure connaissance de ce quartier de Latrau :

- Pour l'Antiquité tardive (place de Latrau) : présence d'une nécropole avec sépulture de *tegulae* en bâtière. Cette nécropole est-elle celle liée à Notre-Dame ?

- Pour la période médiévale (XIIe / XIVe s.) : sous la place de l'Esplanade, ont été découverts deux murs (XIIe et XIVe s.) suffisamment importants pour marquer durablement le paysage jusqu'au XIXe s. (alignement retrouvé en limite de parcelle sur le cadastre napoléonien), en lien avec un cimetière daté par le matériel céramique (pégau) du XIVe siècle. Dans le jardin, un autre mur médiéval doublé avant le XIVe s. et le niveau du chantier de récupération de la pierre dont il a fait l'objet ont été mis au jour, avec un matériel intéressant, reflet de la qualité du bâti et de ses usages : une console historiée (un ange musicien ?) et un tesson de céramique verte et brune (XIVe s.).

Ces sondages ont confirmé la présence d'un cimetière moderne et contemporain (XIXe s.) sous la place de l'Esplanade.

Cette opération relance l'hypothèse d'une basilique paléochrétienne Saint-Laurent, avec sa nécropole associée et nourri la réflexion sur la présence dans ce quartier d'une église romane Saint-Laurent extramuros jusqu'au dernier quart du XIVe siècle.

Le colluvionnement (bas de pente de la montagne de la Joannade) a difficilement permis d'atteindre les niveaux antiques sur le front est de l'ensemble du chantier.

Joelle DUPRAZ
Cellule archéologique du
Conseil général de l'Ardèche

MOYEN AGE

SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE
MALARCE-SUR-LA-THINES
Mines du Colombier

Les chantiers miniers de la concession du Chassezac sont regroupés en trois secteurs principaux de la rive ardéchoise : La Rouvière (com Ste-Marguerite-Lafigère), le Colombier (com. Ste Marguerite-Lafigère et Malarce-sur-la-Thines), le Vert (com. Thines).

Les campagnes menées en 2003, 2004 et 2007 ont permis d'inventorier un ensemble de vestiges (relevé topographique, localisation GPS) correspondant à des chantiers extractifs à ciel ouvert et souterrains et deux ateliers de concassage du minerai, le tout calé entre le XIe et le XIIIe s.

Au cours de l'été 2009, une opération de mise en sécurité a été conduite sur les chantiers modernes et médiévaux, à la demande de la DRIRE, ce qui équivaut à la destruction des vestiges (bétonnage des têtes de puits et des entrées de galeries, effondrement des bords des dépilages, remblaiement des chantiers par éclatement des parois). Une courte opération préventive a eu lieu au printemps 2009 ; elle a été conduite par Iker Archéologie et Jérôme Girard en était le responsable. De sorte que la campagne 2009 a été consacrée à une reprise des prospections de surface afin de préparer les nouvelles programmations scientifiques.

Plusieurs percuteurs pour le concassage du minerai et des vestiges bâtis en rive droite du Colombier ont été découverts : cabanons, espaces enclos de quatre murs (bâtiment ?), murs isolés, mais regroupés sur un espace réduit, terrasse identique à celle qui portait un des deux ateliers, en rive gauche. Il ne s'agit en aucun cas de terrasses de cultures.

L'hypothèse de travail est de situer sur cet épaulement de colline l'emplacement des ateliers de traitement du minerai en lien avec les chantiers mitoyens.

Les prochaines campagnes seront consacrées à cette thématique.

Marie-Christine BAILLY-MAITRE,
Flavien PERAZZA
CNRS

PALEOLITHIQUE

Datation des grottes ornées de l'Ardèche BIDON - SAINT-MARTIN-D'ARDECHE - VALLON-PONT-D'ARC

Le PCR *Datation des Grottes Ornées* initié en 2008 dans plusieurs grottes ornées paléolithiques des gorges de l'Ardèche s'est poursuivi en 2009. Il a essentiellement concerné trois sites dans lesquels toute une série d'opérations à vocation chronologique ont été menées : la grotte des Deux-Ouvertures, la grotte de la Tête-du-Lion et l'aven de la Genette.

L'objectif de ce projet est l'acquisition d'une meilleure connaissance chronologique des phases de fréquentation humaine et animale de ces cavités ainsi que de l'ornementation pariétale qu'elles contiennent au travers d'une pluralité d'approches chronologiques (Datation ^{14}C AMS de tracés pariétaux, de charbons en stratigraphie et d'ossements, mais aussi étude des modalités de fermeture des espaces ornés etc.). L'idée générale est de développer une approche pluridisciplinaire permettant de croiser les données chronologiques issues de plusieurs domaines que ce soit au niveau chronométrique (datations ^{14}C, U/Th etc.) ou relatif (séquences de superposition, séquences stratigraphiques etc.).

L'année 2008 avait principalement été dévolue aux prospections et aux inventaires. En 2009, les recherches se sont principalement centrées sur des opérations de prélèvements d'échantillons et des analyses.

A l'aven de la Genette et à la grotte des Deux-Ouvertures, plusieurs marques charbonneuses résultant sans doute d'impacts de torche ont été prélevées en vue de datations. De même, dans cette seconde cavité, des échantillons de charbon et de calcite ont été récoltés dans les strates de la formation carbonatée qui a fermé l'accès vers son secteur orné. Ces échantillons destinés respectivement aux datations par les méthodes du Carbone 14 et des déséquilibres dans la famille de l'Uranium (U/Th) se composent de charbons de bois (^{14} C) et de fragments de calcite (U/Th). Comme charbon et calcite sont intimement liés, la comparaison des résultats des datations permettra de mieux comprendre le processus de formation de ce massif stalagmitique et de mieux cerner la date à laquelle il a clos le passage pour les Hommes et pour les Ours.

En parallèle, un scan 3D de l'ensemble de la cavité a été réalisé par l'équipe Edytem. Ce modèle numérique très précis est destiné à la compréhension des modalités de mise en place du massif stalagmitique ainsi qu'à la reconstitution de la morphologie passée des remplissages argileux dans les galeries fréquentées par les visiteurs paléolithiques. Il permettra aussi de mieux appréhender les écoulements d'eau dans la cavité et de servir de base lors des remontages photographiques nécessaires aux opérations de relevé des gravures pariétales.

Des analyses de pigments en fluorescence X ont été menées à l'aide d'un appareil portatif. Cette méthode non-destructive permet de multiplier le nombre d'entités graphiques analysées sans avoir recours au moindre prélèvement. Parmi les tracés noirs de la grotte des Deux-Ouvertures, une marque s'est révélée être composée de manganèse et de silicium. Sa composition n'étant pas la même que celle des dépôts naturels environnants, la question de son caractère anthropique se pose. Sous toute réserve, il s'agirait alors du premier tracé au noir de manganèse formellement identifié dans la région. Par ailleurs, la démarche a permis la mise en évidence de quantités non négligeables de zinc au sein d'encroûtements noirs de parois. Cet élément inhabituel en contexte karstique pose la question de la génèse de ces dépôts.

Au cours du relevés des gravures de la grotte des Deux-Ouvertures, une figure fermant le dispositif pariétal a soulevé de nombreuses interrogations. En effet, malgré son caractère schématique, il pourrait s'agir d'un être composite mi-homme, mi-bovidé tel qu'on en connaît à Gabillou ou à Chauvet. Sa position, ainsi que son insertion au sein d'une composition complexe sont cohérentes avec cette hypothèse qui renforce l'idée d'un espace souterrain très structuré. De même, la tête d'un bison strié considéré jusqu'alors comme acéphale a été

découverte lors des relevés. Elle est matérialisée par des reliefs naturels qui forment l'oeil (soulignés de quelques traits), le front, le fanon et les naseaux.

Quatre nouvelles dates ^{14}C AMS ont été obtenues. Les deux résultats provenant des prélèvements de 2007 sont parfaitement cohérents du point de vue chronostratigraphique et ils indiquent des âges compris entre 28 et 29 000 BP. Ces dates ont été obtenues sur des charbons bien en place, prélevés sur et sous un horizon induré (marquant un arrêt de sédimentation ou un sol de piétine-

Fig.7 Saint-Martin d'Ardèche, grotte des Deux-Ouvertures : relevé du Panneau de l'Angle comprenant entre autre le Mammouth DEE - 12 et l'arrière-train indéterminé à l'ocre Ocr-06. On distingue au moins trois pattes et une trompe qui se prolongent vers le haut. Apparemment deux très grand mammouths complets d'étendent ainsi au-delà des limites du relevé réalisé cette année. Relevé : N. Lateur, S. Stocchetti, L. Baracchini, J. Monney

ment). Bien que d'autres phases de fréquentation paléolithiques du site soient probables, elles viennent questionner sur l'âge effectif des gravures pariétales du site. Elles fournissent un nouvel élément de discussion quant à la grande ancienneté de l'art pariétal dans la région Gard-Ardèche-Hérault. Quant aux charbons prélevés en surface du sol, ils ont produit des résultats situés aux alentours de 5 800-6 500 BP. Leur localisation dans un secteur bien circonscrit de la cavité, au pied de la galerie montant vers la baume des Cloches laisse planer le doute quant au fait qu'ils témoignent de fréquentations effectives de la grotte au début du Néolithique. Il se pourrait en effet qu'ils soient arrivés là par soutirage des dépôts archéologiques de la baume des Cloches.

Enfin, à la grotte de la Tête-du-Lion, il a été procédé à un ravivage de coupe sur le bord du carré de fouille de 1963-1972. Cette opération a permis de collecter 9 échantillons de charbon (?) en stratigraphie. Ces éléments se présentaient sous forme de petites particules noires qui dans certains cas pourraient ne pas être du charbon. Elles se situaient cependant presque exclusivement au niveau altitudinal identifié en 1972 comme étant le niveau de fréquentation solutréen. Deux morceaux de planchers stalagmitiques coiffant la séquence sédimentaire ont également été prélevés. Enfin, le tamisage des déblais par tranches de 6 à 10 cm. a permis de collecter quelques vestiges de microfaune. Ces vestiges concentrés sur le sommet de la stratigraphie permettront d'apporter quelques intéressantes précisions paléo-environnementales.

Julien MONNEY
Chercheur bénévole

CHARMES-SUR-RHONE
Evolution du peuplement des campagnes de la cité de Valence durant l'Antiquité tardive sur la rive droite du Rhône

Les prospections menées sur la commune de Charmes-sur-Rhône ont permis de mieux définir les parcelles livrant des indices de vestiges archéologiques. La quantité de mobilier recueilli est presque nulle. Les occupations se signalent avant tout par des épandages de tuiles et de rares tessons de céramiques.

L'étude des mobiliers recueillis, lors de divers travaux agricoles ou d'aménagement, a permis de préciser la chronologie des vestiges signalés. Parmi les nouveaux sites, on compte une concentration de tuiles et de mobilier localisée entre le lieu-dit les Rancs et Billoire sur le plateau des Ménafauries. On note un niveau d'épandage de tuiles dans une coupe apparaissant dans le lit du Fez entre le quartier Martoulet et Sarzier. Dans le village de Charmes, place Louis Buisson, on observe un fragment de sarcophage à décor en queue d'aronde dans un mur. Des murs romains serviraient également de fondation aux maisons du quartier du Péage leur conférant un agencement en carré régulier.

Au lieu-dit Pierre Malle sur la commune de Saint-Georges-Les-Bains, un site apparaît en surface sous forme d'une concentration de tuiles, de pierres calcaires et de céramiques. Ce site a livré plusieurs rouelles et une série de monnaies (as de Nîmes, denier de Tibère, monnaie de Constant, bronze de Tétricus, monnaie posthume de Claude le Gothique, antoninien de Dioclétien).

Les lots de céramiques étudiés montrent pour les secteurs des Ménafauries une occupation humaine entre la fin du IIe et le Ve s. ap. J.-C. On relève aussi quelques rares formes du Ve s. et de la DSP grise, ainsi qu'une amphore africaine. On note parmi ce mobilier isolé une amphore massaliète de type ancien. Le mobilier provient soit des réserves du musée archéologique de Soyons pour la *villa* de Jonchère, soit des ramassages de S. Bertrand dont les lots proviennent du voisinage de la zone funéraire du Bas-Empire fouillée en 1984, et encore d'une zone située en marge du diagnostic effectué par l'INRAP en 2006. Ces lots sont issus vraisemblablement de fosses dépotoirs, à l'exception du lot de Jonchère qui provient de la *pars urbana* de la *villa*, eu égard aux enduits peints recueillis.

Un dernier site a pu être précisé. Il s'agit de celui signalé par G. Dal-Pra dans les années 1990 au niveau d'une maison au lieu-dit le Martoulet. Le site présente plusieurs murs, un sol de tuileau, et de possibles installations métallurgiques eu égard à une zone rubéfiée et charbonneuse, signalée par le propriétaire, en complément des nombreuses scories en calottes récoltées. Le matériel comporte également des déchets de bronze et de plomb. Le mobilier céramique compte des *tubuli*, et de la céramique datant du Bas-Empire en majorité (CRA, DSP, céramique commune). Cependant, on constate quelques formes renvoyant aux Ier-IIeme s. ap. J.-C. et une amphore Dressel 1. Le propriétaire a également récolté trois monnaies (Vespasien, Constantin, Marc Aurèle).

Non loin de là, il mentionne la découverte d'une possible structure funéraire associant une mâchoire humaine, un bracelet en verre, et un fragment de bol Drag. 24/25 lors de l'installation d'un poteau électrique. Le propriétaire possède également de nombreux silex que nous n'avons pas répertoriés pour notre étude

Ces habitats tardifs n'ont pas pu être mis en rapport avec

la découverte du sarcophage d'Alethius dont le monument funéraire se situait au-dessus du quartier Montplaisir. Les vestiges identifiés sur la commune et dans la micro-région indiquent une occupation dense entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Age.

Amaury GILLES
Chercheur bénévole

RHÔNE-ALPES

DROME

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ANNEYRON, les Clotrières	RONCO Christine	INRAP		OPD	sans indices	✪	1
AUREL, Crève-coeur	LAROCHE Colette	MCC		SU	A	✪	2
BEAUMONT-MONTEUX - CHANOS-CURSON - MERCUROL, RD 532 et RD 67, déviation de Chanos-Curson	RONCO Christine	INRAP		OPD	BRO - FER	✪	3
DONZERE, Beauvert, le Moulin à Vent	BELMONT Alain	SUP	25	FP	MOD	◆	4
DONZERE, le Molard, 12 avenue de Dolia	RONCO Christine	INRAP		OPD	A	✪	4
LAVEYRON, la Croix des Mailles	RONCO Christine	INRAP		OPD	sans indices	✪	5
LORIOL-SUR-DROME, lotissement Les Pierres Blanches 1	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	NEO BRONZE FER - A	✪	6
MALATAVERNE, grotte Mandrin	SLIMAK Ludovic	CNRS	3	FP	PAL MOYEN	✪	7
PONTAIX, la Condamine	PLANCHON Jacques	COL	20	FP	A	◆	8
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, Chemin du Docteur Jean-Pradelle	RETHORE Pascale	INRAP	19	OPD	A	✪	9
SAINT-ROMAN, Maumuye	BERNARD GUELLE Sébastien	BEN	3	FP	PAL	✪	10
SAINTE-JALLE, le Prieuré, D 64	RONCO Christine	INRAP		OPD	sans indices	✪	11
VALENCE, Lautagne nord, bassins de rétention des eaux pluviales	RONCO Christine	INRAP	19	OPD	A HMA	✪	12
VALENCE, ferme de Saint Ruf	PARRON Isabelle	EPRIV	19	SD	MA - BMA	◆	12
VALENCE, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, partie 1	RETHORE Pascale	INRAP	19	SP	MA	◆	12
VALENCE, ZAC la Motte nord	RONCO Christine	INRAP	19	OPD	BRO	◆	12
VALENCE, ZAC Mauboule, tranche 2	MARTIN Serge	INRAP	19	OPD	A	✪	12
VALENCE, 9 avenue de Romans	FERBER Emmanuel	INRAP	19	OPD	A - MA	✪	12
LE PEGUE, *oppidum* Saint Marcel	SERGENT Frédéric	INRAP	15	PCR	FER	✪	13

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.
✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

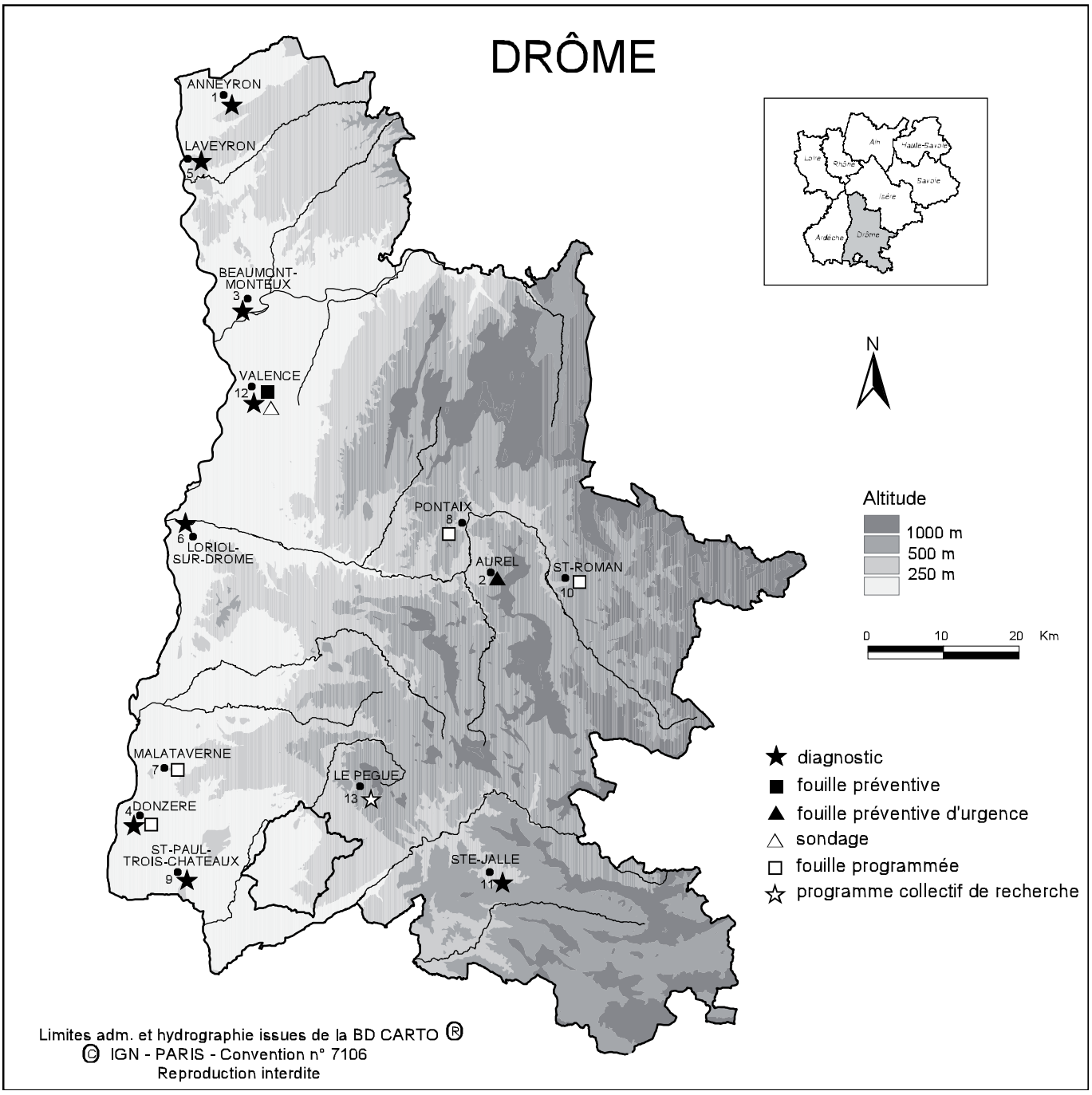
DRÔME
ANNEYRON
1
LAVEYRON
5
BEAUMONT-
MONTEUX
3
VALENCE
12
6
LORIOL-
SUR-DROME
PONTAIX
8
AUREL
2
ST-ROMAN
10
MALATAVERNE
7
LE PEGUE
13
4
DONZERE
ST-PAUL-
TROIS-CHATEAUX
9
STE-JALLE
11
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
N
Altitude
1000 m
500 m
250 m
0
10
20
Km
diagnostic
fouille préventive
fouille préventive d'urgence
sondage
fouille programmée
programme collectif de recherche
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

SANS INDICES

ANNEYRON
Les Clotières

Christine RONCO
INRAP

Le diagnostic réalisé en préalable à la construction d'une maison individuelle, sur la parcelle ZH 285p au lieu-dit Les Clotrières, n'a mis en évidence aucun vestige archéologique.

ANTIQUITE

AUREL
Crève-Cœur

Une intervention rapide d'une journée à quatre personnes a permis de faire les observations nécessaires à l'identification d'un four de tuilier d'époque romaine en partie endommagé lors de travaux forestiers (fig. 8).

Ce four est installé au pied d'un petit versant, en bordure du ruisseau du Crispin, à proximité d'un banc d'argile. Son plan orienté E/O est de forme quadrangulaire, à canal central et carneaux latéraux, de type Le Ny II E. Ses dimensions en font un four de petite taille : une largeur totale de 2 m pour une longueur conservée de 3 m.

Fig.8 Aurel, Crève-Cœur : cliché du four (Joëlle Tardieu, SRA)

Il a été construit dans une excavation dont les parois périphériques ont été consolidées par des murs étroits (0,20 m) construits en *opus spicatum* avec des fragments de *tegulae* et d'*imbrices* à l'aspect de rebuts de cuisson. Des murets-arcs construits en briques de 0,42 m de côté et de 0,10 m à 0,12 m d'épaisseur supportent la sole ; ils sont appuyés sur le terrain naturel taillé en oblique et enjambent le canal central. Le sommier de l'arc est constitué de quatre claveaux cintrés, deux briques ferment l'arc en encorbellement. La sole présente une construction originale, inconnue dans la région. Elle est formée de briques de 0,49 m de long, 0,21 de large et 0,13 d'épaisseur qui couvrent les carneaux ; elles sont espacées d'à peine un centimètre. Dans l'angle sud-est du four, où trois briques de la sole étaient conservées, on a pu observer un espace plus important qui était aménagé contre la paroi sud. Il semblerait que l'ensemble de ces briques aient été façonnées spécifiquement pour la construction du four et qu'elles aient été posées à l'état cru.

Cette découverte modeste prend cependant de l'importance face à la pauvreté des données archéologiques concernant l'artisanat de la terre cuite architecturale d'époque romaine dans la région Rhône-Alpes. L'inventaire actuel compte en effet seulement 48 « ateliers » dont seule une trentaine est attestée par des structures ou par la production ; 18 ateliers sont des sup-

positions souvent impossibles à vérifier en prospection en raison de l'imprécision de leur localisation. Le corpus des fours documentés par des plans est encore plus faible ; le four d'Aurel est le huitième plan de four de tuilier à peu près complet dont on dispose pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Colette LAROCHE
Service Régional de l'Archéologie

AGE DU BRONZE
AGE DU FER

BEAUMONT-MONTEUX — CHANOS-CURSON
Déviation RD 532 et RD 67

Les 210 sondages réalisés sur le tracé de la déviation de Chanos-Curson n'ont livré que peu de vestiges archéologiques. Un niveau contenant du mobilier daté de la fin de l'âge du Bronze/début âge du Fer a été repéré au lieu-dit Melot (sondages 28, 29, 32 et 33) et au lieu-dit Grand Caire (sondages 46, 53, 56, 59 et 65). Dans le sondage 65 le niveau renfermait deux structures en creux, un foyer et un empierrement. Ces structures peuvent correspondre à des installations de courte durée associées à un niveau contenant de la céramique. On remarque que ce type d'occupation, caractérisé par un niveau de mobilier fragmenté, réparti régulièrement sur des surfaces étendues, se retrouve fréquemment dans toute la moyenne vallée du Rhône depuis les phases néolithiques. Il est interprété généralement comme un niveau d' épandage, sans que l'on mesure exactement les modalités de mise en place de tels vestiges. Aucune autre période chronologique n'est représentée sur l'emprise du tracé.

Christine RONCO
INRAP

EPOQUE MODERNE

DONZERE
Moulin à vent de Beauvert

La région Rhône-Alpes passe traditionnellement pour n'avoir pratiquement pas eu de moulins à vent. Une enquête menée depuis six ans a démontré le contraire, puisque le seul Dauphiné en compta au moins une cinquantaine, implantés aussi bien en plaine qu'en montagne. Le fait qu'ils aient été pour la plupart abandonnés avant la Révolution les a complètement gommés de la mémoire collective. Ceux qui subsistent encore en élévation – à peine une douzaine, à l'est du Rhône, passent pour des tours de châteaux ou des colombiers. Le moulin à vent de Donzère figure parmi ces rares rescapés (fig. 9). Il se dresse 300 m à l'ouest des remparts ceinturant le chef-lieu et au sommet d'une colline dominant la vallée du Rhône et la plaine du Tricastin. Sa tour et ses abords ont fait l'objet d'une campagne de fouilles étendue sur 62 m^2 et d'une recherche à travers 200 registres d'archives. L'opération a été menée par des étudiants de l'Université Grenoble 2 et du LARHRA (UMR CNRS 5190), en partenariat avec la Ville de Donzère.

La parcelle sur laquelle se situe aujourd'hui le moulin appartenait en 1500 à l'évêque de Viviers, seigneur de Donzère et ne contenait alors que des champs et une vaste garenne. Vers 1555 l'évêque en vend ou alberge une partie à noble Michel de Redon, son châtelain à Donzère de confession protestante, sur laquelle celui-ci fait construire le moulin à vent peu de temps après. La première mention de l'édifice apparaît sur le parcellaire de 1575, en des termes soulignant son caractère récent : « *une terre herme a Beauvert ou y est ediffié ung molin a vent* ». Ce moulin est donc sorti de terre au cours des guerres de Religions, qui ont mis la France à feu et à sang durant 37 ans. Le nouvel équipement arrive à point nommé pour seconder le moulin à eau établi sur un ruisseau prompt à s'assécher en été et alors que les deux moulins-bateaux qui existaient jusque là sur le Rhône avaient quitté Donzère pour Tarascon et Bourg-Saint-Andéol.

L'histoire du monument est ponctuée d'incidents et de changements de propriétaires. En 1608, un incendie le détruit entièrement, « *sans qu'il soit demeuré chose qui puisse servir que la tour et les ferrements* ». La charpente et le mécanisme sont intégralement reconstruits dès 1609 par un menuisier gardois. Tout au long du XVIIe s., l'équipement est loué à des meuniers recrutés par la famille de Redon, ainsi en 1632 à Jehan Chabrelin, qui l'abandonne du jour au lendemain pour « *allé a la guerre* » ! Entre 1693 et 1706, les Redon vendent leur moulin au donzérois Michel Audoart, qui à son tour le cède en 1734 à un serrurier nommé Claude Ibot. Les Ibot exploitent tantôt eux-mêmes le moulin et tantôt le louent à des meuniers, comme Antoine Auribel en 1753 ou Pierre Torrel en 1775. Après des revers de fortune, les Ibot vendent le moulin en 1791 à Jean-André Blanc, « *travailleur de terre* » à Donzère, qui le cède à son tour

Fig.9 Donzère, Beauvert : moulin à vent fortifié (cliché A. Belmont LARHRA)

en 1799 à un meunier de Saint-Alexandre (Gard), nommé Jean Fabre. L'édifice se trouve alors « *dans le plus grand délabrement et a besoin de grosses réparations* ». Fabre le remet en état et l'exploite de ses mains durant presque vingt ans ; il n'habite pas le moulin mais une maison située à l'intérieur du bourg. En 1817 alors qu'il sent sa mort venir, Jean Fabre loue son moulin à Antoine Blanc, également meunier à Donzère ; l'artifice est alors en relativement bon état, puisque seuls le toit et quelques pièces du mécanisme nécessitent des réparations. Enfin en 1842, les matrices cadastrales mentionnent le moulin comme étant « *démoli* » : les filles de Jean Fabre mettent fin cette année-là à près de trois siècles d'activité meunière.

Comme toujours dans notre région, il ne subsiste de l'ancien moulin à vent que les murs. Par contre, la tour est pratiquement intacte. Elle se compose d'un fût droit, construit à l'aide de moellons de calcaire alternant petit et moyen appareil, disposés en assises horizontales régulières et recouverts d'un mortier de chaux dont de larges pans ont subsisté ; ce mortier était lui-même enduit à l'origine d'un crépi gris ou blanc cassé. Le diamètre extérieur du monument atteint 5,44 m et son diamètre intérieur 3,40 m, les murs étant épais de 1,02 m. Sa hauteur monte à 5,70 m par rapport au sol actuel et à 7,50 m si l'on inclut les fondations : celles-ci atteignent en effet 1,80 m de profondeur, ce qui est tout à fait inhabituel pour un moulin à vent et démesuré compte-tenu de la nature du sous-sol, formé ici de galets agglomérés proches d'un poudingue. Le moulin n'ayant aucune cave, ces fondations profondes faisaient à notre avis office de contre-sape.

La façade du moulin est orientée vers l'est, à savoir du côté où les ailes ne tournaient jamais. On y accède par un pavage grossier fait de galets et de meules brisées. Cette façade a été traitée de manière monumentale, avec une porte en pierres de taille large de 75 cm et haute de 1,67 m, aux angles chanfreinés et pourvue d'un arc en plein cintre. Le battant de la porte était fermé par 15 serrures et barres, dispositif là encore inhabituel et qui participait à la sécurisation du moulin, au même titre que l'arquebusière qui surmonte la porte. A mi-hauteur de la façade, une empreinte circulaire dans le parement extérieur a pu correspondre à l'encastrement d'un blason aujourd'hui disparu. Au sommet du mur, une fenêtre s'ouvre à la verticale de la porte ; haute de 50 cm et large d'autant, encadrée de pierres de taille, elle servait à éclairer la chambre de mouture, à permettre au meunier de surveiller la course de ses ailes et aussi à hisser les sacs de grains à l'intérieur du moulin, comme en atteste la forte usure de l'appui, que la corde du monte-sac a provoquée. Cette fenêtre orientale trouve son pendant sur le mur ouest du moulin, à un détail près, l'absence totale d'usure de l'appui.

Une fois la porte franchie, le moulin n'avait à l'origine qu'un sol de terre battue, qui fut remplacé peut-être lors des travaux du début du XIXe s., par un épais sol en mortier de chaux, conforté par un arc de soutènement à plat

prenant appui sur les piédroits intérieurs de la porte. Ce premier niveau du moulin faisait office d'habitat occasionnel et surtout de remise pour les sacs de grains et de farine ; il accueillait au XVIIe s. un grand coffre de bois dans lequel le meunier versait les droits de mouture payés par les clients. Les murs, non crépis, présentent un parement de moellons en petit appareil. On accédait au second niveau primitivement par un escalier de bois prenant à gauche de la porte, passant sous les deux grosses poutres qui supportaient les meules et débouchant à hauteur de la fenêtre occidentale. Mais à la suite de l'incendie de 1608, dont les murs partiellement rubéfiés portent encore les stigmates, l'escalier de bois fut remplacé par des marches de pierre disposées à droite de la porte et prenant appui sur un mur d'échiffre et sur un arc dont seules demeurent les premières assises. Le support des meules fut également changé à l'occasion de ces travaux, les poutres étant non plus encastrées dans le mur nord mais portées par le mur de la cage d'escalier. L'étage du moulin comportait un plancher de bois qui a disparu. Celui-ci reposait sur une corniche formée par un retrait du mur intérieur. A l'étage se trouvait un couple de meules de 1,54 m de diamètre, dont les morceaux brisés ont montré qu'elles avaient été achetées au fil du temps auprès de six carrières différentes (conglomérat oxydé ; grès vert à grain fin ; conglomérat jaune ; brèche calcaire ; meulières de Brie) ; un anneau de fer fiché dans le mur sud servait à les maintenir en position haute lors de leur repiquage. Cet étage pouvait aussi servir d'habitat au meunier, puisqu'il comportait une cheminée dont la fumée était évacuée par deux conduits de terre cuite, ainsi qu'un placard aux piédroits ornés de rosaces gravées à la pointe.

Le sommet du mur est couvert par de larges dalles taillées en escalier, primitivement fixées entre elles par des agrafes de fer et qui constituaient le « chemin dormant » sur lequel glissait la coiffe pour présenter les ailes face au vent. La coiffe en question était haute d'environ 4 m et abritait les mécanismes ; elle était posée à l'intérieur de la tour, classant ainsi le moulin de Donzère parmi le type provençal. Sa rotation était assurée par une « *ratelière* » (crémaillère), c'est-à-dire par deux lignes de chevrons fichées l'une dans le chemin tournant, à la base de la coiffe, et l'autre au sommet du mur, sous le chemin dormant : il en subsiste une série de trous carrés régulièrement espacés dans la maçonnerie. A une époque qui peut correspondre aux travaux effectués au début du XIXe s., la coiffe provençale cède la place à un toit débordant, et l'entraînement par crémaillère est remplacé par un gouvernail, plus facile à mettre en œuvre. Sa longue poutre descendant jusqu'à terre a laissé derrière elle les points d'ancrage du treuil qu'actionnait le meunier pour la mouvoir et la bloquer et que les fouilles ont permis de retrouver au nord-est et au sud-est de la tour. Ces fouilles ont également exhumé une aire à battre le grain formée d'un sol de chaux situé au sud de la tour, à l'abri du Mistral et que l'érosion et un dépotoir d'Ancien Régime avaient enfouie sous 50 cm de céramiques et de sédiments.

Les recherches entreprises à Donzère ont ainsi révélé un édifice original, un moulin à vent fortifié, témoin des époques troublées durant lesquelles les moulins représentaient l'un des premiers objectifs militaires des troupes ennemies, qui en les détruisant, privaient la population de son pain quotidien. Cette caractéristique est à ce jour unique en Rhône-Alpes et particulièrement rare dans notre pays ; aussi le moulin de Beauvert a-t-il été proposé pour une protection au titre des Monuments Historiques.

Alain BELMONT
Professeur d'histoire moderne
Université Grenoble 2
LARHRA (UMR CNRS 5190)

ANTIQUITE

DONZERE
Le Molard 12, avenue Dolia

Ce diagnostic a permis de retrouver une partie de la *villa* du Molard qui avait été fouillée dans les années 70 et 80, successivement par C. Boisse, H. Dechandol et T. Odiot. La parcelle sondée se situe au niveau du cellier et de la cour principale de la *villa*. Deux sondages ont livré les restes fragmentés de deux *dolia* ainsi que les fosses correspondant à leur récupération. L'un d'entre eux présentait sur le bord une inscription de contenance suivante *XCIII* : (*93 urnae et 2 1/12e*) soit 1225,37 litres, ainsi que trois lettres : *FRA* qui restent non interprétées à ce jour. L'abandon du cellier est scellé par un niveau charbonneux matérialisant une occupation postérieure à l'utilisation viticole de ce secteur. Au moins deux occupations successives ont été mises en évidence dans un autre sondage. En l'absence de mobilier datant, il est difficile de raccorder ces états à la chronologie connue pour la *villa*.

Christine RONCO
INRAP

SANS INDICES

LAVEYRON
La Croix des Mailles

Ce diagnostic réalisé au préalable à la construction de 12 logements au lieu-dit La Croix des Mailles n'a mis en évidence qu'un niveau important de colluvions de pente modernes, sans vestige archéologique en place.

Christine RONCO
INRAP

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

LORIOL-SUR-DROME
Le Clos Chauvin

AGE DU FER
ANTIQUITE

Cette phase de diagnostic a été menée dans le cadre d'un projet de lotissement, Les Pierres Blanches, localisé sur un versant dominant le cône de déjection de la Drôme à son confluent avec le Rhône. Au total, 53 sondages, correspondant à une superficie de 1 298,23 m^2, soit 6,4 % de l'emprise (20 087 m^2) ont été réalisés.

Etude géomorphologique

L'observation de la stratigraphie permet de restituer partiellement l'évolution du paysage. En effet, celle-ci superpose deux contextes : celui de la plaine alluviale de la Drôme (terrasse würmienne) et celle du versant qui semblent lui succéder. A sa base, la stratigraphie du site est constituée d'un substrat alluvial de faciès sableux à limoneux. A cette phase succèdent, sur le versant, des alluvions torrentielles d'un cône de déjection (éboulis ?) de torrent (ou de pente ?), constituées d'un cailloutis calcaire pris dans un sable jaune provenant du versant situé au sud et au sud-ouest. Une occupation humaine du versant est envisageable durant la période préhistorique à travers la mise en évidence d'un horizon très légèrement pédogénéisé qui correspond probablement à un paléosol pris dans les premières colluvions, identifié sur une grande partie de l'emprise. Les colluvions postérieures, pour l'essentiel d'entre-elles relativement épaisses, se sont mises en place en grande partie à l'époque historique puisqu'elles recouvrent systématiquement les structures pré et protohistoriques et livrent quelques fragments de *tegulae*.

Etude archéologique

Une occupation du Néolithique final a été mise au jour, au niveau de la zone située au nord du lotissement Les Oliviers. Une fosse est apparue (NGF de127,57 m), parfaitement circulaire, à bords évasés, avec des galets chauffés et du mobilier (céramique, silex). A côté de cette structure, un épandage de tessons de céramique témoigne de la fréquentation des lieux et suggère donc la proximité d'une installation de la fin du Néolithique.

Les caractéristiques technologiques et typologiques permettent de suggérer que les éléments les plus anciens appartiennent au Néolithique final ou à l'âge du Bronze ancien. Il est difficile d'apporter plus de précisions, toutefois, un tesson présente un mode de traitement et de cuisson évoquant le Campaniforme, ce qui tendrait à incliner vers le Néolithique final 2. Cependant, l'absence de décor caractéristique interdit toute affiliation à cette sphère culturelle.

A la suite de l'opération, les indices d'une occupation protohistorique (tessons de céramique non tournée pris dans les colluvions) ont également été identifiés dans des colluvions anthropisées (paléosol). Une structure, attribuée au Bronze ancien a été mise au jour, au niveau de la zone située au sud-est du lotissement Les Oliviers (NGF 128,66 m) environ. Il s'agit vraisemblablement d'un fossé, orienté sud /nord et observé sur une longeur d'environ 3 m, une largeur de 0,50 m et une hauteur de 0,15 m.

On peut donc supposer une occupation protohistorique du versant et/ou plus vraisemblablement du petit plateau situé au sud de l'emprise. Des fours à pierres chauffées découverts à une centaine de mètres au nord-est, témoignent de cette présence humaine sur la terrasse dominant l'emprise. Il est particulièrement délicat sur ce site de tenter d'identifier de manière sûre le type d'occupation (activité agro-pastorale ?).

Les tessons de céramiques non tournées mis au jour appartiennent à deux périodes distinctes, le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien et/ou des phases postérieures. Les éléments typologiques sont rares. Notons enfin que pour F. Jallet, les contextes néolithiques sont compatibles (Etude F. Jallet, P. Jacquet, C. Ramponi). Pour le Néolithique, la pâte des céramiques est fortement érodée, elle présente une faible densité (désagrégation des carbonates) et les états de surface ne sont pas conservés. En revanche, les fragments protohistoriques présentent une pâte compacte dans laquelle le dégraissant apparaît en densité remarquable.

Les indices d'une occupation gallo-romaine ont égale-

ment été identifiés dans différents sondages (empierrement, fossé). Ils s'étendent sur une période allant du IIe s. de notre ère au Ve s. Les structures apparaissent à des altitudes NGF comprises entre 126,99 m et 129,85 m soit à un trentaine de centimètres de profondeur par rapport au sol actuel. Les éléments les plus évidents et caractéristiques concernent les réseaux fossoyé et viaire repérés sur l'emprise. Un fossé joue sans doute un rôle de limite parcellaire durant le Haut-Empire (fragments d'amphore Dr. 20). Une voie antique, traverse l'emprise du nord au sud, permettant de gagner une petite combe située à une centaine de mètres pour se rendre au quartier Saint-Pierre, sur le petit plateau dominant au nord. Le mobilier découvert dans et sur cette voie (fragment de coupe Drag. 37, monnaie du IVe et agrafe à double crochet) atteste un fonctionnement entre les IIe et Ve s.

Stéphane BLEU
INRAP

PALEOLITHIQUE MOYEN

MALATAVERNE
Grotte Mandrin

La campagne 2009 s'est focalisée sur l'extension nord du gisement, amorcée en 2008 en vue de la compréhension d'une vaste structure circulaire correspondant à un aménagement de l'espace en couche E.

Dans cette zone, en aplomb du porche actuel, les reliquats de la couche C atteinte en 2008, ainsi que l'intégralité de la couche D ont été fouillés. La fouille concerne donc actuellement la couche E sur l'ensemble du gisement.

Cette année a vu le retour de l'équipe de Tom Higham de l'Université d'Oxford afin d'établir un deuxième corpus de datations par ^{14}C suivant la méthode de l'AMS en ultrafiltration. Au final, l'ensemble des couches de A à E auront été l'objet d'une soixantaine de datations radiométriques. Une seconde équipe de l'Université d'Oxford est venue afin d'établir une recherche de microtephras permettant de caler cette séquence supérieure suivant d'autres méthodes et surtout établir plus précisément la chronologie des niveaux profonds reconnus dans le sondage 1991. La fouille des parois du sondage qui s'étaient altérées depuis 1991 et s'étaient dangereusement évasées a été reprise afin d'établir des coupes verticales plus résistantes. Ce travail, encore inachevé permet parallèlement un premier échantillonnage de l'ensemble des couches profondes, de F à J, à savoir la recherche systématique de la microfaune, de la malacofaune ainsi que des charbons par flottage, ainsi que les premiers prélèvements en vue d'une datation des niveaux de base (silex brûlés pour TL et sédiments pour microtephras). Cette opération souligne à nouveau la richesse et l'excellente préservation des niveaux mousteriens anciens et leur très important potentiel scientifique, rare sinon unique dans le contexte régional et extra-régional, s'agissant d'une des séquences les plus complètes pour les stades isotopiques 4 à 3, avec une succession inédite d'au moins 12 niveaux moustériens bien distincts et très bien conservés.

Parmi les résultats, on notera plus particulièrement la mise en évidence, dans la zone d'extension nord, d'une très large structure foyère, couvrant une superficie de plus de 2 m^2, structure circonscrite entre les deux accumulations de blocs de la structure 1E et localisée à l'ouverture de cet aménagement au niveau de l'aplomb du porche de la cavité. Ce très important foyer permet de percevoir de manière cohérente l'organisation spatiale d'une des très rares structures d'habitat aménagée reconnue pour le Paléolithique moyen.

L'opération 2010 aura pour objectif de terminer d'une part la fouille de la couche E sur l'ensemble de la surface ouverte, et d'autre part la reprise des coupes du sondage et le relevé de la grande coupe transversale libérée par l'extension nord du gisement. Parallèlement, 2010 devrait voir l'aboutissement d'une première synthèse de l'ensemble des données issues des recherches dans la cavité. Il a été convenu que la faune (qui est au coeur du travail restant à établir) devrait être étudiée sous la direction et en collaboration avec J.-P. Brugal par M. Gerbe dans le cadre d'un contrat post-doctoral qui s'amorcerait dès 2010. Nous réfléchirons alors à la poursuite des opérations sur les niveaux anciens dont la pertinence scientifique s'articulerait aussi sur les relations existantes dans ces installations néandértaliennes, à travers le temps, des niveaux A.

Ludovic SLIMAK
CNRS

PONTAIX
La Condamine

Des travaux d'aménagement d'un camping en 2004-2006 ont attiré à nouveau l'attention sur le site de La Condamine, connu depuis le XIXe s., et d'où une mosaïque datable de la fin du Ier s. av. J.-C. avait été déposée en 1974 (elle est présentée au musée de Die). Les sécheresses successives des dernières années ont en outre permis de préciser l'implantation et l'étendue des vestiges enfouis, révélant en plan l'existence de bâtiments inconnus jusqu'alors. L'ensemble est situé sur la première terrasse alluviale de la Drôme, entre la rivière et une voie connue par les itinéraires antiques pour traverser la cité des Voconces.

En juin 2009, des sondages ont été effectués sur deux zones : celle de la *villa*, à proximité de l'emplacement de la mosaïque de 1974, et celle d'un ensemble bâti situé à l'est du site, dont le plan, une grande cour qui semble entourée d'un portique et bordée au nord par un bâtiment oblong, présente de fortes similitudes avec un sanctuaire, plus particulièrement celui identifié dans les Hautes-Alpes sur une étape de la voie des Voconces, La Bâtie-Montsaléon (*Mons Seleucus*) par Ph. Leveau et M. Ségard.

Sur la *villa*, les sondages ont révélé un décaissement suivi d'un remblaiement général de la zone, dans le courant du Ier s. av. J.-C., afin de drainer les terrains devant accueillir les constructions. Cette première phase est suivie de l'installation d'un bâtiment aux élévations d'adobe sur soubassements de maçonnerie, implantés en tranchées larges sur radiers débordants de gros galets. Des sols bâtis (béton de terre damé, tuileau) sont associés à cette phase, ainsi qu'un aménagement d'hypocaustes dont la *suspensura* est ornée d'une mosaïque à motifs géométriques noirs et blancs. Une canalisation plombée a été observée, ainsi qu'un puits en bordure du bâti. Dans un second temps (courant Ier s. apr. J.-C.), le bâtiment est agrandi autour d'un péristyle (colonnes en briques quart-de-rond) carré de 15 m de côté, bien visible en photographie aérienne. Des travaux de réfection affectent les enduits peints du secteur thermal où sont posées des *tegulae* plaquées contre les murs. L'ensemble de l'édifice semble être abandonné dans le courant du IIe s. et livré très rapidement aux récupérateurs de matériaux, qui sont intéressés en particulier par les terres cuites architecturales : tuiles de toitures, briques de pilettes et dalles de *suspensura* ont été systématiquement emportées.

Le sondage de la zone du « sanctuaire », effectué en bordure orientale de la « cour » sur un édicule débordant vers l'extérieur, a livré de puissantes fondations maçonnées en tranchée étroite, arasées mais associées aux vestiges d'un sol de tuileau grossier, le tout implanté à l'époque augustéenne sur un site déjà occupé à l'époque tardo-républicaine (voire avant). Cette occupation antérieure est constituée d'élévations en terre crue effondrées et de sols successifs (graviers, dalles) sur lesquels ont été observés une plaque foyère en argile lissée et de petites fosses, dont une associée à des reliefs de repas, l'interprétation rituelle restant à confirmer. L'ensemble de cette séquence stratigraphique offre une complexité plus proche des observations urbaines que des séquences habituellement observées en contexte rural, ce qui en fait un site important pour la compréhension de la romanisation chez les Voconces. Pour cette zone comme pour la précédente, l'ensemble est abandonné dans le courant du IIe s.

L'opération a été l'occasion d'une reprise intégrale de l'étude du mobilier issu du site depuis le XIXe s. et conservé au musée de Die, associée à l'étude du mobilier sorti des sondages, notamment la céramique (Yannick Teyssonneyre) et les restes osseux (Tassadite Chemin).

Jacques PLANCHON
Musée de Die et du Diois

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX
16, rue du Docteur Jean-Pradelle

Trois sondages ouverts dans cette zone de la Bridoire ont permis de mettre en évidence une stratigraphie très restreinte qui se développe sur 0,90 m d'épaisseur. Sur le cailloutis géologique, seuls deux grands niveaux sédimentaires ont pu être individualisés mais ils ne correspondent vraisemblablement pas au développement sédimentaire complet de ce secteur. En effet, la sédimentation apparaît comme tronquée par une à plusieurs phases érosives qui ne peuvent être situées de façon précise dans le temps. Contrairement à la stratigraphie observée au quartier des Sablières qui se situe à quelques centaines de mètres à l'est du quartier de la Bridoire, l'érosion, ici, ne s'est pas manifestée par un apport sédimentaire pouvant atteindre presque 2 m d'épaisseur sur les niveaux antiques dans le secteur des Sablières mais, au contraire, par une ou plusieurs tron-

catures qui ont oblitéré sans doute une partie des niveaux antiques rendant l'observation inopérante quant à la compréhension de l'implantation humaine dans ce secteur. Grâce à la présence d'un fossé dont la dernière période d'utilisation se situe vers la fin du Ier s. de notre ère, il est possible d'avancer que cette ou ces troncatures sont postérieures à la période antique. Le fossé appartient vraisemblablement au réseau de limites parcellaires de la cité.

Pascale RETHORE
INRAP

PALEOLITHIQUE MOYEN

SAINT-ROMAN
Maumuye

Le site de Maumuye est localisé sur un plateau d'origine alluviale à la confluence de la Drôme et du Bès. Il est positionné au niveau d'une dépression comblée aujourd'hui encore visible en topographie. Le niveau archéologique est représenté par une industrie lithique bien conservée dans la partie inférieure d'un sol rouge (US4) qui s'est mis en place au sein d'une cuvette de déflation éolienne. Le degré de conservation de ce niveau archéologique varie d'une zone à l'autre en fonction de la paléotopographie, les dépressions naturelles étant les plus favorables à sa préservation grâce à un enfouissement rapide. Débitage du silex et activités de boucherie sont, pour l'instant, les principales activités moustériennes identifiées sur le site. D'après les caractères pédo-sédimentaires, l'occupation moustérienne pourrait se situer entre la fin du stade 5e et le pic de froid du stade 4.

Un premier test d'analyse pollinique sur des prélèvements effectués en 2008 montre un spectre largement dominé par *Pinus silvestris*. D'une façon générale, la quantité de pollen conservée est très faible sauf dans l'échantillon 3 provenant de l'US 2b qui pourrait s'inscrire dans l'une des phases pléniglaciaires du Velay (*middle* ou final *pleniglacial*) et correspondre aux stades isotopiques 3 ou 4.

La campagne 2009 avait pour objectif d'explorer de nouvelles zones de fouilles potentielles. Trois nouveaux secteurs ont donc été traités cette année pour un total de 26,6 m^2 ouverts, dont 21 m^2 entièrement fouillés. Les résultats sont mitigés, la plupart des secteurs explorés se sont avérés être mal conservés et le mobilier recueilli peu abondant. Néanmoins, nous avons pu identifier, dans l'une des tranchées ouvertes, une séquence pédo-sédimentaire très dilatée, inédite sur le site, qui correspondrait à l'emplacement d'un chenal ou plus vraisemblablement d'une grosse dépression fermée de type doline ou puits. De nouvelles unités stratigraphiques y ont été individualisées dont l'une (US6b) contient du mobilier lithique bien conservé pouvant peut-être s'apparenter au niveau archéologique de l'US4. Dans l'attente de silex brûlés de dimensions suffisantes, deux dates par luminescence stimulée optiquement sont en cours sur les sédiments associés au mobilier lithique (US4 et US6b).

Sébastien BERNARD-GUELLE
(UMR 6636 - LAMPEA)

SANS INDICES

SAINTE-JALLE
Le Prieuré

Un suivi de travaux a été réalisé lors de la construction d'une piscine au sud-ouest de l'église Notre-Dame de Beauvert. Malgré la proximité du cimetière en relation avec cette église, dont une petite partie a fait l'objet d'une fouille en 2008 (35 sépultures datées des Xe -XIe s.), aucun indice archéologique n'a été retrouvé. Le secteur observé correspond aux niveaux de débordement du ruisseau de Peyrouse.

Christine RONCO
INRAP

ANTIQUITE

HAUT MOYEN AGE

VALENCE
Lautagne nord

Une campagne de diagnostic réalisé sur le plateau de Lautagne, en relation avec l'aménagement de trois bassins de rétention d'eau, a révélé la présence d'occupations antique et du haut Moyen Age sur la parcelle 254 correspondant au bassin Mossans. La période antique se caractérise par des structures en creux de grand diamètre (supérieur à 2 m) contenant un mobilier daté du Bas-Empire. Une occupation médiévale est apparue sous la forme de deux structures polylobées, dont une est associée à des murs en terre crue. Le matériel retrouvé dans ces structures est daté des Ve-VIe s. Les deux autres bassins (Valence Major DO121 et Gourbis CR65) n'ont pas livré de structures en place. Toutefois, un niveau d'épandage de mobilier antique (milieu des IIe-IIIe s.) observé dans la parcelle CR65, témoigne de la proximité d'un site antique.

Christine RONCO
INRAP

MOYEN AGE

BAS MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

VALENCE
Ferme de Saint-Ruf

Au sud de Valence, sur les bords de la rive gauche du Rhône, fut implantée au XIIe s. une abbaye de l'Ordre de Saint-Ruf. Cet ordre vit le jour en 1039 lorsque quatre chanoines de la cathédrale d'Avignon obtinrent de leur évêque le droit de se retirer dans l'église dédiée à saint Ruf pour y développer une communauté de clercs réguliers. En 1158, l'Ordre de Saint-Ruf transféra la maison-mère à Valence sur des terres vendues par l'évêque Odon de Chaponay. Depuis leurs terres de l'Esparvière, les chanoines poursuivirent leurs activités durant quatre siècles. Dans le dernier tiers du XVIe s., les bâtiments conventuels, l'église et le cloître furent détruits lors d'attaques conduites par les huguenots, puis les ruines de l'établissement monastique servirent de carrière.

C'est au lieu-dit la ferme Saint-Ruf qu'il en subsiste quelques vestiges. Un pan de mur, englobé dans une habitation, présente un parement en pierres de taille en partie arrachées, laissant voir sa fourrure interne en galets disposés en épi. Un chapiteau corinthisant matérialise l'emplacement du départ d'anciennes voûtes d'ogives.

En 2009, six sondages archéologiques ont révélé la nature de vestiges enfouis au pied. Les structures maçonnées identifiées dans ces sondages apparaissent sous un épais remblai limono-sableux, parfois mêlé de mortier détritique et de petits fragments de pierres, notamment des éclats de calcaire gréseux et de petits galets provenant de la démolition du site. La strate superficielle est composée de terre arable dans laquelle sont mêlés des fragments de céramique des XIXe et XXe s. Dans l'ensemble, ces strates révèlent un site fortement perturbé après sa destruction, sans doute par des phénomènes d'inondation, mais aussi par l'action de l'homme lorsque ce dernier a reconquis l'espace en vue de la création d'une zone maraîchère.

Tous les sondages ont révélé la présence de constructions enfouies qui sont des murs en fondation. Il s'agit de larges maçonneries composées de galets ennoyés dans un mortier abondant et fondées profondément dans le sable de la terrasse basse de la rive gauche du Rhône. La localisation de ces maçonneries et l'analyse des sols permettent de définir deux espaces principaux, l'un occupé par les vestiges de l'ancienne abbatiale, l'autre qui permet d'approcher l'organisation de l'espace claustral.

La présence de l'église au droit du pan de mur a été confirmée : les fondations du mur gouttereau sud sont puissantes avec plus de 3 m de large, l'emplacement des piliers marqué par une maçonnerie quadrangulaire, des maçonneries transversales reliant gouttereaux et piliers. À l'est, l'amorce d'une platée semi-circulaire indique l'emplacement du chevet. On obtient ainsi le tracé d'une vaste église de près de 50 m de long avec, au sud, les restes de deux murs qui pourraient entrer dans la composition de l'espace claustral. Deux zones sépulcrales ont été identifiées, l'une dans la partie ouest de l'église, l'autre dans la zone orientale de l'espace monastique. Bien des aspects demeurent encore énigmatiques et l'on espère que la fouille de ces vestiges se poursuivra dans les années à venir.

Isabelle PARRON
Archeodunum

VALENCE
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

L'ancien palais épiscopal-musée est un site patrimonial majeur à forte sensibilité archéologique. Sa rénovation-extension par la Ville de Valence a conduit l'Etat à prescrire une fouille archéologique dans les secteurs appelés à être transformés ou rénovés. Cette intervention est répartie en trois phases : avant (2009) et après démolitions (2010), pendant les travaux (2010-2013).

La réfection de la place des Ormeaux en 2003 avait été l'occasion d'identifier le premier quartier résidentiel de l'évêque succédant, à partir des IVe-Ve s. à un habitat du début de notre ère. Parallèlement, une étude d'archéologie du bâti révélait à l'emplacement du corps principal du musée, le coeur du palais épiscopal construit au XIIe s. La résidence primitive des évêques s'était donc déplacée vers l'ouest en rebord de terrasse, entre le haut et le bas Moyen Age.

Les fouilles de 2009 confirment cette évolution et la précisent. En revanche, l'occupation antique dans ce secteur apparaît bouleversée. L'étude des données des fouilles, actuellement en cours ne verra ses conclusions aboutir qu'après la dernière phase de fouille de l'automne 2010. Un premier plan par grandes phases chronologiques a été établi.

Un quartier antique à caractère monumental ?

L'habitat antique, reconnu sous la place des Ormeaux, de construction modeste, n'a pas été retrouvé à l'emplacement de l'actuel musée. Pourtant, deux murs parallèles nord-sud, avec leurs seuils et un retour est-ouest pourraient lui être associés. Repris au IIIe s., leur origine pourrait être plus ancienne. L'espace de 11 m de large entre ces deux murs fait penser à une rue en accord avec le réseau viaire actuellement connu pour la ville antique. Mais l'ensemble du terrain a été si perturbé par de vastes excavations au Bas-Empire et au haut Moyen Age que les niveaux les plus anciens ne sont plus en place et cette proposition d'interprétation doit être prise avec réserve.

Au sud-est de cet axe, plusieurs murs de belle construction, larges de 0,88 m, dont l'un forme une abside potentielle de 12 m de diamètre, sont datés du début de notre ère et se distinguent par leur caractère monumental.

Un mur de 1,40 m de large construit en petits moellons de grès, observé en deux segments dans le jardin et la cour d'honneur du musée borne le côté ouest de cet ensemble imposant. Ce mur s'arrête à la hauteur d'un

Fig.10 Valence, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie : fouille des niveaux modernes de l'ancienne salle de sculpture (cliché Loïc de Cargouët)

mur de blocs de molasse en grand appareil observé en 2003 au sud de la place des Ormeaux et daté du IIIe s., avec lequel il pourrait faire retour.

Le quartier antique de la place des Ormeaux semble donc voisiner avec un bâtiment monumental établi dès l'origine à l'angle sud-ouest de la cité, mais fortement réaménagé à partir du IIIe s. La fouille sous l'ancienne Conservation désormais détruite, devrait apporter de nouvelles données sur ce bâtiment.

Evolution du palais épiscopal du haut Moyen Age au Moyen Age classique

Un four à chaux de 4 m de diamètre, associé à une aire de travail est sans doute à mettre en rapport avec la construction du premier palais épiscopal. Sa présence traduit, la proximité d'un bâti imposant à construire, et nécessitant donc une production de chaux directement sur le chantier. Cependant, la fouille sectorisée n'a pas permis de dégager un plan complet de la première maison de l'évêque.

Les vestiges observés dans la cour d'honneur ne sont pas à usage d'habitat. Deux murs de facture médiocre mais courant d'est en ouest sur toute la longueur de cette cour marquent vraisemblablement les limites successives d'espaces extérieurs, de type cours ou jardins. C'est peut-être également le rôle d'un vaste fossé, creusé au Moyen Age, large de 4,5 m et profond de 1,60, orienté lui aussi est-ouest.

A partir des XIe-XIIe s. est construit plus à l'ouest, en bordure de terrasse, le mur de façade du bâtiment, en lien avec la tour primitive du palais médiéval. Lui est associé une vaste ère d'ensilage : vingt-six fosses silos (grenier à céréales) ont été repérées sur les zones fouillées. Elles représentent sans doute une infime part des réserves à grains du complexe épiscopal. Utilisées dans un second temps comme dépotoirs, elles ont livré une faune abondante et variée, traduisant le mode de vie aisé de la maison des évêques.

Quant à l'histoire du palais à la période moderne, c'est l'étude des murs décroutés de leurs enduits qui va prendre la suite de l'archéologie du sous-sol. Cette archéologie du bâti vient à peine de commencer. Néanmoins, des sols en calade et quelques murs transversaux aujourd'hui détruits ont pu être mis au jour (fig. 10). Ils permettront de compléter l'analyse du bâti.

Pascale RETHORE
INRAP

AGE DU BRONZE

VALENCE
ZAC de la Motte nord et nom du site

L'aménagement de la ZAC de la Motte nord s'est effectué en deux phases distinctes. Les sondages de la première phase (39 hectares) ont été effectués par P. Réthoré en juin 2008 (cf *BSR 2008*). La phase II concernait les zones laissées en attente lors de la phase I.

Les sondages n'ont livré que peu de structures. Le sondage 1029 a permis l'observation d'une structure à pierres chauffées de forme sub-rectangulaire (2,00 m de longueur, 1,20 m de largeur pour 0,20 m de profondeur conservée) et une fosse de 1,70 m de diamètre environ. Le mobilier céramique présent dans le comblement permet de proposer une datation de la première moitié du VIIIe s. av J.-C. Ces deux structures pourraient appartenir au même ensemble que celles découvertes par S. Martin lors du diagnostic de la parcelle limitrophe en 2008

Le sondage 2002 a recoupé un fossé est-ouest, non daté et dont les limites très incertaines ne permettent pas de définir une orientation précise.

Enfin, un petit fond de fosse d'un diamètre de 0,60 m et une épaisseur de 0,06 m a été observé dans le sondage 3007. Son comblement contient quelques charbons et fragments de galets thermofractés, mais pas de mobilier permettant une datation.

Christine RONCO
INRAP

ANTIQUITE

VALENCE
Mauboule, ZAC tranche 2

Cette opération de diagnostic archéologique qui s'est déroulée cet hiver s'inscrit dans le cadre du futur projet de ZAC économique qui jouxte la future ZAC de la Motte.

Les parcelles sondées couvrent une superficie totale de 70 811 m² et correspondent à la tranche 2 du projet. Les terrains cultivés se répartissent au sud des terrains de la tranche 1, objet du diagnostic de 2008 et donc de la station d'épuration de Valence. L'étude géomorphologique succincte de l'emprise a permis de confirmer les observations des diagnostics réalisés précédemment dans ce secteur de la plaine rhodanienne.

Les sondages révèlent un substrat graveleux meuble et frais à topographie irrégulière : une dépression orientée NEN/SOS se dessine à une altitude inférieure à 103 m d'altitude au centre de l'emprise entre des bancs culminants à plus de 104 m d'altitude à l'est et proche de 105 m au sud-ouest. Cette topographie ondulée peut caractériser une dynamique de tressage avec des chenaux peu profonds et mobiles. Le site est inaccessible aux populations riveraines durant cette période qui pourrait s'inscrire dans l'Holocène récent en l'absence de datation (absence des paléosols caractéristiques comme l'horizon Bt du Néolithique au sens large). Les formations alluviales fines (sables fins puis limons) qui fossilisent le substrat graveleux confirment que le site passe brutalement en milieu terrestre non contraignant pour les activités humaines. Les courants de crue de faible intensité débordent depuis un chenal éloigné et /ou encaissé. Aucun artefact, ne permet de proposer une chronologie pour ce changement de dynamique fluviale et donc de déterminer la période à partir de laquelle cette plaine est devenue accessible aux populations riveraines (étude géomorphologique d'Agnès Verot-Bourrely).

L'installation antique, se développe au sommet de l'exhaussement limoneux sous la terre végétale actuelle. Cette occupation est illustrée par un fossé associé à un muret édifié en galets et installé sur sa paroi occidentale. Cet aménagement est connu sur une longueur de 90 mètres. Le fossé et son muret apparaissent sous 0,40 m de terre végétale. A cet ensemble linéaire, il faut associer les vestiges très localisés d'un aménagement de sol en galets. On remarque l'apport de fragments de terre cuite architecturale (tuiles, pilettes, fragment de béton de tuileau et tubulures fragmentées) rapportées pour combler une petite dépression (ornière ?) ; cet indice indique la proximité d'une occupation antique plus importante. Il faut la chercher probablement aux abords, mais hors des emprises nord qui ont été sondées. La partie méridionale avait livré lors de la tranche 1 de 2008 un four de la période historique qui s'inscrivait dans la même séquence sédimentaire.

Cette tranche confirme une présence antique (trous de poteaux, quelques tessons céramiques et des fragments d'enduits) dont un exemplaire de bol à collerette en claire B de type Desbat 19/Darton 44. La pâte est fine, relativement tendre et orangée à vernis argileux, plutôt rouge-orangée pour la face externe, apparaît en revanche brun pour la paroi interne (étude de Karine Giry). Ces vases, produits non loin dans les ateliers de Saint-Péray sont à rattacher à leur troisième phase de production qui débute avec le IIIe s. de notre ère (Desbat 2002). C'est bien dans la séquence sédimentaire alluviale la plus haute qu'apparaissent ces témoins archéologiques antiques recouverts directement par la terre végétale.

Serge MARTIN
INRAP

ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE

VALENCE
9, avenue de Romans

Les trois parcelles (AC, 794, 795, 926) placées à l'angle de l'avenue de Romans et de la rue Baudin sont situées sur une zone où se côtoient une nécropole antique et un cimetière médiéval. Un habitat gallo-romain est aussi attesté dans les environs. L'immeuble de la parcelle 795 possédant un sous-sol, la possibilité d'une conservation de vestiges est exclue. Les sondages se sont en conséquece concentrés sur le seul lot non bâti (AC.926).

Un fossé dirigé environ à 75°- Ouest a été recoupé. Un seul fragment de *tegula* a été retrouvé dans son comblement ce qui ne permet pas d'en déterminer véritablement la datation (antique ou médiévale).

Une tombe parallèle au fossé a été mise au jour. Le sujet repose sur le dos la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche est légèrement fléchi, avant-bras sur hanche homolatérale, main sur l'intérieur de la cuisse gauche. Le membre supérieur droit est allongé le long du corps, l'avant-bras latéralement à la hanche et la main est posée sur la cuisse. Des effets de parois visibles sur les os des membres et du coxal gauche permettent d'envisager un coffrage étroit en matière périssable.

La mise au jour de cette sépulture relativement isolée pourrait matérialiser la limite orientale de la zone funéraire connue dans le secteur et datée des IVe-VIIe s. de notre ère où ce type de tombe est d'ailleurs courant.

Emmanuel FERBER
INRAP

AGES DU FER
ANTIQUITE

LE PEGUE
Oppidum Saint-Marcel

HAUT MOYEN AGE

Après une année probatoire consacrée à la mise en place du projet en 2008, les recherches sur les données du Pègue ont réellement commencé cette année. C'est principalement sur le sondage 8, fouillé par Charles Lagrand que portent nos efforts. C'est un des secteurs du site où les informations archéologiques sont les plus fiables.

Des inventaires ont été réalisés afin d'évaluer les potentialités de certains mobiliers. Il s'agit, pour cette année, des mobiliers amphoriques et des céramiques campaniennes, des céramiques peintes dites celtiques et des céramiques gallo-romaines.

Ces premières recherches ont permis de vérifier un handicap, déjà observé lors des inventaires réalisés sur les collections entre 1997 et 2002. Il s'agit du fait que des mobiliers ont été triés par catégorie durant les fouilles. Ces tris entraînent le mélange des couches et structures et rendent très difficile les analyses chrono-stratigraphiques.

Deux recherches ont été menées à leur terme, celles portant sur le verre et la numismatie.

Pour le verre ce sont deux lots qui ont été mis en évidence, l'un pour la Protohistoire, qui comprend des éléments de parure et l'autre qui est constitué de vaisselle des IVe-Ve s. de notre ère. Ce dernier lot était jusqu'à présent passé inaperçu.

Pour la numismatique, l'étude montre une présence continue des monnaies grecques sur le site à partir du dernier quart du Ve s. jusqu'au Ier s. avant notre ère. Pour le second âge du Fer, le monnayage gaulois est très faiblement représenté avec quatre monnaies seulement.

Le fait le plus remarquable est l'absence de monnayage romain, à partir d'Auguste jusqu'au second siècle de notre ère. Cet état de fait vient en contradiction avec le mobilier céramique qui indique une occupation continue du site durant cette période. Cela pose le problème de la fonction du site durant cette phase.

Michèle Bois a entrepris cette année l'étude d'un manuscrit rédigé par un avocat du début du XIXe s., T.-A. Sabatéry, qui a sillonné le Pègue et décrit une grande quantité de vestiges qui intéressent l'époque gallo-romaine et alto-médiévale. Il est également l'inventeur de l'*oppidum* du Pègue qu'il a identifié comme ville. Cette dernière information a par la suite été perdue et ce n'est qu'au milieu du XXe s. que le site a été redécouvert.

Les quelques inscriptions d'époque romaine trouvées au Pègue ont fait l'objet d'une relecture que nous propose Sandrine Boularot du Centre Camille Jullian. Certaines de ces pièces sont conservées au musée Calvet d'Avignon. L'une de ces inscriptions, associée aux vestiges de thermes trouvés lors d'un diagnostic archéologique en 2003, pourrait bien confirmer que le Pègue est bien le *vicus* du *Pagus Aletanus*.

Les analyses et approches réalisées en 2009 sur le mobilier font apparaître qu'il y a encore beaucoup d'information à retirer des mobiliers du Pègue même en tenant compte des contraintes liées à leur traitement à l'époque des fouilles.

Frédéric SERGENT
INRAP

RHÔNE-ALPES

ISERE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AOSTE, Yzelettes Est	BLEU Stéphane	INRAP		SU		◆	1
BEAUVOIR-EN-ROYANS, château delphinal	CLAVIER Annick	COL		SP	MA	◆	2
BOURGOIN-JALLIEU, 98 rue de la Libération	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	A	✪	3
BOURGOIN-JALLIEU, collège Saint-Michel, 10 rue Diet, phase 1	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	A	✪	3
CHARAVINES, Colletière	VERDEL Eric	COL	20	FP	MA	✪	4
CHASSE-SUR-RHONE, RD 150, déviation de Communay	MARTIN Serge	INRAP		OPD	FER	◆	5
CORENC, 22 chemin de la Tour-des-Chiens	CLAVIER Annick	COL		OPD	MOD	◆	6
HIERES-SUR-AMBY, Saint Martin Grangère, rue Saint-Martin	LE NEZET CELESTIN Monique	INRAP		OPD	sans indices	✪	
HUEZ - ALPE D'HUEZ, Brandes	BAILLY MAITRE Marie-Christine	CNRS	25	SD	MA	✪	7
LA COTE-SAINT-ANDRE, ZAC du Rival Olagnières, tranche 1 et tranche 2	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	BRO FINAL FER - MA	✪	8
LA RIVIERE, Fessole, ancienne ferme	BELMONT Alain	SUP	25	FP	MA	✪	9
MOIRANS, ancienne église Saint-Pierre	BADIN DE MONTJOYE Alain	COL	23	FP	MA	◆	10
SALAISE-SUR-SANNE, les Petites Balmes, zone industrialo-portuaire	MARTIN Serge	INRAP		OPD	BRO - A MA	◆	11
SASSENAGE, La Grande Rivoire	NICOD Pierre Yves	SUP	10 -11	FPP	MES - NEO	✪	12
VIENNE, 2 rue Rochebrun	BENOIT Helly	MCC	19	SU	A	◆	13
VIENNE, Théâtre antique, 7 rue du Cirque, assainissement	SILVINO Tony	EPRIV	19	SP	A	✪	13
VIENNE, ancienne cathédrale Saint-Maurice	BOUTICOURT Emilien	EPRIV	19	SP	MA -MOD	✪	13
VILLETTE-D'ANTHON, Charvas sud, parc d'activités de Charvas, tranche 3	BELLON Catherine	INRAP		OPD	BRO FINAL A	✪	14

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.

✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
OZ, HUEZ et VAUJANY, L'exploitation du cuivre à l'âge du Bronze dans le massif des Rousses	VITAL Joël	CNRS	13	PT	BRO	✪	7
SAINT-GERVAIS, domaine des Ecouges	BELMONT Alain	SUP	25	PT	MA	✪	15
Formes troglodytiques de l'occupation rurale Au Moyen Age et à l'époque Moderne	NAVETAT Mylène	AUT	25	PT	MA MOD		
Occupation du sol en Valloire (suite de l'opération triennale 2006-2008)	VARENNES Guillaume	MCC	31	PT			

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
LA COTE-SAINT-ANDRE, Plaine de la Bièvre	GONIN Denis	BEN		PI		✪	

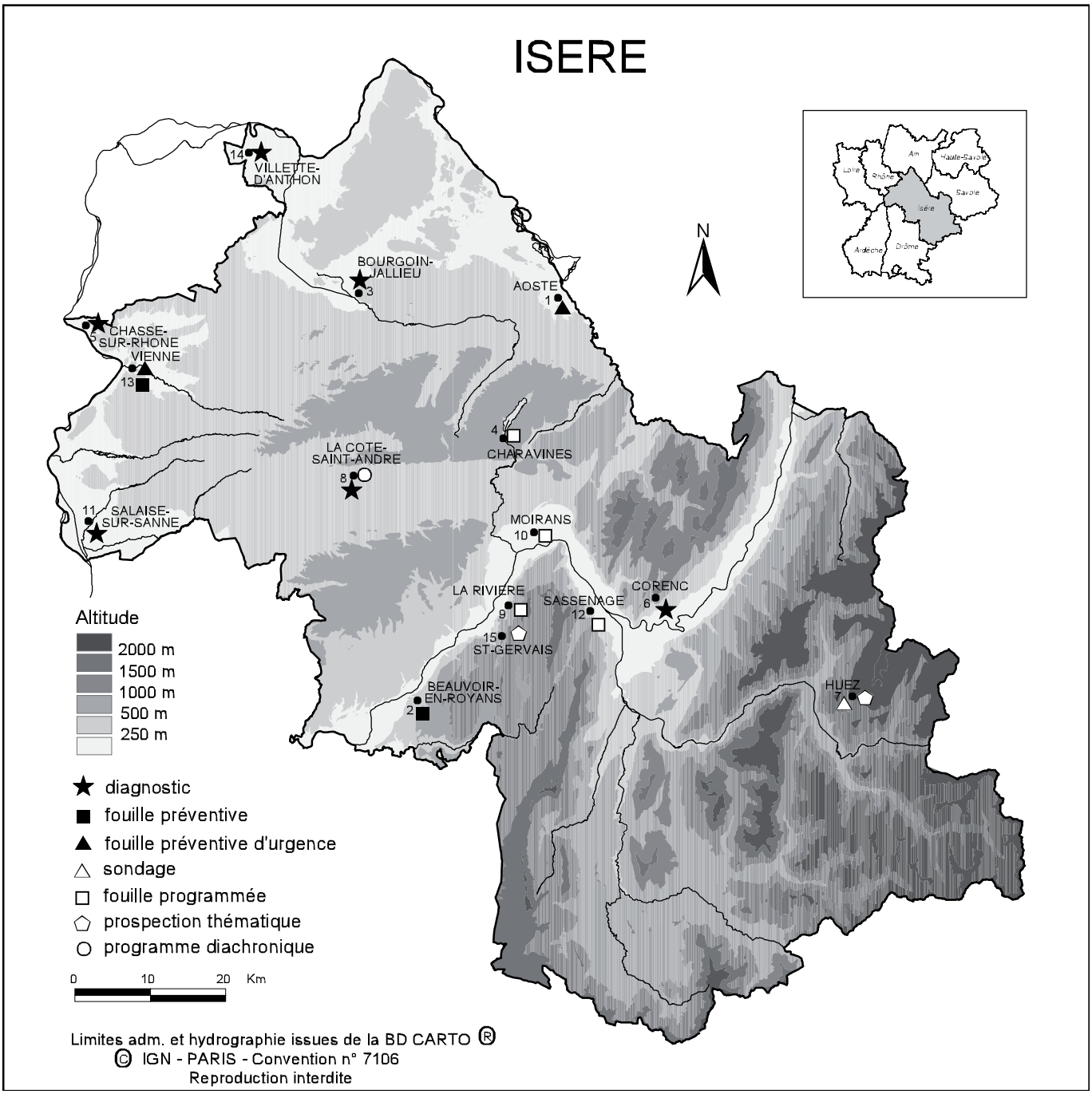
ISERE
N
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
14 VILLETTE-D'ANTHON
BOURGOIN-JALLIEU 3
AOSTE 1
CHASSE-SUR-RHONE 5
VIENNE 13
4 CHARAVINES
LA COTE-SAINT-ANDRE 8
11 SALAISE-SUR-SANNE
MOIRANS 10
LA RIVIERE 9
SASSENAGE 12
CORENC 6
15 ST-GERVAIS
BEAUVOIR-EN-ROYANS 2
HUEZ 7
Altitude
2000 m
1500 m
1000 m
500 m
250 m
diagnostic
fouille préventive
fouille préventive d'urgence
sondage
fouille programmée
prospection thématique
programme diachronique
0 10 20 Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

ANTIQUITE

AOSTE
Izelettes-Est

En avril 2009, la découverte fortuite d'un important mobilier gallo-romain lors de travaux d'aménagement d'une future ZAC, au quartier d' Izelettes-Est nous a été signalée par une information orale. Des prospections réalisées en 1997 dans cette même parcelle avaient déjà livré du mobilier antique (tuiles, sigillées gauloises, amphores et céramique commune claire locale). Une visite sur le terrain a permis de constater la présence de trois dés en pierre calcaire (0,4 x 0,4 m) déposés par la pelleteuse à proximité d'un tas de déblais, ainsi que celle d'un niveau antique d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur visible en coupe sur les bords de l'excavation (tuiles et tessons de céramiques). Seuls deux jours ont pu être consacrés à l'étude des bermes.

Avant sa destruction, l'emprise du site semblait comporter des traces de paléochenaux fossiles d'axe ouest-est. Après, seules les coupes de deux d'entre eux ont pu être mises en évidence. La coupe sud-nord, en deux tronçons, montre ces creusements principaux, dont l'un est à remplissage organique, l'autre sableux. Un outil en silex, trouvé au sommet du cailloutis appartient à une culture plus ancienne que le Néolithique (détermination S. Saintot). Il constitue un premier élément de datation pour le cailloutis.

Dès la fin du IIe s. et au début du IIIe, alors que les chenaux sont partiellement remblayés par décantation naturelle, cette plaine est investie par de probables activités agricoles. La coupe ouest-est, dans la longueur du chenal sableux, présente un paléosol depuis lequel sont creusées cinq structures anthropiques : puits, fosses, trou de poteau, fossé et comblé par un niveau de démolition (remblai). Le mobilier céramique découvert dans ce niveau appartient stricto sensu à la seconde moitié du IIe s. ou au tout début du IIIe.

Le puits est constitué d'une fosse circulaire d'environ 1,2 m dont la paroi est couverte par un parement mettant en œuvre des blocs de calcaire, de la molasse et des tuiles romaines (*tegulae*). Il est creusé dans le paléochenal. La structure correspond à un puits quadrangulaire parementé. On peut noter la présence dans le comblement d'un sédiment argilo-sableux brun foncé, meuble et hétérogène, composé essentiellement d'éléments provenant du niveau d'occupation constitué de nombreux fragment de tuiles et de céramiques gallo-romaines (remblai ?). Il s'agit vraisemblablement d'une structure agricole de nature indéterminée (puits ?) dans laquelle vient se déverser le fossé. Le remplissage inférieur est constitué de gros blocs calcaires posés en cercle sur le fond sableux et entourant deux petits pieux plantés verticalement. Le fond, rectiligne et large de 0,50 m, a été observé sur une longueur d'environ 2,5 m. Il pourrait s'agir éventuellement d'un fossé de drainage. Les fosses, observées en coupe et à l'est du puits, sont comblées par un remblai composé de démolition et n'ont pû faire l'objet d'une interprétation précise.

En conclusion, le retour intermittent des flux (sables) dans certains chenaux, notamment celui du pied de la terrasse (Rivollet sud-La Planche) et celui au sud d'Izelettes Est, détruit ou remanie en partie le paléosol du IIIe s. Il est donc prudent, au Bas-Empire, de continuer à fixer l'habitat sur les terrasses ou les collines et réserver le secteur étudié à des activités agricoles diverses. Cependant, si ces flux témoignent d'un retour des crues après le IIIe s., il ne semble pas que le Guiers se remette à couler de façon pérenne au nord du bourg d'Aoste. Le secteur devient une plaine d'inondation distale marquée par l'alternance entre les processus d'accrétion fluviale et les processus pédologiques, car le Guiers a probablement migré plus à l'est de son cône, dans une configuration proche de son lit actuel (Berger *et al.*, 2003).

Stéphane BLEU
INRAP

BEAUVOIR-EN-ROYANS
Château des Dauphins

Données historiques

Si la chapelle de Beauvoir est mentionnée dès 1152 dans une bulle du pape Eugène III, confirmant à l'abbaye de Montmajour les biens qu'elle possède, le *castrum* et son mandement n'apparaissent qu'en 1251. Dans la première moitié du XIVe s., le château de Beauvoir devient l'une des résidences favorites des dauphins, qui y font réaliser de nombreux travaux. Après le Transport du Dauphiné à la France en 1349, Beauvoir reste un lieu de passage pour les lieutenants du dauphin, jusqu'au transfert de palais du gouverneur à La Côte-Saint-André en 1361. Les visites des maîtres des œuvres montrent que les bâtiments sont maintenus en état jusqu'au XVe siècle. Après une période d'engagement de la seigneurie, les travaux deviennent plus conséquents, preuve que le château tombe en ruine. En 1580, le site et le château de Beauvoir sont réoccupés par les protestants : cet épisode est connu par une représentation du siège de Beauvoir, où l'on voit les édifices en piteux état.

Le bâtiment

Les ruines du château des Dauphins, classées Monument Historique depuis 1922, ont récemment bénéficié de plusieurs campagnes de restauration, qui ont porté sur chacun des principaux édifices conservés : donjon et grande chapelle. A l'automne 2009 s'est déroulée la dernière tranche, qui portait sur trois éléments : le pont enjambant la rampe d'accès au château, le mur d'enceinte à l'est du donjon, dit "le grand bec" et le mur d'enceinte ouest, près du pont, appelé "le grand mur". Ce dernier a bénéficié, en parallèle aux travaux de restauration, d'une campagne d'étude archéologique des élévations qui s'est déroulée en octobre (fig. 11). Au contraire des deux autres éléments (pont et grand bec), de construction homogène, le grand mur est en effet une construction plus complexe, élevée en deux temps. Ce mur (longueur : 37 m pour une hauteur conservée de 7 à 13 m) limite la vaste terrasse où s'élevait l'ensemble du complexe palatial disparu et domine par un abrupt de plusieurs mètres la rampe d'accès au bourg.

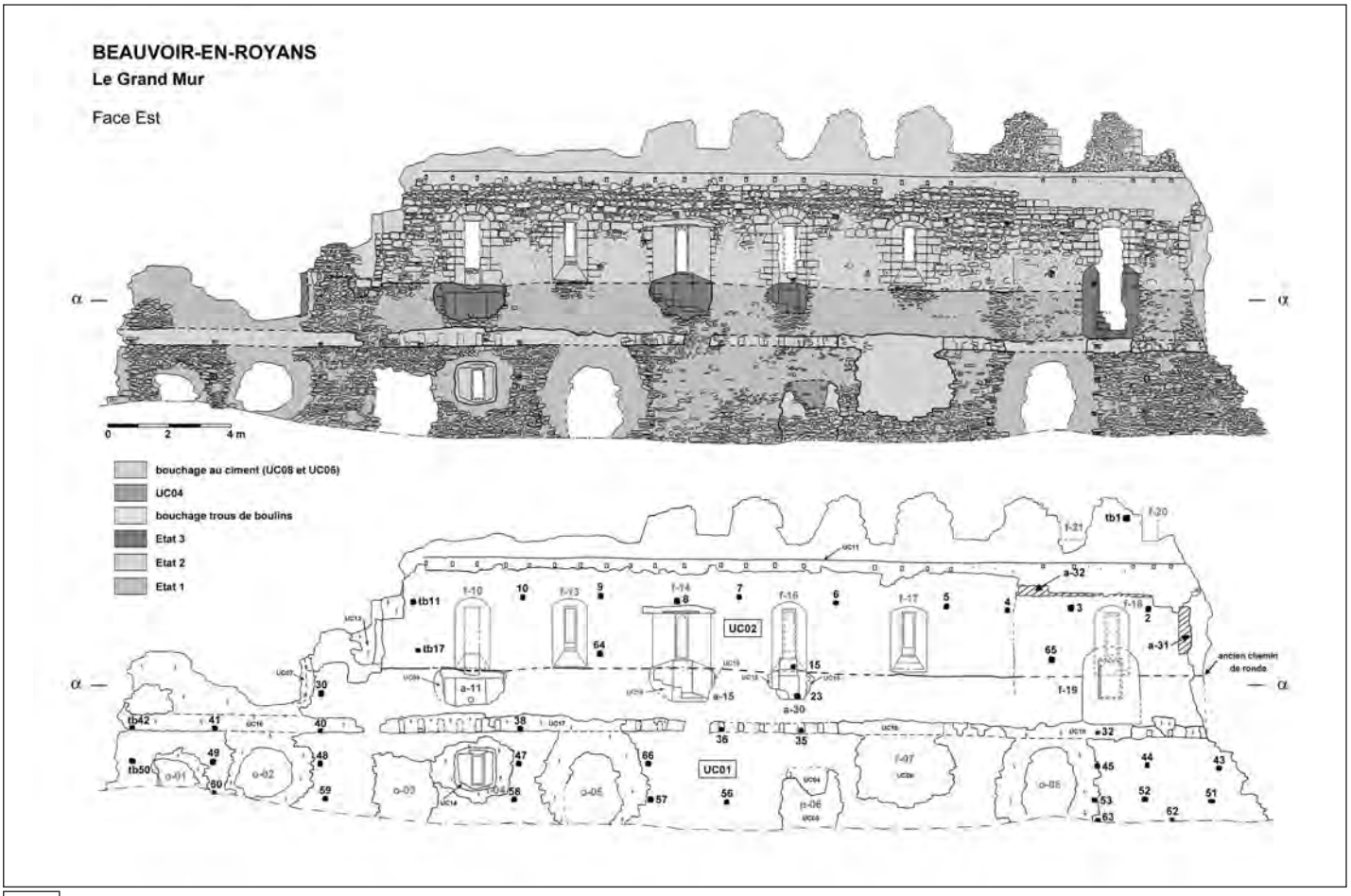

Fig.11 Beauvoir-en-Royans : château des Dauphins, le grand mur, face est (dessin A. Clavier et S. Penon, DAO S. Penon)

Deux états principaux peuvent être distingués :

Etat 1 : un mur d'enceinte portant crénelage et chemin de ronde est édifié à l'aide de moellons de la molasse provenant du sous-sol. Ces moellons plus ou moins bien équarris, de grandes dimensions en partie basse, deviennent de plus en plus petits au fur et à mesure qu'on élève la construction, au point de n'être plus que de petites dalles dans la maçonnerie des merlons. Cependant, le travail est soigné : utilisation de beaux blocs taillés de tuf pour marquer les angles des merlons, très bonne qualité du mortier, encore résistant aujourd'hui, régularité dans l'organisation des assises, des perches de l'échafaudage, dans l'espacement des merlons et des créneaux. Les huit merlons et sept créneaux conservés présentent en effet exactement les mêmes dimensions, avec une régularité remarquable (largeur 1,76 m, hauteur : 0,70 m). Le passage du chemin de ronde s'effectue 1,30 m sous l'appui des créneaux : un garde se trouvait donc protégé par un parapet lui arrivant approximativement à l'épaule. Aucune trace d'un platelage élargissant l'espace de circulation du chemin de ronde côté intérieur, ni d'un quelconque système de couvrement des merlons, ni d'accès au chemin de ronde circulant à cinq mètres du niveau du sol actuel, n'a été repérée. Aucun des huit percements informes aujourd'hui visibles au niveau du rez-de-chaussée, ne peut en toute certitude être rattaché à ce premier état : seule l'ouverture o-08 pourrait avoir été une porte (ancrage de deux poutres à proximité).

Etat 2 : on obture les créneaux et on surélève le mur, afin d'accoler un bâtiment long et étroit comprenant trois niveaux. Mais contrairement à ce qu'on pouvait penser jusqu'à ces travaux, ce bâtiment comprend plusieurs pièces : une grande salle centrale de 18,60 m par 4, flanquée de deux pièces plus petites, au moins à l'étage noble (le premier étage).

Le rez-de-chaussée : d'une hauteur d'un peu plus de trois mètres (par rapport au niveau actuel du sol), il est couvert par un dense réseau de poutres portant le plancher de l'étage. Ces poutres ont été insérées dans la maçonnerie du mur de l'état 1, par le creusement d'une longue saignée horizontale dans laquelle elles ont été calées, au moyen de petits nodules de tuf noyés dans du mortier (section des poutres : h =30 cm, l =20 cm, espacement entre les poutres : 45 cm). En deux points, le plancher s'interrompt, indiquant l'emplacement soit de murs de refend, simplement accolés contre la maçonnerie préexistante, soit le passage d'une trémie d'escalier. La première solution semble plus probable : le rez-de-chaussée aurait donc été partagé en 3 ou 4 petites pièces. Huit percements plus ou moins informes aujourd'hui ont été pratiqués dans le mur d'origine : trois seulement peuvent être identifiés comme une porte (p-06) et deux fenêtres (f-04, f-07).

L'étage : il s'élève pour moitié contre le mur de l'état 1, et pour moitié le long de la maçonnerie de surélévation, laquelle emploie presqu'exclusivement du tuf. Dans 6 des 7 créneaux de l'état 1, sont installées des fenêtres hautes, dotées d'un appui en glacis. C'est le niveau de l'ancien chemin de ronde qui sert à fixer la base des fenêtres, côté intérieur ; côté extérieur, afin que les appuis de ces fenêtres ne se trouvent pas vraiment trop hauts par rapport au niveau du plancher (ils sont déjà à environ deux mètres), on a cassé l'appui des anciens créneaux, pour insérer ceux des fenêtres. L'obturation complète de l'un des créneaux (entre les merlons 27 et 28), sans installation de fenêtre, montre que dès la conception un mur de refend était prévu à cet emplacement. Cette partition entre les deux pièces correspond également à un changement dans le type de couvrement ; sur ce point, l'étude renouvelle entièrement notre vision car il est incontestable, au vu des encastrements de bois observés entre premier et second étage (petites pièces assez serrées et légèrement inclinées) que deux systèmes distincts de voûtes lambrissées couvraient ces deux espaces.

On notera un effet de monumentalité dans la répartition des fenêtres, avec une fenêtre centrale à large ébrasement interne, encadrement externe en tuf et non en molasse comme les autres, couvert par un élégant arc en tiers point.

Les combles : à ce niveau, le mur connaît un important retrait, ne laissant qu'un mince voile de maçonnerie, percé à intervalles réguliers de fenêtres dont deux seulement présentaient quelques éléments de piédroits. La largeur de ces ouvertures n'a pu être déterminée : petites ouvertures rectangulaires évoquant des créneaux ou simples fentes de tir ? Elles se trouvent assez basses par rapport au niveau de circulation, nettement marqué par une chape de mortier très bien conservée par endroit. Leur rôle défensif ne fait pas de doute : entre le haut de la voûte lambrissée et ces fenêtres, le passage d'un chemin de ronde est possible, quelle que soit le système de charpente qui couvrait l'ensemble du bâtiment.

Le bâtiment connaît sans doute une utilisation longue, car des transformations secondaires y ont été relevées. Plusieurs fenêtres ont ainsi vu leurs appuis réaménagés ; l'une accueille même un curieux système de bassin, avec écoulement vers l'extérieur. Une autre est remplacée par une nouvelle fenêtre, placée plus près du plancher (f-18 et f-19). La porte du rez-de-chaussée p-06 est condamnée : les matériaux de comblement portent un nouvel enduit. Enfin, anecdotique mais intéressant, des encoches sommaires faites à coup de pic dans les tableaux de certaines fenêtres, pourraient signaler l'installation de barres de soutien pour de petites pièces d'artillerie : sans doute doit-on y voir la trace du siège de 1580, preuve que le bâtiment possédait encore à cette date, son niveau de plancher.

Annick CLAVIER
Service du patrimoine culturel
Conseil Général de l'Isère

ANTIQUITE

BOURGOIN-JALLIEU
98, rue de la Libération

Une campagne d'évaluation archéologique a été menée dans l'emprise d'un projet de construction d'un centre de rééducation fonctionnelle situé à la périphérie immédiate du bourg ancien de Bourgoin et dans un secteur relativement sensible. Des fouilles avaient livré plus au sud sur des terrains peu éloignés de la parcelle concernée au nord, des murs et un sol de tuileau place du Château, un abondant mobilier céramique à l'ouest dans la cave Augier et de la céramique au sud dans le square tout proche. Lors de cette évaluation, douze sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain. Ces derniers, en fonction du terrain naturel, ont atteint une profondeur maximum de 2 m. Au total, une surface approximative de 270.55 m^2 aura été ouverte, soit 7,7 % de l'emprise. Les sondages ont atteints un substrat sableux brun-rouille englobant un petit cailloutis calcaire (terrasse fluvio-glaciaire).

La stratigraphie est complexe. Sur la nappe graveleuse würmienne à dépression résiduelle de paléochenal, se succèdent des alluvions sableuses à limoneuses à épisodes localement plus dynamiques. Un long répit dans la sédimentation permet le développement d'un horizon pédologique assez mal exprimé. L'alluvionnement reprend en même temps que plusieurs fréquentations (artefacts et galets épars) au cours du Haut-Empire. L'imbrication des artefacts fait douter de l'interprétation de certains dépôts qui, de faciès localement très naturel, semblent plutôt correspondre à des remblais. De même, à l'époque moderne des jardins ont contribué au remaniement des alluvions sous-jacentes avec apports de fumures. Du point de vue géo-archéologique, il faut retenir que des débordements de la Bourbre sous forme d'alluvionnements limoneux ont lieu de façon certaine au cours de la période historique, mais sans que l'on puisse les associer à une quelconque crise hydrologique connue. Seule la présence de structures archéologiques plus tangibles auraient permis de lever le doute.

Au terme de cette opération, trois sondages ont permis de mettre en évidence une petite occupation gallo-romaine en bordure sud de l'emprise du projet. Il s'agit notamment d'une fosse de forme irrégulière (rejet domestique ?) repérée dans le sondage 3 qui n'a livré que quelques artefacts (fragments de tuile GR, col d'amphore, quelques os). Un col d'amphore Dressel I observé dans le comblement pourrait dater cette dernière du courant du Ier s. av. J.-C. si tant est que l'on puisse dater une structure à partir d'un seul artefact. Dans les sondages 3, 7 et 8, un empierrement réalisé à l'aide de matériaux tirés de la terrasse sur lesquels ont été épandus de nombreux fragments de tuiles (*tegulae, imbrices*, nodules et blocs de béton de tuileau, quelques fragments d'amphore) correspond vraisemblablement à une aire aménagée (assainissement ?). Le rare mobilier archéologique (céramiques communes claires, amphores) retrouvé posé à plat sur la surface permettrait éventuellement de dater cette structure de la seconde moitié du Ier ou du début du IIe s. ap. J.-C.

Enfin, l'importante tranchée de fondation d'un mur d'axe ouest-est observée dans les sondages 7 et 8 et repérée sur une vingtaine de mètres de longueur, a été identifiée à la fondation d'un mur de clôture d'époque contemporaine (calage sur une limite parcellaire du plan cadastral et petite bouteille en verre récent dans le comblement).

Stéphane BLEU
INRAP

ANTIQUITE

BOURGOIN-JALLIEU
Collège Saint-Michel

Une campagne d'évaluation archéologique a été menée dans l'emprise d'un projet de construction d'un gymnase et de salles de classe, à la périphérie du bourg ancien de Bourgoin, dans un secteur relativement sensible. Comme la précédente évaluation, un seul sondage a été réalisé ; il a atteint une profondeur maximum de 2 m, soit une surface approximative de 50 m^2 (3,3 % de l'emprise) jusqu'au substrat sableux brun-rouille englobant un petit cailloutis calcaire (terrasse fluvio-glaciaire).

Au terme de cette opération, le sondage archéologique a livré les témoins d'une occupation gallo-romaine (niveau d'occupation, fosse et remblai). Le niveau d'occupation n'a malheureusement été aperçu qu'à travers une petite surface qui n'a pas permis d'identifier le type d'activité qui se déroulait sur le site. L'aménagement du bord sud de la fosse avec plusieurs assises de tuiles pourrait aller dans le sens d'une fosse aménagée pour une activité artisanale. Cependant, le mobilier rencontré dans la fosse (absence totale d'éléments déformés identifiables à des ratés de cuisson, jatte à décor digité portant même une trace de réparation) indiquerait plutôt une activité domestique. L'abondant mobilier archéologique (céramiques communes sombres et claires, amphores) retrouvé dans la fosse permet de dater la constitution du comblement de la première moitié du Ier s. ou postérieurement. C'est sans doute à cette époque que des remblais sont apportés pour combler la fosse. Cependant, il est également

possible que les sédiments et le mobilier comblant cette fosse proviennent de niveaux antiques remaniés (verre de bouteille de vin intrusif dans le remblai à -1,63 m de profondeur).

Dans le courant du XIXe s., le terrain est nivelé. Trois remblais, comprenant une majorité de mobilier antique, ainsi que de la céramique vernissée et du verre de bouteille, sont alors apportés sur place pour exhausser le terrain. A la fin du XIXe s. ou au début du XXe, une tranchée d'installation de conduite d'eau d'axe nord-ouest/sud-est est creusée.

Stéphane BLEU
INRAP

MOYEN AGE

CHARAVINES
Colletière (lac de Paladru)

Pour l'ultime campagne, les fouilles se sont étendues sur trois secteurs prioritaires : la défense avancée, l'avant-corps du bâtiment principal et l'atelier de charpenterie établi en bordure de la presque île médiévale.

La défense avancée

Depuis plusieurs années, un doute persistait sur l'interprétation et la chronologie de la zone dite de la « barbacane ». S'agissait-il réellement d'une extension défensive et les pilotis qui la composent étaient-ils contemporains ou postérieurs à la palissade (fig. 12) ?

La fouille a permis de répondre par l'affirmative à la première question. On a ainsi pu vérifier la présence d'une construction appuyée contre l'enceinte et son très probable rôle de contrôle du porche d'entrée. La réponse à la seconde interrogation n'est pas encore connue (il faut attendre le résultat des prélèvements dendrochronologiques), mais d'autres observations inattendues éclairent la séquence des événements survenus dans cette partie de l'habitat :

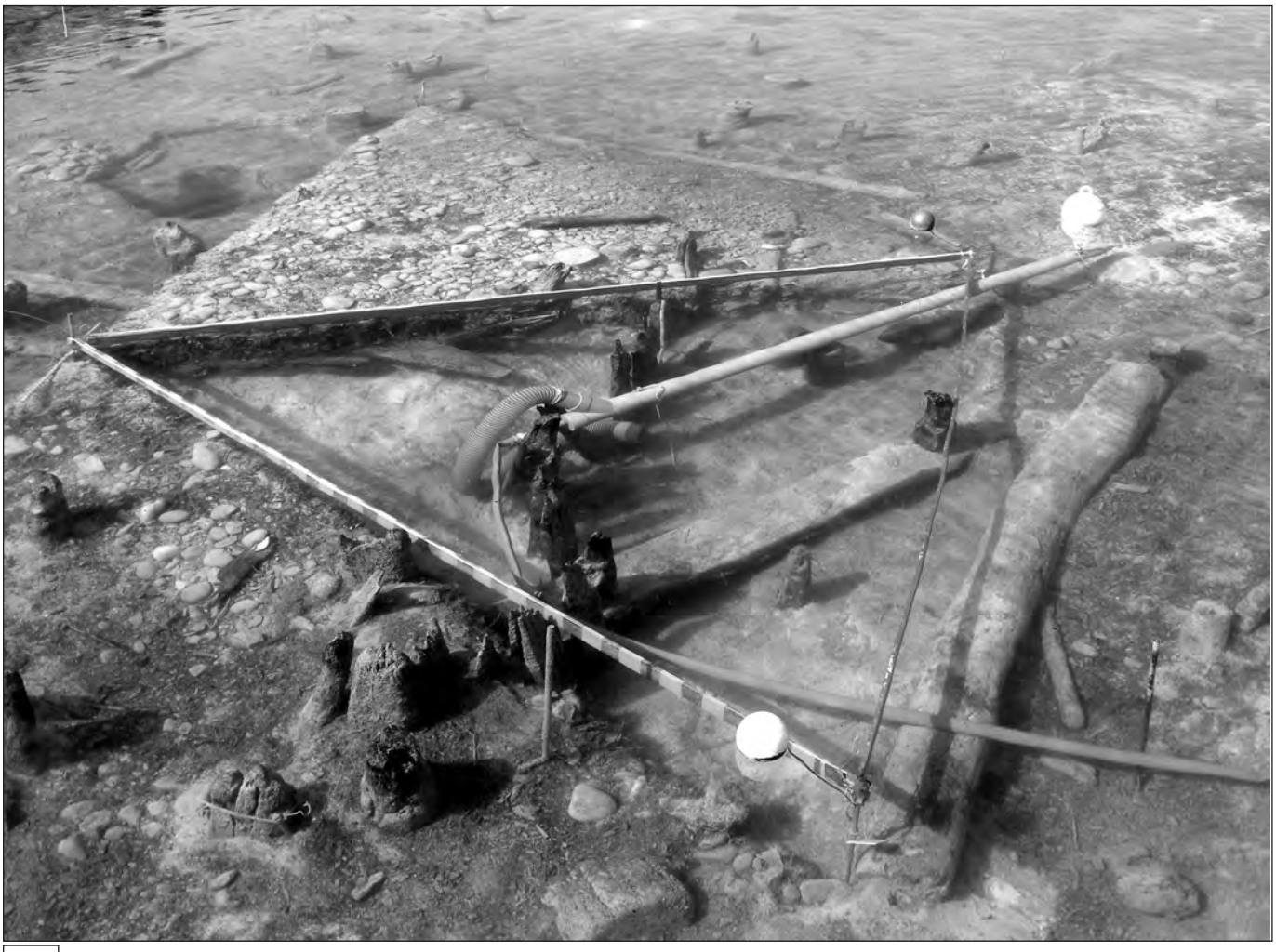

Fig.12 Charavines, Colletière, lac de Paladru : palissade (cliché E. Verdel)

Fig.13 Charavines, Colletière, lac de Paladru : lance à ailerons (cliché E. Verdel)

- en 1006, le bâtiment I est construit à l'aide de sabots massifs horizontalement fichés dans le substrat. Ils assurent une assise solide et stable aux engins de levage servant à manutentionner le bois d'oeuvre ;

- de 1006 à 1011, l'espace adjacent accueille une forge liée aux besoins des bâtisseurs (fabrication et réparation de l'outillage) ;

- vers 1015-1016, la forge est recoupée par l'érection de la palissade et cesse de fonctionner ;

- à une date peut-être située dans la décennie 1020, l'ajout d'un massif architectural adossé à l'enceinte vient renforcer la défense de l'habitat. Rien cependant n'assure qu'il ait été fermé (aucun effet de paroi en stratigraphie). L'hypothèse d'une lice sur plancher suspendu ne peut donc être écartée, ni celle d'une superstructure partiellement démontable.

Dans ce secteur, les découvertes mobilières sont étonnamment variées : fonds marqués en céramique, fers à cheval, décor de harnais, burin de forgeron, hampe de trait d'arbalète, jeton de trictrac, agrafe à double crochet, fouloir à textile, trompe d'appel, chaussure et fuseau. La couche correspondant aux activités métallurgiques livre d'autre part de nombreux culots et sous-produits de forge, des couteaux, des garnitures de ceinturon et des lances à ailerons (fig. 13).

L'avant-corps du bâtiment I

Jusqu'alors interprétée comme un avant-corps, l'aile qui flanque la maison centrale semblait sous-tendue par un platelage de grumes en chêne, parallèlement disposées sur la craie lacustre. Ces madriers s'engageaient aussi sous la semelle du bâtiment, ce qui les rendaient contemporains de l'installation. Il était donc logique de penser que ce dispositif avait d'abord stabilisé l'aire de construction.

Mais le même platelage pouvait ensuite avoir formé le soubassement d'une extension du bâtiment I, un alignement de poteaux correspondant alors aux angles de cette structure, qui, du fait de l'absence des habituels madriers entrecroisés de fondation, n'aurait cependant pu être très haute.

La fouille a confirmé le passage du mur nord du bâtiment I, avec six rangs de madriers entrecroisés (deux d'entre eux étant maintenus écartés par une cale de réglage). Elle révèle aussi deux éléments supplémentaires notables : un alignement de poteaux nord-sud et une traverse de passerelle, également axée nord-sud, présentant à son extrémité méridionale un pieu encore fiché dans sa mortaise. Sur les pieux, peu de choses à dire : les têtes en avaient déjà été topographiées et c'est leur alignement qui avait fait supposer un hall d'entrée. En revanche, la traverse signale la présence d'un cheminement surélevé dans l'axe de l'entrée de la fortification et démontre celle d'une « ruelle » en face de la grande porte de l'habitat. Enfin et surtout, cette traverse prouve que l'hypothèse d'un avant-corps adjacent au bâtiment doit être abandonnée, son extrémité étant située à l'intérieur de la pièce supposée.

Les coupes montrent les perturbations dues au creusement du chenal voisin creusé en 1921 et l'importance des rejets latéraux. Leur observation directe lors du curetage prévu en 2010 permettra de tenir compte de cet épaississement des couches si l'on constate une densité d'objets de surface supérieure à la moyenne de part et d'autre du chenal. Pour le reste, la stratigraphie est conforme à ce que l'on connaît déjà : on remarque l'épaisseur de la couche II partout où elle n'est pas érodée et surtout le profil en entonnoir, caractéristique des enfoncements de pieux.

Le secteur livre le cortège habituel d'objets domestiques (épingles, bague, peignes, clés, vaisselle de céramique et de bois, couteaux, jetons de jeu), d'accessoires artisa-

naux (métallurgie, textile) ou vivriers (pêche) et de matériel d'équitation (fers à cheval, clous de ferrage, éperon). On doit également signaler une cuillère d'enfant et un appeau à canard. Une monnaie (denier des archevêques de Vienne du type *Maxima Galliarum*) invite à s'interroger sur la date d'émission d'un denier « immobilisé » qui perdure jusqu'au XIIe s. Une agrafe à double crochet en laiton est ici d'une inhabituelle longueur. Un vase entier écrasé sur place, un raté de cuisson et une pale de rame en bois complètent cet ensemble riche, conforme à ce que l'on rencontre dans le bâtiment I ou dans son voisinage (100 objets, hors déchets de forge).

Toutes ces observations améliorent non seulement la compréhension des espaces non couverts mais éclairent aussi la forme du bâtiment principal. Depuis longtemps la question se pose du caractère castral du site. Tentante à plusieurs points de vue (date, système de défense et d'accès, type et nombre des objets, relations chronologiques avec les sites castraux de la proche région), cette hypothèse est progressivement confortée par les études historiques en cours.

Pour éviter le piège de la surinterprétation, nous nous sommes toujours abstenus de projeter des images convenues sur l'architecture de Colletière. Aujourd'hui pourtant, le bâtiment I se présente de plus en plus comme une tour carrée en bois puissamment fondée, au milieu d'un enclos palissadé quadrangulaire auquel on accède par une porte flanquée par au moins un massif défensif avancé (peut-être même deux en symétrie, la vérification sera possible par le curetage du chenal, qui permettra de topographier les pieux coupés en 1921). Dans ce cas, le rez-de-chaussée avec son grand foyer central serait une cuisine, l'*aula* se trouvant au premier étage.

L'atelier de charpenterie

Il fallait étendre autant que possible l'exploration du chantier de débitage des grumes flottées pour la construction du site, afin de savoir à quel endroit précis passait la ligne de rivage. Le platelage s'achève par des troncs ébranchés bien parallèles, dont le plus septentrional semble bien former la limite du paléorivage. Rien d'autre n'est à signaler au point de vue structurel, puisque aucun pieu n'est planté dans la zone.

Peu épaisses sur l'ensemble du secteur (quelques centimètres), les couches d'occupation s'amincissent jusqu'à disparaître complètement vers le nord en changeant de texture : le sédiment devient peu cohérent, s'effritant en poussière organique mêlé de craie. De surcroît, un fossé bien lisible a été creusé à une époque récente (son profil en V n'est pas explicable en l'état). On est là nettement en-dessous de la ligne de rivage, qui longe le tout dernier tronc axé est-ouest.

Parmi un matériel réduit à sa plus simple expression, on remarque un objet incomplet et cassé qui a été certainement jeté. Il s'agit d'une applique de fer décorée de fausses bossettes en laiton qui s'apparente aux décors de coffres connus par l'iconographie. Il faudra également vérifier l'identité de trois lames de bois taillées en segment de cercle, qui peuvent être soit des gabarits soit des cintres de construction ou de taille.

Autres travaux

Au sujet de la chronologie relative entre les mottes locales (le Châtelard et Clermont) et l'habitat de Charavines, des essais topographiques ont conclu à l'absence de co-visibilité entre les deux sites castraux et Colletière. Cela suggère que l'habitat littoral est antérieur aux deux châteaux et que la position plus élevée (en co-visibilité) du Châtelard par rapport à Clermont exclut que ce dernier lui soit contemporain. Dans ces conditions, la chronologie des trois sites pourrait être la suivante : 1/ Colletière, comme château de défrichement (1006-1039), 2/ Le Châtelard (vers 1040-vers 1060), 3/ Clermont (à partir de 1060).

Cette proposition, qui s'appuie aussi sur la datation absolue de Colletière (dendrochronologie), du Châtelard (monnaies, céramique, stratigraphie) et de Clermont (céramique, architecture et textes) devra évidemment être soumise à la critique, mais sa vraisemblance est désormais renforcée.

Michel COLARDELLE
MCC
et Eric VERDEL
service du Patrimoine culturel
du Département de l'Isère

1ER AGE DU FER

CHASSE-SUR-RHONE, COMMUNAY
Route départementale 150

L'aménagement d'un contournement au sud de l'actuel tracé routier de l'A 46, a conduit à réaliser un diagnostic archéologique sur les 5 ha dévolus à la première phase. Dans la portion étudiée, les parcelles sont situées en bordure méridionale du tracé de l'A 46 sud et, parfois, ces terrains constituent la bande de sécurité de ce contournement de l'agglomération lyonnaise. Quarante sondages ont été réalisés mais quatre seulement ont livré les indices d'une occupation.

Ces sondages, au lieu-dit Charvas, ont permis d'identifier un site de l'âge du Fer. Il est situé au pied d'une butte formée par le socle de micaschiste. Deux fosses (F1 et F2) indiquent, par leur mobilier, une occupation de l'âge du

Fer. La nature de cette installation, localisée en pied de butte, reste encore à définir.

La fosse F1 est de plan circulaire et d'un diamètre de 0, 80 m. Elle apparaît à une profondeur de 0,60 m soit à l'altitude NGF de 219,12 m.

La fosse F2 appartient au même horizon et est beaucoup plus importante en taille que F1. Elle apparaît plus difficile à cerner car elle présente des parois circulaires sur le coté nord et linéaires au sud qui indiqueraient un ensemble plus complexe. Le comblement supérieur est constitué de fragment de céramiques et d'éléments de combustion (nodules et fragments d'argiles rubéfiés charbons de bois en surface). La céramique visible en surface a été collectée afin d'apporter une datation. Ce prélèvement a permis de préciser la contemporanéité des deux fosses localisées dans le même sondage et à très peu de distance (1 m) l'une de l'autre.

L'étude de C. Bellon, souligne l'homogénéité du lot céramique. Les vases sont modelés et ont rarement subi des traitements de surface. Les pâtes sont assez grossières, notamment les formes hautes et présentent encore des traces de modelage. Les dégraissants sont apparents, nombreux, et le mica est majoritaire, le plus souvent sous la forme de fragments grossiers.

L'ensemble est à situer au premier âge du Fer. Certaines formes céramiques sont présentes dès le Hallstatt C comme la jatte carénée à bord concave qui est une forme apparue dès le VIIIe s., souvent décorée comme au site du Pré de la Cour (Vital 1993, p. 141, fig. 71, 10, fig. 80, 3/5). Pour ce qui concerne les écuelles, on remarquera ici que les formes sont assez profondes, leurs panses, convexe, ne portent aucun décor, l'inflexion des bords n'est pas très marquée, les lèvres sont rarement aplaties, souvent arrondies. Leur bonne représentation - bien que le lot soit peu conséquent - est là aussi un bon marqueur pour le Ier âge du Fer, la fréquence de ces formes ne cessant de croître durant cette période. Les pots tonneaux, ici inornés, sont le plus souvent décorés (incisions, petites impressions, ou porteurs de cordons) ; apparus au Bronze final 3b, ils sont caractéristiques du Ier âge du Fer, jusque dans des contextes Hallstatt D3 (Bellon 2009, fig. 11, Vital 1993, fig. 72, n°1, fig. 78, n°3).

On notera des absences à valeur chronologique, telles par exemple celles des formes présentes depuis le Bronze final 3b ou typiques du tout début du Ier âge du Fer comme en livrent les sites régionaux du Pré de la Cour, Barlières (Ain), Saint-Priest Les Perches (Rhône), ou plus au sud, Valence (Drôme) : jatte à panse arrondie et lèvre biseautée, ou petites jattes à faibles cannelures ou surbaissées à carène marquée, coupes à flanc redressé et lèvres biseautées, pots à décor impressionné sur ressaut… (cf. Vital 1993, p. 150, Hénon et al. 2003, p. 16-18, Ramponi 2004, vol. 2 fig. 3-58). Peut-être faut-il exclure une datation dans le courant du VIIIe s. ? Pour ce qui concerne la fin de l'âge du Fer, c'est ici l'absence d'importations méditerranéennes (amphores massaliètes, vaisselier du sud de la Gaule), ou de céramiques réalisées au tour qui semble exclure le Hallstatt D3. Toutefois, la modestie du lot incite à rester prudent sur la valeur d'un raisonnement par absence.

On rappellera que le site de La Raze de la Dame sur la même commune de Communay, a livré des vestiges de structures d'habitat protohistoriques de la fin de l'âge du Bronze, du Hallstatt D3 et de La Tène C qui montrent une certaine densité des occupations protohistoriques sur ce secteur (Sandoz, Thiériot, Vital 1993).

Serge MARTIN
INRAP

EPOQUE MODERNE

CORENC
22, chemin de la Tour des Chiens

Sur la carte IGN 1:25 000e, le site est appelé "Château d'Arvilliers", mais cette localisation semble erronée. C'est en effet la Tour des Chiens qui porte généralement ce toponyme. On peut identifier en ce lieu l'emplacement d'un domaine appartenant aux Cordeliers de Grenoble depuis au moins 1591 (ADI 6H 49). Un parcellaire de 1701 signale parmi les fonds nobles "*une chapelle, maison, tinallier, cellier, plassage, jardin, verger et vigne*", appartenant à ces religieux (archives communales de Corenc). Quelques découvertes anciennes suggèrent que le territoire de la commune a été occupé à la période antique (*Archéologie chez vous* n° 3 p. 14).

Le site se présente comme un replat aménagé dans une pente orientée plein sud, replat obtenu par des terrassements que maintiennent des murs de soutènement, disposés suivant le sens des courbes de niveaux et perpendiculairement à la pente. Sur cette terrasse, un mur est conservé en élévation ; il présente une porte et une fenêtre avec son barreaudage abritant dans son allège un évier. Le linteau de la porte est marqué PP 1817, du nom de Pierre Piat, propriétaire des lieux d'après le cadastre de 1811.

Le diagnostic archéologique réalisé en juillet 2009, a permis de déterminer :

- Que les aménagements du début du XIXe s. consistent

en un ensemble de terrassements très importants, par creusement du terrain naturel dans certaines zones et apport de remblais soutenus par des murets formant une succession de terrasses ;

- Que les niveaux d'occupation de cette période ne sont pas ou très peu conservés. Ainsi, le sol de l'habitation encore en élévation a disparu, sauf un lambeau près du seuil. Les murs repérés au décapage ne sont conservés qu'au niveau des fondations. Il est probable que, très récemment, un aplanissement à l'engin a été réalisé ;

- Que les aménagements du XIXe s. ont oblitéré totalement les installations précédentes. Aucune trace d'occupation antérieure n'a été discernée, ni pour le XVIe s., ni pour une plus haute période. Aucun mobilier résiduel, antérieur au XIXe s. n'a été recueilli.

Annick CLAVIER
Service du patrimoine culturel
Conseil général de l'Isère

MOYEN AGE

HUEZ - ALPE D'HUEZ
Brandes-en-Oisans

Le site de Brandes fait l'objet d'une fouille archéologique depuis 1977. La CIRA Centre-Est a souhaité que l'année 2009 soit consacrée à la préparation d'un bilan des quinze dernières campagnes de fouille et d'étude de ce site.

De 1995 à 2005, l'essentiel du travail a porté sur « *L'eau et ses usages dans une entreprise minière médiévale* ». Ce qui a conduit à s'intéresser aux vestiges situés à l'extrémité occidentale de l'agglomération. Là se concentre un ensemble d'indices à caractère industriel : l'aboutissement de la vaste canalisation C1 sur laquelle tournaient les meules à minerai, trois terrasses – B102 – qui portent des structures liées au lavage du minerai et à partir de 2006, les terrasses qui bordent la rive occidentale de la source Font Morelle ont fait l'objet d'une fouille qui n'est pas achevée. Au total, 33 bassins de lavage ont été mis au jour, certains ont fait l'objet d'une étude sédimentologique car tous étaient abandonnés, comblés de sables de gangue, plus rarement de pierres. Ce qui constitue un corpus totalement unique. L'ensemble du réseau des canalisations a été revu, de façon à mieux en déterminer la chronologie relative et le fonctionnement. Merci à Arnaud, Isabelle, Najlà, Camille et à tous ceux qui ont contribué à cette synthèse.

L'année 2009 a également permis de réaliser l'étude, par Nicolas Minvielle, de l'ensemble du corpus des meules à minerais, entières ou en fragments (plus de 200 individus). Les résultats ont été présentés à Rome, fin 2009, à l'occasion d'un colloque international sur les meules, ce qui a permis de nouer des contacts avec d'autres chercheurs qui seront utiles à l'avenir.

La réflexion a donc porté sur l'ensemble de la chaîne opératoire de l'enrichissement du minerai, depuis son « cassage » sur le carreau de la mine jusqu'au lavage, étape ultime de la minéralurgie. Les fouilles réalisées entre 1981 et 1986 sur le quartier occupant la rive orientale de la source ont été intégrées à cette synthèse.

Enfin, la documentation écrite a été entièrement revue par Fernand Peloux qui a ensuite élargi son champs d'investigations, afin de situer Brandes dans son territoire ; dans un premier temps l'accent est mis sur les regest et compoix de la paroisse d'Huez (fig. 14), proche voisine de la paroisse de Brandes et qui l'a intégrée après la disparition de l'agglomération minière.

Une table ronde a été organisée, en juin 2009, afin de discuter, entre spécialistes, de l'état des connaissances sur ce site et de réfléchir à une nouvelle programmation centrée sur le village dans son territoire.

Marie-Christine BAILLY-MAITRE,
Arnaud GIGANTE, Isabelle WARIN
baillymaitre@wanadoo.fr

Fig.14 Huez-L'Alpe-d'Huez, Brandes-en-Oisans : compoix de la Paroisse d'Huez - 1550 4 - E29 163 (cliché F. Peloux)

LA-COTE-SAINT-ANDRE
ZAC du Rival-Olagnières

■ Phase 1

Une campagne d'évaluation archéologique a été menée à *La ZAC du Rival-Olagnières* à la périphérie du lieu où il fut découvert à la fin du XIXe s. un char processionnel en bronze, aujourd'hui présenté au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon. Cette découverte et une prospection récente réalisée en 2008 (Gonin 2008) confirment l'extrême sensibilité archéologique du secteur. Seules les parcelles 51p à 55p, de la section cadastrale ZK, ont été sondées. Lors de cette évaluation, quatre-vingt-onze sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise, atteignant une profondeur maximum de 2 m pour une surface approximative de 2746,14 m^2, soit 9,6 % de l'emprise. Les sondages ont atteint un substrat sableux brun-rouille englobant un cailloutis calcaire (terrasse fluvio-glaciaire).

Il ressort de l'étude stratigraphique une séquence répétitive et relativement simple : la terre végétale recouvre le terrain fluvio-glaciaire altéré d'une trentaine de centimètres d'épaisseur qui présente une matrice limono-argileuse de couleur orangé-rouille, et le terrain fluvio-glaciaire non altéré constitué par une matrice de sables grossiers de couleur grise ou brun-rouille avec présence des graviers, de cailloutis et de galets compris entre 0,05 m et 0,25 m.

Au terme de cette opération, 15 sondages ont permis de mettre en évidence des témoins d'une petite occupation médiévale des Xe-XIIe s. Il s'agit notamment d'une sépulture, de treize fosses de forme circulaire, ovalaire ou parfois irrégulière (rejet domestique ?), d'un trou de poteau et d'un empierrement linéaire repérés dans une quinzaine de sondages. Ces structures n'ont livré que quelques artefacts (fragments de tuile GR, nodules de terre cuite et quelques rares tessons de céramique). Seule la fosse a livré quelques pierres chauffées, des fragments de terrre cuite, une terre noire très charbonneuse et plusieurs fragments de céramique attribuables aux Xe et XIIe s. Dans un autre sondage, une structure linéaire (empierrement réalisé à l'aide de galets et de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*) d'axe ouest-est, repérée sur une douzaine de mètres de longueur, correspond éventuellement à la fondation d'un mur de clôture (limite de parcelle ?) d'époque médiévale ou encore à un drain.

Afin de lever toute ambiguïté concernant un éventuel lien entre la sépulture découverte lors de ce diagnostic et les *tumuli* présents dans le secteur, une chronodate a été réalisée sur un échantillon du squelette. La sépulture est datable entre la seconde moitié du VIIe et la seconde moitié du Xe s. (1210+-50BP, soit 670-960 après J.-C. en années réelles), sans pic de probabilité (d'après Ch. Oberlin, Laboratoire de ^{14}C).

■ Seconde phase

Une seconde campagne d'évaluation a porté sur une zone proche (100 m) du lieu de découverte du char processionnel en bronze, soit les parcelles 50p, 84p, 85p, 356p de la section cadastrale ZK. Lors de cette évaluation, 161 sondages d'une profondeur maximum de 1,50 m ont été réalisés. Au total, une surface approximative de 4 444,67 m^2 aura été ouverte, soit 6,8 % de l'emprise. Les sondages ont atteint un substrat sableux brun-rouille englobant un cailloutis calcaire (terrasse fluvio-glaciaire).

Malgré son apparente monotonie topographique due à une terrasse fluvio-glaciaire würmienne, le site montre une topographie légèrement ondulée favorable à un certain enfouissement des vestiges, qui peut atteindre au grand maximum 0,70 m. Les inondations du Rival, pouvant se produire encore de nos jours (Gonin 2008), semblent en grande partie responsables des dépôts plus limoneux que l'on peut trouver sur le site, piégés dans des dépressions très peu profondes et recouvrant plus ou moins les vestiges. Ces couches sont malheureusement peu épaisses et parfois peu distinctes. Elles ne permettent l'élaboration d'une stratigraphie relative fiable (mais qui pourrait être tentée lors d'une fouille éventuelle). Un ancien cours du Rival est possible en limite nord du secteur A. Il devrait traverser l'emprise du futur diagnostic de phase 3.

Ces sondages ont permis de mettre en évidence les témoins de deux occupations, l'une de l'âge du Bronze et l'autre de la période médiévale (Xe-XIIe s.).

En ce qui concerne la période protohistorique, six structures sub-rectangulaires à pourtour rubéfié disposées en alignement, ont été observées dans le secteur nord-ouest de l'emprise. Elles ne contenaient que peu de mobilier et sont interprétées comme des foyers à pierres chauffantes. Il a toutefois été permis de proposer une datation relativement précise grâce à la découverte d'un tesson de céramique non tournée (Bronze final IIb). Ces fosses ont la même forme (sub-rectangulaires à fond probablement plat et angles arrondis) et leurs dimensions (entre 1,60 et 1,80 m de longueur et 0,75 et 1,60 m de largeur) sont homogènes. Les parois sont vraisemblablement verticales, souvent rubéfiées et parfois durcies par la chaleur. La profondeur conservée n'a pas été perçue lors de ce diagnostic. Leur stratigraphie est toujours la même dans les niveaux inférieurs. Ils sont constitués par la couche de combustible, assez peu épaisse (0,05m observé en coupe), un limon très charbonneux avec quelques éléments partiellement brûlés (brandons). Les niveaux suivants sont composés de galets (quartzite ?) pris dans un limon charbonneux. Ces galets portent souvent des traces de chauffe et semblent surtout se trouver au sommet de la couche. La quantité de galets par structures représente une partie importante du volume com-

plet de la structure. La taille des galets reste moyenne (0,10 m par 0,20 m).

Depuis ces dix dernières années, ces fours à pierres chauffantes sont bien connus dans le nord de la vallée du Rhône et le Massif Central. Les premières découvertes remontent à la fin des années 80 et s'inscrivent principalement dans le cadre d'opérations préventives. A Montalieu-Vercieu, Isère (Vital 1991), le gisement de Chalépont a été parmi les premiers sites à livrer ce type de structures, en contexte culturel du Premier âge du Fer (VIIIe s. av. J.-C.). Dans cet exemple, les structures de combustion sont associées à des structures annexes : petite construction sur poteaux porteurs à Chalépont et vaste complexe d'habitat au Pré de la Cour (structures de combustion ; fosses polylobées ; zones de rejets...).

En ce qui concerne notre opération, il semble éventuellement possible de rattacher les structures découvertes à la nécropole du Premier âge du Fer (char de la Côte-Saint-André) localisée à une centaine de mètres tout au plus (voir à ce sujet : Beeching, Vital, Dal Pra 1985 : la structure de Soyons, la Brégoule pourrait être mise en relation avec des pratiques cultuelles voire funéraires). Dans le même ordre d'idées, nous pouvons penser que les structures sont le reflet de manifestation(s) d'importance, à la fin de l'âge du Bronze. Dans cette perspective, nous nous situons dans le schéma de grands rassemblements festifs, nécessaires à l'équilibre socio-économique et politique des communautés qui ont vécu ici au cours du VIIIe s. avant notre ère.

Quelques indices d'occupation de la fin de la Protohistoire (La Tène finale) et/ou du début de l'époque gallo-romaine (tessons de céramique grise savonneuse et de sigillée) ont également été identifiés, sans que l'on puisse les rattacher à des structures particulières.

La période médiévale, quant-à-elle, regroupe deux ensembles (zone des bâtiments 1 et 2/zones de constructions légères) dont la morphologie recouvre, semble-t-il, une chronologie différente. Le premier ensemble correspond à deux bâtiments à solins de pierres, orientés nord-sud, dont l'un (le bâtiment 2) livre des traces d'activité métallurgique (forge) à sa périphérie immédiate. Situé à une cinquantaine de mètres du précédent, le deuxième ensemble semble bien différent, livrant des constructions légères (structures excavées qui pourraient éventuellement être des fonds de cabane, des trous de poteau et des fosses).

Un vaste établissement rural a donc été mis en évidence au nord de l'emprise (secteurs B et C), représenté par au moins deux bâtiments distincts qui pourraient correspondre à deux unités fonctionnelles. Le bâtiment 1 (complet ?) est rectangulaire (52,52 m^2) comportant un espace principal (35,24 m^2) et un volume secondaire (17,28 m^2) qui correspondrait à une galerie ou une annexe. Les murs solins sont constitués de galets assemblés à la terre, parementés et fourrés de galets et de pierres de plus petit module. Leur largeur varie de 0,30 à 0,60 m d'épaisseur. Seules deux assises de galets sont conservées. Le sol est, semble-t-il, en terre battue ou peut-être constitué d'un empierrement (?) de cailloutis calcaire observé le long du mur du bâtiment.

Le bâtiment 2, quant-à-lui, n'a été dégagé que partiellement. Deux solins de galets identiques à ceux du bâtiment 1, ont été observés délimitant au sud et à l'ouest une vaste salle d'une superficie minimum de 35,84 m. Les traces d'un artisanat du fer ont été identifiées à proximité. Une cinquantaine de scories représentant une dizaine de kg de déchets ont été ramassées dans une fosse à une dizaine de mètres au sud-est du bâtiment. Quelques scories ont également été ramassées dans une fosse située au centre de la pièce. Les scories sont relativement légères, fragiles et petites. Quatre fonds de calotte (ou culots) ont aussi été identifiés (diamètre de 10 cm environ et poids compris entre 200 et 300 g). Les foyers correspondants à cet artisanat n'ont pas été formellement identifiés. Ces éléments indiquent qu'une activité de forge a été menée là ou à proximité. Il semble que le premier ensemble ait été utilisé durant le haut Moyen Age (Ve-VIIIe s.).

A proximité immédiate du bâtiment 1 à envrion une trentaine de mètres à l'est, un autre ensemble est constitué de structures beaucoup plus légères. Il s'agit de cinq grandes fosses correspondant peut-être à des structures excavées de type fonds de cabane (aucun négatif de trous de poteau), de fosses charbonneuses, de fosses et/ou trous de poteau (certains très proches de ceux observés au Châtelard à Chirens). Le mobilier associé à ce deuxième ensemble est attribuable à l'An Mil, entre le Xe et le XIIe s. Un tesson est proche des éléments de la fin du haut Moyen Age pendant la période carolingienne.

Enfin, cinq tranchées à galets ont également été identifiées. La plupart sont localisées au nord de l'emprise. Ces structures se retrouvent dans le secteur concerné par la présence des bâtiments. Il est actuellement encore bien difficile de déterminer la nature de ces tranchées : vestiges de drains ou de fossés comblés, de limites parcellaires (manses ? emplacements de haies ?) ou de clôture (murs d'enclos ?). Leur axe semble le même que celui des bâtiments... Ce sont, en tous cas, les seules traces conservées de délimitation de l'espace...

Rappelons enfin la découverte d'une sépulture isolée, en limite sud de l'emprise et à une cinquantaine de mètres du bâtiment 1, lors de la phase 1. Un squelette de femme âgée y reposait allongé sur le dos dans une simple fosse creusée dans la terrasse.

Stéphane BLEU
INRAP

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

LA RIVIERE
Ancienne bergerie de l'alpage de Fessole
Domaine des Ecouges

Le LARHRA (UMR 5190 CNRS-Université Grenoble 2) effectue depuis 2005 des recherches systématiques sur l'occupation et les activités humaines entre le Moyen Age et le XIXe s., d'un ancien "désert" cartusien implanté en partie nord du plateau du Vercors, dans la vallée des Ecouges. Au cours de ce programme, quatre sites ont ainsi été fouillés ou sondés : une carrière de meules des XIIIe-XVe s., un moulin à eau des XIIe-XVe s., une ferme des XVIIe-XXe s., une charbonnière et un entrepôt à charbons de bois des XIIVe-XIXe s. Une prospection pédestre menée sur 500 ha a également permis la découverte de plus de 250 sites archéologiques, avec dans le lot l'ancien monastère des Chartreux (XIIe-XVe s.), le troisième fondé par l'ordre de saint Bruno, dont une prospection géophysique révéla l'ampleur tout à fait inattendue.

La campagne 2009 s'est attachée à une grande structure de pierres découverte deux ans plus tôt en prospection prédestre, dans l'alpage couronnant le sommet de la vallée, à 1400 m d'altitude. Trois sondages d'une surface totale de 79 m² ont été ouverts, deux à plan en L à l'intérieur du bâtiment, et le troisième à l'extérieur et le long du mur gouttereau sud. Ils ont révélé un édifice à plan rectangulaire de 19 m de long pour 13,5 m de large, appuyé à l'est sur une petite falaise et cerné par de puissants murs de 1 m d'épaisseur (fig. 15, 16). Ceux-ci, construits en moellons de petit et moyen appareil liés par un mortier de terre et de chaux, ont été édifiés en deux étapes et s'élevaient au moins à 3,60 m de haut. Le tout était probablement surmonté d'un étage faisant office de fenil, couvert par un toit d'essendoles (des tuiles de bois). L'accès se faisait par une porte ouverte en pignon ouest et peut-être aussi par un "montoir" aménagé en pignon oriental. L'intérieur du bâtiment offrait une surface disponible de 195 m². Cet espace, d'abord d'un seul tenant, présentait un sol très compact fait d'argile et de gravier de silex, et dont les pentes convergeaient vers une fosse de 5 m de diamètre creusée au centre du bâtiment. Le sol d'occupation était recouvert d'un niveau d'incendie et a fourni très peu de mobilier archéologique. Lors de la deuxième ou d'une troisième campagne de construction, une pièce d'une surface de 50 m² fut aménagée à l'intérieur du bâtiment et de telle sorte qu'elle s'appuie contre la falaise et soit entièrement isolée des murs d'enceinte

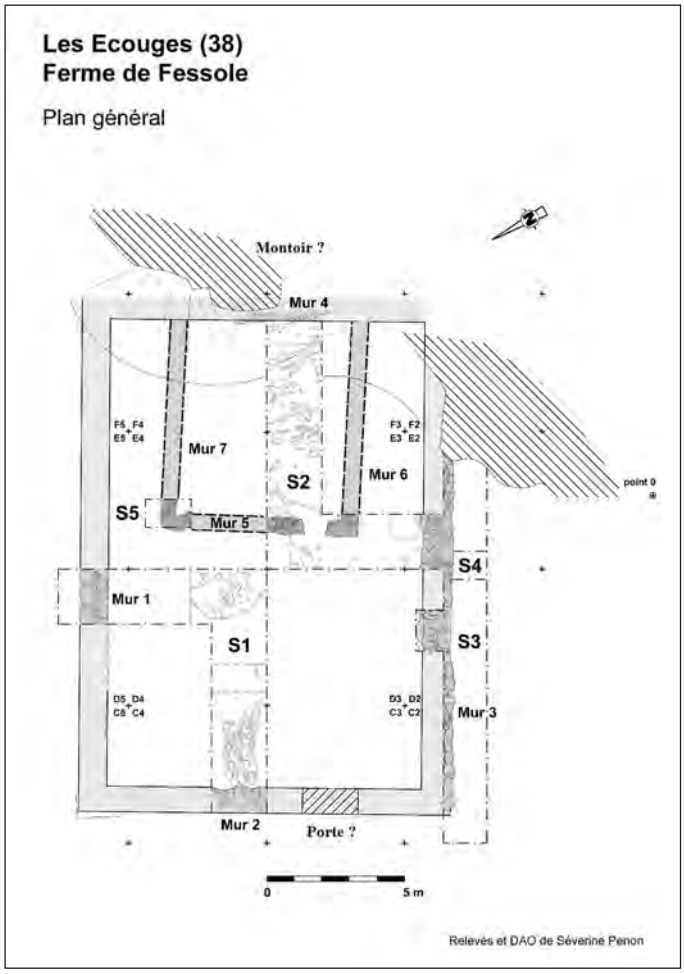

Fig.15 La Rivière, Habert de l'alpage de Fessole : plan général des bâtiments XIIe - XVIIIe s. relevé et DAO (S. Penon, LARHRA)

Fig.16 La Rivière, Habert de l'alpage de Fessole : vue générale du site en fin de fouilles, prise en direction du nord (cliché N. Minvielle, LARHRA)

extérieurs.

A la lumière du plan obtenu et des informations glanées dans les textes d'archives, le site de Fessole est identifié comme une ancienne bergerie, à l'intérieur de laquelle fut aménagée ultérieurement une fromagerie. La première phase de construction, datée par ^{14}C, est contemporaine de l'installation des chartreux aux Ecouges au début du XIIe s. ; ce premier bâtiment fut incendié quelques décennies plus tard, peut-être à l'occasion de graves litiges ayant opposé les chartreux aux seigneurs des environs au cours des années 1190. Un siècle et demi après que les chartreux aient abandonné leur monastère des Ecouges, la bergerie de Fessole est reconstruite entre 1657 et 1665 par Laurence Frère, veuve d'un président au parlement de Dauphiné et dont la famille a obtenu l'albergement de la vallée par l'évêché de Grenoble. Ce changement de propriétaire s'accompagne d'une mutation des pratiques pastorales, puisque l'élevage ovin de l'époque médiévale cède la place à un troupeau d'une centaine de vaches. Leur lait est transformé en fromages par des spécialistes venus de Suisse, d'où l'aménagement de la fromagerie à l'intérieur du bâtiment. Le "habert" de Fessole fait les frais d'une rivalité entre les propriétaires du lieu et la commune de La Rivière, désireuse d'accéder aux alpages ; il est détruit lors de la Révolution française, aux alentours de 1793-94.

La campagne de 2009 a enfin mis au jour un trou de poteau daté par ^{14}C des VIIIe-Xe s. AD, et qui a pu appartenir à un bâtiment de terre et de bois antérieur à la construction de la bergerie par les chartreux. Ce sont donc au moins mille ans d'occupation pastorale qui se sont déroulés sur ce site de moyenne montagne. Il témoigne des évolutions intervenues sur le long terme, avec le passage d'un élevage ovin à un élevage bovin, avec l'introduction des fromagers suisses révélatrice d'un perfectionnement des techniques et d'une ouverture des débouchés commerciaux vers de larges horizons, et montre enfin l'importance des investissements que les chartreux à l'époque médiévale et la grande noblesse provinciale à l'époque moderne, étaient prêts à réaliser pour ces vastes équipements, à la pointe du progrès de leur temps.

Alain BELMONT
Professeur d'histoire moderne
Université Grenoble 2

MOYEN AGE

MOIRANS
Eglise Saint-Pierre

La campagne de fouille de 2009 dans l'ancienne église Saint-Pierre de Moirans a été conçue et organisée pour permettre l'achèvement du programme que l'on s'était assigné dans le cadre de l'opération pluriannuelle autorisée en 2006-2008. Ce programme comprenait, d'une part, la mise en forme de synthèse des études anthropologiques conduites sur les collections ostéologiques issues de la fouille des sépultures d'époque moderne, d'autre part, l'achèvement de la fouille des dépôts contemporains de la construction de l'église du XIIe s. et immédiatement antérieurs à celle-ci, dans la totalité du bas-côté nord et dans la chapelle nord de chevet attenante.

Dans les deux premières travées (secteur V), ces dépôts, constitués d'une terre limoneuse, fine, noirâtre, compacte, riches en mobilier céramique de la période des XIe-XIIe s., sont apparus sur une épaisseur de quelque 0,60 m, dépourvus de toute stratification. Sur une partie seulement de la surface, la fouille s'est arrêtée sur un niveau plan, marqué d'un épandage de mortier de chaux pulvérulent, qui présente les traces de nombreuses perforations. Aucun indice n'a été recueilli, permettant une datation de ce sol.

Plus à l'est (secteurs II et III), la poursuite des fouilles a confirmé la réalité et l'importance d'une occupation du type domestique et artisanal, antérieure à la construction romane : présence d'un foyer construit et d'une installation en forme d'alandier à laquelle sont associées de très nombreuses scories métalliques. Des dépôts contemporains ont également été identifiés et partiellement fouillés dans la dernière travée (secteur I), constitués de cendres et de charbon de bois sur quelque 5 à 10 cm d'épaisseur, au-dessus d'un sol de terre battue.

Enfin, la fouille de la chapelle de chevet (secteur IV) a atteint des dépôts contemporains de la construction du bras de transept et immédiatement antérieurs à celle-ci. Le long du mur ouest, est apparue une sépulture à entourage maçonné, installée dans l'église en cours de construction, avant la réalisation du premier sol (fig. 17). La fouille de cette sépulture reste à conduire.

Sur toute la longueur du collatéral et, d'avantage encore, dans le secteur IV, la présence d'ossements humains épars dans les sédiments fouillés atteste l'utilisation funéraire du site bien avant la construction de l'église romane et l'occupation domestique qui l'a précédée.

Fig.17 Moirans, église Saint-Pierre, bras sud du transept : à gauche, sépulture en coffre de dalles de tuf installée au cours de la construction de cette partie de de l'église (v. 1100) (cliché A. Badin-de-Montjoye)

Si, aujourd'hui, la chronologie de l'église médiévale paraît bien établie, encore que susceptible de quelques retouches, la problématique soulevée par les découvertes de 2008 dans la travée de chœur ouvre des champs d'exploration prometteurs : la présence de tombes en sarcophages du haut Moyen Âge, celle de vestiges maçonnés qui sont probablement ceux d'une grande abside, confortent l'hypothèse d'une église rurale des premiers temps de la christianisation. Une église dont l'importance paraît confirmée par la présence en remploi dans les fondations de l'église du XIIe s. d'un fragment de dalle gravée portant une inscription (plaque de chancel ou d'ambon ?) qui paraît remonter à la période carolingienne.

Afin de se donner les meilleures chances de réunir des données significatives, on se propose de prolonger la fouille dans les deux travées de la nef précédant le chœur. Par ce moyen seulement, pourra éventuellement être vérifiée l'hypothèse d'église à nef unique à laquelle aurait appartenu le chevet roman reconnu comme partie la plus ancienne de l'église médiévale (v. 1100 ?) ; également, pourront être observés des vestiges de la période du haut Moyen Âge, dans le prolongement de ceux mis au jour en 2008.

Alain BADIN DE MONTJOYE
Service du patrimoine culturel
du Département de l'Isère

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE

SALAISE-SUR-SANNE
Les Petites Balmes

MOYEN AGE

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un futur projet de lotissement industriel dans la zone déjà existante. Les terres agricoles concernées sont isolées dans cette zone de bordure du Rhône dévolue en grande partie aux activités économiques et industrielles à caractère chimique. La superficie sondée, avec près de 200 sondages représente plus de 20 hectares de terrain de plaine accessible.

Des alluvions à dominante sableuse et graveleuse assurent le remblaiement des paléo-dépressions et les artefacts protohistoriques démontrent que cette plaine est régulièrement fréquentée. Les vestiges découverts dans ces différentes formations sédimentaires indiquent que les traces humaines doivent être recherchées dans ces séquences sableuses. Les témoins fugaces mis au jour sont des fossés (parcellaires ?), des fosses, des lambeaux de sols de fréquentation, des calages de poteaux, des fours à pierres chauffées.

Les céramiques non-tournées grossières semblent s'inscrire sur les marges d'un ou plusieurs fossés creusés et aménagés (ou ragrées) par l'homme et plus particulièrement sur les bancs sableux dominants. Le mobilier céramique est pourtant assez peu caractéristique pour autoriser une attribution chronologique définitive. Les tessons mis au jour produisent une datation encore large dans la Protohistoire ; la probabilité d'attribution et le rattachement à l'âge du Bronze repose sur la présence d'une forme de vase silo qui pourrait appartenir à cette période. Des ensembles empierrés, constitués de galets de petits modules, démontrent le dynamisme des populations et évoquent les ensembles empierrés ou four à pierres chauffées déjà rencontrés plus au sud et dans le même contexte sur des sites de la vallée du Rhône (Valence et Montélimar). Néanmoins en l'état des données, ils demeurent encore à rattacher précisément à l'un de ces faciès anciens.

Enfin, on remarque que le ou les horizons historiques des périodes médiévale et antique ne sont pas représentés par du mobilier résiduel ou des structures. L'horizon antique est présent uniquement dans la série limoneuse située en direction du Rhône ; quant à la partie orientale elle est plus soumise à l'apport sédimentaire et l'influence des collines.

Par conséquent, on constate que ce secteur de plaine est certes inondable, dans sa partie orientale mais est non contraignant. Il s'agit d'une terrasse qui reste accessible aux populations anciennes comme le prouve la présence de ces artefacts (vase silo en place). Cela indique également une stabilité favorable à l'installation. Certes, la nature de cette occupation est peu perceptible mais cela est dû au fait qu'il y a, dans nos découvertes, une rareté des fosses détritiques. Néanmoins, l'abondance

des vestiges confirme que la plaine présente, dès la Protohistoire, un intérêt pour les populations riveraines que ce soit dans le domaine de l'activité agro-pastorale avec les fossés et/ou comme axe de circulation bordant la rive droite du fleuve.

Serge MARTIN
INRAP

MESOLITHIQUE
NEOLITHIQUE

SASSENAGE
La Grande Rivoire

Les fouilles réalisées en 2009 dans l'abri-sous-roche de la Grande Rivoire ont concerné d'une part les niveaux du Mésolithique moyen et récent, d'autre part ceux du Néolithique ancien et moyen 1. Trois secteurs ont été fouillés sur une surface totale d'environ 30 m^2 et deux coupes stratigraphiques ont été rectifiées sur une longueur cumulée de 8,5 m.

Les niveaux du Mésolithique

La fouille planimétrique s'est poursuivie dans les secteurs SU12-15 et SU16-22, où les couches se sont révélées riches en vestiges lithiques et osseux. Le Mésolithique récent, daté vers 6400-6100 av. J.-C. (décapages d30 et d31 du secteur SU16-22), se caractérise par un débitage laminaire par percussion indirecte et

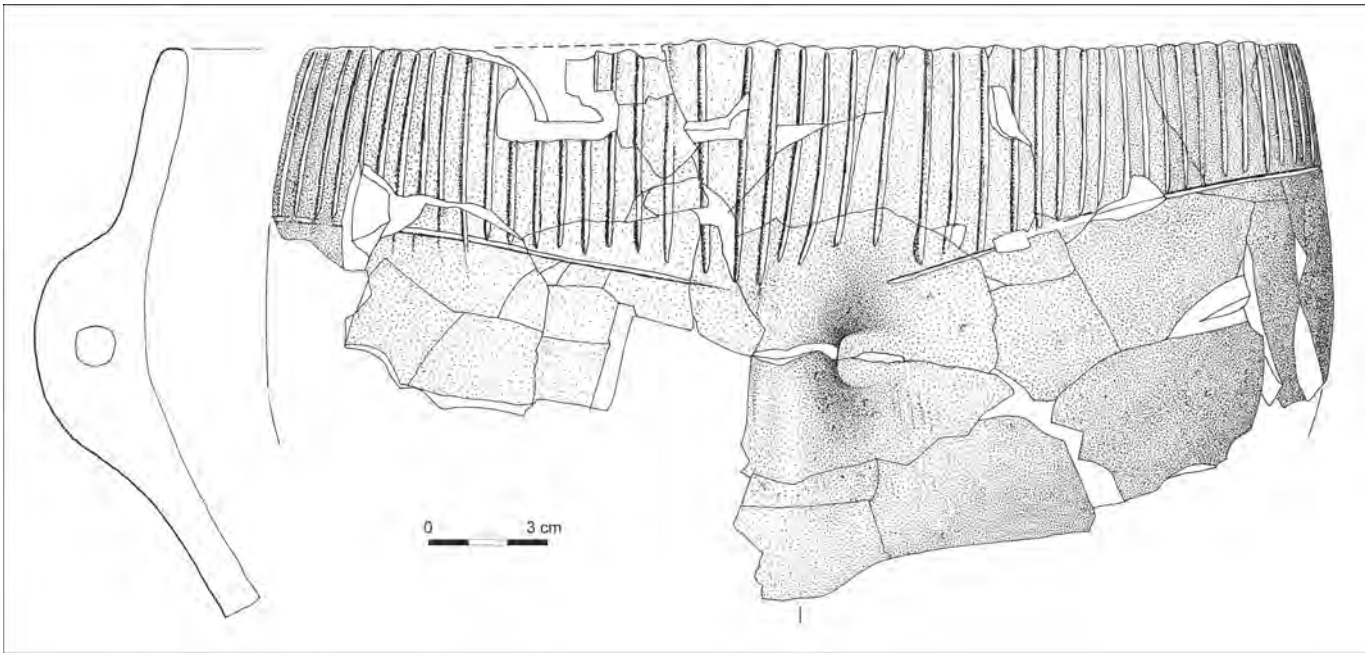

Fig.18 Sassenage, La Grande Rivoire : céramique épicardiale provenant de la base de la séquence de la bergerie (dessin R. Picavet)

peut-être parfois par pression. Du point de vue typologique, il comprend des lames à retouches irrégulières (lames Montbani) et des armatures trapézoïdales ou triangulaires qui renvoient à diverses sphères culturelles (Castelnovien méridional et Mésolithique récent du Plateau suisse).

Dans les niveaux sous-jacents (décapages d32 à d35), nous avons découvert le même type d'armatures trapézoïdales mais également des armatures microlithiques de type sauveterrien. En l'état actuel des données, la signification de cette association reste énigmatique (faciès de transition ou mélange d'éléments asynchrones ?). Des petites pointes en os finement polies, dont la forme et les dimensions suggèrent une utilisation en pointe de projectile, ont également été découvertes dans ces niveaux.

Le sommet du Mésolithique moyen sauveterrien (décapages d36 à d38) se caractérise par un débitage de lamelles irrégulières, de 1 à 3 cm de long, qui ont souvent été transformées en armatures microlithiques (triangles scalènes et lamelles à dos).

La nature des dépôts sédimentaires est semblable à celle que nous avons observée les années précédentes dans les niveaux sus-jacents. Il s'agit principalement de couches caillouteuses à matrice organique qui sont toujours en contact avec une zone cendreuse. De rares foyers en cuvette à remplissage de pierres chauffées ont été mis au jour.

Les niveaux de bergerie du Néolithique

Nous avons atteint en 2009 la base des dépôts de bergerie dans le secteur NR16-21 choisi comme zone « laboratoire » pour leur analyse fine (décapages d123 à d126). Le mobilier archéologique, plus riche que dans les niveaux sus-jacents, comprend des éléments caractéristiques du Néolithique ancien : armatures de flèche tranchantes (bitroncatures inverses à retouches directes rasantes) et céramiques épicardiales à décors de sillons verticaux (fig.18). D'après les datations radiocarbones réalisées il y a une vingtaine d'année, ce Néolithique ancien épicardial se placerait vers 5000-4800 av. J.-C.

Par ailleurs, en prévision de la fouille rapide de la base de la séquence de bergerie dans le secteur NR12-15, nous avons rectifié, relevé et échantillonné les deux coupes stratigraphiques qui délimitent ce secteur (coupes S38 et S39). Les couches observées, attribuées au Néolithique moyen 1 et ancien, sont le plus souvent très caillouteuses et présentent d'indéniables indices de lessivage dans les zones non abritées par le surplomb rocheux.

La poursuite des analyses sédimentologiques sur l'ensemble de la séquence néolithique a permis de mieux appréhender ces dépôts de bergerie, en caractérisant plus finement les différents faciès sédimentaires. Deux principaux pôles d'activités productrices ont été confirmés, le premier lié au parcage de troupeaux d'herbivores, le second à la combustion de grandes quantités de bois. Les couches de « fumiers » se caractérisent par de fortes teneurs en phosphates ou en matière organiques et par la présence épisodique de coprolithes de caprinés. Les couches cendreuses se caractérisent par de fortes teneurs en carbonates. La stratification complexe et rythmée de la séquence résulte de la succession et du déplacement au cours du temps de ces deux pôles d'activités parallèles qui se cantonnent le plus souvent sur de petites surfaces.

Les analyses botaniques ont pour leur part confirmé, pour l'ensemble de la séquence, un apport intentionnel de fourrage sous forme de branches feuillues et fleuries. Aux indices déjà mis en évidences lors des analyses précédentes (forte proportion de phytolithes de dicotylédones, fragments de feuilles avec stomates, branchettes carbonisées, bourgeons foliaires et floraux, etc.), s'ajoute une présence régulière de jeunes galles de chêne. Parmi les autres nouveautés, on notera que des fougères ont pu être utilisées à certaines périodes comme litière et que le lierre a pu servir, comme le gui, de complément alimentaire pour favoriser la lactation des femelles allaitantes ou laitières.

Enfin, les analyses archéozoologiques ont montré que la chasse, principalement au cerf, joue un rôle très important dans toute la séquence de bergerie et que les caprinés sont toujours les mieux représentés parmi les espèces domestiques.

Pierre-Yves NICOD et Régis PICAVET
Université de Genève, LYTHOS

ANTIQUITE

VIENNE
2, rue Rochebrun

L'aménagement d'une fosse d'ascenseur lors de la construction d'un immeuble sur une parcelle plusieurs fois sondée ayant fait l'objet d'une prescription de modification de projet, a nécessité une intervention ponctuelle d'urgence. En effet, bien que l'a fosse ait été implantée sur l'emprise d'une cave, le fond du terrassement a mis au jour une petite portion de la voie romaine, dite « la voie des Entrepôts », dont le tracé est bien connu dans ce secteur. Les dalles dégagées ont fait l'objet d'un relevé et une légère modification de la fosse d'ascenseur a permis leur maintien en place.

Benoit HELLY
MCC - DRAC, SRA

ANTIQUITE

VIENNE
Théâtre antique, rue du Cirque

Dans le cadre d'un projet d'assainissement par la ville de Vienne, une opération d'archéologie préventive a porté sur la réalisation d'une tranchée pour l'installation d'une canalisation entre la partie sud du collecteur antique, localisé dans le théâtre, et la montée Saint-Marcel, *via* la rue du Cirque. Malgré l'exiguïté de la tranchée et la présence de réseaux contemporains, un ensemble de vestiges gallo-romains appartenant à plusieurs états de construction a été mis au jour.

Le premier rassemble deux structures antérieures à la mise en place du théâtre visible actuellement. Il s'agit

tout d'abord d'une maçonnerie localisée dans la partie méridionale de la fosse de scène, sur laquelle repose l'une des bases de pilier supportant le plancher de la scène. Si le mode de construction reste identique, à savoir une maçonnerie réalisée à l'aide de moellons de gneiss/micaschistes noyés dans un liant de chaux, la couleur orangée et la dureté du mortier semblent la distinguer du reste des maçonneries découvert lors de cette opération. Il est par ailleurs assez difficile de préciser son plan compte tenu de l'étroitesse de l'excavation. Quant à son orientation, elle suit de manière globale celle du théâtre. Les éléments chronologiques restent assez limités. L'orientation et la localisation de cette maçonnerie dirigent son interprétation vers une construction antérieure au théâtre qui pourrait correspondre à un premier édifice de spectacle. D'après les recherches récentes, la mise en place du théâtre est placée au début du règne de Claude et il serait surprenant qu'une ville comme Vienne n'ait pas été dotée de ce type de monument avant cette période.

Un second vestige mis au jour dans la rue du Cirque appartient également à une phase antérieure. Il correspond à une fondation maçonnée assez large localisée dans l'angle sud-ouest du théâtre. Son orientation NO-SE et sa localisation ne l'intègrent pas dans le plan général de l'édifice. Ses caractéristiques techniques et son tracé, qui suit la courbe du flanc de la colline de Pipet, semblent opter pour un mur de soutènement. Ce dernier supporterait ainsi une terrasse qui pourrait être liée à la construction de ce premier édifice. Si cette hypothèse paraît très séduisante, rien ne permet à l'heure actuelle de la corroborer, sans que l'on puisse pour autant l'écarter.

Le second état correspond à la construction du théâtre proprement dit avec, en premier lieu, les fondations puissantes du bâtiment de scène qui se partagent en deux parties principales de part et d'autre de la fosse de scène. Si la première est localisée à l'ouest du théâtre contre la rue du Cirque, la seconde est juxtaposée à l'ouest de l'égout nord-sud. Son profil en gradin est peut-être lié à la fosse de rideau. Les parements de ces deux fondations forment l'*hyposcaenium* au milieu duquel une maçonnerie rectangulaire constituait l'une des bases de pilier supportant le plancher de la scène. La présence de traces de rubéfaction contre les bords de la fosse et l'installation de gros blocs de calcaire du Midi attestent un réaménagement de la fosse, voire du théâtre, causé peut-être par un incendie. D'autre part, le mur du portique *postscaenium*, adossé à l'ouest du bâtiment de scène, a été localisé dans la rue du Cirque dont il suit d'ailleurs l'orientation. Son mauvais état de conservation ne permet pas de connaître sa largeur, ni sa relation avec les structures de l'esplanade suitée à l'ouest. D'autant plus qu'il existe un fort abaissement de terrain à cet emplacement. Si la largeur de l'espace de circulation est dorénavant connue, la hauteur et l'architecture du portique restent encore à définir. Concernant la datation, un remblai lié à la construction du mur a livré une quantité de céramiques certes peu conséquente, mais assez homogène, permettant de fournir un *terminus* fixé au milieu du Ier s. ap. J.-C. Cet élément chronologique semble rejoindre ainsi la datation claudienne proposée pour la construction de l'édifice. Le dernier élément correspond à la fondation du mur méridional de l'enceinte du monument découvert dans la rue du Cirque. Au sud de ce mur, un ensemble de vestiges reste indéterminé dans la mesure où il a été partiellement détruit par les réseaux contemporains. Il s'agit tout d'abord d'un grand bloc de molasse encadré au nord et au sud par deux maçonneries légères. Cet aménagement fonctionne avec un glacis maçonné localisé plus au sud, qui semble suivre le pendage du terrain. Localisés aux abords sud du théâtre, ces vestiges peuvent correspondre à des accès du monument. En l'absence de preuves déterminantes, la prudence s'impose quant à leur interprétation.

L'exploration de la fosse de la scène a permis de mettre au jour une série de remblais hétérogènes qui ont livré des lots de mobiliers très riches appartenant à l'Antiquité tardive. Cette richesse du comblement de la fosse avait déjà été repérée lors du dégagement du théâtre par J. Formigé. Le comblement est constitué par deux ensembles principaux de mobiliers. Le premier correspond *a priori* à des éléments d'habillage du théâtre : fûts et tambours de colonnes, plaquages de marbre, éléments du *pulpitum*, fragment de bas-relief, éléments de tuyauterie, etc. Or certaines pièces, comme des *ex-voto*, indiquent eux une origine différente. En effet, il semble que des éléments appartenant à d'autres monuments périphériques aient été rapportés dans l'enceinte du théâtre destinés probablement à alimenter les fours à chaux attestés dans le secteur. Le second ensemble correspond plutôt à un dépotoir domestique caractérisé par une grande variété de mobiliers : vaisselles en céramique, en verre et métal, amphores, objets divers, monnaies, faune et restes de construction (tuiles, briques, *tubuli*, etc). L'expertise de ce matériel place le comblement final de la fosse à la fin du IIIe s. ou au début du siècle suivant. Ces niveaux sont scellés par un remblai dont la chronologie est à placer au cours du Ve s. Quant aux périodes moderne et contemporaine, elles se manifestent par un bâti constitué d'un mur de soutènement dans la rue du Cirque et de vestiges d'habitations localisés dans l'enceinte actuelle du théâtre.

En résumé, cette opération a permis non seulement de confirmer mais également de compléter le plan du théâtre avec, chose rare, quelques éléments de datation. Par ailleurs, des vestiges antérieurs à la construction du monument pourraient se rapporter à un premier édifice de spectacle. Pour finir, l'abandon du théâtre est bien attesté au début de l'Antiquité tardive, qui évolua d'un édifice de spectacle à une carrière ouverte et une zone de dépotoir.

Tony SILVINO
Archeodunum

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

VIENNE
Ancienne cathédrale Saint-Maurice

Depuis 2008, à la demande de la commune de Vienne une étude archéologique est menée sur les façades nord de l'ancienne cathédrale Saint-Maurice. Cette dernière, qui domine les quartiers établis sur la rive gauche du Rhône, fut érigée entre les XIIe et XVIe s. Les étapes de sa construction ont été précisées par de nombreux médiévistes. Ils s'appuient principalement sur la lecture des textes d'archives et sur l'analyse stylistique de son architecture et de ses sculptures. L'étude archéologique en cours permet de compléter ces premières observations par une lecture fine des parements. Elle est guidée par les objectifs fixés dans le cahier des charges du SRA Rhône-Alpes.

Cette opération archéologique est répartie en quatre tranches qui se déroulent suivant les travaux de restauration. Au cours de chacune de ces interventions, des observations sont faites sur les façades et dans le comble. En février 2009, la deuxième campagne archéologique a porté sur les travées 7 et 8 des murs gouttereaux nord de la nef et des chapelles ainsi que sur les culées des arcs-boutants. Outre la mise en évidence des restaurations réalisées aux XIXe et XXe s., les indices archéologiques enregistrés précisent et révèlent les nombreuses phases de construction de la cathédrale. Des maçonneries romanes ont été identifiées au niveau des parties supérieures de la cathédrale alors qu'on les arrêtait jusqu'à présent sous le *triforium* actuel. L'étude montre comment à partir de là, les travées du clair-étage dites gothiques ont été progressivement construites d'est en ouest. La travée 8 a été élevée en une seule campagne sans doute au XIVe s.. Sa construction se caractérise, entre autres, par la présence de marques lapidaires. Au total, ce sont plus de deux cents signes qui ont été repérés sur le clair-étage, les arcs-boutants et la tourelle d'escalier. En revanche la travée 7 est clairement postérieure, les caractéristiques de son remplage situerait sa construction au XVe s. L'élévation ne présente plus de marques lapidaires et se caractérise par une progression du chantier en plusieurs tranches. Conjointement à la mise en place du clair-étage, les arcs-boutants sont bâtis en prenant appui sur les contreforts romans. Il est possible d'en restituer la morphologie et de comprendre comment ils ont été agrandis. Enfin, l'étude du mur nord des chapelles a permis de saisir le dispositif d'échafaudement de sa construction et de repérer les nombreux remplois antiques et médiévaux. L'enregistrement des reprises marquantes du XIXe s. apporte des précisions sur l'emprise du cloître au nord de la cathédrale.

Emilien BOUTICOURT
Archeodunum

AGE DU BRONZE

ANTIQUITE

MOYEN AGE

VILLETTE-D'ANTHON
Charvas 3

Le projet d'aménagement du Parc d'Activités économiques de Charvas, a conduit l'INRAP à intervenir sur une zone accessible de 349 318 m^2 au lieu-dit Charvas sud. Trois tranches ont été sondées en continuité (1120 sondages) soit 29 708 m^2 correspondant à plus de 8% du terrain accessible.

Ce sont 139 sondages qui se sont révélés positifs, permettant de mettre au jour des vestiges tels que murs en galets, fosses, fossés, rares inhumations (2) et crémations ou de simples artefacts, tels que céramique, faune et autre objets métalliques. On remarquera une concentration sensible des vestiges dans les tranches 1 et 2 du projet d'aménagement, soit au centre-est des parcelles sur près de 10 ha dans les colluvions piégées sur les flancs des buttes morainiques.

La période la plus ancienne attestée ici est la Protohistoire, plus précisément la fin de l'âge du Bronze (BFinal 2b/3a et BFinal 3b/Ha C) avec des fosses, dont l'une a livré des céramiques et de nombreux déchets en torchis témoignant de bâtis probablement proches.

Un unique fossé pourrait témoigner d'une fréquentation au Ier s. av. J.-C. alors qu'une fosse et une crémation sont datées de l'époque augustéenne. Puis, plusieurs crémations (et un bûcher) datés des Ier-IIe s. ap. J.-C., sont semble-t-il isolées au sein d'un vaste espace (24 ha) où seuls des fosses et de rares fossés ont été mis en évidence. Une seule fosse contient du mobilier céramique datable du Bas-Empire alors qu'une monnaie du IVe s. témoigne également, dans une fosse médiévale, d'une fréquentation du site à cette époque.

Enfin, une ou plutôt des réoccupations du lieu sont datées des Ve-VIIIe s. et Xe-XIIe s. : quelques murs en galets attestent l'existence de petits bâtiments ruraux (3 ?), auprès desquels fossés et fosses semblent se concentrer (2,5 ha). Un dernier bâti, à l'extrémité nord de la parcelle pourrait clore l'occupation au bas Moyen Age.

Deux sépultures à inhumation se révèlent apparemment

- une seule a pu être fouillée -, sans artefact, mais pourraient être rattachées à l'occupation médiévale.

Catherine BELLON
INRAP

HUEZ, OZ et VAUJANY (Isère)
SAINT-SORLIN-D'ARVES (Savoie)
Prospections dans le massif des Rousses

Faisant suite à deux précédentes campagnes de prospection thématique en 2007 et 2008, les opérations conduites en 2009 avaient plusieurs buts :

- d'un point de vue général, la poursuite des reconnaissances gîtologiques et minéralogiques associée à la cartographie des recouvrements et l'évolution géomorphologique ;

- pour le secteur minier prospecté antérieurement en Isère (2000-2700 m), l'extension des recherches au sud, en direction des zones d'exploitations d'âge médiéval, les opérations de la fin de campagne 2008 ayant révélé de nouveaux travaux extractifs de typologie protohistorique vers le Dôme des Rousses et l'Alpe d'Huez ; ce volet visait simultanément à l'identification des zones de passages entre les gradins des 2000 et des 2600 m ;

- l'extension des prospections au nord, côté Savoie, dans le secteur du lac Bramant dans lequel un carottage sédimentaire avait révélé une pollution au cuivre et au zinc datée du Bronze ancien ; cette zone n'avait pas encore fait l'objet de prospection ;

- cette extension géographique visait ainsi à définir les limites du champ minier ;

- en règle générale, une évaluation de surface et par tariérage des potentialités de compréhension des conditions paléoenvironnementales dans des zones de sédimentation, notamment des zones humides ;

- le démarrage des échantillonnages palynologiques.

La campagne s'est déroulée sur 3 semaines au mois d'août avec une équipe de 3 à 4 personnes, en 3 étapes.

La première étape a été consacrée aux secteurs du gradin 2500-2600 m qui font suite vers le sud à la zone où se concentrent la majorité et les plus importants travaux miniers du Bronze ancien. Plusieurs nouveaux filons testés localement par des tailles au feu ont été inventoriés dans le secteur de Balme Rousse. Plus au sud, entre les secteurs des lacs de La Fare et du Milieu, jusqu'au Dôme des Rousses, nous pouvons souligner l'absence de traces minières métallurgiques des âges de Métaux. Par contre, un dense réseau filonien a été topographié, mais les minéralisations semblaient insuffisantes pour justifier des travaux. Par contre, des cristallisations de quartz automorphes ont été identifiées à l'ouest de cette vaste zone, en pied de falaise, au sein d'importantes excavations, formant abris et grotte, réalisées aux dépens de diaclases ouvertes subhorizontales. Deux nouvelles structures, de formes différentes, ont par contre été localisées incidemment lors de nos traversées des zones de Balme Rousse et du Plan des Cavalles parcourues antérieurement (2007-2008). Il s'agit d'une série de murs à angles droits et d'une structure ovalaire à pierres parfois de chant, proches des tranchées minières du Plan des Cavalles 1 et 2. Au Plan des Cavalles 10, de nouvelles cupules de test au feu implantées sur des filons minéralisés ont été découvertes. Les divers cheminements que nous avons empruntés indiquent que l'accès entre les différents gradins s'opère en plusieurs points sans difficulté majeure.

La deuxième étape a consisté à prolonger notre prospection sur le même palier, vers le nord cette fois. Dans le secteur du col du Sabot, une vaste aire où se concentrent des minéralisations de quartz automorphe a été localisée. Elle fait l'objet d'une intense et dégradante exploitation moderne en tranchées. Un second volet a été consacré aux prélèvements palynologiques pour lesquels nous avons prêté notre concours à F. David (CEREGE). Deux carottes ont été extraites côté Isère, au sud de la zone de l'Alpette. L'une, au sud du lac Carrelet (ALP1, alt. 2030 m) d'une puissance exceptionnelle de 4,50 m et couvrant potentiellement les 9 derniers millénaires, riche en macrorestes échantillonnés pour la construction d'un modèle d'âge radiocarbone. La seconde, en contrehaut immédiat du lac Faucille (FAU 1, alt. 2100 m), d'une puissance de 1,70 m, couvrirait la fin de l'Holocène.

La troisième période de prospections s'est déplacée sur la Savoie, entre le dôme de la Cochette et le Col de la Croix de Fer, dans la tranche altitudinale 2400-2700 m. Il s'agissait de définir au nord les limites du champ minier à partir d'une vaste zone qui n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune prospection, mais potentiellement intéressante du fait de l'enregistrement de paléopollutions

métalliques dans le lac Bramant. Nous avons observé une répartition particulière des systèmes filoniens et des zones minéralisées, avec des réseaux de filons de taille et de densité importantes ; les concentrations minérales se succèdent surtout selon un axe SSO-NNE sur le tombant rocheux qui limite et domine à l'ouest les lacs. Les travaux miniers n'ont pas été datés pour l'heure, mais les modes des exploitations par le feu est conforme à celles connues côté Isère. Les formes des exploitations sont comparables, qu'il s'agisse des cuvettes d'évaluation depuis le sol, des attaques obliques en courtes tranchées orientées en profondeur, certaines noyées, des tests depuis les pieds de parois, et enfin des chapelets de cavités allongées et alignées des mines les plus importantes. Celles-ci sont d'ailleurs accompagnées de haldes, de quelques zones de concassage et de rares structures en élévation. Par contre, aucune réalisation de l'ampleur de celles du Balme Rousse 2 ou du Plan des Cavalles 4 n'a été découverte. Sous le pointement rocheux sur lequel est édifié le refuge de l'Étendard, qui nous servait de base, plusieurs constructions de pierres sèches, cellules, enclos, associées à des blocs volumineux pris dans un large cône d'éboulis, ont été inventoriées, qui suggèrent une activité pastorale non datée. Ces vestiges ont été globalement peu nombreux cette année, notre progression s'étant faite essentiellement dans un paysage très minéral.

Les perspectives ouvertes pour une dernière campagne de terrain en 2010 concernent en premier lieu la fin des prospections pédestres au nord de la zone métamorphisée, proche du col de la Croix de Fer. Un second volet verra le prélèvement de nouvelles carottes destinées à la recherche palynologique et des fossiles non polliniques, ainsi que la caractérisation plus fine des pollutions anciennes, comme des processus de sédimentation qui ont permis leur enregistrement.

Bernard MOULIN,
Eric THIRAULT et Joël VITAL
CNRS

MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

SAINT-GERVAIS
Domaine départemental des Ecouges

Depuis 2005, le LARHRA (UMR 5190 CNRS-Université Grenoble 2) a engagé des recherches systématiques sur l'occupation et les activités humaines d'une vallée située à la pointe nord du massif du Vercors : les Ecouges. Dans cet ancien « désert » cartusien, des prospections pédestres menées en 2007 et couvrant 473 hectares avaient abouti à la découverte de 231 sites archéologiques datés du Moyen Age au XIXe s. Cette prospection a été poursuivie en 2009, en partenariat avec le Conseil général de l'Isère, propriétaire du domaine. Elle a concerné un secteur entièrement boisé situé au centre de la vallée, entre les lieux-dits Les Molières et le Chalet Montai. Dans cet espace accroché entre 1050 et 1300 m d'altitude, relativement accidenté, 95 hectares ont été explorés. Cinquante-deux nouveaux sites ont été découverts et inventoriés. A l'exception d'un ancien chemin muletier et d'une grange-bergerie du XIXe s. ; il s'agit exclusivement de plates-formes de charbonnières. Le centre du domaine départemental des Ecouges confirme donc l'importance de l'activité de cuisson du charbon de bois, attestée ici dès le XIVe s. et qui atteignit une ampleur industrielle aux XVIIe et XVIIIe s. lorsque les propriétaires de la vallée, les familles du Faure puis Allois d'Herculais, utilisèrent ce combustible pour alimenter la manufacture royale de canons qu'ils possédaient à Saint-Gervais.

Alain BELMONT
Professeur d'histoire
moderne Université Grenoble
2 LARHRA (UMR CNRS 5190)

Occupation du sol en Valloire

Revel-Tourdan, Tourdan et Champ-Martin

Une campagne de prospection géophysique inscrite au programme des activités de la Prospection thématique triennale "*Occupation du sol en Valloire*" (2006-2008), a été réalisée par la société Géocarta Sarl durant l'été 2009, n'ayant pu être conduite en 2008 (cf. *BSR* 2008). Deux secteurs ont été étudiés : le premier sur l'emprise de l'ensemble monumental de Champ-Martin et le second à l'est de l'ancien prieuré de Tourdan, au coeur du bourg antique.

A Champ-Martin (fig. 19), la continuité de la fosse de récupération du monument antique a pu être identifiée

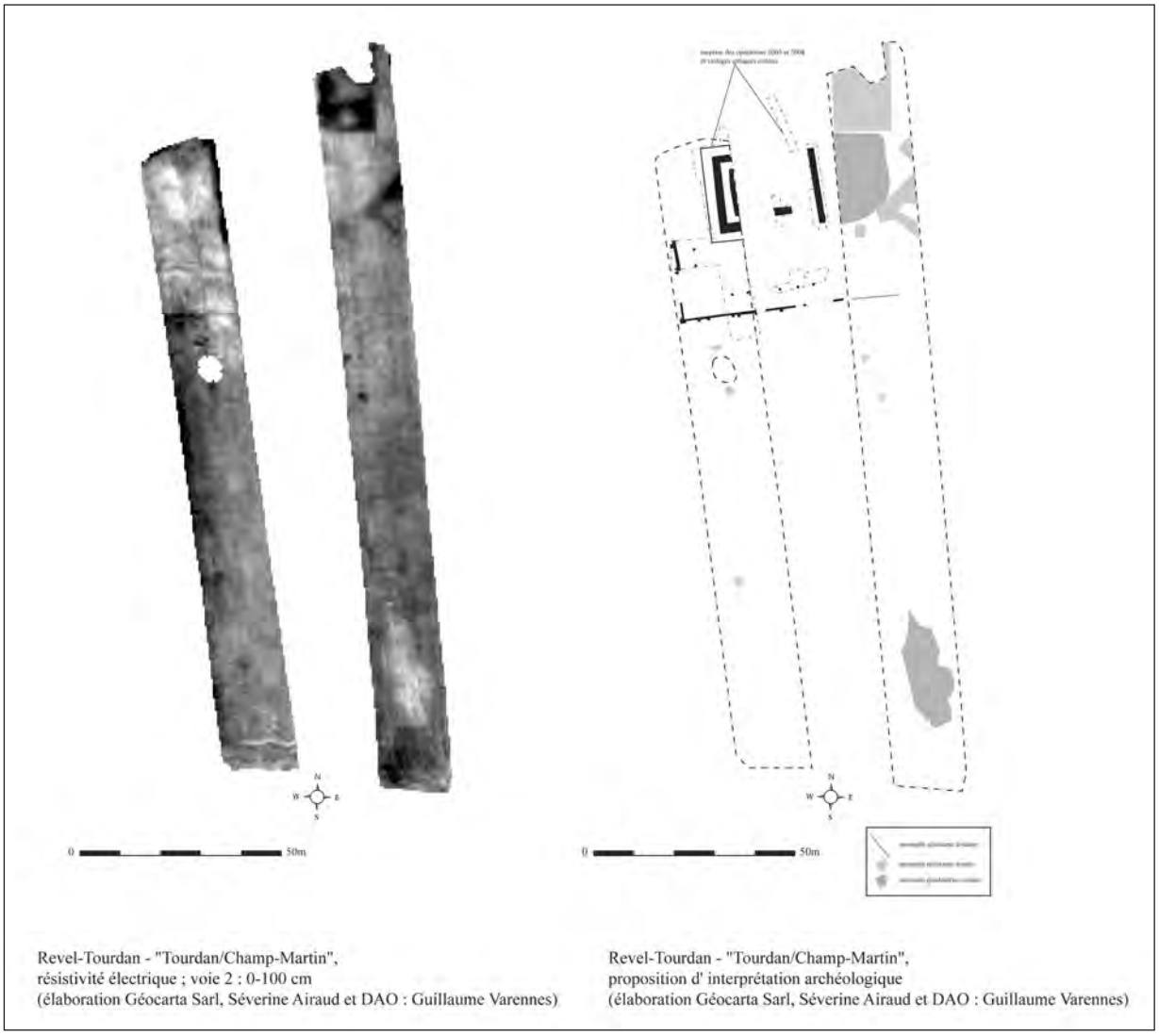

Revel-Tourdan - "Tourdan/Champ-Martin",
résistivité électrique ; voie 2 : 0-100 cm
(élaboration Géocarta Sarl, Séverine Airaud et DAO : Guillaume Varennes)

Revel-Tourdan - "Tourdan/Champ-Martin",
proposition d' interprétation archéologique
(élaboration Géocarta Sarl, Séverine Airaud et DAO : Guillaume Varennes)

Fig.19 Revel-Tourdan, Tourdan - Champ-Martin, prospection géophysique ARP (plan Guillaume Varennes)

ainsi que le portique délimitant un espace vaste dont on ne saisit toujours pas les limites orientales et septentrionales. L'apport principal de cette opération est l'observation d'anomalies résistantes, immédiatement à l'est du monument, suggérant la présence de sols en dur encore conservés ou de fondations massives, qui peuvent être rattachées à l'ensemble monumental gallo-romain.

Au cœur du bourg (fig. 20), la prospection a permis de valider les orientations de voirie suggérées par les survols et les sondages menés en 2003 et 2004. Surtout, elle livre les premiers indices probants de l'organisation de ce secteur, structuré par le réseau routier. Deux voies délimitent un îlot vaste, où l'occupation antique paraît dense, au sein de laquelle l'hypothèse d'un complexe cultuel doit être soulevée si on retient la lecture de *fana* synchrones ou non. Enfin, la complexité de lecture de certains secteurs où des anomalies résistantes ou conductrices ne peuvent être synchrones, selon l'interprétation proposée, suggère un potentiel stratigraphique intéressant dans un secteur où les ramassages de surface et les sondages permettent d'envisager une occupation continue du IIe s. av. J.-C. au haut Moyen Âge.

Guillaume VARENNES
MCC - DRAC

Revel-Tourdan, "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique

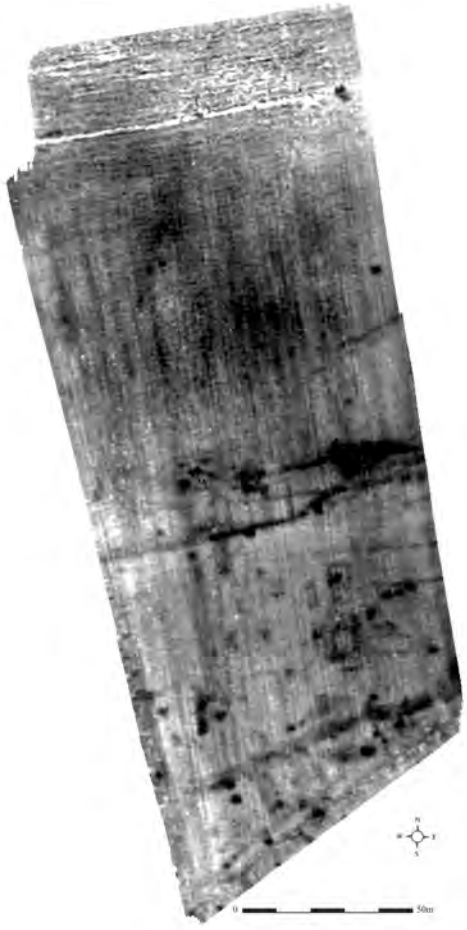

Revel-Tourdan - "Tourdan/Les Roussières",
prospection géophysique, voie 2 (0-100 cm)
(élaboration : Géocarta Sarl, Séverine Airaud)

Revel-Tourdan - "Tourdan/Les Roussières",
proposition d'interprétation (DAO : Guillaume
Varennes, d'aprés Géocarta Sarl, Séverine Airaud)

Fig.20 Revel-Tourdan, Tourdan - Les Roussières, prospection géophysique ARP (plan Guillaume Varennes)

Formes troglodytiques de l'occupation rurale au Moyen Age et à l'époque Moderne

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

BREZINS et GILLONNAY
LA COTE-SAINT-ANDRE, SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX
Plaine de la Bièvre

La méthodologie de 2008 a été appliquée pour les mas de Gagnage (sur Gillonnay et Brezins), des Saints (sur Brezins), de la Magdelaine et du Grand Chemin et le Rival (sur La Côte-Saint-André). Des concentrations de *tegulae* ont été découvertes et viennent enrichir l'occupation antique sur le long du Rival.

De nouvelles prospections ont également été faites sur des petites zones définies des Olagnières et du Rival et de la gare dans le but d'enrichir la quantité de mobilier trouvé en 2008. Malgré la sécheresse, des découvertes laissent envisager aussi une occupation au Néolithique.

Un diagnostic est en cours sur l'implantation de la ZAC du Rival (Stéphane Bleu, INRAP). Il comporte trois phases dont les deux premières se montrent positives.

Denis GONIN
Chercheur bénévole

RHÔNE-ALPES

LOIRE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
A 89 - BALBIGNY - NERONDE, secteur 11 bis BALBIGNY, La Moissonière, secteur 12 bis	LUROL Jean-Marc LANDRY Christophe	INRAP INRAP		OPD OPD	HMA - MA A	✪ ✪	
A 89 - NERONDE, Les Dérompés secteur 11	ARGANT Thierry	EPRIV		SP - MET	PAL - NEO BRO - A	◆	
A 89 - SAINTE COLOMBE-SUR-GAND secteur 10, Chez le Moine	VICARD Tommy	INRAP		SP	MA	✪	
A 89 - SAINT MARCEL-DE-FELINES secteur 11, Ronzière 2	MONNOYEUR-ROUSSEL Véronique	INRAP		SP	MA	◆	
A 89 - BALBIGNY secteur 11.1, Marigny	VICARD Tommy	INRAP		FP	MA	◆	
ANDREZIEUX-BOUTHEON, échangeur A 72 - D 1082 - D 4998 - D 100, tranche 2 phase 1	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	sans indices	◆	1
LA FOUILLOUSE, Echangeur A 72 - D 1082 - D 4998 - D 100, tranche 2 phase 1	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	sans indices	◆	
ANDREZIEUX-BOUTHEON, ZAIN opéra parc tranche 1	MAUGER Anne Claire	INRAP		OPD	NEO - A MOD	✪	1
CIVENS Les places	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	IND	✪	2
CRAINTILLEUX, Le Sablier	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	sans indices	✪	3
FEURS, rue Varenne, rue d'Assier	FREUDIGER Sébastien	EPRIV	19	OPD - SP MET	A	◆	4
FEURS, 13 rue Edgar-Quinet	THEVENIN Eric	INRAP	19	OPD	A	✪	4
LA GRAND CROIX, L'Orée des Vergers II, La Jardière est n° 4	GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès	MCC		SU	A	◆	5
MONTBRISON, 2 rue du Repos	MARTIN Serge	INRAP		OPD	sans indices	✪	
MONTBRISON, 6 rue Neuve	LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP		SP	A	◆	6
RIORGES, ZAC du Pontet, tranche 1 phase 1 et 2	NERE Eric	INRAP		OPD	A	✪ ✪	7
ROANNE, 26, 28, 30 rue des Aqueducs	BOCQUET Sylvie	INRAP	19	OPD	A	✪	8
ROANNE, 81, 83 route de Charlieu, Centre de Psychiatrie	BOCQUET Sylvie	INRAP	19	OPD	A	✪	8
ROZIER-COTES-D'AUREC, Le Bourg, prieuré Saint-Blaise	VERRIER Jacques	BEN		SD	MA - MOD	✪	9
SAINT MARCEL-DE-FELINES, Mise à 2x2 voies RN 82	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	sans indices	✪	10

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
SAINT MARCELLIN-EN-FOREZ - SURY-LE-COMTAL, RD 8, RD 498 déviation de Bonson et Sury-le-Comtal, tranche 2	MAUGER Anne- Claire	INRAP		OPD	sans indices	✪	11
SAINT-ROMAIN-LE-PUY, Chezieu	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	FER - A	✪	12
SALT-EN-DONZY, Donzy	MARTIN Pierre	EPRIV		SP	MA - MOD	✪	13
ROANNE, archives et correspondances de Joseph Dechelette	PERE-NOGUES Sandra	SUP		PCR	MA MOD	✪	8

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
SAIL-SOUS-COUZAN, Couzan	MATHEVOT Christophe	ASS		PT	MA	✪	14
CHAMPDIEU, PRALONG, USSON-EN-FOREZ, Monts d'Uzore	VERRIER Jacques	BEN		PI	A - MA	✪	
Prospection aérienne au sud de la plaine du Forez	PARROT Jean-François	BEN		PA		✪	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.
✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

LOIRE

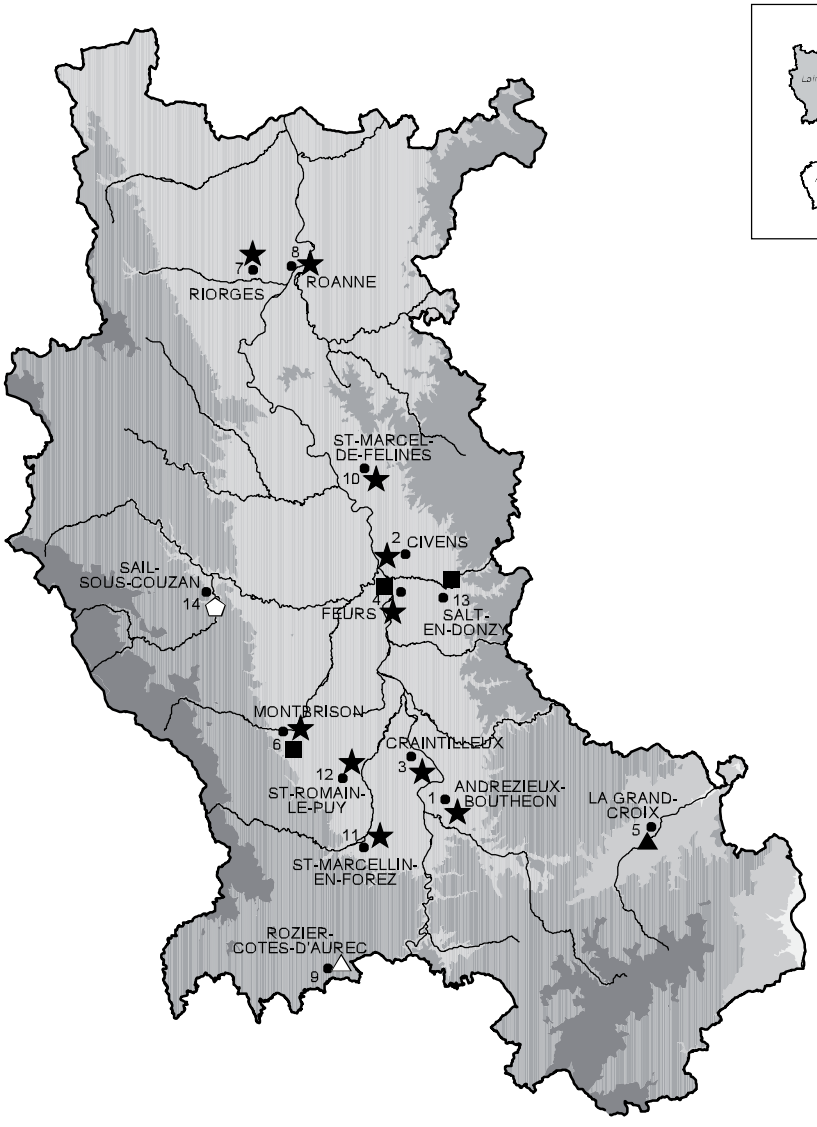

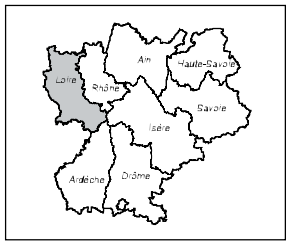

N

★ diagnostic
■ fouille préventive
▲ fouille préventive d'urgence
△ sondage
⬠ programme diachronique

Altitude
1000 m
500 m
250 m

0 10 20 Km

Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

Projet autoroutier A 89
BALBIGNY - LA-TOUR-DE-SALVAGNY

Pour mémoire (*BSR* 2007 et 2008), le tracé de la future A 89, long de 48 km, concerne les départements du Rhône et de la Loire. Dans ce dernier département, les opérations de diagnostic et de fouilles entreprises en 2007 ont été poursuivies cette année selon le calendrier prévu, sur les secteurs 10, 11 et 12 (*BSR* 2008) et quatre fouilles ont été réalisées, l'une portant sur un établissement rural de la transition entre périodes gauloise et gallo-romaine, les trois autres sur des habitats médiévaux du IXe au XIVe s.

■ Secteur 11 bis

NERONDE - SAINT-MARCEL-DE-FELINES

Dans le cadre du projet de l'autoroute A89 un diagnostic archéologique complémentaire a été prescrit sur le secteur 11 du projet (Balbigny - St Just-la-Pendue). Ce diagnostic, qui concernait les parcelles A 621, A 626 et A 666 (commune de Néronde) et la parcelle B 1142 (commune de Saint-Marcel-de-Félines), constituait une suite à l'évaluation effectuée précédemment sur le secteur 11 en 2008 (Motte 2009). Durant cette phase d'évaluation, sept sites avaient été mis en évidence sur l'ensemble du tronçon. C'est donc logiquement que ces nouvelles parcelles ont été retenues pour étude car elles se situent dans un périmètre très proche de certains sites archéologiques repérés : sites de la Ronzière 1, du Rieu, des Dérompés et de Chazelle. Au total, 3 650 m^2 de terrain ont été analysés, ce qui correspond à environ 5,6 % de la surface totale à sonder, estimée à 65 000 m^2.

Le contexte géologique apparaît assez simple avec des recouvrements supérieurs relativement peu épais (entre 0,40 et 1 m) entre le socle primaire et le sol actuel. Dans beaucoup de sondages, la présence du substratum (tuf anthracifère du Viséen supérieur) ou de ses altérations apparaissent directement sous la terre végétale. Par endroits sont présents des dépôts de sédiments fins (à matrice limoneuse) qui s'intercalent entre le substrat et la terre végétale et qui correspondent généralement à des colluvions de pente.

Sur le plan archéologique, dans la parcelle B 1142, tous les sondages se sont révélés totalement négatifs, cela malgré l'existence du site médiéval de la Ronzière 1 situé à moins d'une dizaine de mètres.

Sur les autres parcelles A 621, A626 et A 666, les découvertes se résument à :

- une série de drains relevée dans les sondages 17, 18, 22, 30, 35 et 50 (parcelle A 621), sondages 99, 104, 114, 115, 120, 124 (parcelle A 626) et sondages 130, 131, 139 et 140 (parcelle A 666). Ces drains ne sont pas tous identiques au niveau de leur mise en oeuvre, certains sont aménagés simplement avec des pierres et des fragments de tuiles, d'autres présentent une construction plus élaborée en forme de caniveau avec des piédroits et des dalles de couverture. L'existence de ces drains est logique dans un contexte géologique relativement étanche. Tous ces éléments ont pour objectif de drainer l'eau qui a tendance à stagner sur des parties hautes des parcelles, où la surface du sol est plane voir en légère cuvette, vers les zones en contrebas. Ces zones en contrebas sont fréquemment occupées par des mares ou des petits étangs.

- un vaste épandage de blocs de granite et de fragments de tuiles relevé dans le sondage 94 (parcelle A 626) et auquel est associé un lot de tessons de céramique datés du haut Moyen Age (VIIe - IXe s.). Cet ensemble, retrouvé sous la terre végétale entre 0,30 et 0,40 m de profondeur (entre 492 m et 492,50 m NGF), a été dégagé sur une surface d'environ 120 m^2. La fouille partielle (nettoyage) d'une grande partie de ces éléments n'a pas permis de repérer une organisation permettant de caractériser ces vestiges. Parmi tous ces blocs observés, certains présentent des alignements sans que l'on puisse toutefois les interpréter comme des solins. Les blocs de granite, même de grandes dimensions, ne présentent pas de trace de taille. Aucun niveau de sol n'est perceptible et on ne relève pas l'existence d'ensembles fossoyés sur

toute cette surface. Tous ces éléments (blocs et tuiles) évoquent les vestiges d'une construction. S'agit-il des restes en place d'un bâtiment qui aurait subi une destruction totale occasionnée par des labours répétitifs ? Ou ce sont les éléments déplacés d'un bâtiment proche qui auraient été rejetés dans ce secteur ?

Aucun vestige de la période VIIe - IXe s. n'est attesté aux alentours. Le site le plus proche tant sur le plan géographique que chronologique a été retrouvé au lieudit Chazelles sur la partie haute du terrain (parcelle A 17) localisée à environ 400 m au nord du sondage 94 . Dans ce dernier, l'occupation est toutefois plus récente puisqu'elle est datée des Xe - XIIe s. Dans le secteur des Dérompés, seules deux parcelles situées hors emprise n'ont pas été sondées. Ces parcelles (A 526 et A 105) se situent à environ 30 m à l'ouest du sondage 94. Faut-il envisager sur ces espaces un site en rapport avec les découvertes ?

Jean-Marc LUROL
INRAP

■ Secteur 12 bis

BALBIGNY, La Moissonière, Les Côtes, la Garelle nord

A l'issue de la campagne d'évaluation menée sur le secteur, on peut affirmer que le projet autoroutier ne menace aucun vestige archéologique sur les parcelles concernées. L'opération de diagnostic n'a, en effet, révélé aucun indice permettant de localiser en ces lieux un quelconque site.

Toutefois, un vase en céramique attribuable aux âges protohistoriques mais en position résiduelle, quelques fragments de *tegulae* dans deux sondages, ainsi qu'un réseau de fossés esquissant un embryon de parcellaire fossile, allié à un système dense de drains, attestent d'un contexte d'occupation du territoire antérieur à l'Antiquité, ce que les découvertes précédentes, avaient démontré par ailleurs notamment en prospection .

Le site mis au jour en 2008 sur la parcelle ZH-52, lors de l'opération de diagnostic du secteur 12, apparaît dès lors nettement circonscrit, et on peut éventuellement mettre en relation les parcelles étudiées à La Garelle-Nord, qui devaient avoir une vocation agricole, avec cet habitat rural antique.

Christophe LANDRY
INRAP

■ Secteur 11

NERONDE - Les Dérompés

Le site des Dérompés, à Néronde, est situé sur un plateau entre 480 et 484 m d'altitude NGF dans les piémonts occidentaux des Monts du Lyonnais. Les artefacts et les structures anthropiques prennent place directement sur le substrat géologique ou sur des couches peu épaisses de colluvions.

Quelques pièces lithiques en position secondaire présentent des caractéristiques cohérentes avec une datation du Paléolithique moyen. Deux pointes, des racloirs et la présence répétée de retouches inverses évoquent ainsi une atmosphère moustérienne.

Un autre corpus correspond au bagage technologique reconnu au Paléolithique supérieur. On retrouve particulièrement des supports laminaires et lamellaires (63,3%). Ce corpus trouve ainsi un parallèle avec les gisements du Saut du Perron, qui livrent un important matériel lithique gravettien dominé par les lames et les lamelles.

La nature des supports d'autres pièces récoltées et les stigmates de certains nucléus permettent également de dégager un faciès chrono-culturel Mésolithique, avec quelques armatures sauveterriennes. Ces conclusions chronologiques sont étayées par les remarques concernant les méthodes de débitage et le type de retouche. En outre, la proportion substantielle du silex gris, et surtout gris-clair, parmi les supports, les outils et pour un nucléus, suggère un débitage sur le site, ou à proximité, à partir d'une matière première d'importation vraisemblablement préformée.

Quelques pièces très isolées appartiennent manifestement au Néolithique, mais l'absence de contexte entache cette attribution d'une forte incertitude. On note néanmoins une belle lame à rattacher au Chasséen.

Un ensemble de chablis livre ensuite du mobilier céramique du Bronze final I. Il a été daté par radiocarbone aux alentours de 1350 av. J.-C. Ces indices de défrichement et d'occupation font échos à l'étude des tourbières des Monts du Forez, qui a mis en évidence des phases de déforestation anthropique dès le Néolithique moyen et une mise en exploitation durable à partir de l'âge du Bronze final. L'érosion postérieure, peut-être induite par cet épisode, a, en tout cas, oblitéré les autres traces d'une éventuelle installation de l'âge du Bronze.

Un nouveau hiatus s'observe jusqu'au Hallstatt D, période pour laquelle quelques fosses ou chablis livrent des lots céramiques. Une activité de colluvionnement constatée dans une ravine pourrait constituer un argument supplémentaire pour postuler l'exploitation du plateau dans ce contexte chronologique.

L'occupation suivante appartient au second âge du Fer 5 (fig. 21). Les structures attribuables à cette phase, localisées dans la partie orientale de la fouille, sont très arasées et l'établissement d'un bâtiment antique a sans doute détruit une partie de ces vestiges. On peut néanmoins proposer de voir dans des ensembles de trous de poteaux plusieurs unités d'habitation, situées à l'emplacement même de ce bâtiment. Ils dessinent en effet deux

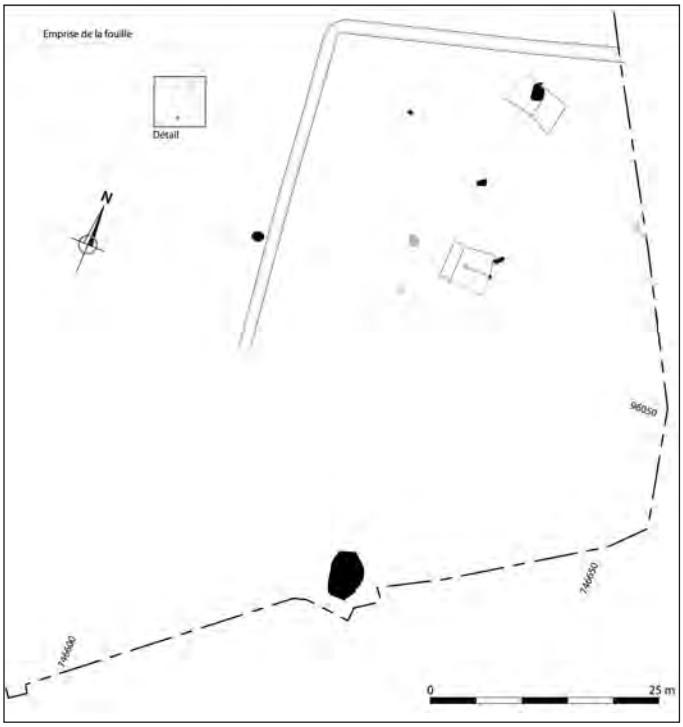

Fig.21 Néronde, Les Dérompés : les vestiges de La Tène. (relevé INRAP)

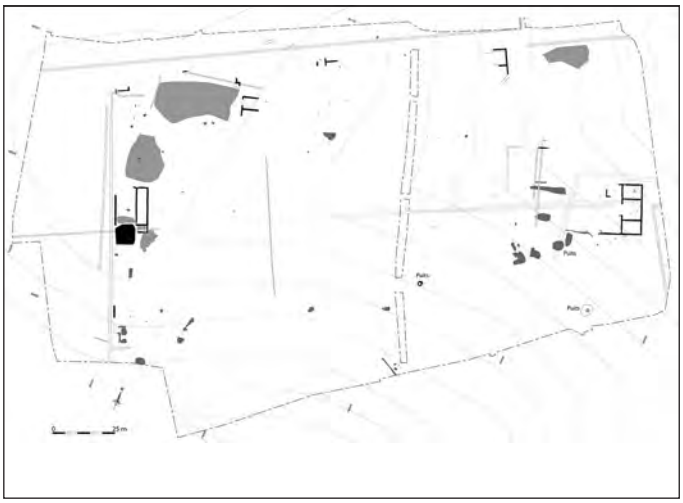

Fig.22 Néronde, Les Dérompés : les vestiges antiques. (relevé INRAP)

quadrilatères développant une surface protégée de 42 m² au minimum. En l'absence de niveaux d'occupation associés, ces plans s'avèrent néanmoins largement hypothétiques. Ces structures se trouvent à l'intérieur du périmètre défini par un fossé de parcellaire ou d'enclos. La concomitance de ces deux manifestations plaide en faveur de l'existence d'une exploitation agricole gauloise. Par ailleurs, une mare aménagée, située en contrebas, livre des indices probants de cette occupation et reflète la nécessité d'un approvisionnement en eau. La présence d'indices de piétinement fournie par la palynologie, tout comme les restes osseux appartenant à la triade domestique, témoignent d'une activité d'élevage sur le site. D'autre part, le comblement de cette mare, dont le mobilier est essentiellement détritique, offre une image secondaire d'un habitat domestique dans toute sa complexité : vases de stockage, sole de foyer, vaisselle de service etc. Les structures ayant livré du mobilier, essentiellement céramique, attestent une occupation importante sur le site dès le milieu du IIe s. av. J.-C., qui perdure ensuite jusqu'à La Tène D1b, aux environs des années 70 av. J.-C. La présence résiduelle d'une fibule en bronze datée de La Tène B2, dans le fossé, et de récipients se rapportant parfois à un répertoire plus ancien dans ce même fossé et dans la mare, semble toutefois indiquer une installation plus précoce de l'habitat.

L'analyse palynologique met en évidence un paysage assez ouvert, sur lequel l'emprise anthropique est bien attestée et devient plus importante au cours du fonctionnement de la mare. L'analyse anthracologique réalisée sur des prélèvements de cette même structure, confirme la proximité d'une chênaie. Des indices du travail du métal ont également pu être mis en évidence par la présence de scories et de fragments de blocs tuyère.

En raison de l'absence de fossiles directeurs parmi le mobilier métallique, c'est la céramique qui a fourni le plus d'indications chronologiques. Les nombreuses comparaisons effectuées avec les ensembles foréziens ont démontré une filiation certaine entre le faciès de Néronde et celui de Feurs. Ceci s'explique par la proximité géographique de ces deux sites.

Ces éléments du deuxième âge du Fer sont tout à fait pertinents car ils sont les témoins de la présence d'un établissement, sans doute agricole, sur les contreforts de la plaine du Forez. Ce genre d'occupation et de mise en valeur du territoire n'était jusqu'alors pas attesté de manière fiable dans ce secteur géographique. Le site laténien le plus proche, le Crêt Chatelard, correspond à une agglomération plus importante, puisqu'il fait partie des *oppida* contrôlant la vallée de la Loire. Bien que ce site ait livré de rares indices d'occupation au IIe s. av. J.-C., sa période d'occupation principale débute au deuxième quart du Ier s. av. J.-C., à mettre en parallèle avec l'abandon du site des Dérompés.

L'occupation reprend ensuite à l'époque antique et s'avère être l'unique lieu d'implantation de cette période reconnu sur le transect de l'A 89. Toute la surface explorée livre des indices de cette phase. Deux pôles, situés à l'est et à l'ouest (fig 22), fonctionnent néanmoins comme centres d'attraction des structures, avec une liaison par la façade nord du terrain. Deux bâtiments principaux occupent ces points nodaux, autour desquels on remarque la présence de nombreuses dépressions plus ou moins vastes et livrant des quantités importantes de mobiliers. Par ailleurs, de nombreux tracés linéaires fossoyés viennent scander le paysage.

Un premier bâtiment se trouve à l'est du site, à l'emplacement possible de l'occupation gauloise décrite ci-dessus. Le corps principal présente une surface de 20,30 m par

8,50 m séparé en trois espaces et orienté à N23°O. La pièce nord est partiellement occupée par un bassin de 5 m par 3,40 m, enduit d'un mortier hydraulique et dont il ne reste que le fond. Un fragment de porphyre vert provient d'un des murs de ce bâtiment. Ce dernier présente également une petite annexe accolée à sa façade occidentale. Au-devant de cet habitat, plusieurs grandes fosses à fond plat livrent un abondant mobilier céramique. Leur fonction demeure incertaine, mais l'une d'entre elles présente un pavage de dalles en roche locale. Un puits à probable cuvelage en bois a également été comblé par un important dépotoir. En contrebas, un autre puits maçonné peu profond reprend à peu près l'emplacement de la mare gauloise. Toujours sur la parcelle A 527, un dernier puits, plus profond, voit son abandon daté des IIIe-IVe s. Dans la partie septentrionale du site, une série de petits bâtiments au plan incomplet matérialisent probablement la façade nord de l'occupation, et se trouvent limités par un grand fossé est-ouest.

A l'ouest, en deçà d'un autre fossé perpendiculaire au précédent, un bâtiment allongé de 15,50 m par 4,60 m possède une annexe au sud et une cour à l'avant limitée par un mur d'enceinte de la parcelle, parallèle au fossé. Une pièce semi-enterrée borde cette cour au sud et conservait encore sa toiture effondrée et son pavage sous-jacent, interrompu localement par des négatifs de structures probablement en bois. Plusieurs foyers rectangulaires de dimensions variées gravitent autour de cette installation. A environ 40 m de part et d'autre du bâtiment, deux aménagements matérialisent les angles du fossé parcellaire. Enfin, deux vastes dépressions peu profondes ont été comblées par un abondant mobilier céramique dans la partie nord-ouest de l'occupation.

L'ensemble des installations antiques est concentré entre le milieu du Ier s. et la fin du IIe s. Quelques indices augustéens, au demeurant bien isolés, et la datation tardive du comblement d'un puits peuvent toutefois venir élargir cet intervalle temporel. Par ailleurs, il est impossible d'établir un phasage au sein de cette période, ni de préciser la chronologie relative des différents bâtiments. On peut néanmoins supposer que le bâtiment oriental est construit en premier.

Divers indices témoignent enfin des dernières interventions anthropiques réalisées sur les parcelles fouillées à une date relativement récente. Plusieurs alignements de fosses carrées témoignent ainsi de l'implantation d'un verger dans la partie occidentale de la parcelle A 629. Ces nouvelles traces font suite à un hiatus temporel important, probable conséquence d'un déplacement de l'occupation plus en amont, au lieu-dit Chazelle par exemple.

Thierry ARGANT
Archeodunum

■ Secteur 10

SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND, Chez le Moine

Au lieu dit « chez le Moine », devant les résultats positifs des sondages de diagnostic, avec la découverte de structures d'habitat, de fosses, de trous de poteau d'époque médiévale, le Service Régional de l'Archéologie a décidé de lancer une fouille préventive en Juin-Juillet 2009.

Dans ce secteur d'étude, les collines culminent à près de 650 m. Nous sommes ici sur le versant occidental des monts de Tarare, qui forment une barrière entre la vallée de la Saône et du Rhône à l'est et la vallée de la Loire à l'ouest. Ces hautes collines se trouvent à la jonction entre le massif des Monts du Beaujolais, au nord, et celui des Monts du Lyonnais au sud. Au lieu-dit « Chez le Moine », en contrebas de la RD 103, le tracé de l'autoroute s'inscrit dans un vallon au fond duquel s'écoule un ruisseau affluent du Bernand, d'axe sud-est, nord-ouest. Le versant nord de ce vallon présente un pendage moyen de 15% (entre 583 et 627m NGF), tandis que le versant opposé s'infléchit de 25% dans la partie orientale de l'emprise (600-635m NGF), et de 20% à l'ouest (583-606m NGF). Les pentes sont recouvertes de prairie, alors que le fond du vallon devient marécageux, en aval d'une mare servant de point d'eau au bétail.

Le substrat a été atteint sur l'ensemble du site. Il s'agit du socle primaire (ère paléozoïque). Cette roche, assez dure et de teinte claire beige à rose, est un tuf volcanique commun formé au début du Carbonifère. A certains endroits, une arène a pu être observée au contact du rocher. Elle est issue de l'altération du substratum carbonifère : la roche est altérée *in situ* et se présente sous la forme de fins niveaux sableux ou argileux chargés en miettes de tuf. Posé sur le substrat se trouve une couche de colluvion surmontée par la terre végétale. Cette formation limono-sableuse brune, issue des ruissellements liés à la topographie (forte pente ou petits talwegs), offre, au milieu du site, à l'endroit le plus épais, une épaisseur de 0,15 m, homogène sur toute sa hauteur. Au même endroit, la terre végétale atteint 0,30 m d'épaisseur.

D'un point de vue historique, les archives attestent que Sainte-Colombe était en 1163 une possession de l'abbaye d'Ainay. Cette dernière nommait encore en 1225 l'officiant à la cure de l'église, qui est mentionnée dès le XIe s. La seigneurie de Sainte-Colombe appartenait en 1222 à Arnaud de Saint-Marcel, féal du Sire de Beaujeu. Le château, attesté au XIIIe s., ne date en revanche pour son état actuel que du XVIe s. Au lieu-dit « Montcellier », à 1500m au sud de « Chez le Moine », on observe encore les ruines d'un château-fort avec donjon cylindrique et entrée fortifiée, sans doute du XIIe s. et mentionné en 1268 comme *Castrum de Moncelier*. Les archives révèlent en outre plusieurs mentions d'habitat, pour la plupart à vocation agricole : à « Bernand » (1260 ; 1317), « Chatelus » (1310), « Montmain » (1315), « Bouchouchette » (1316), « Régny » (1320), « Bessy » (1355). Il est également fait mention d'un hospice à

« Vareilles » (1362), de cinq moulins et d'un moulin à huile au pied du château de Sainte-Colombe. Nous n'avons trouvé aucune mention de « chez le Moine » sur la carte de Cassini. En revanche sur le cadastre napoléonien, la ferme « Chez le Moine » est déjà présente, de même que l'actuelle RD 103 sous la dénomination « Route de Ste Colombe à Burgaud ». Au nord-est de la ferme, cette route aboutit au carrefour dit de « La Croix du Moine ». Sur le cadastre actuel, les lieux n'ont pratiquement pas changé et le carrefour actuel abrite toujours une croix, récente celle-ci.

La fouille a permis de mettre au jour les vestiges de deux occupations, l'une des X-XIe s., la seconde du XIVe s., séparées par un niveau d'abandon sous forme de colluvions. Le site accuse une pente de 19 % d'axe est-ouest.

L'occupation des X-XIe s. se présente sous la forme de trous de poteaux en liaison avec des zones excavées dans le rocher :

En zone 3, l'aire d'habitation dont la fonction, cabane ou atelier, reste à définir occupe une surface de 39,50 m², soit une longueur de 7,60 m et une largeur de 5,20 m. Cet habitat se développe d'est en ouest, suivant le sens de la pente, à partir d'une section de 4 m² creusée dans la rocher à l'est et prolongée vers l'ouest par une série de trous de poteaux. Un sol en terre battue recouvre l'intérieur et au centre se trouve une structure excavée qui correspond à une activité foyère. Une couche de démolition constituée de grosses pierres permet de restituer à l'est un mur en pierres liées à la terre, qui protégeait l'habitat des ruissellements et qui s'est effondré une fois l'habitat abandonné. Nous pouvons donc proposer une restitution sous forme d'une sorte de cabane, dont la partie orientale, creusée dans le rocher, est renforcée d'un mur de protection et prolongée à l'ouest ouest par une structure sur poteaux soutenant une couverture dont une partie prendrait appui sur le mur. L'entrée devait se situer dans l'angle sud-est.

En zone 1, l'unité d'habitation s'installe selon un axe est-ouest, dans le sens de la pente. La partie supérieure, à l'est, concerne une zone excavée de 3,50 m de large en est-ouest pour une longueur de 4,40 m sur une profondeur maximum de 0,70 m dans la partie la plus enfoncée dans le substrat. La base est grossièrement aplanie, une rigole creusée dans le rocher, puis comblée avec quelques pierres, suit les parois sud et est et fait office de drain. Au centre, une petite fosse rectangulaire reçoit une couche d'argile qui sert de support à un foyer soigneusement agencé, en dalles plates bordées de dalles sur champ. A l'est, un lit d'argile recouvre la paroi rocheuse et se prolonge par un sol en terre battue. L'importante démolition constatée lors de la fouille suggère la présence de murs sur les faces est, nord et sud. Du coté ouest, un muret en pierres sèches ferme cette face. Le système de couverture est maintenu par deux trous de poteaux juxtaposés d'axe nord-sud, à proximité du foyer, qui fonctionnent avec un autre trou de poteau installé dans le ressaut de la paroi sud : ces trois éléments forment l'ossature nord-sud et devaient s'appuyer sur un trou de poteau situé sur le ressaut de la paroi nord. L'ossature est-ouest s'appuie sur le trou de poteau creusé dans le ressaut de la paroi est, puis sur les deux poteaux juxtaposés au centre de la pièce, et devait finir sa course 4,00 m plus à l'ouest, sur un dernier trou de poteau, dont la profondeur de près de 0,50 m montre bien le rôle important qu'il a dû jouer. Ce dernier trou de poteau fonctionne avec un mur est-ouest et une démolition nord-sud retrouvée lors du diagnostic, qui montrent qu'il existait une deuxième pièce à l'ouest, en contrebas de la première, avec une activité foyère au centre. En résumé, l'habitat de la zone 1 revêt sans doute la forme d'une maison à solins de pierres sèches, d'axe est-ouest, creusée en partie dans le rocher, avec deux pièces situées à des niveaux différents du fait de la pente et toutes deux pourvues d'une zone foyère. Un système de poteaux maintient la couverture sans doute végétale et l'élévation à pans de bois, matériau disponible en quantité dans la région. L'entrée devait se situer au sud-est.

Dans la zone 2, un autre habitat du même genre a été découvert : il s'agit d'une structure de 5,00 m de long par 4,00 m de large, ceinturée par des trous de poteaux et qui abrite une zone excavée, pourvue d'une structure foyère bien abîmée, en dalles plates. Une ligne de trou de poteaux divise la pièce en deux nefs, avec une entrée restituée à l'ouest. Un petit réduit, délimité par d'autres trous de poteaux est accolé au nord.

Immédiatement au sud de cette cabane, se trouvent un certain nombre de trous de poteaux qui permettent cette fois de restituer une pièce de 8,00 m par 7,00 m avec une ligne de poteaux centrale qui divise l'espace en deux nefs. Un foyer a également été découvert dans cet espace. Ces dimensions inhabituelles sur le site sont peut être dues au fait que cette pièce s'installe selon un axe nord-sud sur une zone en replat qui tranche sur la forte pente du site.

Dans la même zone, mais au nord-est, une autre série de trous de poteaux permettent de restituer l'amorce d'une pièce longue de 5,00 à 6,00 m dont une partie disparaît dans la coupe nord du site. Un alignement de poteaux divise la pièce en deux nefs. La largeur n'est pas connue.

Au nord-ouest, la zone 5 avec ses 4 poteaux, semble isolée, mais fonctionne sans doute avec un bâtiment qui se développe au nord, hors emprise de la fouille : il semble difficile de trouver ici une organisation en rapport avec l'habitat de la zone 2 nord-est.

Quant à la zone 4, elle-même isolée en bordure nord-est du site, l'alignement de ses trois poteaux, d'une longueur d'environ 5,00 m s'inscrit bien dans les modules d'habitat du site et il est aisé de proposer ici, également, une extrémité d'habitat se développant vers le nord dans la zone hors emprise de la fouille.

Un peu à l'écart, au sud-est de la zone 2, un carré d'environ 2,50 m de coté délimité par des trous de piquets, s'intègre dans la catégorie des structures de stockage surélevées, désignation simplifiée sous le terme « gre-

nier ».

Enfin en zone 1, quelques fosses silos regroupées dans un petit espace complète la disposition du site aux X-XIe s., qui correspond sans doute à un petit hameau ou à une petite exploitation agricole de type familial.

Après un abandon de près de trois siècles, matérialisé sur le site par une couche de colluvionnements, l'occupation reprend, très localisée sur une surface de 121 m² , sous la forme d'un bâtiment en pierres sèches regroupant un mur d'axe nord-sud, d'une longueur de 4,00 m et séparé d'une second mur est-ouest de 5,00 m de long, par un radier de pierres de tailles diverses, qui vient s'appuyer contre les parements de ces deux murs. Un autre radier s'appuie sur la face nord du mur est-ouest et disparaît dans la coupe nord du site. Une sorte de foyer en pierres plates délimité par d'autres pierres sur champs vient s'encastrer dans un des murs : un fragment de poterie de poêle permet de proposer une fonction de poêle à pot à cette structure, imitée des modèles allemands. Ces éléments permettent de restituer une habitation unique d'au moins 6,80 m de long selon l'axe nord-sud sur 2,80 m de large et pourvue d'un radier de sol et d'une structure chauffante, peut être de type poêle à pots. Sous réserve que nous ne sommes pas en présence de l'extrémité sud de tout un village qui s'étendrait vers le nord, hors emprise, la configuration du bâtiment du XIVe s. s'apparente plus à une maison isolée qu'à un ensemble d'habitat du type de celui des X-XIIe s. La fonction de cette pièce, si elle dénote un certain luxe avec la présence d'un poêle à pots, reste quand même indéchiffrable avec les éléments fournis par la fouille.

En conclusion, nous sommes, pour les X-XIe s., en présence d'une demi douzaine d'unités d'habitation, d'un grenier et d'une petite zone d'ensilage correspondant sans doute à une petite exploitation agricole de type familiale. Au XIVe s., le site est de nouveau occupé sous forme d'une habitation isolée a priori.

Tommy VICARD
INRAP

■ Secteur 11

SAINT-MARCEL-DE-FELINES, Ronzière 2

Sur le secteur 11 du projet autoroutier de l'A89, la fouille fait suite au diagnostic archéologique mené en 2008 par S. Motte (INRAP). Réalisée par six archéologues, elle a duré 2 mois. Les parcelles, concernées par le projet, occupent une superficie d'environ 5 000 m² qui se développe sur le versant ouest des Monts de Tarare, en partie haute d'une colline entre 458 m et 451 m d'altitude NGF (fig. 24).

L'étude du site a mis au jour deux occupations médiévales successives mais non consécutives (fig. 23). Le recouvrement stratigraphique est très faible, en raison d'un fort ravinement, et les témoins archéologiques sont, de ce fait, très érodés. Les aménagements creusés dans le substrat fosses, trous de poteau, drains ou fossés en sont les principaux vestiges conservés ; les plus grands, comme les excavations réalisées pour asseoir un bâtiment, ont piégé des niveaux anciens : lambeaux de sol ou démolitions. Quelques bases de murs sont également visibles.

La première occupation est ceinte d'un grand fossé qui enclôt une surface d'au moins 1 556 m². Sa superficie totale reste inconnue puisque le fossé se poursuit en dehors de l'emprise de la fouille. Elle se matérialise par des négatifs de poteaux et de fosses. Les vestiges sont trop fragmentaires et ténus pour proposer une reconstitution de l'occupation. L'étendue, sur laquelle se répartissent les témoins archéologiques, suggère sans doute un zonage des activités. Peut-être pouvons-nous identifier la concentration de poteaux associée à des foyers ou des vidanges de foyers, située en bas de pente au nord-est du site, comme les vestiges d'un habitat, alors que la partie haute serait plutôt occupée par des activités de stockage ou de battage du grain.

L'étude du mobilier céramique doublée d'une datation par ^{14}C d'un des foyers, situe cette occupation entre le XIe s. et le XIIe s.

Après un hiatus, le site est de nouveau occupé. Des bâtiments sont construits selon un plan plus resserré et organisé. Deux phases distinctes sont discernables dans l'élaboration de la construction et l'étude du mobilier.

La première phase voit l'installation de deux bâtiments possédant une même orientation sud-est/nord-ouest. Le premier est situé au nord-est du site, en bas de versant. Il est matérialisé par deux murs perpendiculaires montés en pierre. Ces maçonneries, irrégulières et larges, pourraient correspondre soit à des solins pour des murs élevés en terre soit à des murs de clôtures qui fermeraient un enclos destiné à la stabulation du bétail. L'absence des données archéologiques ne permettent pas de définir mieux cette construction.

Un deuxième bâtiment, peut-être déjà associé à un puits, est élevé une vingtaine de mètres plus haut sur le versant. Il est constitué de deux pièces accolées, de plan rectangulaire et couvre une surface de 25 et 30 m². Les vestiges mis au jour plaident en faveur d'une architecture mixte utilisant bois et pierres mais également où la part dévolue au pisé est importante.

Une seconde phase de construction a pour cause probable, d'une part, la démolition du bâtiment bas et, d'autre part, le besoin d'agrandir l'exploitation en raison de l'augmentation de sa population humaine ou animale. Cet agrandissement va s'accompagner d'une restructuration de l'espace. Une troisième pièce, où la pierre semble prendre une part plus importante, est accolée aux deux premières. Un bâtiment indépendant, majoritairement construit en terre, est élevé parallèlement et à l'est de la première construction et des murs de clôtures enserrent les bâtiments entre lesquels se développe une cour. Un

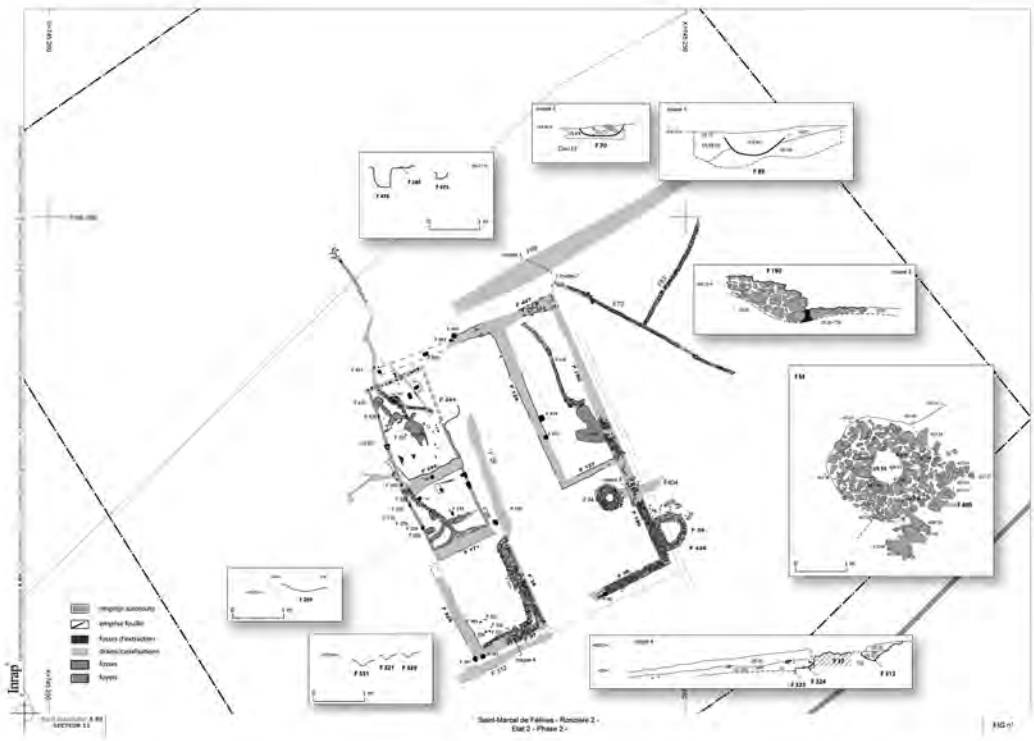

Fig.23 Saint-Marcel-de-Félines, A 89, Ronzière 2 : plan général des vestiges. (DAO : E. Rouger, F. Vaireau, INRAP)

Fig.24 Saint-Marcel-de-Félines, A 89, Ronzière 2 : vue d'ensemble (cliché INRAP)

Fig.25 Saint-Marcel-de-Félines, A 89, Ronzière 2 : vue du premier bâtiment (cliché INRAP)

four, de plan semi circulaire, est construit contre le mur de clôture et forme sur le parement extérieur une excroissance.

Ce deuxième état se caractérise par la mise en place d'un système d'assainissement relativement élaboré. Des drains ou des caniveaux assèchent les sols des bâtiments tandis que des fossés drainent ou irriguent les terrains alentour.

On imagine, sur cet espace circonscrits, la coexistence d'installations agricoles et domestiques à l'usage d'une communauté familiale relativement autonome.

La datation de la seconde occupation a été cernée par l'étude de la céramique qui fixe son installation au cours du XIIIe s. Son abandon surviendrait avant la fin du XIVe s. comme le confirme un ^{14}C réalisé sur un bois prélevé dans le comblement du puits. Les constructions de cet état, constituées de structures légères, sont compatibles avec cette brièveté qui peut s'expliquer par la faiblesse des rendements agricoles.

Cet ensemble est restreint et semble relativement isolé. A proximité de Ronzière 2, les diagnostics archéologiques du secteur 11 de l'A 89 ont mis en évidence des sites qui ont pu fonctionner à la même époque. Il s'agit des sites de Marigny, de Ronzière 12, de Chazelle. Ronzière apparaît donc relativement isolé mais non unique sur le territoire. La dispersion apparente est peut-être en réalité ordonnée, les fermes se disposant dans des sites identiques, éventuellement le long d'une route. On ne saurait toutefois exclure l'existence de constructions annexes situées hors de l'emprise de l'A 89, non reconnues ou disparues du fait de mauvaises conditions de fossilisation et de conservation du paléosol médiéval

Véronique MONNOYEUR
INRAP

■ Secteur 11. 1

BALBIGNY, Marigny

Au lieu-dit Marigny, la découverte de structures d'habitat, de fosses, de trous de poteau d'époque médiévale a conduit le le Service Régional de l'Archéologie a prescrire une fouille préventive qui s'est déroulée d'octobre 2009 à janvier 2010.

« Marigny » se situe dans la plaine du Forez à l'extrémité

ouest du tracé. La stratigraphie des couches supérieures du sous-sol est assez simple avec un substrat rocheux, ou son altération, présent à faible profondeur, et recouvert soit directement par la terre végétale, soit, le plus souvent, par des formations de versant de faible épaisseur ou par des couches d'occupation ou d'abandon sur les sites archéologiques. Sous ces dépôts superficiels plus ou moins anthropisés, le socle rocheux est le plus souvent altéré et présente une constitution limono-sableuse ou parfois plus grossière proche des formations de type arène ou gore. Le site totalise une surface de 11 628 m² et se distribue en trois zones (A, B et C), situées de part et d'autre de la voie communale n° 6. Deux périodes ont été mises en évidence. Entre le IXe et le XIIe s., dates données par le mobilier céramique, le site est occupé dans l'angle nord ouest de la zone A, par un bâtiment nord-ouest sud-est d'environ 16 m de long par 10 m de large, avec double rangées centrale d'éléments porteurs qui le divisent en deux nefs. Ce bâtiment est adossé contre la face nord d'un enclos de 40 m de côté, lui-même bordé sur son flanc est par un fossé d'irrigation. Au-delà de ce fossé, nous avons repéré trois modules d'habitation d'environ 6 m de côté, bordés également sur leurs flancs est par un second fossé. La partie sud des zones A et C est occupée par une série de barrières, d'enclos, de fossés et sans doute d'un unique module d'habitation. De l'autre coté de la voie communale, en zone B, nous avons retrouvé au sud-ouest, la trace d'un module d'habitation carré de 6 m de côté, peut être contemporain de deux silos. La partie nord ouest de la zone B est occupée par une série de fossés qui protège un vaste enclos situé au nord est, tandis que l'extrémité sud est offre un vaste système de fossés fonctionnant sans doute avec une occupation hors emprise. Au XVIe s., en zone C, une maison forte est alors construite sur fondation de pierres à double parement et fourrure interne. De plan rectangulaire est ouest, elle se subdivise en un corps de logis de deux pièces, de 16 m de long pour 6 m de large, prolongé vers l'ouest par une terrasse de 7 m de long, protégée au nord par un drain, à l'extrémité de laquelle se trouve les vestiges d'une tour de 4 m de diamètre. A cet endroit, une sorte de redent maçonné au sud pourrait servir de base d'escalier. Ce bâtiment est arasé au XVIIIe s. et le terrain soigneusement égalisé pour le rendre à l'agriculture. Il n'apparaît plus sur le cadastre napoléonien.

Tommy VICARD
INRAP

NEOLITHIQUE
ANTIQUITE

ANDREZIEUX-BOUTHEON
ZAIN Opéra-Parc

EPOQUE MODERNE

Un diagnostic a concerné la première tranche du projet de ZAIN Opéra-Parc, soit 14 parcelles d'une emprise totale de 337 692 m². Le substrat été atteint dans les sondages parfois dès 0,23 m sous la terre végétale.

Les sondages réalisés ont révélé la présence de :

- deux fossés non datés ;

- un remblai de démolition lié à la destruction d'une ferme; le matériel dans des structures associées date des XIXe-XXe s. ; on relève notamment la présence d'une petite croix en plomb dans une canalisation (indatable : objet ubiquiste du Moyen Âge à l'époque contemporaine ; communication orale A. Poirot) ;

- des ruissellements ou paléochenaux installés dans le substrat tertiaire ;

- de nombreuses tuiles et de céramique gallo-romaine dont deux tessons attribués au Haut-Empire (communication orale C. Bonnet) repérées au sein d'allu-colluvions à l'est, en contrebas d'une butte.

Sur cette colline a été réalisée une prospection pédestre, à l'endroit même où le GRAL avait réalisé une campagne de détection pédestre. Le matériel récolté a également été attribué au Haut-Empire (communication orale C. Bonnet), validant l'hypothèse d'un glissement du matériel antique depuis un site situé sur la butte voisine.

La terre végétale a livré quelques fragments de céramique des XIXe et XXe s. (communication orale : A. Horry). Une petite hache polie, triangulaire à section ovalaire et probablement en jadéite, du Néolithique final, a été trouvée en surface.

Anne-Claire MAUGER
INRAP

ANTIQUITE

CIVENS
Les Places

Une campagne d'évaluation archéologique a été menée au lieu-dit Les Places, dans le cadre d'un projet de viabilisation d'un futur lotissement artisanal et commercial. Le site est localisé à 3 km au nord de la ville de Feurs, en bordure de la route Nationale 82 reliant Feurs à Roanne. Les terrains totalisant 45 120 m², ont été sondés jusqu'à une profondeur maximum de 1,55 m, en fonction des niveaux de la nappe et du terrain naturel. Cent quinze sondages en quinconce ont été ouverts sur l'ensemble de la parcelle. Il ressort de l'étude stratigraphique des résultats essentiellement géomorphologiques et la découverte de quelques structures dans le secteur nord-ouest de l'emprise. Tous les sondages ont atteint un substrat argilo-sableux englobant des sables grossiers gris bruns rouilles parfois veinés d'argile grise, galets (module 1 à 7 cm), très oxydés, nodules de manganèse (Sd 34). Dans le secteur situé à l'extrémité nord-est de l'emprise (2 sondages concernés), sous ce niveau argilo-sableux sont apparues des argiles grises foncées à noir, très compactes. Elles peuvent correspondre au faciès du substrat connu par ailleurs dans tout ce secteur (dépôt palustre ?) pour le Tertiaire. Au-dessus des argiles sableuses, on trouve les sables moyens gris à beige-brun ou le caillouti correspondant aux alluvions grossières de la Loire. Les différentes couches sédimentaires, en particulier les niveaux alluvionnaires, ont livré quelques structures de la fin de la période protohistorique et du début de l'époque gallo-romaine.

A l'extrémité nord-ouest de l'emprise (en bordure du tracé de l'ancienne voie et sur l'extension probable d'un site d'habitat gallo-romain observé lors de travaux routiers en 1990), un ensemble de structures a été identifié. Celles-ci sont attribuables à la fin de la Protohistoire (La Tène DI /Horizon 4 de Roanne (vers 80/70) grâce à quelques artefacts (tuiles GR, céramiques fines, panses peignées, amphores, etc.) trouvés dans leur comblement ou en association.

Onze sondages ont révélé la présence de quatre fossés linéaires, trois orientés nord/sud et un autre perpendiculaire, orienté est/ouest. Ils ont tous été recoupés à angle droit et l'un d'eux a été suivi sur une dizaine de mètres au niveau du sondage 114. La forme de leur profil est en cuvette, leur largeur est d'environ 1 m à 2 m et leur profondeur de 0,30 à 50 m. Ils étaient tous creusés dans le substrat graveleux. Leur comblement est apparu relativement homogène, constitué d'une argile sableuse gris beige à petit gravier et quelques galets et nodules de ferromanganèse en forte quantité. Ces fossés, correspondant vraisemblablement à d'anciennes limites parcellaires et pourraient éventuellement former un système orthonormé. L'un des fossés semble avoir été pérennisé sous la forme d'un caniveau construit avec couverture de tuiles.

Un sondage, a permis d'identifier une structure complexe constituée d'un mur, d'un trou de poteau et d'une fosse. Les parcelles sondées se situent, par conséquent, pour partie dans l'emprise d'une installation rurale (abri avec auvent ?). La présence de scories en bordure du mur ne peut valider l'hypothèse d'une petite forge rurale ; ces dernières auraient plutôt été disposées là en raison de leur caractère drainant... La structure est, semble-t-il, datable du début du Ier s. av. notre ère (fonds d'olpés à pâte calcaire attestés dans l'atelier lyonnais de Saint-Vincent). Il convient cependant de rester prudent devant une datation fournie par un unique tesson de céramique.

Une occupation de l'époque augustéenne ou du Haut-Empire peut donc se développer à proximité immédiate de l'emprise (fragment d'amphore Dressel 20, ainsi que de céramique tournée commune). L'absence totale de céramique fine ou d'éléments caractéristiques ne permet toutefois pas d'avancer une datation plus précise pour la fin de l'occupation à l'époque antique.

Stéphane BLEU
INRAP

ANTIQUITE

FEURS
Rue de Varenne, rue d'Assier

Dans le cadre du projet de réfection des voiries et de renouvellement des réseaux, dont la maîtrise d'ouvrage est assumée par la Ville de Feurs, une fouille d'archéologie préventive a été réalisée dans les rues d'Assier et de la Varenne à Feurs.

La zone fouillée se situe au nord-est du *forum*, à l'intérieur des îlot 1 et 3, délimité par les *cardines* I et II et les *decumani* A et B (d'après la nomenclature de P. Valette : Valette 1999). L'état du gisement archéologique est partiellement connu grâce aux différentes opérations réalisées à proximité immédiate des *insulae* concernées.

Les premiers témoignages de l'urbanisation de ce sec-

teur, en particulier la mise en place de la trame urbaine régulière, remontent sans doute au règne de Tibère, mais cette opération n'a pas véritablement permis de caractériser ces niveaux précoces, car ceux les plus anciens mis au jour au sein de l'*insula* 1 ne sont pas antérieurs au règne des Flaviens. La voirie et les îlots se développent sans interruption jusqu'au début du IIIe s. ap. J.-C. L'absence de mobilier plus récent semble indiquer un abandon dans le courant du IIIe s. Entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Age, ce secteur urbanisé est désaffecté et recouvert par d'épaisses couches de « terres noires » qui n'ont pas pu être datées. Ce phénomène, encore difficile à apprécier, se rencontre dans de nombreuses autres agglomérations à partir de la fin de l'Antiquité.

Lors de cette intervention, de nouveaux tronçons du *decumanus* B et du *cardo* I ont été repérés. Ces observations confortent les résultats acquis lors des opérations précédentes et apportent de nouveaux éléments sur leur développement. La mise en place d'un radier de petits blocs, repéré dans la séquence de ces deux rues, constitue notamment un excellent jalon chronologique et témoigne peut-être d'un programme général de renouvellement des chaussées à l'est du *forum*, initié à partir de la seconde moitié du Ier s. de notre ère.

Une modeste partie de l'organisation de l'îlot 1, notamment les vestiges du dernier état d'occupation, ont été mis au jour lors de cette opération. L'*insula*, qui se divise manifestement en plusieurs unités parcellaires, est sans doute occupée au nord par une grande *domus*. Si le plan de cette demeure se laisse encore difficilement interpréter, en l'absence notamment de péristyle identifié, on dénombre de nombreuses pièces aux sols de *terrazzo*, décorées de peintures murales. Mais c'est sans doute la mosaïque du Rozier qui constitue le témoignage le plus emblématique du luxe de cette demeure. Ce pavement en échiquier aux dimensions remarquables, redécouvert et documenté pour la première fois en 1985 (Thirion 1985), s'inscrit dans une série caractéristique de la tradition rhodanienne et peut être daté de la première moitié du IIIe s. Au sud de l'îlot 1, les vestiges mis au jour dans l'emprise de la rue de la Varenne se situent à proximité de la façade. Si les aménagements observés dans ce secteur paraissent un peu plus rudimentaires, l'exiguïté du sondage ne permet pas de conclure que cette partie de l'îlot était occupée par un habitat modeste. Il est probable en effet qu'une partie des locaux qui ont été définis corresponde à des boutiques se développant en front de l'*insula*. Le décor peint d'une petite pièce située à l'arrière de ces locaux a pu être reconstitué et daté de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Il porte les traces de nombreux *graffiti* faisant référence à l'éducation classique, au savoir, et à l'apprentissage de l'écriture, ainsi qu'à la navigation ou à sujet érotique. A l'intérieur des niveaux les plus tardifs a été mis au jour le dépôt d'un vase contenant une monnaie. Les circonstances de son enfouissement, daté des IIe/IIIe s., demeurent difficiles à expliquer, mais il pourrait s'agit d'un dépôt de fondation.

Les autres îlots concernés par cette opération (2-4) n'ont été que trop ponctuellement touchés pour permettre d'appréhender leur organisation. Les données recueillies à l'extrémité orientale de la rue de la Varenne repoussent les limites connues des secteurs bâtis se développant au sein de la trame urbaine, à l'est de l'agglomération.

Il reste encore à déterminer la nature et la position exacte de la limite orientale de la trame urbaine au-delà des derniers îlots connus, marquant la transition avec le *suburbium*.

Sébastien FREUDIGER
ARCHEODUNUM

ANTIQUITE

FEURS
13, rue Egdar Quinet

Un diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'une piscine. C'est dans un environnement à vocation mixte (domestique et artisanale) que s'intègre l'intervention du 13 rue Quinet. Durant l'Antiquité, le secteur déjà quadrillé de rues orthogonales demeurait toutefois (aux vues des découvertes récentes) en marge du *Forum Segusiavorum*, L'intervention s'inscrivaitt ainsi à l'intersection de deux voies et à dans l'angle sud-ouest d'un îlot dont on ignorait encore la vocation exacte.

Cette perspective est sensiblement modifiée par la découverte d'un important mur d'orientation nord-sud. Très différent des aménagements en matériaux périssables des fouilles adjacentes (bâtiment sur poteau au n° 8 de la rue Edgar Quinet) ce mur maçonné et profondément fondé complète de manière inattendue l'organisation de cette zone d'habitat. Parallèle à la voie nord-sud identifiée au n° 8 de la rue, ce mur de 0,60 m de large pourrait faire partie d'un important bâtiment en pierre (entrepôt, édifice périurbain ?) ou constituer un aménagement linéaire (de type soubassement de portique ?) aménagé le long de la limite orientale de cet axe de circulation se dirigeant vers le centre ville (*voie pénétrante*).

Au sol, deux espaces distincts apparaissent de chaque côté du mur. A l'ouest, l'espace est occupé par des niveaux de sols stratifiés contemporains de la construction du mur. A l'est, l'espace visiblement extérieur ne comporte plus que des niveaux faiblement anthropisés. Une importante démolition observée à partir de 0,60 m de profondeur scelle les deux espaces.

Les productions céramiques et les types présents permettent de rattacher cet ensemble aux horizons 10 et 11 de Roanne entre 110 et 180 ap. J.-C.

Eric THEVENIN
INRAP

ANTIQUITE

LA GRAND-CROIX
La Jardière, l'Orée des Vergers

Une opération de sauvetage urgent s'est déroulée en deux temps sur le lot N° 4 du lotissement du clos des Vergers. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2004 (Bleu 2004) qui n'avaient pas permis de repérer le tracé de l'aqueduc dans la mesure où il passe en tunnel.

Lors de la construction d'une maison individuelle sur le lot 4, le rocher a été entaillé et le tunnel est alors apparu. La DRAC a alors été appelée une première fois en expertise. Nous avons alors constaté la présence d'un ouvrage construit en tunnel qui ressemble en tout point à la mise en œuvre de l'aqueduc dans la Cave du Curé à Chagnon. Selon l'avis général, le tracé suivait la courbe de niveau de 389 m NGF. La maison a donc été décalée vers le nord. Les travaux de terrassement confirmaient rapidement que c'est l'orientation sud-est/nord-ouest qui prévalait, confirmant un tracé coupant la courbe de niveau. Nous sommes donc retournés sur le terrain. A notre arrivée, le mur oriental d'une cheminée était déjà détruit. Il en subsistait partiellement les murs ouest, nord et sud extrêmement déstabilisés.

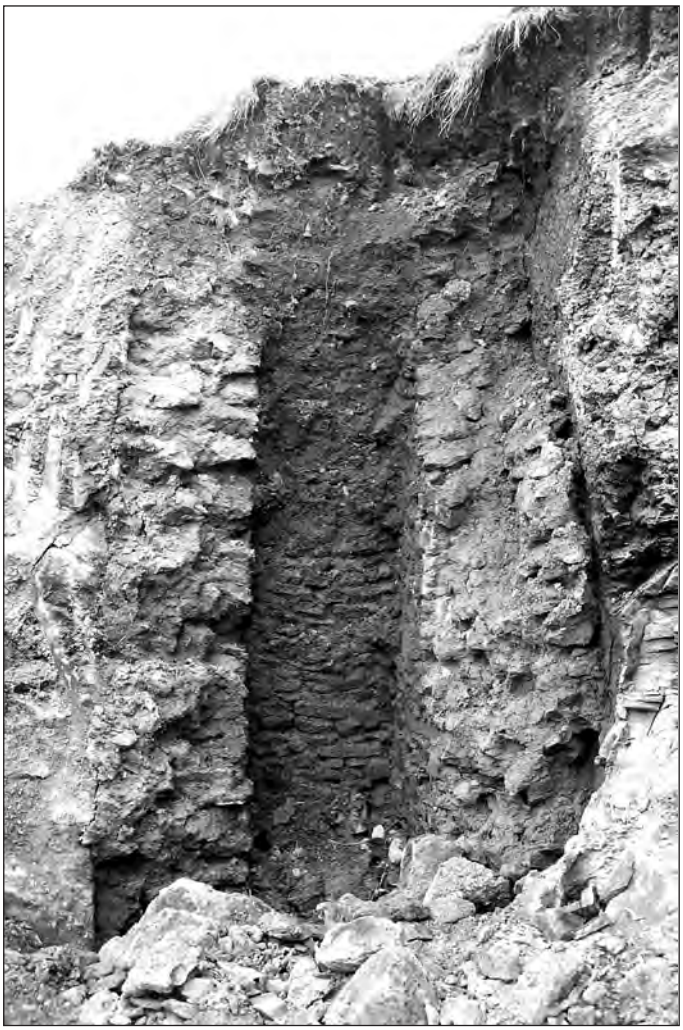

Fig.26 La Grand-Croix, La Jardière : cheminée (cliché J.-C. Litaudon, Association Forez-jarez)

La Cheminée

La cheminée mesure 4,92 m de haut depuis l'arrondi de la voûte du tunnel jusqu'au sommet du terrain naturel (fig. 26). A l'ouverture de la cheminée, qui devait être en partie bouchée, des gaz se sont échappés.

La cavité creusée dans le rocher est rectangulaire ; elle mesure 1,50 m de large sur 1,65 m de long. Les murs, construits à l'intérieur et plaqués contre la paroi rocheuse, sont réalisés en briques, tuiles et petites pierres locales, liées avec un mortier très désagrégé. Le conduit intérieur mesurerait 0,55 m de largeur a priori.

Fig.27 La Grand Croix, La Jardière : tunnel (cliché J.-C. Litaudon, Association Forez-Jarez)

La paroi de la cheminée présente des traces d'outils utilisés pour le creusement de la cavité. Le travail a été réalisé en oblique depuis le haut. La cheminée était obturée par une grosse dalle de pierre calcaire dont une partie a été retrouvée à l'intérieur du conduit. Le fragment récupéré affecte une forme irrégulière et présente deux trous de tenons ou de goujons sur un des côtés.

Le Tunnel

Le tunnel (fig. 27) ne suit donc pas les courbes de niveaux mais les traverse. Le canal se situe à 1,45 m sous la voûte du tunnel. La tranchée suit une orientation sud-est/nord-ouest. Dans la paroi nord, une cavité pouvant recevoir une lampe à huile se distingue. Il n'en a pas été fait de relevé en raison de la dangerosité de l'ouvrage.

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL
MCC – DRAC, SRA
avec collaboration de
JC LITAUDON (Groupe Forez-Jarez)

ANTIQUITE

MONTBRISON-MOINGT
6, rue Neuve

Moingt, aujourd'hui rattaché à Montbrison, est identifié par les historiens comme étant l'*Aquæ Segetæ* mentionné par la Table de Peutinger, sur la route qui relie Feurs à Rodez. Près du petit bourg médiéval en partie conservé, il possède toujours d'importants vestiges de thermes antiques englobés dans une église et classés MH, ainsi qu'un théâtre. Des fouilles rapides menées depuis le XIXe s. ont mis en évidence d'autres édifices, dont probablement la base d'un temple, à proximité de la parcelle du 6, rue Neuve.

Dans le jardin situé à l'arrière d'une maison privée, la fouille (fig. 28) révèle un quartier d'habitation composé de deux îlots séparés par un probable passage ou *ambitus*. A l'est, un angle de bâtiment composé de plusieurs pièces se poursuit hors de la parcelle vers le sud et l'est. Un minimum de cinq pièces sont partiellement dégagées ; les soubassements maçonnés des murs portent encore la base d'enduits peints et les sols sont en terre battue ou en mortier ; un foyer-cheminée est inséré dans un des murs. Dans la partie ouest, plus détruite, se succèdent, du sud au nord le long du passage, des fondations de murs, une cour partiellement dallée et traversée par un égout, un bâtiment de six pièces construit sur simple solin de galets, et à l'extrême nord dans deux pièces, des sols de mortier de tuileau. Les premiers inventaires de la céramique, des monnaies et du verre indiquent une

Fig.28 Montbrison-Moingt, 6, rue Neuve (cliché INRAP)

courte période d'occupation des lieux, entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et la fin du IIe s.

Un second projet de construction concerne la partie nord du jardin qui sera fouillée en 2010.

Monique LE NEZET-CELESTIN
INRAP

ANTIQUITE

RIORGES
ZAC du Pontet

■ Phase 1

Une première phase de diagnostics archéologiques a été réalisée sur l'emprise de la future ZAC du Pontet, dans un secteur jusqu'à présent peu connu sur le plan archéologique, mais cependant susceptible de receler des vestiges (voie, habitat, nécropole) pouvant appartenir à différentes périodes chronologiques. Sur cette commune les connaissances archéologiques proviennent essentiellement de découvertes fortuites, de prospections pédestres, d'observations réalisées lors de travaux d'aménagement et de diagnostics. La seule intervention conséquente a été réalisée en 1994 par M.-O. Lavendhomme (INRAP), rue Pierre-Dubreuil, avant la construction du boulevard ouest de Roanne. Dans ce secteur avait été mis au jour un bâtiment daté du Haut-Empire.

Sur une surface totale d'environ 17 000 m trois secteurs distincts ont été abordés :

- Le secteur 1, à l'est, représenté par la parcelle BD 191, est occupée par une prairie qui s'étend sur 3 000 m^2. L'altitude moyenne de la surface actuelle se situe entre 280,40 m et 280,90 m NGF.

- Le secteur 2, qui occupe la partie centrale, est constitué par les parcelles BD 197, 199 et 200. Ces espaces concernent d'anciennes friches industrielles sur une étendue voisine de 7 500 m^2. L'altitude moyenne de la surface actuelle se situe entre 281,60 m et 282,35 m NGF.

- Le secteur 3, qui correspond à la partie occidentale du diagnostic, est composé des parcelles BD 8, 12 à 15 et 307. Les premières parcelles sont des friches d'habitats et la parcelle BD 307, située au nord des précédentes de l'autre côté de l'impasse de la Chabotte, sert de zone d'accès et de stationnement pour des entreprises avoisinantes. L'ensemble couvre une surface d'environ 6 500 m^2, les altitudes varient entre 282,25 m et 283,10 m NGF.

Au total, 42 sondages, implantés de façon classique (trame en quinconce), ont été réalisés. et 1 100 m^2 de terrain ont été ouverts, ce qui correspond à environ 6,5 % de la surface totale.

Ce diagnostic a mis en évidence l'existence d'un site sur la parcelle BD 191 (secteur 1). Les deux autres secteurs se sont révélés stériles sur le plan archéologique. Leur sous-sol était composé soit de recouvrements d'origine alluviale ou colluviale (secteurs 2 et 3), soit d'importantes couches de démolition provenant de la destruction de bâtiments industriels contemporains (secteur 2).

Le site archéologique est faiblement enfoui ; il apparaît quasiment sous la terre végétale à des profondeurs allant de 0,35 à 0,50 m par rapport à la surface actuelle. Cette occupation ancienne a été préservée car cette parcelle est restée vierge de toute construction et les activités agricoles pratiquées au cours du temps n'ont abordé que le sommet des recouvrements. Plusieurs types de vestiges se répartissent sur l'espace de la façon suivante :

- Sur la bordure occidentale, un bâtiment matérialisé par six tronçons de bases de murs (soubassements ou solins) construites en petits galets liés à la terre. Ces murs délimitent quatre espaces distincts et représentent une partie d'un édifice qui se développe plus à l'ouest, au-delà de la limite de la parcelle. A l'intérieur des espaces ou à proximité ont été retrouvés également des trous de poteau, une fosse et un fossé. Ces éléments peuvent être soit associés au bâtiment soit appartenir à un état d'occupation plus ancien ;

- Sur la bordure orientale, le terrain est traversé par deux fossés, orientés nord-sud qui devaient rejoindre vraisemblablement, au nord, le ruisseau de l'Oudan ;

- Dans la partie centrale, les témoins d'occupation se réduisent à trois trous de poteau et une zone d'assainissement.

La fouille partielle de neuf ensembles distincts a permis de recueillir du mobilier céramique. D'après l'étude du mobilier réalisée par K. Giry, sur la base de 45 vases, on peut avancer les hypothèses suivantes :

Il existe sur ce secteur une occupation dès le milieu du Ier s. av. J.-C., représentée par les calages de poteau et des fossés.

Au cours du Haut-Empire (à partir de 30 ap. J.-C.) est construit un bâtiment dont l'existence ne dépasse pas le

début de l'époque flavienne (70 ap. J. -C.). Durant cette occupation, les fossés continuent de servir.

Les découvertes effectuées lors de ce diagnostic apportent de précieuses informations sur ce secteur de l'agglomération roannaise. Le site prouve l'existence d'une occupation, datée entre 50 av. et 70 ap. J. C., et également d'une gestion de l'espace dans la campagne avoisinante de *Rodumna*, en bordure d'un des axes de communication majeurs (cet axe étant localisé vraisemblablement sous, ou à proximité, de l'actuelle avenue Charles-de-Gaulle). Le bâtiment mis au jour peut être interprété comme un petit établissement agricole isolé, mais il peut également faire partie d'un ensemble beaucoup plus vaste de type *villa*.

Une deuxième phase d'étude archéologique est prévue sur la ZAC du Pontet. Le diagnostic de la parcelle voisine BD 26, située à l'est de la parcelle BD 191, devrait permettre d'éclaircir ou de consolider les hypothèses proposées lors de la première phase.

Jean-Marc LUROL INRAP

■ **Phase 2**

La seconde phase du diagnostic de la tranche 1 de la ZAC du Pontet a permis de faire apparaître de nombreuses structures appartenant sans doute à des bâtiments agricoles d'époque gallo-romaine. Ils complètent la découverte du bâtiment effectué durant la première phase qui, avec son solin et ses pierres de fondations de murs, appartiennent certainement à des structures d'habitation.

Le type de ferme découvert, qui peut paraître rustique au regard de la céramique (absence de céramique domestique fine), nous donne quand même une image plus sophistiquée, si l'on se réfère au matériel retrouvé dans les fossés et les sablières basses : objets en bronze et fragments de statuettes de culte.

Cette découverte nous fournit aussi quelques données sur la période précédente, à La Tène Finale D2. Dans le centre ville de Roanne, l'occupation de la fin de la période gauloise perdure tout au long de l'Antiquité jusqu'au Bas-Empire. Cette ferme de la ZAC du Pontet, voit également se succéder les périodes gauloises à gallo-romaine avec des réaménagements progressifs, sans véritable rupture.

Les sablières basses, autant que les concentrations de trous de poteaux nous laissent entrevoir la présence de plusieurs bâtiments, mais, les sondages ouverts, même si ils sont assez grands, ne permettent pas d'établir un plan. Il est vraisemblable que les bâtiments étaient trop vastes pour qu'on puisse les percevoir dans leur ensemble, dans le cadre du diagnostic.

Eric NERE
INRAP

ANTIQUITE

ROANNE
26, 28, 30, rue des Aqueducs

Ce diagnostic concerne une bande de terrain large de 4 m, parallèle à la rue des Aqueducs. Il intervient en amont d'un projet d'alignement de façades et de plantations d'arbres. De fait, quatre sondages nord-sud ont été pratiqués dans cette étroite emprise, sur des emplacements libres de contraintes techniques (passages, voiries, réseaux d'alimentation en énergie, anciennes caves). Ces sondages totalisent une surface d'étude de 59,27 m^2 et représentent 12,10 % de l'emprise globale du projet (490 m^2).

Les parcelles sondées se situent à proximité immédiate d'un tronçon de voie du Ier s. de notre ère, fouillé en 1984 (Thirion, 1984), et dans le voisinage d'un four de potier, brièvement observé lors de travaux édilitaires, en 1974. Ce tronçon augusto-tibérien participe de l'un des trois axes routiers permettant un accès septentrional au bourg gallo-romain de Roanne, dont le centre se situe plus au nord-est de la rue des Aqueducs. Le secteur d'étude voisine également un quartier artisanal et commercial, centré sur l'actuelle place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

La présence puis la démolition d'anciennes maisons alignées sur la rue des Aqueducs a empêché la conservation d'éventuels vestiges, pour au moins deux sondages. Seul un sondage a livré des niveaux antiques et une fosse, réemployée en dépotoir domestique à l'époque augustéenne.

Aucun vestige ou artefact ne vient compléter l'environnement artisanal du four repéré au 24 de la rue des Aqueducs.

Tous les sondages ont atteint les sables de la terrasse alluviale de la Loire ; les niveaux d'occupations antiques se trouvent scellés par les occupations et les constructions contemporaines.

Sylvie BOCQUET
INRAP

ROANNE
81 - 83, rue de Charlieu - Centre hospitalier

Le diagnostic du futur service de psychiatrie du Centre Hospitalier de Roanne s'inscrit dans le programme de reconstruction et de restructuration de l'hôpital et complète les nombreuses opérations archéologiques menées dans son emprise et dans ce secteur. Les parcelles sondées se situent en marge septentrionale du bourg antique, à proximité d'une voie d'origine gauloise, dont le tracé de la rue de Charlieu conserve l'orientation.

Trente sept sondages, représentant une surface d'étude de 1215 m^2, pour une emprise diagnostiquée de 14 000 m^2, ont été réalisés. Les vestiges antiques mis au jour occupent le sommet irrégulier de la rive gauche de la terrasse de la Loire, probablement d'origine würmienne et observée ici à partir de 278,50 m/278 m d'altitude. La couche sablo-limoneuse superficielle de cette terrasse présente des lamines brunes indurées pouvant résulter d'une dégradation de type déforestation partielle (défrichements opérés durant la Protohistoire ?).

La frange ouest des parcelles étudiées, bien que légèrement surélevée et comprise entre des rues reprenant les axes de deux voies antiques (la rue Albert-Thomas, à l'ouest et de Charlieu, à l'est), apparaît vierge de vestiges.

L'occupation la plus ancienne serait celle d'un fossé (orienté NNE/SSO ?), large d'environ 6 m, creusé dès l'époque augustéenne (et abandonné avant le milieu du Ier s. de notre ère ?). Toutefois, l'essentiel des vestiges, à partir de 278 m d'altitude, concerne le Ier s. ap. J.-C.

Au sud, un bâtiment rectangulaire d'environ 17 m^2, dont les maçonneries usent de modes de constructions romains, conserve un soupirail en abat-jour, maçonné de fragments de rebords de *tegulae*, qui éclaire sans doute un sous-sol (épaisseur possible des remblais d'abandon : 1,40 m à 1,60 m). Immédiatement à l'est, un sol de tuiles concassées interroge sur le développement éventuel des constructions. Le mobilier extrait des couches d'abandon, ou des niveaux environnants, n'attestant pas un hypothétique artisanat, il s'agit sans doute d'une habitation ou d'une annexe d'exploitation (de type *villa* ?). Les fosses qui l'entourent sont de tailles diverses (de 0,80 m à 2 m), mais ne précisent pas encore sa fonction. La datation de ces différentes structures renvoie néanmoins à une utilisation assez courte dans le temps, avec un abandon définitif au milieu ou à la fin du 3equart du Ier s.

Au nord et à l'est, des structures plus ponctuelles semblent être limitées par un fossé orienté SO/NE. Il s'agit de trous de poteau avec calages de pierres ou/et de tuiles fragmentaires (bâtiment-s) ainsi que de fosses métriques. Certaines fosses jouxtent des épandages bruns sombres à noirâtres, qui confirment une zone de rejets domestiques, sans doute proche des habitats. L'ensemble de ces vestiges concerne le milieu du Ier s. ap. J.-C., sans qu'il soit possible d'établir une chronologie entre ces occupations et le bâtiment maçonné sur sous-sol.

En outre, quatre fossés comblés au milieu du Ier s. pourraient également participer d'une trame (parcellaire ?) similaire à celle du fossé occidental limitant l'occupation ou à celle du bâtiment maçonné. D'autres structures linéaires révèlent des comblements sableux triés résultant de ruissellements et d'un remplissage progressif des structures avec une possible reprise de la végétation.

Enfin, deux imposantes fosses d'extraction réemployées en dépotoirs (au min. 4 x 5,50 m et au min. 8 x 6 m) mais aussi un fossé, comblés à la fin du Ier s. ou au début du IIe s., attestent l'abandon de ce secteur périphérique du bourg gallo-romain, qui tend alors à se rétracter plus au sud.

Les vestiges de ce diagnostic complètent la topographie antique du secteur nord de *Rodumna*. Les opérations archéologiques proches signalent, en particulier, des fossés parallèles NNE/SSO, qui borderaient la voie antique que reprend la rue de Charlieu mais dont les prolongements n'ont pas été clairement établis lors du présent diagnostic (matérialisation différente des abords, décalage vers l'est ?).

Pour conclure, des limons sableux brun clair, témoins de pratiques culturales, composent les couches d'occupations modernes et contemporaines du site. Ils rappellent la vocation agricole du secteur, jusqu'à la construction du carmel de la Réparation, à l'extrême fin du XIXe siècle.

Sylvie BOCQUET
INRAP

BAS MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

ROZIER-COTES-D'AUREC
Prieuré Saint-Blaise

Notre intervention fait suite à des travaux de réfection de la place se trouvant en avant de la façade de l'église de l'ancien prieuré. Les premiers travaux de décaissement avaient mis au jour de nombreux ossements.

Après un nettoyage partiel, il est apparu au centre de la petite place et contre le mur de la mairie des éléments de deux sépultures incomplètes mais en place. Lors du nettoyage, trois épingles de linceul en bronze ainsi qu'une petite bague en cuivre ont été recueillies. Deux concentrations d'ossements limitées par des constructions en pierres situées de part et d'autre du portail de l'église ont également été mises en évidence. Seule celle de gauche a été nettoyée en surface. Il s'agit de fosses communes bâties en utilisant des éléments du soubassement d'un auvent qui précédait anciennement le portail.

L'hypothèse la plus probable est qu'à une période indéterminée mais qui paraît plutôt récente (XVIIIe-XIXe s.) des travaux d'aménagements avaient alors été effectués amenant la découverte de nombreuses sépultures, les ossements, regroupés, auraient été ensuite ré-inhumés dans les deux fosses creusées, pour l'occasion, de part et d'autre du portail.

Jacques VERRIER
chercheur bénévole

SANS INDICES

SAINT-MARCEL-DE-FELINES
RN 82, contournement Neulise-Balbigny

Un diagnostic archéologique a précédé la réalisation d'une déviation routière en lien avec l'A 89.

L'opération n'a révélé aucun indice qui permette de localiser un site archéologique structuré et se référant à une occupation archéologique ancienne. Seule, une fosse très isolée remonte à l'époque gallo-romaine. Le reste des anomalies rencontrées se réfère à la mise en exploitation agricole des parcelles au cours de l'époque contemporaine (XIXe et XXe s.) (drains, fossés).

Grégoire AYALA
INRAP

SANS INDICES

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
et SURY-LE-COMTAL
Contournement de Bonson

Les 129 sondages réalisés sur la RD8/RD498, contournement de Bonson, ont révélé des tranchées récentes creusées directement dans le substrat tertiaire Des fossés et autres linéaires sont les seules structures repérées lors des sondages ; aucun mobilier n'a été trouvé. Sept fossés pourraient être plus anciens : le fossé 13 dans les sondages 80, 90 et 96, les deux fossés du sondage 127, scellés par l'US 15, et les fossés de la parcelle 99. Les fossés des sondages 109, 07/114/118 et le petit fossé du sondage 127 sont orientés est-ouest. Le fossé F 13 et le grand fossé du sondage 127 sont orientés nord-ouest /sud-est. Ces orientations cardinales ou quasi-cardinales évoquent celles des fossés des zones 2 et 4 de la phase des sondages de la ZAC des Plaines (V. Georges *et alii* 2008). Si les fossés présentent la même disposition, ils ne situent pas en revanche dans le prolongement des linéaires de la Zac des Plaines. Les substrats tertiaires et primaires sont atteints dès 0,40 m environ sous la terre végétale. La quasi-absence de la couche limono-sableuse, observée sur les parcelles de la ZAC des Plaines, et qui peut-être rapprochée de notre US 15, peut expliquer l'absence d'indices d'occupation par une érosion du site.

Anne-Claire MAUGER
INRAP

2E AGE DU FER
ANTIQUITE

SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Chézieu

Le projet d'extension de la ZA de Chézieux concerne une surface de 19 263 m² localiséeentre la RD 8 et la voie ferrée qui relie Saint-Etienne à Clermont-Ferrand.

La proximité immédiate des occupations protohistoriques et gallo-romaines, étudiées lors des fouilles réalisées en 2000 et 2001, et la localisation de l'emprise en limite de la zone d'extension d'une agglomération secondaire gallo-romaine longeant la voie romaine dite Bolène, ont conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une campagne de diagnostic archéologique sur ce projet.

Les 42 structures mises au jour lors de cette intervention apparaissent sur un seul horizon situé entre 0,30 et 0,50 m sous le niveau de sol actuel. Si la nature de certains vestiges, non fouillés, demande à être confirmée (fosse ? épandage de mobilier ?), d'autres structures, au tracé linéaire et parfois disposées orthogonalement, témoignent de la présence de bâtiments ou d'éléments de structuration de l'espace (voie, fossés).

La mise en perspective de ces vestiges, dans le contexte local, montre que ces structures s'organisent suivant 4 orientations distinctes qui correspondent à 4 phases chronologiques :

- axe nord-nord-ouest/sud-sud-est et ouest-sud-ouest/est-nord-est (La Tène) bâtiments 3 et 4, calages ou trous de poteaux 35 à 38, fossés 12, 28, 29, 30, 31, 41, 44 ;

- axe nord-nord-ouest/sud-sud-est (légèrement divergeant vers le nord par rapport à l'axe vert,(1ere occupation antique ?), bâtiments 2 et 5 ;

- axe nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest (seconde occupation antique), axe de la voie, bâtiment 1, fossés 6,7, 15, 16, 21, 22, 23, 25, 26 et 27 ;

- axe quasiment est/ouest (parcellaire actuel) fossés St 18 et 24.

Globalement, ces vestiges évoquent une occupation constituée de petits bâtiments, dont un (St 19) peut être à vocation funéraire, construits en bordure d'une voirie et d'éléments de parcellaire localisés en périphérie voire à l'entrée d'une agglomération.

Christine VERMEULEN
INRAP

MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

SALT-EN-DONZY
Chapelle Saint-Alban de Donzy

Durant le mois de septembre 2009, la société Archeodunum a été chargée de réaliser une étude de bâti des ruines de la chapelle Saint-Alban de Donzy, préalablement à sa consolidation. L'édifice se trouve sous la bassecour du château, à mi-pente dans le vallon de la Charpassonne, en surplomb des vestiges du bourg castral. Il est constitué d'une nef et d'un chevet quadrangulaires – aujourd'hui découverts – séparés par un clocher-mur.

La chapelle Saint-Alban est mentionnée pour la première fois dans les années 1080. Elle dépend alors du château de Donzy où la famille Girin s'est installée au début du XIe s., après avoir délaissé la forteresse du bourg de Salt. En 1167, probablement à la suite de l'extinction de la dynastie, la seigneurie de Donzy est rattachée au pouvoir comtal forézien. Dès le XIIIe s., une paroisse relevant de l'archiprêtré de Néronde est attestée. Un bourg se développe en contrebas du site et est fortifié au milieu du XVe s.

L'étude du bâti de la chapelle, d'alignement nord-sud en raison des contraintes topographiques, a mis en lumière l'évolution de l'édifice au cours des siècles (fig. 29). Ainsi a-t-on pu constater que le noyau primitif de la construction se situait dans la nef quadrangulaire (12 m x 9 m). Il reste toutefois difficile d'en déterminer l'organisation originelle. La baie du mur ouest et la porte du mur est pourraient appartenir à cet état, tout comme la petite niche murale située dans l'angle sud-est. En revanche, le portail de la façade a été réaménagé postérieurement. Les murs assez minces ne plaident pas en faveur d'un voûtement de la structure. Le mur est a subi de profondes transformations. Son exhaussement ainsi que la reprise de sa chaîne d'angle au sud-ouest indiquent que le clocher-mur situé à son sommet appartient à un état postérieur, mais on ignore la disposition primitive du chevet.

La lecture du mur oriental indique que l'arc triomphal ouvrant vers le choeur quadrangulaire résulte d'une nouvelle phase de travaux. Percé en sous-oeuvre sous le clocher, il donne accès à un chevet de 7,50 x 6 m. Ses murs épais supportaient une voûte en berceau brisé dont l'extrados devait recevoir directement une toiture à faible pente. L'éclairage était assuré par un jour quadrangulaire et une baie en plein-cintre du côté ouest, reprise à

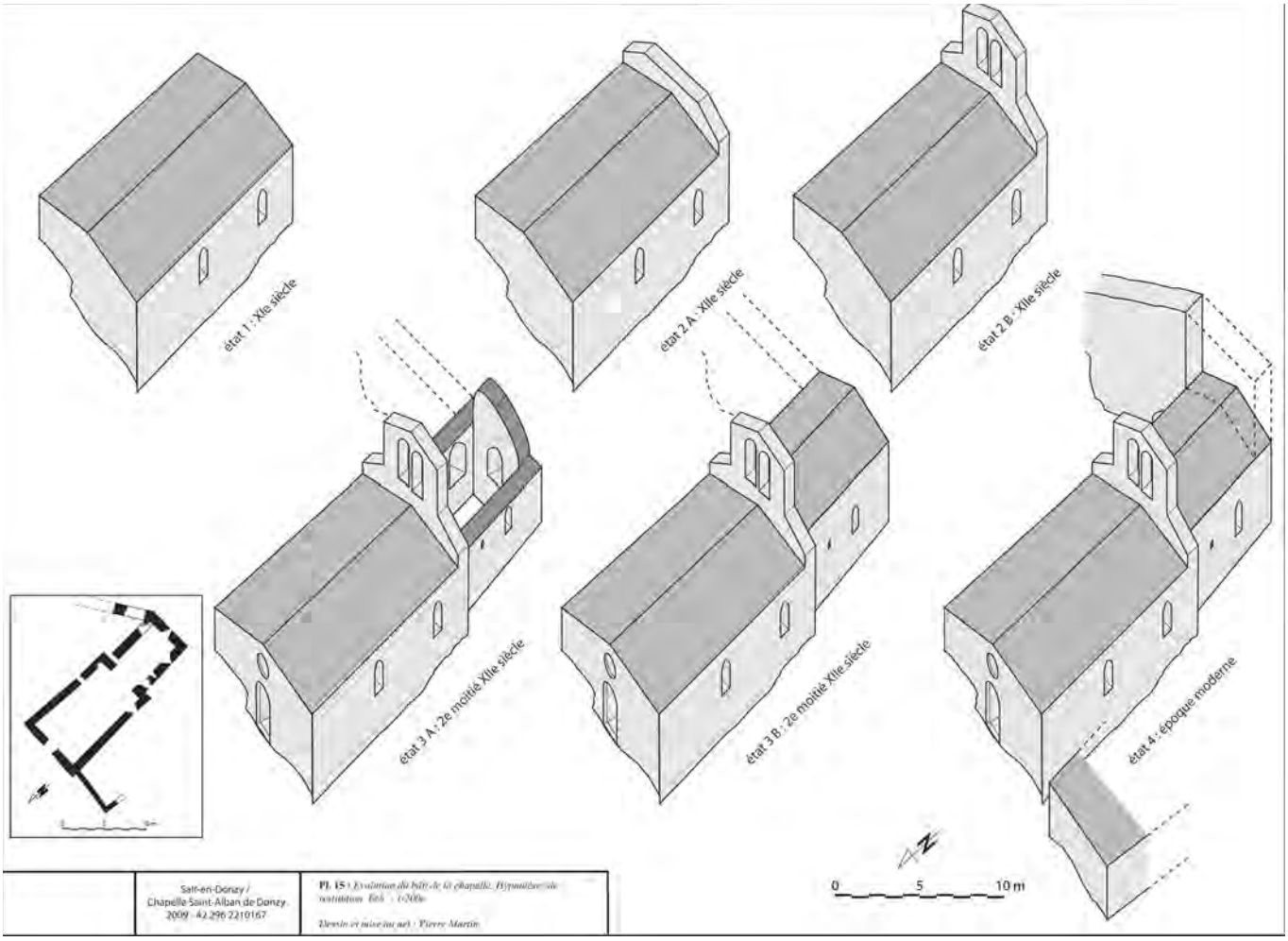

Fig.29 Salt-en-Donzy, chapelle Saint-Alban de Donzy : évolution du bâti de la chapelle, hypothèses de restitution éch. 1/200e (dessin Pierre Martin)

l'époque moderne, ainsi qu'une baie de même type sur le mur sud. Des vestiges de décors peints subsistent sur les parois et les intrados des baies, du petit jour et de l'arc triomphal. Une mention du début du XXe s. indique qu'on observait encore une Crucifixion à cette époque. À l'extérieur, l'angle sud-est présente encore un claveau appartenant à une ancienne porte. Sans doute indique-t-il la présence d'une voie de circulation bordant la chapelle à l'est, comme en témoigne également une petite porte condamnée à l'angle nord-est du chevet. En outre, cet axe a été préservé lors de la construction de la courtine bordant l'édifice au sud-est : figurant sur la représentation du château de Donzy dans l'*Armorial* de Guillaume Revel (milieu du XVe s.), la muraille était dotée d'un large passage surmonté par une bretèche.

La datation de l'édifice reste difficile à établir en l'absence d'éléments stylistiques. Toutefois, le noyau primitif de la chapelle remonte probablement à une construction du XIe s. Dans le chevet, en revanche, la coexistence des profils brisé de la voûte et plein-cintre des baies plaident pour une phase de travaux plus tardive, attribuable à la seconde moitié du XIIe s. Cet agrandissement de la chapelle pourrait souligner un développement de la fonction paroissiale tout en montrant, en parallèle, une affirmation du pouvoir aristocratique sur l'espace liturgique.

Pierre MARTIN
Archeodunum

Archives et correspondance de Joseph Déchelette (bibliothèque du Musée de Roanne) : inventaire, base de données, et analyse des réseaux de correspondants d'un archéologue

Ce projet collectif de recherche vise à soutenir les efforts accomplis depuis deux ans par trois institutions partenaires (laboratoire TRACES (UMR 5608), Bibracte EPCC et bibliothèque de Roanne) autour de la conservation et de la valorisation du fonds exceptionnel qui se trouve à la bibliothèque du Musée de Roanne. Il s'agit en effet d'un des plus importants fonds d'archives d'un archéologue français de la fin du XIXe –début XXe (environ 7000 lettres, cartes et photographies). Cette première année de fonctionnement du PCR a abouti à la création d'une base de données destinée à s'adosser au programme de numérisation financé par le Ministère de la Culture sur la correspondance de Joseph Déchelette. La documentation numérisée et la base de données devraient être mises en ligne dans le courant de l'année 2010.

L'autre objectif du PCR est de développer un travail d'équipe de recherche historiographique, épistémologique et archéologique sur l'ouvre de Joseph Déchelette. L'analyse des réseaux de correspondants en est une des thématiques, car ces réseaux sont au coeur de l'élaboration du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de Joseph Déchelette. Un dépouillement préliminaire des réseaux européens de Joseph Déchelette est en cours et il sera progressivement complété par la recherche de la correspondance active. Un projet de publication a été mise en ouvre autour de la correspondance entre Joseph Déchelette et Emile Espérandieu, les deux fonds documentaires ayant pu être réunis et étudiés conjointement. D'autres domaines sont également explorés : les méthodes et les pratiques de l'archéologie protohistorique ou encore les études régionales de Joseph Déchelette. Une journée d'études qui s'est tenue à Roanne le 6 novembre 2009 a permis de faire la promotion des travaux qui sont menés aussi bien du point de vue régional qu'européen.

L'exploitation raisonnée de la correspondance et des archives du fonds documentaire de la bibliothèque a déjà donné lieu à une première publication scientifique dans la revue *Anabases* (2009, 9, p. 199-260). Les Actes de la journée de Roanne seront publiés en 2010 dans la revue *Histoire et Patrimoine de Roanne et de sa région*.

Sandra PERE-NOGUES
Laboratoire TRACES (UMR 5608)

SAIL-SOUS-COUZAN
Castrum de Couzan

La campagne 2009 s'est concentrée sur l'enceinte sud de la haute-cour du *castrum* de Couzan.

Un bâtiment roman a été mis en évidence (baies en plein cintre monolithes) au sud-ouest du promontoire rocheux. Un sondage en sol n'a pas permis d'en appréhender l'étendue. Ce bâtiment résidentiel est postérieur à l'enceinte nord de la haute-cour mais son articulation avec la tour des Damas (c. 1080) n'est pas appréhendable.

Une importante phase d'agrandissement de la fortification a été observée en direction de l'ouest (remblais, adjonction de courtine) ainsi que l'aménagement de plusieurs logis venant se plaquer contre les élévations intérieures de l'enceinte.

Des datations dendrochronologiques sont venues compléter la chronologie relative mise en place depuis 2006 et permettent d'envisager la construction d'une *aula* vers 1279 et de grand aménagement résidentiels durant la seconde moitié du XIVe s.

Christophe MATHEVOT
Association La Diana

CHAMPDIEU, PRALONG
USSON-EN-FOREZ

Les prospections 2009, effectuées par le GRAL se sont déroulées sur ces trois communes.

CHAMPDIEU

La commune de Champdieu se situe au nord de Montbrison, à cheval sur la plaine et sur les premières pentes des monts du Forez. Huit ruisseaux ont façonné le relief et s'écoulent dans la plaine. Ils ont créé des zones humides, marécages et étangs, aujourd'hui maîtrisées. Située près de Montbrison, la commune est en expansion : une zone artisanale et de nombreux lotissements ont été créés, limitant les zones de prospections dans le piedmont et les premiers reliefs. Vignoble réputé localement, la commune a gardé des traces dans son habitat et son parcellaire de son passé vinicole.

Les prospections systématiques ont identifié une douzaine de zones contenant des indices archéologiques. Vers Le Garet, quelques éléments céramiques peuvent être attribués à l'âge du Bronze et, aux alentours, des éléments lithiques isolés ont été ramassés. Un peu plus haut, près de Pinasse plusieurs parcelles contiennent des indices gallo-romains sur une zone figurait aussi de l'amphore Dressel 1. Vers le Muret, le sud de la Corée et les Jovittes, ce sont aussi des éléments lithiques isolés qui ont été trouvés dont un nucléus. A Jobert, à la limite avec une parcelle en friche, un habitat serait possible. Vers le Roset, le matériel céramique varié et dense pourrait lui aussi indiquer un lieu d'habitat. Vers la ferme de la Vallon, seul lieu en zone humide où des indices ont été ramassés, il semblerait que nous soyons sur l'emplacement d'un bâtiment à vocation agricole.

Le bourg est connu pour son prieuré fortifié qui constitue la seconde enceinte d'un ensemble représenté au milieu du XVe s. par Guillaume Revel. Les prospections ont inclus un inventaire des fortifications élevées vers la fin du XIVe s. Les vestiges des fossés et des remparts sont inscrits dans le parcellaire mais aussi en élévation. Des ouvrages de défense, il ne reste que la tour flanquant la porte et les vestiges plus ou moins bien conservés de trois autres tours. La conception du rempart est originale pour notre région. Il est constitué d'une série d'arcs brisés se succédant à un rythme à peu près régulier. Ces arcs sont très frustes. Ce système « d'arcades aveugles » a pour conséquence de faire supporter la charge du rempart aux piles entre chaque arc et d'alléger la construction par un remplissage avec des pierres, des galets ou des fragments de terre cuite liés au mortier de chaux. Cette économie de matériaux était un des buts recherchés ; en plusieurs points la construction en arcade est suivie d'une élévation en pisé et à une partie terminale en pierres pour asseoir le chemin de ronde.

Cette construction à l'économie est typique de régions pauvres en pierres, ce qui n'est pas le cas ici. Il faut peut-être y voir une économie de coût liée à l'achat des fournitures et à leur transport. L'absence de livres de compte ou d'informations sur les conditions de la construction ne permet pas d'en savoir plus. Des relevés et un inventaire le plus exhaustif possible ont été effectués.

Parmi les éléments médiévaux inventoriés (habitats, croix, remplois) figurent trois gués pavés : deux sur le ruisseau de Ruillat et un sur celui de Champeau.

PRALONG

La prospection sur la commune de Pralong a été grandement facilitée par une opération identique effectuée en 1996, par Sidonie Bündgen dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise traitant de l'occupation du flanc oriental des Monts du Forez.

La commune de Pralong est une commune de piedmont. Elle se situe en bordure de la plaine du Forez, sur les premières pentes des monts. Son relief est composé d'une succession de combes, de plateaux plus ou moins déclives et de collines. Ce n'est pas une grande commune en surface, mais au total, ce sont 22 zones contenant des indices archéologiques qui ont été identifiées. La grande majorité de ces indices datent de la période gallo-romaine avec parfois une antériorité de la Tène finale détectée par la présence d'amphore de type Dressel 1. Le site de La Sarra ou Sarrée, connu depuis le XIXe s., parait être l'emplacement d'un grand habitat où les fouilles et les ramassages anciens (les parcelles sont aujourd'hui planté de prairies) ont montré la présence d'un chauffage par hypocauste, d'un matériel céramique varié et de quelques objets en bronze qui ont pu être étudiés. Deux autres sites, situés respectivement près des hameaux de la Corée et de Ceyrieux pourraient être des lieux d'habitat, par la présence de matériaux de construction et d'un matériel céramique dense et varié. Les autres zones sont plus difficiles à identifier, certaines pourraient d'ailleurs n'être que le résultat d'un épandage.

L'église de Pralong, citée au XIIIe s. a conservé quelques éléments de cette période. Mais c'est surtout au XVIe s., puis au XIXe s., qu'elle a connu de gros travaux. Elle est qualifiée « *d'exemplaire tardif de gothique flamboyant, probablement milieu XVIe, d'une qualité médiocre* ». Pourtant, c'est un édifice émouvant dans sa simplicité car il est le reflet de la dévotion d'une population aux revenus modestes qui a voulu édifier un lieu de prière avec leurs simples moyens. Elle constitue aussi un exemple parmi les nombreuses petits édifices gothiques du Forez. Une étude de ce bâtiment a été effectuée.

USSON-EN-FOREZ

La commune d'Usson-en Forez s'avère l'une des plus étendues du département de la Loire et se situe en moyenne montagne. Les prospections ont été limitées du fait du relief et d'une répartition inégale des terres cultivées. Le contexte archéologique de départ n'était pas riche et se limitait à celui, peu connu, de l'agglomération secondaire gallo-romaine d'*Icidmago*. Les recherches en cours tendent à situer l'implantation du village antique dans la partie est du bourg et pourrait se présenter sous la forme d'une ville/rue établie le long de la voie antique connue sous le nom médiéval de voie Bolène. Des éléments architecturaux en remploi laissent penser à la présence d'un édifice public. Les prospections sur le reste du territoire ont permis la découverte d'indices de sites, près du hameau de Danizet, datant de la Protohistoire (tessons, silex), de La Tène finale (tessons de céramique, fragments d'amphore Dressel, monnaies gauloise et de la république romaine) et de la période gallo-romaine (céramiques communes et sigillées, monnaie du IIIe s.). D'autres indices gallo-romains ont été ramassés près de la Garde-Paradis et du Faveyrial tandis que des trouvailles isolées ont été faite près des hameaux de Lissac et de Jouanzecq.

Au Moyen Âge, la ville était le centre d'une seigneurie située aux confins du Forez, du Velay et de l'Auvergne. Il en reste les vestiges d'une ville fortifiée à double enceinte. La première englobait la totalité du bourg ; elle a vraisemblablement été réduite à une époque indéterminée. Cette fortification est visible dans sa partie ouest, en élévation et en sous-sol. Trois tours, plus ou moins bien conservées sont encore visibles. Le reste est plus problématique, une campagne de démolitions/reconstructions ayant eu lieu au début du XIXe s., période de fort développement de la commune. La seconde enceinte celle du château, est installée au centre de la première. Elle est repérable pratiquement sur tout son parcours ; une grande tour d'angle est encore visible. Il est à noter que l'église dédiée à Saint-Symphorien était située en dehors des fortifications. Une période de démolitions a eu pour conséquence une diffusion de pierres de remploi dans le village et dans les hameaux environnants. Il y en a une cinquantaine sur le territoire de la commune qui conservent des éléments architecturaux des XVIe-XVIIe s. en remploi, plus rarement en place. Pour cette période, plusieurs inventaires sont en cours : pierres de rem-

ploi (ville et pont de Pontempeyrat) ; croix ; moulins. Les prospections se prolongent en 2010.

Jacques VERRIER
Association Le GRAL

Prospection aérienne sud de la plaine du Forez

Cette année 2009 a connu une situation climatique proche des normes saisonnières. Elle fut chaude sans être caniculaire pendant les mois printaniers et estivaux. Malheureusement, la crue de novembre 2008 a fortement perturbé les conditions de croissance des plantes. Les traces des apports alluvionnaires récents étaient visibles et leur influence sur l'état des cultures patente. Il a été difficile quelquefois de séparer les traces anthropiques des traces naturelles. L'exemple peut-être le plus représentatif de cette difficulté est celui du site des Grandes Pièces à Feurs.

Quoiqu'il en soit, les nombreuses observations consignées dans ce rapport ont pu permettre trois types de résultats :

- élargir la connaissance des sites connus et prospectés antérieurement par le GRAL ; c'est le cas d'Unias, de Grands Champs, de Mornand aux Champs Sud ou de Chalain-le-Comtal aux Bancillons par exemple ;

- découvrir des sites nouveaux ; c'est le cas de Veauchette à Ronchon ou de Grezieux le Fromental à La petite Pommière ;

- confirmer et compléter des sites découverts en 2008 ; on citera à Champdieu les sites de Malvaure – Angerieux ou à Chambéon le site du Le Chatelard.

La méthodologie s'est appuyée sur les mêmes principes que ceux définis en 2008, un survol systématique des zones prospectées au sol par le GRAL, sur un axe prioritaire portant sur les deux rives de la Loire.

Deux types d'observations ont pu être faites pour cette saison 2009 :

- les traces visualisées correspondent essentiellement à des traces en creux (fossés, enclos) ;

- les zones restent étonnamment vierges d'observation ; c'est le cas de la rive droite de la Loire et de la rive gauche entre Boisset les Montrond et Feurs, secteurs pourtant riches de sites comme l'ont montré par le passé des clichés photographiques prometteurs.

Il est étonnant, par exemple que l'habitat de Grands Champs à Unias ait pu être observé alors que la *villa* des Gargottes sise 800 m au sud restait invisible.

La rive droite du Lignon n'a pas livré d'avantage de résultats. Il est probable que les perturbations de croissance liées aux crues de fin 2008 soient responsables de cette situation en gorgeant d'eau les alluvions trop proches du fleuve.

Néanmoins, l'année 2009 a permis des observations significatives par rapport à l'année 2008 où peu d'avancées avaient été faites. Les campagnes futures devraient permettre, outre de compléter notre connaissance des sites, sinon de mieux comprendre les conditions de visualisation optimale des traces.

Jean-François PARROT
Chercheur bénévole

RHÔNE-ALPES

RHONE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
A 89 - LA-TOUR-DE-SALVAGNY - LENTILLY, secteur 1	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	TEN - A	❖	
FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE, secteur 2	MOTTE Sylvain	INRAP		MET - SP			
FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE, secteur 2 bis	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	BRO - FER A	✪	
BULLY, LES OLMES, SAINT ROMAIN DE POPEY, SARCEY, section 4	MONNOYEUR-ROUSSEL Véronique	INRAP		OPD	NEO - A	✪	
SAINT-ROMAIN-DE-POPEY, Pont d'Avauges, secteur 5	ARGANT Catherine	EPRIV		SP	A	✪	
JOUX, L'Enversin, secteur 7	LUROL Jean-Marc	INRAP		SP		❖	
A 432 CAILLOUX-SUR-FONTAINE (69) LA BOISSE - MIRIBEL, TRAMOYES - BEYNOST, Les Echets - La Boisse (cf. dépt. 01)	GABAYET Franck	INRAP		OPD - MET		✪	1
ANSE, 611 route de Graves	NOURISSAT Sophie	INRAP		SP	A - MA	❖	2
ANSE, 235 route de Graves	NOURISSAT Sophie	INRAP		OPD	A - MA	✪	2
ANSE, La Dame Blanche	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	IND	✪	2
ANSE - SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, Anse et *Ludna* deux agglomérations antiques et leur territoire	BEAL Jean-Claude	SUP	20	PCR	A	✪	2
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, Boitrait Gravin, Patural	BEAL Jean-Claude	SUP	20	SD	A	✪	
ANSE, La Grange du Bief	BEAL Jean-Claude	SUP	20	SD	A	✪	2
ANSE, En Gemilleux	COQUIDE Catherine	INRAP		OPD	BRO - A MA	✪	2
BELLEVILLE, liaison départementale entre le RD 306 et les RD 19 et 62	LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP		OPD	A	✪	3
BELLEVILLE, ZAC Lybertec - plateforme - rond-point	POIROT Agata LANDRY Christophe	INRAP		OPD	BRO FINAL	✪ ✪	3
CHAPONOST, 17 avenue Paul Doumer	LE NEZET CELESTIN Monique	INRAP		OPD	HMA	✪	4

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
CHAPONOST, Aqueduc du Plat de l'Air, rue du Docteur Penard et route des Pins	ESCHBACH François	EPRIV		SP	A	✪	4
CHAPONOST, La Combe ZA des Sables lot 11	LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP		OPD	A	✪	4
CHASSE-SUR-RHONE - COMMUNAY, RD 150 déviation de Communay (cf. dépt. 38)	MARTIN Serge	INRAP		OPD		❖	
COLOMBIER-SAUGNIEU, parking avions nord (phase 1) et aire d'exercice SSLIA et parking avions Sud (phase 1)	GRASSO Jérôme	INRAP		OPD	sans indices	✪	5
JONAGE, Contournement est de Meyzieu, première section	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	sans indices sans notice	✪	6
LIMONEST, ZAC des Bruyères, tranche 1a, 2 et 3	GRASSO Jérôme	INRAP		OPD	A - MA	✪	7
SAINT-JEAN-D'ARDIERES, ZAC de Balmont, les Villards, tranche 2	BOUVIER Alégria	INRAP		OPD	A - MA	✪	8
SAINT-LAURENT-D'AGNY Goiffieux	POUX Matthieu	SUP	20	FP	A	✪	9
SAINT-ROMAIN-EN-GAL, La Plaine, le Lycée	HELLY Benoit	MCC	19	SU	A	❖	10
SAVIGNY, quartier de l'Abbaye	PUEL Olivia	BEN	23	PCR et PRT	MA	✪	11
Les mines du Beaujolais et du Forez	BONNAMOUR Gérald	EPRIV	25	PRT	MA	✪	

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ANSE, AMBERIEUX, QUINCIEUX, La Saône du PK 35 au PK 30	LAVOCAT Alain	BEN		PI		✪	

LYON

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
Atlas topographique de Lyon antique	LENOBLE Michel	MCC	19	PCR	A	✪	12
Lyon 2e, Institut Saint-Vincent-de-Paul, 16 rue Bourgelat	BOUVARD Emma	COL	19	OPD	A	✪	12
Lyon 2e, quai Saint-Antoine, place d'Albon	BERTRAND Eric	COL	19	OPD	sans indices	✪	12
Lyon 5e, 4 place de Fourvière	MONIN Michèle	COL	19	OPD	A	✪	12
Lyon 5e, 8-10 rue Roger-Radisson	RAMPONI Cécile	INRAP	19	OPD	A	✪	12
Lyon 5e, Primatiale Saint-Jean, restauration de la tour nord-ouest	MACABEO Ghislaine	INRAP	19	SP	MA -MOD	❖	12
Lyon 7e, parc Sergent-Blandan, 37 rue du Repos	BERNOT Emmanuel	COL	19	OPD	MA - MOD	✪	12
Lyon 9e, 18-24 rue Berjon	CARRARA Stéphane	COL	19	OPD	BRO - FER A	✪	12
Lyon 9e, 25-29 rue Joannès-Carret	NOURISSAT Sophie	INRAP	19	OPD	NEO BRO FINAL	❖	12
Lyon 9e, 35 rue Auguste-Isaac tranche 1 tranche 2	 BERTRAND Eric LIAGRE Jérémie	 COL COL	19	 OPD	BRO - A MA	✪ ✪	12

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
LYON 9e, La Saône du PK 6,5 au PK 7,5 (futur pont Schuman)	LAVOCAT Alain	BEN		PI		✪	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.
✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

RHÔNE

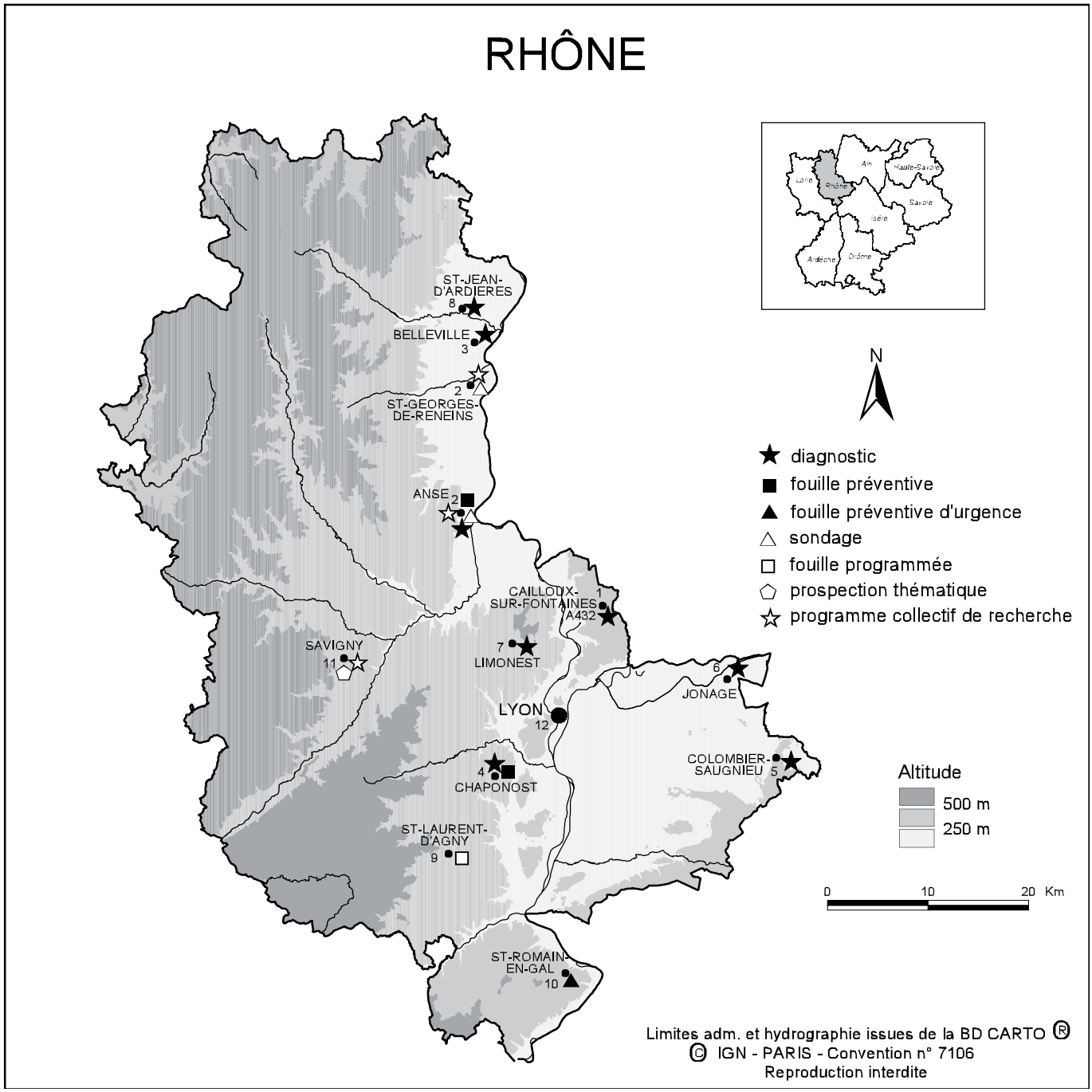
ST-JEAN-D'ARDIERES
8
BELLEVILLE
3
2
ST-GEORGES-DE-RENEINS
ANSE
2
CAILLOUX-SUR-FONTAINES
1
A432
SAVIGNY
11
7
LIMONEST
6
JONAGE
LYON
12
COLOMBIER-SAUGNIEU
5
4
CHAPONOST
ST-LAURENT-D'AGNY
9
ST-ROMAIN-EN-GAL
10
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
N
diagnostic
fouille préventive
fouille préventive d'urgence
sondage
fouille programmée
prospection thématique
programme collectif de recherche
Altitude
500 m
250 m
0
10
20 Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

RHÔNE-ALPES
RHONE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE
AGES DU FER

Projet autoroutier A 89 LA-TOUR-DE-SALVAGNY – BALBIGNY (Rhône-Loire)

ANTIQUITE
MOYEN AGE

Pour rappel, le tracé de l' A 89 long de 48 km traverse deux départements et représente une emprise totale d'environ 600 ha. L'ensemble des opérations archéologiques, diagnostics et fouilles préventives, doit s'inscrire entre 2007 et 2010.

Diagnostics

En 2009, cinq opérations de diagnostics ont été réalisées. Elles ont porté sur les secteurs suivants :

- 1, 2bis et 4 dans le Rhône – secteur 1 (Lentilly – La Tour-de-Salvagny) - secteur 2b (Fleurieux-sur-l'Arbresle), secteur 4 (Bully – Sarcey)

- 11b, 12b dans la Loire – secteur 11b (de Balbigny à Néronde) – secteur 12b (terrain en face de l'échangeur de Balbigny). Dans le secteur 11b, nous n'avons pas prescrit un diagnostic sur l'ensemble des zones concernées mais nous avons choisi de privilégier les zones aux abords des sites déjà reconnus pour en préciser l'extension.

Fouilles

De nombreux sites ayant été mis au jour en 2008, sept fouilles ont été mises en œuvre au cours de l'année 2009, trois dans le Rhône et quatre dans la Loire. Le concessionnaire de l'autoroute ASF, craignant que l'Inrap ne soit pas en capacité de tenir les délais dans son calendrier très contraint, a choisi d'attribuer cinq opérations à l'Inrap et en a confiées deux à la SA Archeodunum (1 dans le Rhône et 1 dans la Loire).

Dans le Rhône, les fouilles ont concerné essentiellement des sites laténiens et gallo-romains. A Joux, secteur 7 au lieu dit l'Enversin, des charbonnières de la Tène ont été fouillées. A Fleurieux-sur-L'Arbresle, au lieu dit Pont d'Avauges et à Saint-Romain-de-Popey, au lieu dit Grand Plantes, les fouilles ont concerné des établissements gallo-romains.

Dans la Loire, a contrario, trois fouilles sur quatre ont surtout permis d'aborder l'occupation humaine à la période médiévale, à l'exception de la fouille d'un établissement rural de transition entre la fin de la période gauloise et la période gallo-romaine. Des sites des IXe, XIIe s. ont ainsi été étudiés à Balbigny, Marigny, des occupations rurales des XIe-XIIe s. puis des XIIIe- XIVe s. ont été mises au jour à Saint-Marcel de Félines, Ronzières 2. A Sainte-Colombe-sur-Gand, chez le Moine deux occupations, distinctes XIe s. puis du XIVe s. ont été repérées. Un bâtiment moderne de type maison forte (XVIe s.) a été entrevu à Balbigny, Marigny.

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL
Robert ROYET
MCC-DRAC, SRA

■ Secteur 1, LA-TOUR- DE-SALVAGNY – LENTILLY

Un diagnostic archéologique a été mené sur le secteur 1 du projet. Ce secteur, localisé à une quinzaine de km à l'ouest de Lyon, se développe du nord-ouest au sud-est sur 4 km entre le futur échangeur du Pont de Dorieux (commune de Lozanne) et le raccordement à la RN 7 (commune de la Tour-de-Salvagny). Il traverse quatre communes : Fleurieux-sur-l'Arbresle, Lozanne, Lentilly et la Tour-de-Salvagny. Il couvre une superficie d'environ 700 000 m^2, sur un territoire qui jusqu'à présent n'avait pas révélé la présence de sites archéologiques.

Les surfaces des parcelles concernées par les travaux sont constituées essentiellement de prairies (pâturages), de quelques parcelles cultivées (vignes, maïs) et de zones boisées. Certaines parcelles ou parties de parcelles étaient inaccessibles administrativement ou techniquement : vignobles, zones humides, zones déboisées

(présence de souches), emprise du gazoduc. A ces contraintes d'accès sont venues s'ajouter des zones situées sous les lignes à hautes tensions (63 000 et 400 000 volts) et pour lesquelles, il a été nécessaire de mettre en place un protocole spécifique de sécurité afin de pouvoir évoluer sous ces lignes avec des engins mécaniques de levage sans le moindre danger. Au total, la surface diagnostiquée a été estimée à 670 000 m² et le total de terrain étudié atteint 35 300 m², ce qui correspond à environ 5,25 % de la surface accessibles.

Les résultats

Ce diagnostic a montré une très faible densité d'occupation. En effet, sur les 67 hectares évalués, les deux zones sensibles, véritablement occupées (sites A et B), se réduisent à une surface de moins de 5000 m².

La proportion de sondages ayant révélé l'existence de vestiges est de l'ordre de 10 % (167 sondages), toutefois ce chiffre se réduit considérablement à 1,7 % (27 sondages) si on tient compte uniquement des sondages contenant des vestiges datés. Au total, deux cent trente cinq vestiges ont été identifiés et analysés, parmi ce nombre soixante-cinq ont été datés par le mobilier céramique associé. Les autres n'appartiennent pas à une période chronologique définie.

En ce qui concerne la répartition géographique de ces découvertes, il faut souligner que l'ensemble des vestiges interprétés et datés se situent sur la commune de Lentilly sur laquelle se développe 80 % de l'emprise du secteur 1. Sur les trois autres communes, Lozanne, Fleurieux-sur-l'Arbresle et La Tour de Salvagny, les sondages sont globalement négatifs et totalement vierges de vestiges datés.

La grande majorité des découvertes correspond à des tronçons de drains ou de fossés (75 % des vestiges).

Les drains, repérés en grand nombre (135 unités) sur la plupart des parcelles, n'ont pas posé de problèmes d'interprétation. En revanche, ne contenant pas de mobilier ou au mieux quelques fragments de TCA indéterminées, ils sont indatables. Leur présence dans un sous-sol relativement imperméable est facile à comprendre : assainissement des zones humides, drainage vers des points d'eau (mares, étangs).

Les fossés sont des vestiges plus délicats à traiter. Comme les drains, la plupart de ces structures linéaires ne sont pas datées (10 le sont sur un total de 39) et en plus elles restent difficiles à interpréter. Leur fonction la plus vraisemblable est celle du drainage du terrain, peut-être aussi de limites de parcelles mais cette deuxième hypothèse est difficile à démontrer. Le problème principal est de suivre leur tracé : souvent les structures mises au jour sont en grande partie arasées et leur suite n'est pas retrouvée dans les sondages avoisinants. On se retrouve alors avec des tronçons de fossés un peu isolés dans l'espace.

Les autres vestiges identifiés se composent de vingt-deux calages de poteaux (19 datés), dix huit fosses (11 datées), deux sablières basses datées, deux puits datés, trois structures de combustion (1 datée) et 14 vestiges divers comprenant essentiellement des couches sédimentaires anthropisées.

Parmi tous ces vestiges, il faut retenir spécialement deux zones plus sensibles localisées sur la commune de Lentilly. Il s'agit de la parcelle AB 84 au lieudit les Ferratières et surtout de la parcelle AC 197 au lieudit les Fourches.

Au lieudit les Ferratières,a été mis au jour un ensemble de vestiges : un puits, trois fossés, trois fosses et une couche sédimentaire contenant des éléments anthropiques : tuiles, céramiques. Tous ces éléments faiblement enfouis, entre 0,35 et 0,40 m de profondeur sous le sol actuel (entre 285,75 m et 286,40 m NGF), apparaissent sous la terre végétale et recoupent un niveau d'altération du substrat. Ils constituent les témoins d'une occupation datée, par le mobilier céramique, de la fin du IIe et du IIIe s. ap. J.-C. L'interprétation de cet ensemble archéologique est difficile. Il apparaît isolé sur un vaste espace, les vestiges les plus proches se localisent à plusieurs centaines de mètres et n'appartiennent pas à la même période chronologique. On peut toutefois avancer qu'ils se rapportent à des pratiques agricoles : cultures (jardins) ou élevage (point d'eau, abreuvoir). L'étendue de ce site peut être estimée à environ 2 000 m², dans l'angle nord-ouest de la parcelle AB 84.

Au lieudit les Fourches, cinquante sondages se sont révélés positifs (30 % de sondages positifs) et parmi ceux-ci, seize contiennent des vestiges datés (60 % des sondages datés). Sur cet espace de 6,5 h, un grand nombre de vestiges a été repéré (41% des vestiges mis au jour et 65 % des vestiges datés), parmi lesquels il faut distinguer deux groupes :

- ceux qui appartiennent à une occupation datée de la fin de la Tène/période augustéenne. Cette occupation est matérialisée par une partie d'un bâtiment construit sur poteaux (sondage 1099), un alignement de calages de poteau, des fosses et un fossé. Il s'agit exclusivement de vestiges fossoyés qui apparaissent à une profondeur moyenne de 0,40 m par rapport au sol actuel. Les altitudes supérieures des vestiges se situent entre 310,50 m et 311 m NGF. Ils ont été repérés à la surface d'une couche d'altérations du substrat et directement sous la terre végétale ou sous un niveau de colluvions. Cette position stratigraphique laisse envisager un arasement des sommets des structures. Révélée dans plusieurs sondages, l'emprise de cette occupation peut être estimée à environ 4000 m².

- ceux qui apparaissent isolés sur cet espace et ayant généralement un rapport avec le drainage du terrain (drains, fossés) ou l'exploitation de l'eau (puits). Sur cinquante deux vestiges ou témoins enregistrés seuls trois son datés. Il s'agit d'un puits, avec un *terminus post quem* du Ier s. ap. J.-C., d'une vaste cuvette d'où ont été

extraits des tessons de céramique datés du Haut-Empire et d'une couche, présente dans plusieurs sondages, interprétée comme un assainissement et datée par la céramique de l'époque gallo-romaine sans plus de précision. Il faut signaler que la parcelle AC 197 présente encore actuellement les caractéristiques d'une zone humide. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans son sous-sol tout un système de drainage ou d'assainissement.

Les autres découvertes réalisées sur l'emprise du secteur 1 et calées sur le plan chronologique se localisent sur les parcelles suivantes et se résument à :

- parcelle AA 163, au lieudit Cruzols, existence de trois fossés datés de l'époque gallo-romaine et d'une cuvette datée plus précisément du Haut-Empire ;

- parcelle AA 173, au lieudit Les Balmes, découverte de mobilier céramique daté de l'époque gallo-romaine et extrait du remplissage d'une faille dans le terrain naturel.

Jean Marc LUROL
INRAP

■ secteur 2, FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
Grand'Plantes

Cette opération de fouille s'est déroulée sur le tracé de la future autoroute A 89 reliant Roanne à Lyon. Elle faisait suite à un diagnostic archéologique positif réalisé en 2008 par l'INRAP.

Un décapage de 4 900 m² a permis de mettre en évidence le plan intégral d'une ferme gallo-romaine délimitée par un mur de clôture sur un espace de près de 2 200 m² (fig. 30,31).

Un lot de 17 silex, dont 3 outils, ont été identifiés dans une structure antique. Ce mobilier atteste une fréquentation du site durant le Paléolithique moyen (Moustérien). Les lieux sont ensuite occupés au cours du IIe s. av. J.-C., comme en témoignent quelques structures en creux, dont certaines riches en scories métalliques. Un réseau de fossés rectilignes, dont le remplissage est daté de la première moitié du Ier s. de notre ère, précède la construction de la ferme occupée entre le milieu du Ier et le milieu du IIIe s.

L'établissement antique évolue à l'intérieur d'un espace de 50,80 m sur 43,25 m, ceint d'un mur maçonné et doté d'un porche d'entrée sur son côté est. Initialement, autour de 60 ap. J.-C., un bâtiment d'habitation de 228 m² est construit dans l'angle sud-est de l'enclos. Cet édifice comprend une pièce centrale de 85 m² bordée de trois espaces latéraux de plan allongé et d'un espace plus petit dans l'angle sud-ouest. La pièce occidentale présente un foyer probablement culinaire qui suggère que cet espace était réservé aux activités domestiques.

A cette même époque, une construction plus sommaire occupe le centre de l'enclos ; seuls trois murs ruinés subsistent de ce bâtiment interprété comme une grange. Un puits, creusé à l'ouest du bâtiment principal, fonctionne également à cette période.

La présence de nombreux drains montrent que le reste de la parcelle close était réservée aux activités agricoles ou pastorales.

Une importante restructuration a lieu vers le milieu du IIe s. à l'intérieur de l'enclos maçonné. Le bâtiment principal est détruit et un nouvel édifice est construit au même endroit selon un plan différent. Seuls quatre tronçons de murs sont réutilisés en fondation. Le bâtiment plus ramassé comprend cinq espaces, la petite pièce sud-ouest étant conservée. Une pièce supporte un étage dont l'accès devait se faire par une galerie installée dans une cour aménagée au nord en contrebas. Cet espace ouvert est conforté par des murs de soutènement.

Certains niveaux de sol subsistent ainsi que des élévations de murs comme par exemple le mur de limite entre la cour et le bâti conservé sur près de 1 m de hauteur. Une pièce peut être interprétée comme la cuisine avec un foyer au sol. Plus généralement, on note un mode de construction adapté à la double pente naturelle avec des sols étagés et une technique particulière de montage des murs en élévation.

A cette même époque, le premier bâtiment annexe est remplacé par une construction plus grande composé d'un volume principal, d'un espace étroit au nord et d'un appentis au sud-est. Il pourrait également faire office de grange ou de local de stockage.

Par ailleurs, une petite forge est liée à la reconstruction du bâtiment et un nouveau puits est construit. D'autre part, le mur sud de la cour surbaissée présente un système de drainage avec des chantepleures liées à deux fosses creusées contre les parements ; ces vestiges témoignent d'une activité artisanale ou domestique utilisant de l'eau.

Enfin, durant les dernières décennies de l'occupation (première moitié du IIIe s.), un pressoir fonctionne entre la cour et le porche d'entrée qui semble avoir perdu son rôle d'accès principal à cette période.

Le mobilier archéologique est essentiellement composé de céramique. L'étude de ce matériel assez abondant a livré des informations d'ordre socio-économique significatives, avec notamment une appartenance claire au groupe ségusiave du secteur du val de Saône, tout en livrant l'essentiel de l'évolution chronologique.

La rareté des monnaies et d'objets en alliages ainsi que l'absence d'éléments architecturaux de prestige attestent un niveau de vie modeste durant toute la durée de l'occupation.

Fig.30 Fleurieux-sur-l'Arbresle, A89, Grand-Plantes : vue d'ensemble de la fouille (cliché INRAP)

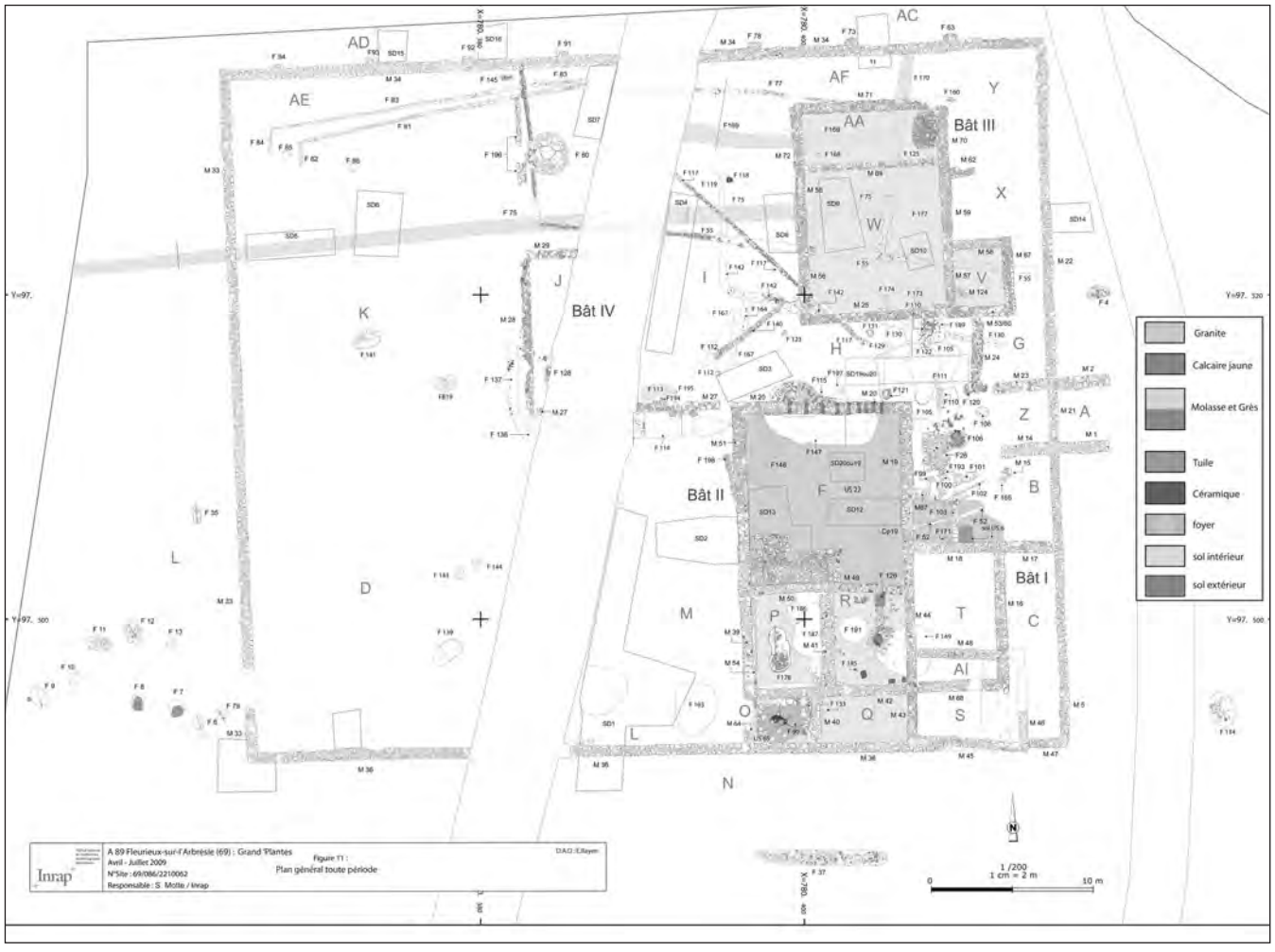

Fig.31 Fleurieux-sur-l'Arbresle, A89, Grand'Plantes : plan (INRAP)

Grâce à cette opération de fouille, d'intérêt majeur, l'ensemble d'une ferme antique a pu être étudié, apportant ainsi de précieuses indications sur une occupation durant le Haut-Empire dans les monts du Lyonnais, secteur géographique où les informations sont rares. Son relativement bon état de conservation a permis de légitimer la restitution de deux principaux états architecturaux à l'intérieur d'un enclos maçonné et de fournir de nombreuses données sur le contexte social et économique de cet établissement rural.

Sylvain MOTTE
INRAP

■ secteur 2 bis FLEURIEUX-SUR- L'ARBRESLE

L'opération de diagnostic sur le tracé du secteur 2 bis a permis la découverte de nombreux indices attestant une anthropisation ancienne. Deux sites protohistoriques et un nouveau site antique concourent en effet à enrichir les données concernant un secteur à caractère rural et au relief moyennement marqué mais entaillé par un réseau de talwegs assez dense, s'orientant vers la vallée de la Brévenne qui s'écoule plus au nord.

Le site mis au jour à Cayenne corrobore l'hypothèse d'une présence antérieure à la conquête romaine, pressentie lors de la fouille de l'établissement antique voisin de Grand'Plantes. La découverte sur une surface de près de 2 000 m^2 de cinq fours à pierres chauffées, deux fossés et cinq empreintes de poteau démontre l'occupation de ces terrains à une époque que l'abondant mobilier céramique et lithique, ainsi qu'une datation au radiocarbone, situent au Premier âge du Fer, entre le deuxième quart du VIIIe s. et la fin du VIe s. av. J.-C. Un alignement de quatre fours destinés vraisemblablement à un mode de cuisson à l'étouffée sur pierres chauffées a d'ores et déjà été mis en évidence. Un cinquième four pourrait s'intégrer à un second ensemble et des aménagements annexes hypothétiquement contemporains sont attestés. L'implantation de ce site sur une vaste étendue plane surplombant la Brévenne se prête bien à la tenue d'éventuelles cérémonies collectives.

Le site des Granges, découvert sur le tracé de raccordement à la RN 7, semble quant à lui devoir s'insérer à la transition entre l'âge du Bronze Final et le Premier âge du Fer, mais une présence antique est attestée dans les niveaux scellant le site. Trois fosses, deux trous de poteau et un négatif de sablière basse ont été mis au jour dans un sondage, sous plus d'un mètre cinquante de recouvrement. Les vestiges occupent une surface accessible de 600 m^2, mais le site se poursuit sur des terrains boisés qui n'ont pu être explorés. Cette occupation sur un versant de vallon, fortement recouverte par des processus érosifs importants ayant modelé le paysage, ainsi que l'imposant corpus de céramique du Premier âge du Fer mis au jour dans les ravins qui entaillent le relief sous Les Pesses, au Breslon et à Jumio, attestent l'implantation de populations hallstattiennes sur la colline qui culmine au lieu-dit Le Chêne.

L'ensemble funéraire découvert à Jumio, se présente comme un regroupement dense d'au moins neuf fosses contenant des résidus de crémation dont une seule a fait l'objet d'une fouille. Trois calages de poteau, conservés en périphérie au sud, appartiennent à une superstructure couvrant l'ensemble ou/et à un système de signalisation de surface. Le mobilier permet de dater le site du IIe s. ap. J.-C. Il couvre une aire avoisinant 800 m^2. L'installation d'un ensemble funéraire en milieu humide, non propice à l'habitat, ici sur le versant oriental d'un vallon et à proximité d'un cours d'eau, est une pratique courante à l'époque gallo-romaine.

Enfin, au lieu-dit Caillère, de nombreux vestiges fossoyés ont été mis au jour, qui peuvent être mis en relation avec l'établissement rural antique fouillé cette année sur les parcelles voisines.

Christophe LANDRY
INRAP

■ Secteur 4 LES OLMES, SAINT-ROMAIN-DE-POPEY, SARCEY, BULLY

La portion d'autoroute, appelée secteur 4, qui traverse les communes des Olmes, de Saint-Romain-de-Popey, de Sarcey et de Bully dans le Rhône a totalement été diagnostiquée en 2009. Les découvertes fortuites principalement antiques et la proximité du tracé de l'ancienne voie romaine reliant Lyon à Roanne laissaient envisager la conservation dans le sous-sol d'autres vestiges archéologiques, toutes périodes confondues, témoins de l'occupation de ce territoire.

Sur ce secteur, le recouvrement est généralement de faible épaisseur. Sa composition est influencée par la nature du substrat, un granite tendre qui est arénisé et transformé en gore. Les vestiges sont donc globalement en mauvais état de conservation. En général, on constate la quasi-absence de stratigraphie et seuls les négatifs et les fondations des murs sont préservés. Cependant leur densité est assez importante pour pouvoir identifier les structures et reconnaître le plan des aménagements. Le matériel est également assez conséquent. Pour les époques historiques, la position de ce secteur, le Beaujolais, est intéressante puisqu'à égales distances entre le Lyonnais et l'Auvergne, entre Lyon et Roanne. Il est intéressant d'étudier les influences de ces régions pour chaque période concernée.

Les diagnostics ont mis en évidence différentes découvertes :

Cinq silex ont été trouvés en position secondaire. Ce matériel lithique taillé renvoie d'un point de vue technique et typologique à trois phases chronologiques distinctes, l'une du Paléolithique supérieur, l'autre du Néolithique moyen et la troisième du Néolithique final. Ils témoignent d'une présence humaine dans ce secteur du Beaujolais à ces périodes.

Par ailleurs, sept sites d'ampleurs différentes ont été repérés. Quatre d'entre eux sont proches, semble-t-il, d'une sépulture ou d'un dépôt funéraire. Leur chronologie s'étend de la Tène finale au Haut-Empire. Un seul semble appartenir à une occupation médiévale.

Au lieu-dit les Boudes (Saint-Romain-de-Popey), ont été découvertes deux structures rectangulaires matérialisées par des pierres enserrant une fosse. Le matériel en association les date, pour l'une, de l'époque augustéenne, pour l'autre entre la fin du IIe et le milieu du Ier s. avant notre ère. L'aspect général de ces structures, leur datation et leur isolement, permettent d'envisager qu'il s'agit de tombes isolées, de dépôts cultuels ou encore de cénotaphes. Le maillage dense des sondages sur le secteur écarte la possibilité d'autres aménagements semblables à proximité. Les structures elles-mêmes ont été fouillées et leurs données récoltées.

Sur les lieux-dits de Quiqury et de Guer (Sarcey), se développe une occupation dense de l'époque de la Tène finale jusqu'au Haut-Empire.

Les indices concernant la première période (deuxième moitié du IIe s. av. J.-C.) montrent une volonté de structuration de l'espace ou une gestion des champs et des prés (fossés de limites d'enclos, irrigation ou drainage). D'autres éléments plus ténus (trous de poteaux, fosse/fond de cabane) indiquent outre une fréquentation agricole, un habitat. Observés plus au sud, des vestiges du même type (fossé, fosse et trou de poteau) montrent que l'occupation est préservée jusqu'à la deuxième moitié du Ier s. avant notre ère.

Un vrai changement s'opère aux alentours du milieu du Ier s. ap. J.-C. Apparaissent des structures légères sur poteaux en bois bien identifiables (grenier) mais surtout des constructions bâties en pierre. Un bâtiment rectangulaire, des lambeaux d'occupation, des fosses et des fossés jouxtent un grand mur de clôture.

Les sondages ont pu évaluer aussi la densité et la nature des vestiges. Ils n'ont en revanche, pas permis de comprendre dans sa globalité la nature et l'évolution de ce site dont l'occupation, continue ou successive, semble s'étendre sur plusieurs siècles.

À moins de 250 m à l'ouest de cette occupation, qui semble lui être contemporaine, se développe un bâtiment, identifié dans l'état actuel de la recherche comme un *fanum*. Bien que très arasées, ces fondations ont été intégralement reconnues. Un dépôt d'incinération, circonscrit à l'intérieur du bâti, a été fouillé dans son intégralité. Les autres sondages alentours sont négatifs, aussi l'étude menée sur cet ensemble pendant le diagnostic est-elle complète.

À la Goutte Martin (Sarcey) sur une distance de 150 m environ, se développe une petite occupation matérialisée par des trous de poteaux, vestiges de bâtiments, des fosses, une mare et une sépulture à incinération. L'espace est par ailleurs drainé par des fossés. Le matériel céramique permet de dater le site du Haut-Empire.

Le diagnostic a permis de repérer la limite spatiale de l'occupation et d'estimer la nature et la conservation des vestiges. Leur densité n'a été que partiellement estimée. Une datation a été précisée mais aucun plan de l'organisation des structures n'a pu être dressé. Les sondages n'ont donc pas permis de comprendre dans sa globalité ce site dont l'occupation semble restreinte au Haut-Empire. Seule une fouille de toute la zone permettrait d'apporter des réponses.

Toujours à la Goutte Martin mais sur la commune de Bully, des traces diffuses pointent une fréquentation qui se situe entre la Tène finale et le Haut-Empire. Deux sondages mitoyens ont permis de repérer les vestiges d'une construction en bois et peut-être d'un fond de cabane. Ils se trouvent à peu de distance d'un dépôt d'incinération. Les vestiges s'étendent spatialement de manière diffuse sur tout le secteur. Les deux sondages positifs mettent en exergue une petite occupation plus marquée. Au regard de l'arasement général des structures, il n'est pas sûr qu'une fouille apporte de nouveaux éléments.

À Champ-Pourris (Bully), une grande excavation, aménagée dans le substrat, a été repérée. Ces dimensions sont vastes (20 x 17m sur une profondeur de 0,30 m), les parois obliques, le fond plat mais incliné. Cet aménagement est surplombé par une accumulation de gros matériaux de démolition mêlée de terre cuite. La dépression en elle-même est comblée par des couches sédimentaires marquant soit des phases de ruissellement soit des phases de stagnation d'eau. Dans l'état actuel de la recherche, cette structure n'a pas été identifiée. Il pourrait s'agir, dans sa partie basse, d'une mare surmontée d'une large plateforme d'accès. Des gros éléments de démolition situés encore en amont pourraient provenir d'une zone proche non touchée par le tracé ou d'un bâtiment écroulé *in situ*. Si cette hypothèse est juste, la construction, d'après de la céramique qui lui est associée, pourrait dater du Ier s. ou du début du IIe s., tandis que son fonctionnement se prolongerait jusqu'au IIIe s.

Les sondages ont circonscrit avec précision cette structure. Elle semble isolée, tout au moins à l'intérieur du tracé de l'autoroute. Ses dimensions et sa forme ont été définies. De grandes tranchées ont été réalisées de manière à comprendre au mieux cet aménagement. Malheureusement leurs enseignements sont limités.

A peu de distance de là, à Trêve-Chavon (Bully), un site relativement complexe a été mis au jour. Sur la partie haute de la zone, un four à chaux, installé dans une dépression et creusé dans le rocher, semble associé à des fosses, des trous de poteaux et un niveau de travail. Le matériel ramassé à cet endroit témoigne de deux époques distinctes : le Haut-Empire et le Moyen Age. Au regard des premières données, cette petite occupation artisanale daterait plus certainement du Moyen Age (Xe-XIIe s.) que du Haut-Empire. La période la plus ancienne semble être circonscrite dans les niveaux de forte sédimentation du secteur. Les couches auraient scellé du

matériel résiduel provenant d'une occupation ou fréquentation non repérée à l'intérieur du tracé.

En contrebas du four, la sépulture isolée d'un jeune enfant a été repérée. Son orientation (nord-ouest/sud-est) semble l'exclure de la période du Moyen Age central (four à chaux) où l'orientation est-ouest est privilégiée. Il est possible que la tombe soit contemporaine de la fin de l'époque gallo-romaine ou qu'elle se place au haut Moyen Age. Enfin, toujours dans le même secteur mais encore en contrebas, un large fossé (environ 3 m de large) repéré dans plusieurs sondages, a été suivi sur 70 m avant de disparaître dans le talweg naturel.

Ici aussi les sondages ont circonscrit au mieux l'occupation du site. La petite entité artisanale qui se développe autour du four à chaux a été presque entièrement fouillée. Le maillage serré des sondages met en évidence l'isolement de la sépulture. Quant au fossé, des sondages réalisés dans son axe ont permis de connaitre son étendue. Aussi semble-t-il peu probable qu'une fouille ici apporte de nouvelles données sur chacun de vestiges.

En conclusion, les connaissances sur le secteur ont été en grande partie vérifiées lors du diagnostic et ce particulièrement pour la période antique. Des découvertes fortuites avaient été faites au sud de la commune de Sarcey et autour de Trêve et Champ Pourris sur la commune de Bully. Nos investigations ont également mis en évidence plusieurs sites importants localisés entre les Boudes (Saint-Romain-de-Popey), Quiqury, Guer et Goutte Martin (Sarcey). Sur une distance de 1,5 km, des découvertes isolées et deux sites plus importants ont été repérés. Pour la période antique, leur chronologie appartient au Haut-Empire. La nouveauté est que cet espace renferme également des vestiges plus anciens, de La Tène finale, avec en particulier une occupation plus dense à Quiqury.

La commune de Bully, par ailleurs bien documentée par les prospections diverses, se révèle comparativement moins riche. Les découvertes exposent des sites plus imprécis tant par la qualité des vestiges conservés que par leur datation. Il n'en ressort pas moins que le secteur était également occupé ou fréquenté aux mêmes périodes, à savoir La Tène finale et le Haut-Empire.

L'ancienne voie romaine Lyon-Roanne n'a pas été repérée pendant les diagnostics des secteurs 4 et 5 alors que très vraisemblablement elle passait à cet endroit. Peut-être se situe-t-elle sous la RN7, à moins que l'érosion importante des terrains et l'occupation actuelle des sols ne l'ait ici complètement gommée. Toujours est-il que la présence de vestiges et de sites antiques a été remarquée à proximité immédiate de son tracé supposé.

Le tracé autoroutier qui se développe sur la commune de Bully s'éloigne de la RN 7 et s'avère, vraisemblablement pour cette raison, moins riche archéologiquement. Les vestiges, qui ont été trouvés, sont, quant à eux, plus proches du tracé supposé de la *Via Francesca*, connue pour le Moyen Age, comme le site de Trève-Chavon peut-être en partie également médiéval. Le secteur 3, déjà diagnostiqué mais éloigné quant à lui de tout axe de circulation connu, ne renferme ni site ni découverte isolée.

Véronique MONNOYEUR-ROUSSEL
INRAP

■ Secteur 5, SAINT-ROMAIN-DE-POPEY, Pont d'Avauges

La fouille totalise 2 000 m^2 et se situe sur le versant nord de la rivière Turdine. Cette opération a révélé plusieurs phases d'occupation dont la principale date de l'Antiquité. Une première fréquentation du site est attestée au Néolithique. Elle se traduit principalement par la découverte au décapage d'une hache polie en roche verte, d'un fragment de hache polie, et d'une lame en silex. La trop faible quantité de mobilier recueilli ne permet toutefois pas de caractériser plus précisément la période du Néolithique à laquelle se rapportent ces objets.

Concernant la principale phase d'occupation, les vestiges apparaissent à très faible profondeur, entre 30 et 40 cm sous la surface du sol actuel, expliquant le fort arasement des structures, la faible quantité de mobilier recueilli et la disparition de certains niveaux de sols. Pour cette période, deux états ont pu être déterminés. Le premier est daté du Ier s. ap. J.-C., en excluant toutefois le début du siècle. L'occupation de cet état se manifeste par un établissement gallo-romain de modeste dimension, 12 m par 10 m, associé à une annexe sur poteaux, une clôture, des drains et différentes structures en creux (fosses). Les murs de l'édifice principal sont conservés sur une seule assise de fondation composée pour l'essentiel de blocs de granit. Ils délimitent trois espaces distincts. Les sols des pièces les plus petites, (12 m^2 et 21 m^2), n'ont malheureusement pas été conservés, seuls subsistent certains niveaux d'un espace semi-enterré (50 m^2). Cette pièce, interprétée comme une cave, a conservé un caniveau de modeste facture, d'orientation nord-sud, fonctionnant avec un radier constitué de galets et de blocs de granit, recouvrant la presque totalité de la surface du local. Par ailleurs, des négatifs de récipients ont été reconnus dans cet empierrement. Cette pièce présente également des murs doublés d'un parement interne en moellons de granit sur les côtés ouest, est et nord. Il a été envisagé l'existence d'un étage au-dessus de l'espace le plus grand, auquel on accédait par un escalier aménagé à l'angle formé par les façades méridionale et occidentale, à l'endroit où s'interrompt le parement interne. Les matériaux utilisés sont d'origine locale et aucune trace de mortier de chaux n'a été relevée. A l'est, le bâtiment se prolonge probablement par un appentis, et au sud se trouve une annexe en matériaux légers sur poteaux, sans doute un grenier, réalisant une surface de 48 m^2. Une clôture semble ceindre à l'ouest et au sud cet ensemble architectural. On observe enfin des drains associés à un puits perdu au nord du bâtiment, permettant ainsi d'assainir le terrain en amont de l'occupation.

L'hypothèse d'une petite ferme isolée en territoire ségusiave, concentrant habitat et activité agro-pastorale, a été

retenue pour cet ensemble, même si, on ne peut pas exclure la possibilité d'une annexe agraire à vocation de stockage appartenant à un domaine d'exploitation plus vaste et important.

Après un épisode d'abandon au cours duquel on observe certaines récupérations d'éléments architecturaux, en particulier les moellons de granit dans les murs de l'édifice, une seconde fréquentation, considérée comme le second état du site, intervient aux IVe et Ve s. ap. J.-C. Il se manifeste par un rejet de foyers dans l'édifice en dur ainsi qu'un épandage de matériaux de démolition dans l'angle nord-ouest de la zone de fouille.

Concernant les périodes postérieures à l'époque romaine, seul un fossé formant la limite cadastrale entre les deux parcelles concernées par la fouille, et entamant certaines structures antiques, a été reconnu.

Catherine ARGANT
Archéodunum

■ secteur 7 JOUX l'Enversin

Le responsable d'opération n'a pas communiqué de notice.

Autoroute 432
LA BOISSE — MIRIBEL — TRAMOYES (69) — BEYNOST — LES ECHETS — LA BOISSE

(Cf. département de l'Ain, p. 23)

ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE

ANSE
611 et 235 Route de Graves

MOYEN AGE

■ 611, route de Graves

La construction d'une maison individuelle a été l'occasion de mener une fouille d'une surface de 400 m² portant sur une partie de la *villa* du Bancillon (fig. 32).

Les vestiges romains sont situés entre la *pars urbana* implantée à moins de 80 m au sud et la *pars rustica* se développant à une quinzaine de mètres au nord (cf. *BSR* , Citadelle sud). Trois états ont été reconnus lors de l'opération. Le mobilier archéologique, quasiment absent dans les premiers et deuxième états, est un peu plus abondant pour le troisième état. Il permet toutefois, corrélé avec la chronologie relative, d'attribuer une sériation chronologique aux occupations antiques. Le premier état correspondrait à la fondation de la *villa* durant le Ier s. ap. J.-C, le deuxième est attribué aux IIe-IIIe s. et le dernier se rattache au Bas-Empire.

Un mur et des niveaux de sol associés sont les seuls vestiges reconnus pour le premier état. Ils se développent dans le secteur septentrional du site, les zones centrale et méridionale ne recelaient aucune trace de structures, de sols, de remblais ou de colluvions attribuables au Ier s.

Durant le deuxième état (IIe-IIIe s.) la partie orientale du terrain est remblayée afin de niveler la forte pente naturelle, préalablement au réaménagement du secteur. Cet état présente deux phases distinctes géographiquement. La première, cantonnée sur une moitié sud du site est caractérisée par l'implantation d'un bâtiment sur poteaux et sablières basses. La deuxième phase, sur le secteur nord, voit la construction d'un mur de soutènement nord/sud servant à supporter un bâtiment en terrasse dont seul le mur méridional a été découvert. Cette construction s'ouvrait au sud par une porte, identifiée par son piédroit ouest, sur un espace extérieur. Les niveaux de sol contemporains ont disparu excepté à l'extérieur de ce bâtiment (coté sud) où des sols en terre battue sont associés à une maçonnerie quadrangulaire ou rectangulaire interprété comme le soubassement d'une fontaine, statue ou autre.

Plusieurs sols aménagés en avant (au sud) du bâti caractérisent le troisième état du Bas-Empire. Les limites de ces sols (murs, cloison ou poteau) n'ont pas été retrouvées, a priori détruits par les aménagements postérieurs. La nature des sols permet de distinguer deux espaces différents, l'un correspondant à une surface ouverte et/ou extérieure (cour ?) et l'autre à un espace couvert.

Durant la fin de l'Antiquité et au tout début du haut Moyen Age, un nouvel édifice est érigé, s'insérant dans les

Fig.32 Anse, route de Graves : photographie aérienne à basse altitude (cliché J. P. Gentil-Perret)

constructions romaines des IIe-IIIe s. Ce bâtiment composé d'une nef terminée par une abside, de plan outrepassé à l'intérieur et quadrangulaire à l'extérieur, correspond à une église occidentée (chœur à l'ouest, façade tournée vers l'est). Sa disposition particulière vient vraisemblablement de la topographie du terrain. L'angle du bâtiment romain est réutilisé, pour asseoir l'abside non saillante dans un chevet plat (3,50 m sur 5 m). Une partie seulement de la nef de 5,90 m de large a été dégagée (6 m de long). On ignore quelles étaient les constructions se développant au nord, un éventuel vaisseau septentrional se déployant hors emprise semble néanmoins improbable. La partie méridionale est bordée par un bas côté terminé à l'ouest par une annexe (12 m de long, 2,80 m de large). On accédait de ce collatéral à la nef par une porte à double vantaux. Cet édifice est flanqué au sud d'un vaste espace rectangulaire ouvert de 12 m de long d'ouest en est pour plus de 8,50 m de long du nord au sud. Il est bordé à l'ouest par une sorte de galerie de 1,30 m de large. Aucun aménagement n'a été mis au jour dans cette surface ouverte, si ce n'est deux structures semi-enterrées avec une architecture en élévation sur poteaux et torchis, qui semble donc être contemporaine du bâtiment.

Au haut Moyen Age, les sols primitifs vraisemblablement en terre sont remplacés par des sols en mortier de tuileau. Le choeur est séparé de la nef par un muret créant un léger emmarchement (de 10 cm de hauteur), témoin probable d'une barrière de chancel. Quatre trous de piquets formant un arc de cercle contre la retombée nord de l'abside semblent correspondre à un support d'aménagement liturgique (autel en bois, table...). C'est à cette époque que l'espace bordant l'édifice au sud est transformé en espace funéraire comportant sept sépultures datées pour trois d'entre elle par ^{14}C entre la deuxième moitié du VIIe pour la plus ancienne et la fin du VIIIe s. pour la plus récente. Une seule sépulture est recensée dans le sol de l'église, il s'agit d'un nouveau né daté également par ^{14}C de la fin du VIIIe s. L'édifice est réaménagé avec la condamnation de la porte entre la nef et le vaisseau latéral et une nouvelle réfection du bas coté.

A partir du Moyen Age central (IXe- XIe s.) l'édifice est progressivement abandonné. Différentes empreintes parsèment le sol. Ces structures sont plus délicates à interpréter, récupération d'aménagements liturgiques ou bien négatifs de poteaux ou piliers en bois, témoins d'une réfection ou une consolidation de l'édifice alors en train de s'effondrer ? Deux fosses circulaires recoupent le sol de l'abside mais ne sont pas centrées. Il est tentant de faire de l'une d'entre elle l'emplacement d'une cuve baptismale, mais aucun indice ne vient étayer cette hypothèse, aucune trace d'amenée d'eau ni d'évacuation en relation avec ces fosses n'a été mise au jour. Ces structures semblent être postérieures, et ont servi de dépotoir lors de l'abandon de l'église. A la même époque, des foyers sont installés dans le bas coté sud. A partir de ces installations l'édifice ne semble plus avoir une vocation à caractère religieux et est réutilisé à d'autres fonctions.

Durant le haut Moyen Age central, le bâtiment en ruine est remblayé. Un espace dédié à la combustion est amé-

nagé au nord. On profite des murs existants pour y établir au moins quatre fours fonctionnant successivement, vraisemblablement pour la cuisson des denrées alimentaires. On note la présence d'un bâtiment léger sur poteau installé sur les démolitions antérieures ainsi que de trois fosses, dont deux ayant eu une fonction de silo, établies sur le secteur ouest du site encore vierge d'occupation.

Le statut de cette église est difficile à déterminer. Lieu de culte privé (oratoire) appartenant au propriétaire de la *villa* ? Lieu de culte afin de commémorer la tombe d'un saint ? Des reliques ? Baptistère rural ? Deux dédicaces tardives datées de 1679 et 1784 évoquent une chapelle dédiée à Saint-Jean, vocable paléochrétien qui rappelle Saint Jean-Baptiste. S'agit-il d'une église à fonction baptismale à laquelle aurait été ultérieurement adjointe une fonction funéraire ou s'agit-il d'une église privée qui prend ensuite un caractère funéraire ?

Sophie NOURISSAT
INRAP

■ 235, route de Graves

Ce diagnostic, réalisé sur la parcelle voisine, montre que les occupations romaines et médiévales proches ne se poursuivent pas sur le flanc ouest de la colline. Ces sondages ont mis au jour les indices d'une fréquentation du secteur à la Préhistoire (silex taillé). Quelques tessons de céramique des Ier et IIe s. ap. J.-C ont été récoltés dans des colluvions. L'occupation du Moyen Age est ténue et se caractérise par un niveau de circulation des Xe – XIIe s. reconnu sur moins de 4 m2 ainsi que par un aménagement de graviers non daté précisément.

Sophie NOURISSAT
INRAP

EPOQUE MODERNE ?

ANSE
La Dame Blanche

Cinq sondages ont été réalisés au lieu-dit La Dame Blanche à l'emplacement d'un projet de construction situé au sud-ouest de la commune. L'intervention a été motivée par la proximité en amont, à environ 300 m au nord-est et à l'est de la *villa* antique dite de La Grange du Bief (R. Tenu, 1977).

Le diagnostic a permis d'observer deux fosses dans une tranchée localisée à l'ouest. Elles contenaient un remplissage meuble de plaquettes calcaires et de silex. Les briques présentes dans le comblement semblent appartenir à l'époque moderne.

Anne-Claude REMY
INRAP

AGE DU FER
ANTIQUITE
MOYEN AGE

ANSE, SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

■ Anse — *Ludna* : deux agglomérations antiques et leur territoire

Le projet collectif de recherche (PCR) est consacré à l'étude des deux étapes routières mentionnées par les sources antiques entre l'Azergues et l'Ardières, et localisées à Anse et à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), sur la route de Lyon vers le nord.

En 2008, ses participants s'étaient principalement consacrés à l'inventaire des données et de la documentation disponibles. En 2009, le travail s'est porté d'une part sur l'étude des mobiliers. L'inventaire des collections a été achevé. Il a permis notamment de clarifier la provenance des mobiliers conservés au Château des Tours d'Anse. On y a redécouvert une série de chapiteaux antiques et médiévaux qui sont en cours d'étude. Les séries monétaires des deux territoires ont été étudiées, et font ressortir notamment, sur l'ensemble de la zone, l'importance de la période tardive. La caractérisation des faciès céramiques a été entreprise et des études de mobilier engagées (site des Carrières à Anse par exemple). Les *instrumentum* trouvés à la Citadelle (bassin d'Anse) et à *Ludna* ont été comparés : il en ressort une nette différenciation des fonctions.

D'autre part, l'analyse des découvertes anciennes a été poursuivie. Des données nouvelles ont été apportées à la connaissance de l'enceinte antique d'Anse, tant par la localisation des relevés faits il y a trente ans par

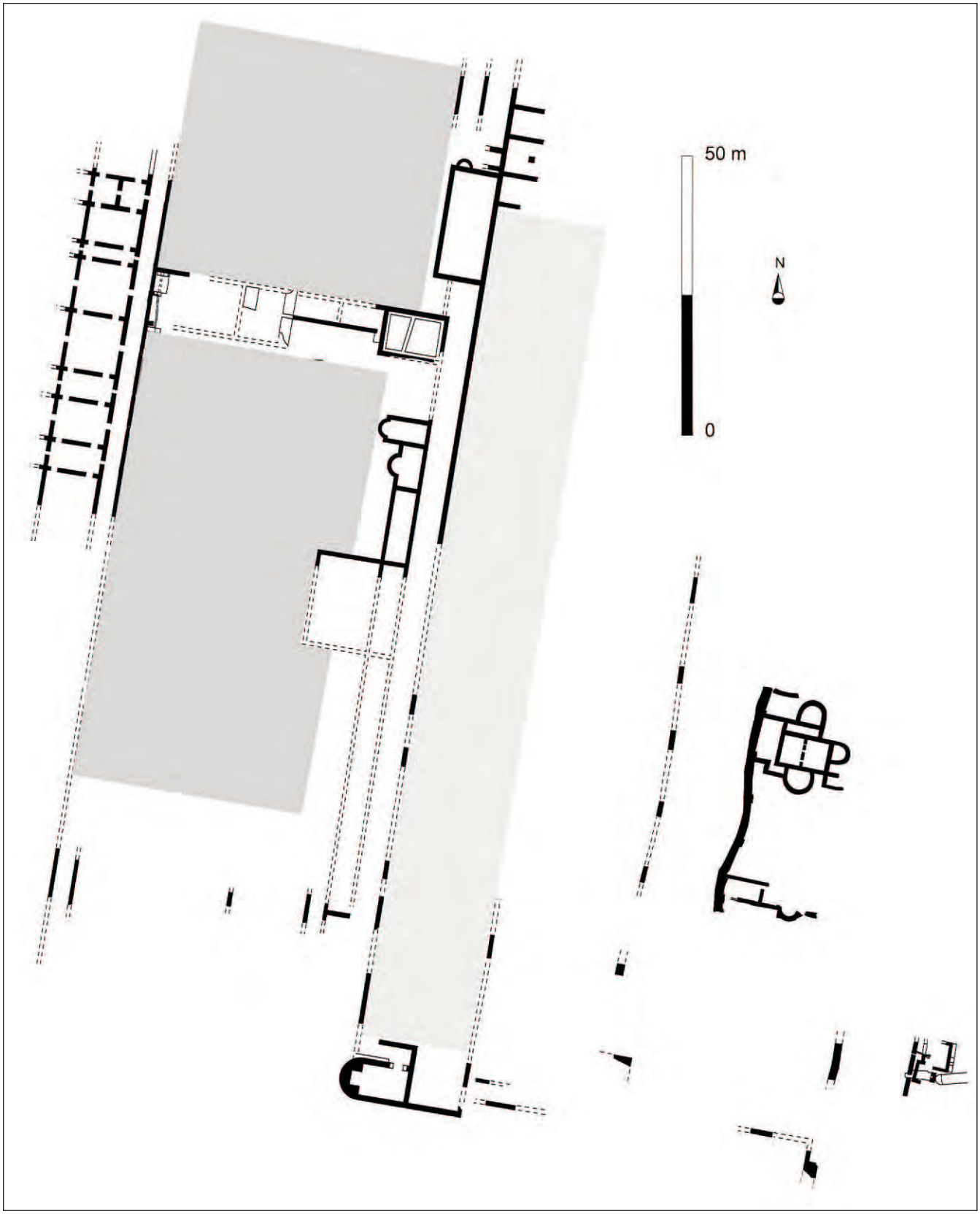

Fig.33 Anse : plan de la *villa* de la Grange du Bief à Anse (grisé sombre : cours et jardins intérieurs, grisé clair : première terrasse inférieure donnant accès à la salle semi-enterrée ; les autres terrasses basses ne sont pas grisées) (relevé, J.-C. Béal)

J. Gruyer, que par l'étude d'archives (plan inédit de la tour n°15 détruite en 1813), et par la synthèse des travaux de fouilles récents : la quasi-totalité des tours est aujourd'hui documentée, et le niveau de circulation antique au centre de l'espace enclos localisé à plus de deux mètres sous le sol actuel. L'importance de l'habillage des façades en blocs de réemploi apparaît aujourd'hui clairement. Le corpus des découvertes funéraires faites à Anse depuis 1826 a été établi ; on notera l'existence d'une inscription grecque sur sarcophage. Pour le site des Carrières, un plan général de localisation a été retrouvé. Pour la *villa* de la Grange du Bief, on peut considérer que l'ensemble de la documentation graphique et photographique utile est aujourd'hui réuni. Une nouvelle lecture du plan (fig. 33) et de certaines des pièces a pu être proposée. Le nymphée, situé sur l'une des terrasses inférieures et son décor ont été étudiés. Les peintures en place dans la salle semi-enterrée, également en contrebas de la résidence, ont fait l'objet d'une première analyse : elles sont attribuables à la période 125-150 de n. è., datation convergente avec celle proposée pour certaines des mosaïques de la *villa*.

Enfin, des synthèses ont été présentées sur les données issues des fouilles récentes. La géomorphologie du versant oriental du val de Saône entre Bancillon et La Fontaine a été étudiée, ainsi que le couvert végétal et les productions agricoles attestées dans ce secteur. La *villa* du Bancillon, objet de travaux récents, a été présentée. L'occupation des basses terres où, à Anse comme à Saint-Georges, les prospections subaquatiques dans la Saône complètent les observations terrestres, a fait l'objet d'une synthèse. Les résultats des sondages ouverts cette année à Saint-Georges ont été présentés.

Jean-Claude BEAL
Université Lyon II

■ Saint-Georges-de-Reneins

Boitrait

Dans le cadre du PCR « *Anse et Ludna, deux agglomérations antiques et leur territoire* », nous avons mis en évidence en 2008 l'existence de sites proches ou riverains de la Saône, signalés parfois de longue date mais très mal documentés.

Ainsi, dans le bassin d'Anse, peut-on rattacher à ce groupe le site du Bourdelan d'Anse ; un nouveau site a été découvert en mai 2009 en bord de Saône par l'équipe du GRAAL sur la commune d'Ambérieux.

Dans le bassin de *Ludna*, deux sondages ont été ouverts à l'est du château de Boitrait, à proximité de la Saône, pour tenter de localiser un site gallo-romain connu par la seule évocation, au XIXe s., de Cl. Savoye, reprenant H. Arcelin ; les mêmes auteurs affirment également avoir rencontré une occupation de l'âge du Bronze, à un niveau inférieur du même site.

Les deux sondages, qui présentent globalement la même stratigraphie, ont montré les traces ténues d'une occupation du premier âge du Fer. Mais aucun niveau d'époque gallo-romaine n'y a été rencontré.

Sauf donc à imaginer un site gallo-romain – ou un lambeau de site – d'extension très réduite, il faut se demander si la localisation que Cl. Savoye fait du site découvert par Arcelin n'est pas erronée.

Gravin

Au sortir de l'agglomération antique de *Ludna*, la voie de Lyon vers le nord suit une ligne de crête selon un parcours restitué grâce à l'analyse du parcellaire. Le sondage implanté à la sortie nord du bourg actuel de Saint-Georges-de-Reneins, à Gravin, avait pour but de vérifier la validité de cette hypothèse.

Là se dresse un bâtiment réputé avoir été l'hôpital médiéval de Saint-Georges-de-Reneins, attesté par les sources textuelles à partir du XIIIe s., et fermé au XVIIIe s. Ces mêmes sources signalent que la route royale passait au XVIe s. à l'ouest du bâtiment, avant son déplacement vers l'est, au cours du XVIIIe s.

La tranchée que nous avons menée au nord-ouest du bâtiment de l'hôpital a d'abord recoupé, à un mètre de profondeur sous la surface actuelle, une lentille de gravier homogène, large de six mètres pour une épaisseur maximale de 0,30 m, et d'orientation nord-est – sud-ouest. Sa forme et son constituant la rapprochent de la voie observée sur la colline de *Ludna* ; mais les recharges qui devaient la surmonter jusqu'à l'abandon de ce tracé ont disparu du fait de la mise en culture de ce secteur.

A l'est de cette route, quatre tombes à inhumation, appartenant à un cimetière, ont été mises au jour ; elles ont la même orientation, regardant vers l'est. Cependant, retourné par les labours, le niveau d'ouverture des fosses qui les reçoivent n'a pu être repéré, ni reconnue la relation stratigraphique avec la voie ; aussi l'une des tombes a-t-elle été prélevée, et datée par analyse du ^{14}C dans la fourchette 774-946 de n. è., et plus probablement entre 785 et 879, ce qui fait de cette tombe le plus ancien témoin d'une occupation à « Reneins », et doit être mis en relation avec les sources textuelles témoignant de l'existence d'une paroisse de Reneins en 965, puis un peu plus tard d'une église.

Patural

Après une année de vacance de la fouille, un seul sondage a été ouvert en 2009 sur le site de *Ludna*. Il est implanté, sur le passage agricole qui relie la RN 6 au « Chemin des Gaulois » longeant la voie ferrée à l'est. L'emprise de ce sondage est limitée (150 m^2) : il vise à compléter les informations acquises les années précédentes sur la zone de transition entre la terrasse des *horrea* et le reste de l'agglomération situé plus au nord : son ouverture permet d'avoir au total une information homogène et à peu près continue sur 1000 m^2 environ. Trois

Fig.34 Saint-Georges-de-Reneins, Patural : sondage 09.1 : au premier plan atelier provisoire de petite métallurgie, au second plan dispositifs de stabilisation des remblais de la terrasse (bloc, nappes de marne blanche et d'argile plissée) (cliché, J.-C. Béal)

apports nouveaux méritent d'être signalés.

Premièrement, l'occupation la plus ancienne a été rencontrée dans le comblement d'un fossé d'orientation nord – sud, jusqu'ici inconnu ; elle est datable des années 50 av. n. è., période jusqu'ici ignorée à *Ludna* : le hiatus se réduit donc, entre l'occupation protohistorique, bien attestée dans la partie méridionale du site et attribuée à la charnière des IIe – Ie s. av. n. è., et l'occupation julio-claudienne du site.

D'autre part, on a pu compléter les observations sur le mode de construction de la terrasse des *horrea*, notamment dans un secteur promis à la construction par les concepteurs de la terrasse : l'utilisation alternée de nappes d'argile et de marne a été notée, de même que la stabilisation des remblais par des piquetages et le recours à de gros blocs de pierre noyés dans la marne.

Enfin, au cours de la construction de la terrasse, plusieurs aménagements ont été notés, dont un atelier métallurgique temporaire (fig. 34) et un bâtiment sur poteau de bois. Au cours de la phase finale de la construction de la terrasse, un édifice, de nature indéterminée, a été construit en dur, dont la façade orientale s'aligne sur les greniers qu'on connaît depuis 2005 plus au sud : c'est donc à un vrai ensemble de constructions contemporaines qu'on a affaire, qui ferment à l'ouest la terrasse des *horrea,* et témoigne d'un projet urbanistique cohérent.

Jean-Claude BEAL
Université Lyon II

■ Anse, La Grange du Bief

C'est à partir de 1843 qu'eurent lieu les premières découvertes de ce qui allait se révéler comme une très grande *villa* antique. La première fut celle de la grande mosaïque (Stern H. et Blanchard-Lemée M., *Recueil général des mosaïques de la Gaule - Xe supplément à Gallia, II-Province de Lyonnaise (partie sud-est)*, Paris, CNRS Editions, 1975, n°175) à décors géométriques entourés d'une bande périphérique ornée de *navalia* et de proues de bateaux que, sur des critères stylistiques, H. Lavagne date de la première moitié du IIe s. Elle ornait la salle principale de la *villa*. Seule la partie la plus septentrionale de ce tapis de quelque 180 m^2 put être préservée de la destruction par J.-F. A. Peyré, et abritée dans une petite construction qui subsiste aujourd'hui, tandis que la mosaïque a été déposée et installée au Château des Tours.

En 2009, un sondage a été ouvert sur un mètre de hauteur dans l'emprise de la salle, le long de la façade méridionale du petit bâtiment, mais, pour des raisons de sécu-

Fig.35 Anse, la Grange du Bief : vue aérienne du site (cliché Y. Montmessin, MOM)

rité, à l'extérieur de celui-ci. Il s'agissait d'observer les éventuels niveaux antérieurs à l'installation de la mosaïque.

Sous la terre végétale est apparu un niveau de terre brune qui résulte du défonçage et de l'épierrement du radier de la mosaïque. A sa base, on note des apports argileux ou marneux, qui recouvrent une couche argilo-sableuse, caractérisée par la présence de mortier poudreux : elle témoigne d'une occupation posée sur le terrain naturel - niveau de chantier ou état ancien - préalable à l'installation de la mosaïque. R. Perraud, en 1965, avait déjà rencontré, dans un sondage mené au nord-ouest du petit bâtiment, un lit de matériaux de démolition composé de fragments de *tegulae*, de ciment rose et de stuc, à un niveau très nettement inférieur à celui de la mosaïque de 1843. Ces éléments suggèrent la présence d'un état antérieur à celui de la grande *villa*, mais aucun élément de datation n'a été retrouvé.

Jean-Claude BEAL
Université Lyon II

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE

ANSE
En Gemilleux

MOYEN AGE

Les 9 350 m² sondés à 14 % au sud de la *villa* de la Grange du Bief correspondent à l'emprise de la future piscine intercommunale et à son accès. Cette surface se superpose aux dépôts würmiens d'un cône de déjection dont l'embouchure se situe à 500 m vers l'ouest au pied des monts du Beaujolais. L'opération de diagnostic s'étend au sud et en contrebas d'une hauteur correspondant à un secteur plus ancien du cône (Riss) qui n'a pas été déblayé ultérieurement lors de la reprise d'activité des écoulements dus à la dernière période glaciaire. Cette éminence (hors emprise), dont le rebord oriental est très marqué et fait face au val de Saône semble avoir rassemblé tous les épicentres des sites mis au jour.

Trois ensembles d'occupation ont été reconnus : des sites protohistoriques érodés (âge du Bronze ancien et final IIb, Hallstatt et indéterminé), une occupation antique et altomédiévale située aux abords sud de la résidence de La Grange du Bief ainsi qu'une série de structures linéaires antérieures au XVIIIe s. pour lesquelles il n'a

pas été possible d'affiner la datation.

La forte érosion constatée sur le côté ouest de l'emprise est sans doute du à la réactivation, au cours de l'Holocène, du couloir à l'origine du cône glaciaire lors de fortes précipitations. Lors des millénaires protohistoriques, cette ablation s'est accompagnée de la mise en place, sur les zones centrales du cône d'une colluvion brun gris emballant du mobilier épars. Pour les périodes historiques, seule la phase érosive est identifiée, aucune accumulation n'étant observée sur l'emprise étudiée.

La Protohistoire (déterminations C. Bellon, F. Jallet, V. Georges, E. Néré)

Aucun fragment néolithique n'a été clairement identifié. Un demi-vase en place, de profil caréné avec un décor d'incisions verticales parallèles, est daté du Bronze final IIb alors que les tessons alentours paraissent plus ancien (âge du Bronze ancien), chronologie avancée également pour le mobilier issu d'une colluvion. D'autres fragments piégés dans le ruissellement à quelques mètres du demi-vase pourraient dater du Bronze final ou plus probablement du 1er âge du Fer (Hallstatt). Les autres structures, trois fosses dont un silo de profil piriforme, une petite fosse ne peuvent être discriminées ni par leur mobilier, ni par leur insertion stratigraphique mais présentent des profils et/ou des comblements attribuables aux périodes protohistoriques, au sens le plus large (du Néolithique au 2e âge du Fer).

L'amplitude chronologique des très modestes lots enregistrés, la forte dissémination spatiale du mobilier au sein de la colluvion et le ruissellement plus concentré montrent la récurrence de phases d'ablation sur l'ensemble du secteur. La forte érosion constatée sur le silo indique que, dans la plupart des cas, seules les structures les plus imposantes ont survécu. Ainsi, si la densité originelle, le faciès et la fonction des sites ne peuvent être décelés, le mobilier céramique et le silo signalent au moins ponctuellement la présence d'habitat et de cultures. On constate également la succession de plusieurs occupations au cours des deux millénaires antérieurs au début de l'ère, entre le Bronze ancien et le 1er âge du Fer (Hallstatt).

A l'échelle du territoire ansois, la présence récurrente d'occupations ante-historiques érodées en bas de versant et dans le val de Saône (moins systématiquement en haut de versant) est invariablement mise en relief lors des phases de sondages, Néolithique moyen et final inclus. Le 2e âge du Fer (La Tène) n'a en revanche encore jamais été repéré. Cette lacune est d'autant plus marquante que, pour la période suivante, la confluence Saône-Azergues (sensée connecter le val de Saône à Feurs, la capitale des Ségusiaves) est régulièrement mentionnée comme étant l'une des causes de l'implantation de *Asa Paulini* à cet endroit...

L'Antiquité (détermination Ch. Bonnet, A. Horry)

Ce diagnostic permet de tracer, à 20 m près, la limite sud du secteur résidentiel de la *villa* de la Grange du Bief, aucune des marges de cet ensemble de plus de 200 m de long n'ayant été reconnue à ce jour. L'extension du site antique sur l'emprise de la future piscine correspond à la largeur minimum reconnue de la *villa*. Cette remarque doit pourtant être modulée : l'emprise étudiée révèle une érosion majeure côté ouest ; celle-ci affecte d'ailleurs l'un des bâtiments antiques repérés. Le même phénomène pourrait être de mise côté amont au niveau du secteur résidentiel.

L'érosion qui a emporté les niveaux de sol conserve néanmoins deux bâtiments, l'un de 10 m de long au minimum, l'autre de 15 m. Bien qu'aucun mobilier ne leur soit associé, la mise en place des fondations est identique à celle observée sur les bâtis antiques des sites fouillés au nord d'Anse. En revanche, les structures en creux qui s'intercalent (fosse aménagée, fosse et fossé/palissade) livrent des céramiques attribuées aux Ve-VIe s. Alors que, sur le secteur résidentiel antique, l'occupation des premiers siècles du Moyen Age ne pouvait être évoquée qu'à titre d'hypothèse (une sépulture, une monnaie ?), la continuité devient évidente ici.

Le faciès de cette zone bâtie se différencie nettement du secteur résidentiel mais semble néanmoins participer au même contexte. Ce secteur pourrait être dédié à un habitat de moindre statut ou à des activités liées aux travaux agraires.

Il faut noter enfin que des arceaux métalliques figurant une armature protégeant le sommet d'une petite tranchée perpendiculaire à un mur antique forment un aménagement tout à fait original dont la chronologie ne peut être certifiée. Enfin, l'aqueduc recoupé lors de travaux anciens le long du chemin du Chiel (non localisé) n'a pas été mis au jour. Son tracé semble éviter les courbes 188 m et au-delà.

Les structures historiques non datées

A une exception près, le muret est-ouest repéré au travers des sondages 29/24/35, (médiéval ou moderne), toutes les structures historiques non ou mal datées semblent être des chemins fossiles.

On a ainsi enregistré la succession de deux larges fossés à profil plat (des chemins creux ?) suivi d'un fossé de profil classique orientés sud-ouest/nord-est au nord de l'emprise, doublé au sud d'un niveau caillouteux. Si le fossé final est médiéval, les structures antérieures restent mal datées mais semblent éviter la zone la plus densément bâtie. Invisible sur les vues aériennes, il apparaît au travers de l'étude de résistivité des sols. Son tracé se prolonge à l'ouest puis dessine peut-être une courbe vers le nord-ouest (à cet endroit, la nature du substrat interfère notablement). A l'aval vers le sud, on observe une large trace parcellaire fossile alignée dans l'axe d'un chemin souligné de lignes d'arbres et de muret. Plus au sud encore, un chemin empierré aménagé double le chemin du Chiel côté ouest alors que d'autres voies ou structures linéaires apparaissent hors emprise sur des clichés aériens à 300 m de là en direction du nord-est.

Il semble que ce secteur dont les abords est ou ouest sont fatalement concernés par le tracé de la voie antique du val de Saône concentre entre l'Antiquité et le XVIIIe s. de nombreux axes routiers, la plupart disparus, dont les origines et les destinations nous sont inconnues.

Catherine COQUIDE
INRAP

ANTIQUITE

BELLEVILLE-SUR-SAONE
Liaison RD 306 et RD 12 et RD 62

Au lieu-dit Fontenailles, situé au sud-ouest du centre de Belleville-sur-Saône, la création d'une nouvelle route pour relier les routes départementales RD 306 et RD 62 s'inscrit dans un vaste projet de ZAC sur 170 ha. Le secteur encore partiellement rural a été occupé jusqu'à ces dernières années uniquement par quelques fermes dispersées au milieu de prés. La prescription du Service Régional de l'archéologie précise que « cette opération s'inscrit dans la perspective d'une intervention archéologique sur une surface plus importante dans une zone a priori sensible mais mal connue ». Des diagnostics ont déjà été réalisés dans ce cadre. Celui-ci concerne une portion de route est-ouest qui relie le rond-point de la RN 6 à la ZAC Lybertec précédemment diagnostiquée et aujourd'hui construite. Les résultats confirment et complètent ces deux précédentes campagnes.

L'emprise de la future route couvre 13 000 m² environ entre le rond-point et la voie ferrée.

Ce diagnostic est la troisième opération archéologique réalisée sur l'immense secteur de 170 ha de la ZAC. Il se situe à l'est des deux interventions précédentes, réalisées en ce début d'année par A. Poirot et par C. Landry.

Les résultats complètent ou modifient, selon les époques, les premières estimations.

Sur les vingt-huit tranchées ouvertes sur 350 m de longueur, les vestiges les plus probants, essentiellement antiques, sont concentrés dans six sondages dans la partie ouest du tracé, sur 2 500 à 3 000 m². Un bâtiment sur poteau probablement gallo-romain ou un peu plus ancien et un fossé occidental comblé de céramiques du Ier s. ap. J.-C. encadrent une zone couverte par une démolition d'habitat qui contient des tuiles et des céramiques, en grande quantité. L'occupation ne se poursuit pas vers l'est ; le tracé prédéfini de notre intervention ne permettant pas d'étendre le champ d'investigations vers le sud, l'hypothèse d'une extension vers le nord, sous la ferme dont les élévations actuelles remontent au XVIe s., reste possible. Vers l'ouest, les sondages très proches au-delà de la voie ferrée, à moins de 100 m, n'ont pas mis en évidence de traces d'occupation antique, mais un autre site s'étend à 250 m au sud ouest sur 40 000 m² environ. Il doit appartenir au même ensemble.

En revanche, de l'autre côté de la voie ferrée sur la parcelle Hartmann (Poirot 2009), sont apparus des vestiges datés de l'époque charnière âge du Bronze final-Hallstatt qui n'ont pas d'équivalent dans nos sondages.

Les indices d'installation s'amenuisent au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers l'est et que l'on descend la pente vers le rond-point, hormis quelques fosses et divers fossés non datés. Le centre de l'occupation antique semble logiquement être plutôt fixé en haut, relayant en quelque sorte, en la développant, l'occupation protohistorique qui ne s'étend pas jusqu'à notre secteur.

Une première ébauche de l'occupation des lieux par grande période se dessine. Les opérations futures devraient permettre de la concrétiser et de l'augmenter, afin de réaliser une carte évolutive de ce grand secteur de 170 ha dans une campagne jusque-là mal connue.

Monique LE NEZET-CELESTIN
INRAP

AGE DU BRONZE
1ER AGE DU FER

BELLEVILLE-SUR-SAONE
ZAC Lybertec

■ Plateforme logistique Hartmann

Ce diagnostic réalisé à l'emplacement de la future plateforme logistique était la première intervention archéologique portant sur la ZAC Lybertec. Il a permis de mettre au jour plusieurs structures attestant l'occupation du site depuis l'âge du Bronze, dans un secteur mal connu des basses terrasses de la Saône.

Si la présence humaine in situ peut être attestée depuis le Néolithique ou l'âge du Bronze ancien, grâce à la présence de quelques tessons, il est impossible de trancher entre une fréquentation passagère et une installation durable, les structures de cette époque faisant défaut sur la surface sondée. En revanche, à partir de l'âge du Bronze final et de sa transition avec l'âge du Fer, l'occupation du site est authentifiée grâce à la présence de nombreuses fosses et de premiers fossés. Ces derniers révèlent l'exploitation agricole de l'espace et témoignent de son organisation parcellaire ou hydrographique, voire des deux à la fois. A La Tène, de nouveaux fossés sont creusés et les aménagements se densifient durant l'Antiquité jusqu'à la fin du Haut-Empire. Des trous de poteaux, certains avec des calages de pierres mis au jour au centre du terrain, attestent l'implantation d'habitat à l'époque gallo-romaine sur la partie occidentale de la parcelle.

On observe ensuite un hiatus jusqu'aux Xe-XIIe s., le Moyen Age étant représenté par une seule fosse, à l'extrême est du chantier. De même, une faible quantité de mobilier moderne et contemporain, relève l'absence d'aménagements importants au cours de ces époques.

Faute de mobilier datant, la datation de certaines structures reste incertaine. Toutefois, l'emplacement et les comblements caractéristiques de beaucoup d'entre elles laissent envisager leur appartenance à des périodes anciennes notamment protohistorique et antique.

Agata POIROT
INRAP

■ **Rond-point, voirie routière et ferroviaire**

Une autre opération de diagnostic a été réalisée à l'emplacement des premiers aménagements de voierie de la ZAC Lybertec.

Plusieurs segments de fossés ont pu être étudiés, qui contribuent à documenter l'évolution du paysage de ce secteur situé sur la terrasse basse de la vallée de la Saône. Ces fossés représentent vraisemblablement l'empreinte fossile d'un réseau ayant trait soit au marquage de limites parcellaires, soit à la gestion d'une hydrographie complexe, nécessitée par l'exploitation agricole pérenne de ces terres.

En outre, trois fosses dont l'une a subi l'action du feu, ont permis, en livrant un abondant et cohérent corpus de céramique, de mettre en évidence l'implantation de populations sur ce secteur à la transition Bronze final 3b/ Hallstatt C. Ces éléments, qui participent a priori d'une occupation extensive répartie en unités dispersées, sont les premiers marqueurs de cette phase chronologique sur la commune.

Enfin, au sud de l'emprise concernée par la prescription, un tronçon de chemin empierré, gallo-romain ou médiéval, a été mis au jour, mais son interprétation nécessiterait de l'étudier sur une plus grande longueur.

Christophe LANDRY
INRAP

HAUT MOYEN AGE

CHAPONOST
17, avenue Paul-Doumer

Ce diagnostic archéologique concerne principalement un segment enterré de l'aqueduc du Gier qui traverse Chaponost. D'autres segments ont déjà été repérés et étudiés sur le tracé, au cours de diagnostics et de fouilles qui se situent dans un rayon de 500 m au carrefour de La Madone, 6-8 avenue Paul-Doumer et sur le site des Viollières. L'objectif était de vérifier le tracé et déterminer l'état du monument et d'étudier à nouveau les modalités de construction et restauration de ce tronçon long de 25 m. Les abords doivent également faire l'objet de recherches d'installations annexes et tenir compte de l'ensemble funéraire des IIIe-IVe s. ap. J.-C., découvert au sud de l'aqueduc sur la fouille des Viollières, à quelques 500 m en aval.

Quatre sondages ont été ouverts sur l'ensemble de la parcelle couvrant 2 404 m^2. Deux d'entre eux, situés au sud-est et à l'est, ont recoupé l'aqueduc et affiné son tracé. Le mode de construction observé, dans des conditions peu favorables, est apparemment identique à celui décrit en détail sur la fouille des Viollières. Aux abords, aucune trace éventuelle de chantier n'a pu être repérée.

Les éléments nouveaux concernent plutôt l'environnement, à des époques plus tardives. En bordure sud, une fosse aménagée en tuiles et briques évoque les sépultures des Viollières même si elle a été découverte vide, et une autre fosse l'accompagne qui se poursuit hors du sondage. L'autre information importante est représentée par un ensemble de fosses, situées cette fois au nord de l'aqueduc et comblées de céramiques des VIIe-VIIIe s., vraisemblablement associées à une couche d'occupation. Elles n'ont pu être étudiées en détail dans le cadre de ce court diagnostic.

Monique LE NEZET-CELESTIN
INRAP

ANTIQUITE

CHAPONOST
Le Plat de l'Air

L'opération de suivi archéologique dans le secteur du Plat de l'Air concernait deux tronçons aériens distincts de l'aqueduc du Gier. Elle s'est déroulée en deux temps, associée à des travaux de consolidation et de restauration des exceptionnels vestiges du plus célèbre aqueduc lyonnais.

Le travail sur les deux segments de la file d'arches a porté sur 6 piles au nord et 7 piles au sud ; les longueurs sont respectivement de 31,5 m et 36,75 m. Il a permis, grâce à la présence d'un échafaudage, d'étudier en détail, sur les hauteurs du monument, et sans doute pour la première fois, la structure de la construction et ses éléments décoratifs. C'est ainsi que sont apparus nombre d'irrégularités dans la mise en place des divers composants des panneaux constituant chacune des piles, invisibles du pied de la construction.

L'un des enjeux majeurs était d'obtenir un relevé détaillé, à grande échelle. Il a été réalisé sur une des piles les mieux conservées et traité en pierre à pierre – ce qui n'avait jamais été fait – sur la base de documents photogrammétriques exécutés à l'occasion de l'état des lieux dressé en septembre 2008.

L'autre volet important de l'opération consistait à identifier d'éventuels phasages ou des reconstructions antiques. Malgré un examen attentif et détaillé des matériaux et techniques mis en oeuvre, aucun élément ne permet d'attester de tels évènements avec certitude.

L'intervention a également permis de confirmer le bilan alarmant de l'état de conservation général de la construction. Ce bilan souligne les fortes dégradations soupçonnées dans les parties sommitales de l'aqueduc et les dangers que cela comporte, tant en ce qui concerne la sécurité des visiteurs que la conservation des vestiges. En outre, il confirme l'urgence d'un traitement de consolidation et de restauration étendu à l'ensemble du monument.

François ESCHBACH
Archeodunum

ANTIQUITE

CHAPONOST
La Combe — ZA des Sables

Si l'aqueduc du Gier, construction remarquable qui traverse la commune de Chaponost, a été maintes fois observé et étudié, peu de traces d'installations ont été repérées dans le bourg et aux alentours. Au lieu-dit La Combe, situé au pied du bourg à 1,5 km à l'est à vol d'oiseau, près de la voie ferrée et de la route RD 342 qui relie Oullins et Francheville à Brignais, l'aménagement de la ZA des Sables est à l'origine de la découverte fortuite d'un niveau de tuiles entières, dans un fossé de drainage. Le diagnostic archéologique qui a suivi a révélé des vestiges dont la nature et l'étendue sont pour le moins inattendues.

Des bases de murs soigneusement appareillés, des fondations, des fonds de caniveaux, en blocs grossièrement taillés, et de probables drains de galets, s'étendent au minimum sur 9 000 m^2. Un corps de grand bâtiment composé de plusieurs espaces, où subsistent les niveaux d'occupation et de démolition, occupe le centre de la parcelle. D'autres structures isolées ou groupées se répartissent sur la pente.

Les dimensions des bâtiments restitués, et la faible quantité de mobilier, l'emplacement en bas de pente également, suggèrent au premier abord des bâtiments utilitaires artisanaux ou agricoles, ou des sortes entrepôts. Le cadre d'un diagnostic, s'il reste indicateur de la présence de vestiges, est trop restreint pour donner une image exacte d'un site. Une *villa* pourrait occuper ce secteur, avec l'habitation (*pars urbana*) située un peu plus haut sur le versant de la colline, et les bâtiments annexes (*pars rustica*), en bas. La route pourrait être très ancienne et avoir suscité l'établissement d'un relais routier. La céramique peu abondante n'illustre pas une occupation tardive des lieux. L'étude géomorphologique révèle une stratigraphie peu complexe dans la mesure où les vestiges gallo-romains sont en général peu enfouis sous des colluvions sableuses. Seule une zone, au sud-ouest, probablement un ancien talweg, a donné lieu à un enfouissement plus important, compliqué d'une forte hydromorphie du fait des sources encore actives. La découverte inattendue et importante d'un site dans ce quartier bas de Chaponost, confirme la présence d'habitats sur ce territoire où jusqu'à présent seul le passage de l'aqueduc était mentionné.

Monique LE NEZET-CELESTIN
INRAP

CHASSE-SUR-RHONE (38) — COMMUNAY (69)
RD 150, déviation de Communay

(Cf. département de l'Isère, p. 77)

SANS INDICES

COLOMBIER-SAUGNIEU
Aéroport Saint-Exupéry

■ **Parking avions nord, phase 1 et 2**

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le futur emplacement d'un parking pour avions et d'une aire d'exercice pour pompiers (SSLIA) dans l'enceinte de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. L'emprise totale du diagnostic correspond à une surface de 60 500 m² divisée en deux zones distinctes (47 000 m² pour la première et 13 500 m² pour la seconde). Une partie des sondages réalisés à la pelle mécanique se trouve dans l'espace réservé de l'aéroport (au nord de celui-ci et en bordure des taxiways), les autres sondages étant implantés en zone publique à proximité immédiate des infrastructures aéroportuaires. Un total de 219 sondages a été réalisé, aucun d'entre-eux n'a révélé d'indice d'une occupation ancienne du secteur.

■ **Parking avions sud, phase 1**

L'emprise totale du diagnostic correspond à une surface de 42 000 m² située au sud de l'aéroport, à proximité immédiate des taxiways. L'ensemble des sondages réalisés à la pelle mécanique se trouve dans l'espace réservé de l'aéroport. Un total de 126 sondages a été réalisé, aucun d'entre-eux n'a révélé d'indice d'une occupation ancienne du secteur.

Jérôme GRASSO
INRAP

ANTIQUITE
MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

LIMONEST
ZAC des Bruyères

■ **Tranche 1a**

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le futur emplacement de la ZAC des Bruyères. Les sondages réalisés à la pelle mécanique concernent la tranche 1a des futurs aménagements.

L'emprise du diagnostic couvre une surface d'une douzaine d'hectares coupée en deux (zones Est et Ouest) par le passage du ruisseau de Châlin-Bruyère bordé par une forêt. Les 150 sondages ainsi réalisés ont permis de mettre au jour une portion de l'aqueduc antique de la Brévenne dans la partie ouest du diagnostic. Cet aqueduc avait déjà été repéré à plusieurs reprises à proximité et son tracé probable avait été restitué par J. Burdy. Trois sondages réalisés perpendiculairement à son axe ont permis de confirmer sa présence et de préciser son tracé.

L'ouvrage ainsi retrouvé consiste en une canalisation souterraine dont il ne subsiste que la partie inférieure (élévation maximum conservée : 1 m depuis le fond du canal), les matériaux du reste de la maçonnerie (principalement la voûte) ayant été récupérés après l'abandon de l'aqueduc. Aucune structure liée à la construction de la canalisation n'a pu être mise en évidence, seules les traces d'activités postérieures à son abandon (récupération des pierres de la construction probablement à l'époque médiévale) ont pu être caractérisées. On retiendra notamment la présence d'une installation liée à la phase de récupération, caractérisée par une grande fosse charbonneuse.

Le reste de la surface sondée n'a livré que peu de traces d'occupation du secteur (principalement sous la forme de fossés de drainage et de fosses isolées). Seul vestige remarquable : une installation de petits piquets de bois retrouvés à une profondeur assez importante (1,20 m environ) correspondant à un aménagement de consolidation de berge en bordure d'un ancien lit du ruisseau de Châlin-Bruyère. Cet aménagement n'a pas pu être étudié complètement à cause des conditions techniques particulières (profondeur du sondage et proximité du ruisseau), le sondage ayant rapidement disparu sous l'eau. Néanmoins, une étude a été réalisée a posteriori sur les piquets. Elle a permis de proposer une fourchette de datation entre le Ier s. av. J-C. et le Xe s. ap. J.-C.

■ **Tranche 2**

L'emprise du diagnostic correspond à une surface de 3000 m². Sur les 4 sondages ainsi réalisés, trois ont permis de mettre au jour plusieurs portions de l'aqueduc antique de la Brévenne. Les trois sondages réalisés perpendiculairement à son axe ont permis de confirmer sa présence et de préciser encore un peu plus son tracé. L'existence probable d'un coude sur l'ouvrage, fortement pressentie lors des précédents sondages, n'a pu être totalement confirmée. Son emplacement vraisemblable a néanmoins été localisé plus précisément. De même on a pu noter une modification dans la construction de l'aqueduc : l'aménagement drainant bordant le canal semble s'interrompre au milieu de cette parcelle (peut-être à l'emplacement du coude ?).

La structure mise au jour consiste en une canalisation souterraine dont il ne subsiste que la partie inférieure, les matériaux du reste de la maçonnerie (principalement la voûte) ayant été récupérés en partie après l'abandon de l'aqueduc. Les vestiges ont surtout été dégagés en surface et seule une petite portion a été partiellement fouillée. L'état de conservation semble assez proche de celui noté pour la portion découverte lors de nos travaux précédents (Tranche 1a). On retiendra également la découverte d'un bloc de calcaire blanc quadrangulaire grossièrement équarri mais anépigraphe, dans le comblement de la canalisation. S'agit-il du couvercle d'un regard ou d'une borne signalant la présence de l'aqueduc ?

■ **Tranche 3**

Ces sondages concernent la tranche 3 des travaux à venir. L'emprise du diagnostic correspond à une surface de 11 500 m². Sur les 11 sondages ainsi réalisés, six se sont révélés positifs et deux d'entre-eux ont permis de mettre au jour des portions de l'aqueduc antique de la Brévenne. Deux sondages réalisés perpendiculairement à son axe ont permis de confirmer sa présence et de préciser encore un peu plus son tracé. La structure mise au jour consiste en une canalisation souterraine dont il ne subsiste que la partie inférieure, les matériaux du reste de la maçonnerie (principalement la voûte) ayant été très largement épierrés après l'abandon de l'aqueduc. Les vestiges, très arasés, ont surtout été dégagés en surface et seule une petite portion a été partiellement fouillée. L'état de conservation semble assez proche de celui noté pour la portion découverte lors de nos travaux précédents (Tranche 1a). D'autres structures ont été mises au jour à proximité (principalement des fosses), sans que l'on puisse les rattacher à l'aqueduc. On retiendra également la découverte, dans la partie sud-est du diagnostic, d'un fossé ayant livré un petit dépotoir de céramiques du milieu du XVIIIe s.

Jérôme GRASSO
INRAP

ANTIQUITE
MOYEN AGE

SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Les Villards — ZAC de Balmont

Dans le secteur de la vallée de l'Ardières, a priori sensible pour toutes les périodes, mais encore mal couvert par l'analyse archéologique, une occupation gallo-romaine est attestée en limite d'une future ZAC, ainsi que d'autres sites de la même période dans un rayon de deux kilomètres environ. Il s'agissait de confirmer ou d'infirmer la présence de vestiges gallo-romains appartenant au site partiellement détruit déjà observé, et de déceler l'existence éventuelle d'autres témoins, de toutes périodes, d'une occupation ancienne. De fait, si quelques indices (2 fragments de mobilier céramique en position secondaire et présence de fragments de terres cuites architecturales) attestent une fréquentation du secteur depuis la période protohistorique jusqu'à la période gallo-romaine, aucun vestige structuré n'a pu être mis en évidence, à l' exception d'une structure linéaire, attribuable à la période historique.

Alegria BOUVIER
INRAP

SAINT-LAURENT-D'AGNY
Villa de Goiffieux

L'exploration d'une vaste *villa* romaine localisée au lieu-dit Goiffieux/Goiffy, sur la commune de Saint-Laurent-d'Agny (Rhône), a été menée entre le 10 juin et le 15 août dans le cadre d'un projet de fouille pluriannuel démarré en 2009. Elle a porté sur deux secteurs situés, respectivement, en façade occidentale du corps de bâtiments principal repéré en 2008 par le biais des prospections géophysiques (secteur 1, parcelle ZA 1235-1241, environ 1400 m^2) et dans la zone culturale déjà sondée l'année dernière (secteur 2, parcelle ZA 145, environ 400 m^2).

Cette première tranche de fouille visait à reconnaître et caractériser les origines de la *villa*, en particulier à valider l'existence d'un premier noyau d'occupation contemporain de la fondation coloniale de *Lugdunum*, pressentie sur la base des mobiliers recueillis à sa surface (deniers républicains frappés entre 48 et 29 av. J.-C., monnaies gauloises et importations céramiques caractéristiques de la seconde moitié du Ier s. avant notre ère). Les vestiges de cette première implantation ont été identifiés sous les maçonneries d'époque impériale, qui les recouvrent et ont permis leur conservation dans la moitié sud du chantier.

Ils se superposent à ceux d'un premier établissement rural d'époque gauloise, occupé entre la fin du second siècle avant notre ère et le milieu du siècle suivant (état 1, La Tène D1b-D2a). Délimité par un fossé d'enclos suivi sur plus de trente mètres et associé à des vestiges de bâtiments sur poteaux porteurs, il se caractérise à la fois par son étendue et par une certaine richesse. En témoignent la mise en oeuvre, pour la couverture des bâtiments, de tuiles en terre-cuite de typologie italique, ainsi que l'abondance des amphores vinaires et céramiques à vernis noir importées d'Italie, ou encore, la présence d'une pièce de fourniment lié à la suspension du fourreau d'épée.

Dans la seconde moitié du Ier s., probablement dès les années 30, voire 40 avant notre ère, une première *villa* est implantée au bord de la terrasse qui délimite le site au sud (état 2a). Elle s'organise autour d'une cour pourvue d'un puits d'eau potable, bordée sur au moins un côté par des constructions légères abritant des foyers artisanaux et formant un embryon de *pars rustica*.

Le bâtiment principal est entièrement construit en terre et en bois. Ses murs en brique d'adobe, fondés sur des sablières basses reposant sur de profonds solins de pierre liés à l'argile, sont associés à des sols en terre battue, à une couverture en tuiles, ainsi, probablement, qu'à un premier portique de façade doté d'un plancher. Le plan rectangulaire du bâtiment et son cloisonnement interne en bandes contiguës renvoient à des variantes précoces de *villae* à plan ramassé développées en Italie et diffusées en Gaule dans le courant du Ier siècle av. J.-C. Son mode de construction est identique à celui qui caractérise les premiers quartiers d'habitation de la colonie de *Lugdunum*.

L'intérieur des pièces comporte des foyers culinaires environnés d'un abondant mobilier daté de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. : plats en sigillée italique de type Haltern 1, gobelets à parois fines d'époque tardo-républicaine ou gobelets d'Aco, cruches Haltern 45, imitations de sigillées et de campaniennes à revêtement argileux de la vallée du Rhône, plats à enduit rouge de type Goudineau 3, amphores Dressel 1B, tuiles à rebord de typologie précoce, relèvent d'un répertoire très évolué qui trahit sans doute l'origine italique des premiers occupants de la *villa*. La présence de deniers de la République frappés dans le contexte de la bataille d'Actium, d'une statuette égyptisante, et la découverte, dans les mêmes niveaux, d'un fond d'amphorisque hellénistique en pâte de verre sur noyau d'argile, soulignent leurs connexions avec le monde oriental. Ecrasés en place sous un niveau de démolition portant les stigmates d'un incendie, ces éléments témoignent d'une destruction des structures survenue avant la dernière décennie du siècle. Au milieu du règne d'Auguste, le bâtiment primitif fait place à une construction plus confortable, fondée sur solins maçonnés et dotée de sols en *terrazzo*. Le plan des structures antérieures est fidèlement repris et élargi vers l'ouest, par l'adjonction de deux pièces supplémentaires (état 2b).

Au début du règne de Tibère, ce premier corps de bâtiments est intégré dans un complexe plus vaste qui s'étend sur plusieurs dizaines de mètres en direction du nord, constitutif d'une grande *villa* à péristyle de type italique (état 3a). Elle s'articule autour d'une grande cour centrale entourée d'un portique à colonnade, reconstruit à plusieurs reprises dans le courant du Ier siècle. La cour, qui correspond probablement à un espace de jardin, est encadrée par un système complexe de caniveaux servant à canaliser les eaux de toiture. Ils sont reliés à une petite citerne maçonnée et à un grand collecteur qui permettait de les évacuer en contrebas de la *villa*. Ces aménagements s'inscrivent au coeur d'un secteur résidentiel (*pars urbana*) relativement luxueux, comme en témoigne la découverte, parmi les matériaux de démolition qui en jonchent les sols, d'enduits muraux polychromes, de chapiteaux et de plaquages de marbre ou encore, d'éléments d'hypocauste.

Au milieu du siècle, probablement sous le règne de Claude, ce péristyle est partiellement réaménagé pour accueillir un dispositif plus monumental, construit dans son axe central (état 3b). Il est matérialisé par un grand bassin d'agrément rectangulaire plaqué de marbre et encadré par deux colonnes à chapiteau corinthien supportant une surélévation du portique, reconstruit à cette occasion. Ce dernier a conservé plusieurs colonnes maçonnées retrouvées en place, avec leur revêtement

de stuc. Dans l'axe du bassin, un espace rectangulaire identifié à un triclinium d'été et doté dès l'origine d'un sol en mortier en *opus crustatum* parsemé d'éclats de pierre et de marbre, reçoit en son centre un *emblema* de mosaïque retrouvé pratiquement intact. Rapporté sur le sol, cet élément décoratif d'1,20 m de côté comporte des décors géométriques et végétaux en noir et blanc (o*pus tessellatum*), encadrant des motifs polychromes plus fins en *opus vermiculatum* d'une extrême finesse. Au centre figure un buste du dieu Dionysos/Bacchus, encadré aux quatre coins par des masques de tragédie et de comédie. Le style particulier des décors, inédit dans la région, s'explique sans doute par sa précocité : la mise en place du sol en mortier est datée par le dépôt, dans le mortier qui le constitue, d'un as à l'autel de Lyon émis à la fin du règne d'Auguste (10-14 apr. J.-C.).

La fin de cet état est liée aux traces d'un violent incendie survenu entre la fin de l'époque julio-claudienne et le début de la période flavienne (60-80 apr. J.-C.), dont témoignent des traces de feu observées sur les sols et les remblais de démolition calcinés qui les recouvrent. Cet événement semble avoir entraîné la destruction d'une large partie, sinon de la totalité de la *villa*, suivie du comblement des bassins et des canalisations. Reconstruite rapidement, cette dernière perd tout ou partie de son caractère résidentiel. Ses aménagements de confort et d'ornement (bassin, mosaïque, colonnade stuquée) sont définitivement condamnés pour faire place à des constructions plus sobres et plus fonctionnelles.

Cette phase de reconstruction (état 4) intervient au plus tard à la fin du Ier ou au début du IIe siècle. Elle semble s'accompagner d'un changement d'affectation de certaines parties du bâtiment. Son aile nord est occupée par des installations à vocation artisanale (*pars rustica*). Dans son état le plus récent, daté au plus tôt de la fin du IIe siècle, elle abrite des aménagements caractéristiques d'une activité vinicole : les substructions d'assise d'au moins deux pressoirs y sont associées à des cuves maçonnées servant à recueillir les jus de pressurage. Un grand fouloir, pourvu d'un bac de décantation central, est couplé à un réseau de tuyauterie en plomb et en maçonnerie conduisant le moût vers d'hypothétiques chais, localisés à l'est de la route moderne. Un foyer en arc de cercle adossé à l'une des pièces était vraisemblablement destiné à la cuisson du vin cuit (*defrutum*). Ces espaces ont livré des pépins carbonisés qui ne laissent subsister aucun doute quant à leur vocation. Ces vestiges constituent le premier témoignage archéologique d'une production vinaire dans l'environnement des colonies de Lyon et de Vienne. Même si son exploration demeure encore partielle, la taille de cette exploitation soutient d'ores et déjà la comparaison avec les grands châteaux de Gaule méridionale, adaptés à la production massive de vin destiné à l'exportation.

En 2008, la fouille d'une zone de jardins située environ 200 m au nord-est de la *villa* avait déjà mis en évidence des tranchées et un faciès pollinique caractéristiques de la culture de la vigne, pratiquée sur le site dès la fin du Ier s. avant notre ère. Le mode de conduite des ceps sur tuteurs hauts, jougs ou pergolas, trahit l'emploi de techniques viticoles italiques. L'ouverture de nouvelles tranchées de sondage a permis d'en compléter le plan : tranchées de plantation, d'irrigation et/ou de drainage de même type que celles reconnues en 2008, structures fossoyées de formes et de tailles variées (trous de poteau ou de piquet, fosse de plantation de forme oblongue...) et couches d'épandage. Les limites de cet ensemble matérialisent un quadrilatère d'orientation nord-ouest/sud-est, qui doit être rattaché à un jardin d'agrément plutôt qu'à un vignoble de type commercial. Le phasage des structures permet de distinguer deux états distincts datés, respectivement, du Ier s. avant et du Ier s. de notre ère, concomitants des deux grandes phases d'aménagement de la *villa* du Haut-Empire (états 2a et 2b).

Moins bien établi est le devenir de la *villa* et de son domaine au-delà du milieu du IIIe s. de notre ère. La fouille de cette année n'a livré aucun vestige ou élément en place qui puisse être attribué sans équivoque à l'Antiquité tardive, période pourtant bien représentée dans le faciès des mobiliers recueillis en prospection à l'est de la route. Cette différence pourrait indiquer la perduration d'un habitat plus restreint, limité à ce secteur. La mise en évidence de céramiques médiévales est peut-être liée à l'existence de la *villa gofiacus* désignée par les cartulaires du Xe s. comme le chef-lieu de l'*Ager Gofiacensis*, identifiée à une grande bâtisse médiévale sise à moins de 300 m au nord- ouest des vestiges.

Matthieu POUX
Université Lumière Lyon II

ANTIQUITE

SAINT-ROMAIN-EN-GAL
Lycée

La restructuration du lycée a fait l'objet d'un diagnostic réalisé en 2008, sans que le maître d'ouvrage précise alors que cette restructuration engendrait le réfection partielle de certaines canalisations et la création de nouveaux réseaux, non incluses dans le dossier de permis de construire... C'est donc une opération de sauvetage urgent qui a du être menée sur l'emprise de nombreuses tranchées ouvertes dans ce qui restait des maisons romaines fouillées en 1972 et en grande partie détruite par la construction d'un des bâtiments du lycée. Cette opération qui a pu être réalisée grâce à l'apport de l'équipe archéologique du musée de Saint-Romain-en-Gal et à la compréhension de l'entreprise chargée des travaux, a permis d'établir de véritables stratigraphies des différentes constructions, d'en compléter partiellement le plan et de recueillir quelques éléments de chronologie.

Benoit HELLY
MCC-DRAC, SRA

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

SAVIGNY
Abbaye

Fondée dans les premières années du IXe s., l'abbaye de Savigny a été un des principaux établissements religieux du diocèse de Lyon (avec une quinzaine de prieurés diocésains) et une véritable puissance régionale, grâce à un important patrimoine qui lui a permis de rayonner, dès le XIe s., bien au-delà de la province, dans les royaumes de France (diocèses de Mâcon, Clermont et Saintes) et surtout de Bourgogne (diocèses de Genève, Lausanne et Die).

■ Programme collectif de recherche

Aussi cette abbaye s'est révélée un excellent terrain d'expérimentation pour une très large interdisciplinarité. La multiplicité, la diversité et la qualité des vestiges archéologiques et des sources écrites appellent en effet des méthodes d'analyse, donc des compétences, variées. De fait, depuis les années 1990-2000, Savigny est au centre des intérêts de chercheurs d'horizons différents, en archéologie religieuse, en histoire ou en archéologie minière. L'idée d'un Programme Collectif de Recherche qui lui soit consacré est née de la rencontre fin 2006 de ces chercheurs, lassés de se heurter à une méconnaissance flagrante de cet établissement. Le projet a mûri pendant deux ans au fil de manifestations collectives organisées dans le cadre des séminaires d'archéologie médiévale de l'UMR 5138 « *Archéométrie et archéologie* », alors dirigée par Anne Schmitt, ou de visites et de conférences organisées par l'association municipale « *Savigny : patrimoine d'hier et de demain* ».

Ce travail préliminaire a abouti à sa concrétisation en 2009 dans le cadre du PCR. Au groupe de départ composé de Gérald Bonnamour (archéologie minière), Lorène Cellard (histoire de l'art), Pierre Ganivet (sources écrites) et Olivia Puel (archéologie), sont venus s'ajouter de nouveaux chercheurs appelés pour leurs champs de compétences propres. Ainsi en est-il de Franck Chaléat, travaillant sur la constitution des bourgs castraux et monastiques, Stéphanie Chin, géographe spécialiste en SIG et gestion de l'espace, Pascal Collomb et Pauline Gendry, spécialistes de liturgie, Patrick Nogues, topographe et Gilles Rollier, spécialiste de l'hydraulique monastique. 2009 a constitué une année probatoire visant à répondre à quatre objectifs : proposer des thématiques de recherche, organiser le travail collectif, en tenant compte des délais d'obtention de détachements nécessaires pour des chercheurs affiliés à l'INRAP ou à l'université, établir un premier bilan des travaux personnels effectués avant la constitution du PCR et des premiers travaux collectifs, et enfin préparer efficacement les travaux des années à venir.

Présentation des thématiques de recherche

Cinq thématiques de recherche sont pour l'heure retenues, abordant le monastère lui-même mais aussi l'abbaye en tant qu'administrateur d'un vaste territoire. Un rapide bilan peut être présenté à l'issue d'une première année de travail collectif.

1) Origine et implantation de l'abbaye

La question des origines carolingiennes de l'abbaye est délicate à traiter car elle est tributaire de l'analyse d'une documentation, archéologique et historique, largement postérieure. Nous devons nous interroger sur les raisons qui expliquent la fondation en Lyonnais d'un nouvel établissement religieux en plein contexte de renovatio carolingienne, représentée à Lyon par l'évêque Leidrade (799-816), et sur celles qui poussent les moines à choisir un site d'implantation à la topographie si peu favorable (double pente prononcée et prise d'eau impossible sur la rivière proche). Le fait que Savigny ait donné son nom à l'*ager saviniacensis*, subdivision territoriale sans doute mérovingienne, témoigne de l'importance du site

Fig.36 Savigny, abbaye : Mur ouest de l'église Sainte-Marie : baie haute en grès et calcaire (cliché O. Puel)

avant l'abbaye et pourrait ainsi apporter un élément de réponse à cette question. Par ailleurs, le Xe s. savinien pose d'importants problèmes historiographiques. Souvent résumé aux deux faits marquants que sont les raids hongrois de 930-940 et la restauration par l'abbé Badin (936-954), il mérite pourtant de procéder à un réexamen complet des sources textuelles afin d'éclaircir notamment le rôle qu'a pu jouer la récente abbaye de Cluny dans cette réforme.

2) Les chantiers de construction à l'abbaye de Savigny

Cette question très vaste concerne uniquement le monastère de Savigny, ensemble de bâtiments monastiques destinés à assurer la vie cénobitique. Il s'agit dans un premier temps de comprendre la chronologie de construction de chacun des édifices cultuels et conventuels : l'abbatiale Saint-Martin, l'église Sainte-Marie, les chapelles et le cloître. Ce travail est rendu complexe par l'ampleur des destructions des XVIIIe et XIXe s. La connaissance de l'histoire monumentale de ces édifices, et donc du monastère, passe essentiellement par l'archéologie et l'archéologie du bâti, conduites parallèlement au PCR par Olivia Puel dans le cadre de sa thèse. Les opérations réalisées entre 2006 et 2009 sur les édifices cultuels et conventuels ont d'ores et déjà apporté des données inédites d'un très grand intérêt. A l'époque romane, il existe deux églises placées autour d'un cloître : une grande abbatiale et une petite église à plan hybride, dotée d'un vestibule surdimensionné par rapport à la nef restreinte. A l'époque carolingienne en revanche, une seule église de grandes dimensions est attestée à l'emplacement de l'église secondaire romane. Nous renvoyons aux *BSR* concernés pour une démonstration plus détaillée.

3) Organisation spatiale du monastère

L'analyse morpho-spatiale des espaces ecclésiaux se nourrit d'une double connaissance, d'abord de la chronologie de construction des bâtiments du *claustrum*, ensuite de la pratique liturgique savinienne. La confrontation des données archéologiques avec l'analyse historique des statuts et des manuscrits liturgiques est du plus haut intérêt. Au vu des résultats archéologiques évoqués précédemment, il faut impérativement considérer l'organisation spatiale du monastère dans une perspective chronologique : le monastère primitif a-t-il la même emprise que le monastère roman ? Est-il construit sur le même modèle ? Au-delà de cette première interrogation formelle, est-il possible de comprendre selon quelles influences le plan a-t-il été pensé à ces deux époques ?

4) Le territoire savinien

Cette quatrième thématique permet d'envisager l'abbaye comme une entité morale tirant sa puissance d'un territoire vaste et homogène. Abstraction faite du monastère lui-même, ce territoire est composé de plusieurs « ceintures » successives : le bourg monastique, le système défensif déployé autour de l'abbaye et enfin le territoire foncier plus ou moins proche du monastère. Le cartulaire de Savigny est d'un concours précieux pour connaître ces établissements soumis à l'abbaye : il renseigne tant sur leur statut que sur leur situation géographique ou leur date de fondation. L'identification des sites et la création d'un SIG par Stéphanie Chin, ingénieure géomatique, permettra de mieux visualiser le réseau savinien à différentes époques et de procéder ainsi à une analyse plus fine de sa constitution et de son évolution. Par ailleurs, il importe aussi d'aborder la gestion de ce territoire. Les sources existent pour montrer l'administration avisée du territoire proche, gérée par trois entités de pouvoir : le pouvoir religieux au monastère, le pouvoir politique au château de Sain-Bel (résidence des abbés commendataires), le pouvoir économique à l'Arbresle, ville placée sur les voies de communication et accueillant de ce fait les marchés. Il est plus difficile de comprendre comment les moines gèrent le territoire à une grande échelle : comment imposent-ils leur autorité sur des établissements éloignés, comment parviennent-ils à tirer de leurs dépendances les revenus nécessaires au fonctionnement de l'abbaye ? Abordée par Gérald Bonnamour, la question des mines exploitées par l'abbaye fournit un exemple intéressant à cet égard.

5) La perception de Savigny au XIXe s.

Sur bien des points, le XIXe s. a conditionné le site actuel de Savigny, mais aussi les recherches réalisées sur l'abbaye pendant tout le XXe s. La question mérite donc d'être abordée d'un double point de vue : le cercle officiel des savants, représentatif d'un intérêt considérable à l'égard de l'abbaye, et les coulisses, révélateur du sort réservé aux vestiges (sculptures, bâtiments, archives…). L'objectif est d'avoir une idée du cercle de sociabilité des

savants qui travaillent sur Savigny : ces chercheurs sont-ils isolés ? Appartiennent-ils aux mêmes sociétés ? Collaborent-ils les uns avec les autres dans un même but ?

Olivia PUEL
Chercheur bénévole

■ **Prospection thématique : « *Les édifices cultuels et conventuels* »**

Fondée au début du IXe s., Savigny, abbaye majeure du diocèse de Lyon, a été détruite aux XVIIIe et XIXe s. Du *claustrum* composé d'une abbatiale Saint-Martin, pourvue d'un cloître au sud, et d'une église Sainte-Marie, située dans l'angle sud-est de ce cloître, ne subsiste qu'une chapelle secondaire, dite de Saint-Léger, autrefois rattachée à cette deuxième église.

A la suite d'un sondage d'évaluation archéologique, qui avait permis de mettre au jour les vestiges lacunaires du chevet de l'abbatiale en 2006, une prospection thématique a été réalisée sur l'ensemble des édifices cultuels et conventuels en 2009. L'objectif de cette opération était double : lever en plan tous les vestiges dispersés au sein des habitations ou des jardins et procéder à leur analyse archéologique. Les méthodes d'analyse mises en place ont principalement relevé de l'archéologie du bâti (abbatiale, église mariale, cloître), bien qu'un sondage restreint ait été ouvert dans le cloître pour s'assurer de la conservation des niveaux médiévaux.

C'est un cuvier, installé sur les ruines du vestibule occidental de l'église Sainte-Marie, qui a fait l'objet de l'intervention la plus conséquente, avec le relevé pierre-à-pierre des parements internes des murs sud et ouest (analyse des césures, des mortiers, des matériaux, des traces d'outils…). Cette analyse a permis de mettre en évidence quatre grands états de construction à l'échelle du bâtiment.

Etat 1 : Une première église n'est connue que par son extrémité occidentale, qui permet toutefois de restituer les dimensions de sa nef unique : 10,8 m de large x >13 m de long x >13 m de haut. Les maçonneries sont constituées d'un appareil irrégulier de moellons de natures variées (grès, roches métamorphiques), associé à quatre ouvertures : deux portes à claveaux de brique au premier niveau, et deux baies à claveaux de grès au second niveau (fig. 36). L'emploi de la brique et l'irrégularité de la construction suggère une datation basse à l'époque carolingienne, peut-être le Xe s. Des analyses de briques par thermoluminescence et archéomagnétisme, réalisées par l'Institut, permettront prochainement de vérifier ces hypothèses.

Etat 2 : La grande église de l'état précédent est réduite en longueur par l'insertion d'un mur transversal situé à 11 m du mur occidental, créant ainsi un vestibule à l'extrémité de l'ancienne nef, et en largeur par le rétrécissement de la nef. L'édifice ainsi obtenu possède un plan hybride et des proportions surprenantes : le vestibule, en saillie par rapport à la nef, mesure environ 11 m de côté, tandis que la nef est large de seulement 7 à 8 m pour une longueur indéterminée. D'après la chronologie relative, cet état pourrait remonter à la première moitié du XIe s.

Etat 3 : Le vestibule est muni de voûtes d'ogives en calcaire jaune, au XIVe ou XVe s.

Etat 4 : Le vestibule est remanié en vue de la création d'un cuvier (récupération des matériaux nobles, rehaussement des niveaux de sol pour créer une cave en sous-sol et une salle du pressoir à l'étage) au début du XIXe s.

Olivia PUEL
Chercheur bénévole

MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

Les mines du Beaujolais et du Forez

Les prospections réalisées en 2009 ont permis d'affiner les recherches sur les mines du haut Beaujolais, sur les gisements exploités à Claveisolle. L'exploitation de ces gisements est connue dès le bas Moyen Age (Bonnamour, rapport intermédiaire 2008). De nouveaux sites miniers ont été repérés le long du filon exploité aux XIXe et XXe s. à Vallosière. Sur la commune de Poule-Les-Echarmeaux, à proximité du hameau de Longefay, une autre exploitation minière a été identifiée.

Les recherches autour des mines de Vallosières sont réalisées en concertation avec le groupe chiroptère de la FRAPNA puisque le site est classé en zone « *Natura 2000* » coordonnée par Manuelle Beretz (FRAPNA). Dans le cadre des comptages hivernaux de chauve-souris, d'autres sites protégés et fermés ont été visités comme les mines de Breté à Monsol ou les mines de Propières, sièges d'importantes exploitations de galène et de cuivre gris entre le Moyen Age et le XIXe s.

Dans le cadre du PCR autour de l'abbaye de Savigny, outre une remise en lumière des sources documentaires

et d'archives existantes, les prospections ont permis d'inventorier et de repérer des gisements et filons à potentiels métalliques ainsi que des vestiges. Dans ce cadre, ce fut l'occasion de prospecter sur les mines de Sain-Bel à Sourcieux-les-Mines, Saint-Pierre-La-Palud et Chevinay.

Les prospections dans le haut Beaujolais sur les communes de Chénelette, Poule, Claveisolle et le Perreon montrent bien l'importance des gisements métallifères riches en plomb, argent et cuivre dans l'économie locale du Moyen Age au XXe s. Ces gisements ont lourdement été exploités au XIXe s. puisque de nombreuses mines étaient ouvertes pour des ressources variées : le plomb, l'argent, le cuivre, la baryte et la fluorine. Des ateliers de transformations étaient installés à proximité des gisements soit pour fournir des produits finis comme le plomb ou l'argent au Moyen Age ou des produits semi-finis, des minerais enrichis prêts à fondre par exemple. Les prospections doivent se poursuivre le long des filons principaux ayant ponctuellement fait l'objet de recherche ou d'exploitation par le passé.

Dans le secteur des Monts du Lyonnais, de nombreux gisements existent autour de l'abbaye de Savigny. Ces gisements sont riches en sulfure de plomb, argent, cuivre et également en sulfure de fer (pyrite). Certains de ces gisements sont très importants et ont été le siège d'importantes exploitations jusqu'à la fin du XXe s.comme la pyrite à Saint-Pierre-La-Palud. Dans cette localité, mais également à Sourcieux-les-Mines et Chevinay, le cuivre a été intensément exploité entre le Moyen Age et le XIXe s. D'autres gisements plus localisés ont engendré des exploitations plus modestes comme à Ancy ou Montrottier.

Gérald BONNAMOUR
Chercheur bénévole

ANSE, AMBERIEUX, QUINCIEUX
La Saône du PK 35 au PK 30

Comme les années précédentes, l'intervention 2009 en Saône se proposait :

- de réaliser une prospection inventaire du lit de la rivière, (hors chenal de navigation), entre -2,5 et -6 m de profondeur, en rive droite, entre les points kilométriques (PK) 35 et 30 (communes d'Anse, d'Ambérieux et de Quincieux (69)) ;

- d'étudier et de dater un fragment d'épave de bateau découvert fin 2008.

Cette portion de rivière a été marquée au fil des siècles par de profonds bouleversements, ayant pour origines :

- les confluences (ancienne et actuelle) de l'Azergues, rivière dont la charge importante en sédiment et en galets a complètement modifié le lit de la Saône ;

- les aménagements réalisés au XIXe s. et au XXe s. (dragages, barrages, digues basses, enrochements, déviation du chenal de navigation…) afin de faciliter la navigation ;

- le rattachement aux rives de plusieurs îles par comblement de certains bras de la rivière.

Par ailleurs, sur ce tronçon, la rivière subit un rétrécissement de sa largeur limitant les zones pouvant être prospectées (parfois à moins de 10 m) et accentuant le courant.

Ces facteurs expliquent le peu de découvertes réalisées au cours de la prospection, phénomène accentué par la nature du fond à certains endroits (galets) qui ne favorise pas, conjugué avec le courant, le maintien en place des vestiges.

L'intervention 2009 aura cependant permis de :

- constater que la digue du XIXe s. barrant la rivière entre l'île des Comtes et la pointe amont de l'île du Roquet est encore en bon état, alors que celle qui prolongeait la partie aval de l'île du Roquet est très altérée et ne remplit pratiquement plus sa fonction ;

- réaliser les découvertes suivantes :

● au PK 34 et sur environ 50 mètres (en amont), de nombreux tessons de *tegulae* sont présents dans la rivière, entre 4 et 4,5 m de fond. Au dessus de cette zone, dans la berge, un niveau de sol est marqué par la présence de fragments de terre cuite architecturale. Au même endroit, un fragment de céramique a été trouvé par 4 m de fond. Il s'agit d'une jatte à bord en bandeau saillant. Cette céramique commune à pâte claire présente un fond annulaire bas, quasiment plat, une panse également basse à parois épaisses et un bord supérieur légèrement rentrant. Elle présente un diamètre de 22 centimètres pour une hauteur de 11 centimètres. Cette céramique commune ou fine semble se rattacher aux IIe / IIIe s. ap. J.-C ;

● au PK 34.24, un fragment de base de colonne ionique-attique a été retrouvé gisant par 3,2 m de fond (fig. 37). Très fréquent ce type de vestige est difficilement datable, en l'absence d'ornements sur les moulures. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une base du Haut-Empire et dont la datation se situerait probablement entre la 2e moitié du Ier s et le IIIe s., avec une préférence pour les IIe ou IIIe s.

Les gués mentionnés dans les archives sur le secteur semblent, quant à eux, avoir complètement disparu suite à un dragage intensif. Quant aux pieux signalés dans la berge d'une île, par un habitant, ils n'ont pas été retrouvés.

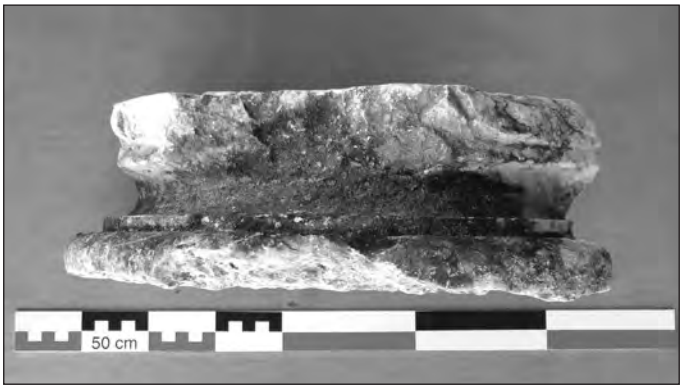

Fig.37 Anse, Amberieux, Quincieux, La Saône du PK 35 au PK 30 : base de colonne ionique-attique (cliché Marc Guyon)

Ce secteur très complexe d'interprétation continue de se modifier comme peut en attester le rattachement progressif de l'île des Comtes à la rive droite.

Fin 2008, au PK 36,98 (commune d'Anse), par 4,60 m de profondeur, à une dizaine de mètres de la rive droite de la Saône, un fragment d'épave de bateau a été découvert, orienté sud-est /nord-ouest. Pris dans une couche de graviers et de galets, il n'est conservé que sous la forme d'une planche angulaire, rehaussée d'un bordage, disposé par recouvrement partiel (monté à clin) ; mode d'assemblage qui n'a pas de référents dans l'espace nautique fluvial rhodanien. La datation ^{14}C le positionne au VIIe s. : -1360 ± 30 BP, soit de 644-680 ap. J.-C. (Ly-14774).

Si l'épave d'Anse est très mal conservée, elle nous apprend beaucoup. Avec elle, la présence de bordages monoxyles de bouchain devient une caractéristique de la batellerie assemblée de la Saône, puisqu'on en trouve quasiment sur tous les bateaux, jusqu'au XVIIIe s. En effet, dans l'état actuel de la documentation archéologique, seuls les plus petits individus en sont dépourvus : Lyon/PSG 9/2004, Lyon/PSG 13/2004 (XVIe s.), Saint-Marcel 1/1983 (XIIIe s.) ; soit 3 bateaux sur 7, du VIIe au XVIIIe s. Néanmoins, le principe d'assemblage des bordages de bordé par recouvrement partiel du bordage de bouchain ne s'accorde pas avec l'assemblage à franc-bord attesté sur les épaves d'Ouroux-sur-Saône 1991 et de Lyon/PSG 1/2003. Il pourrait alors témoigner des traditions architecturales appliquées à l'épave d'Anse, puisque ce procédé de construction ne se trouve que dans le Bas-Rhin, d'où sont originaires les Burgondes et les Francs mérovingiens. Ces derniers colonisent la région, respectivement depuis la seconde moitié du Ve s. et la seconde moitié du VIe s.

Alain LAVOCAT
Chercheur bénévole

ANTIQUITE

Atlas topographique de Lyon antique

L'*Atlas topographique de Lyon antique*, lancé en 2001 dans le cadre d'un PCR, est mis en oeuvre selon les normes et la méthodologie initiées par et pour les atlas topographiques des villes de Gaule méridionale (*urbs antiqua*). L'opération triannuelle 2009-2011 a pour objectifs de réaliser l'essentiel des notices couvrant le territoire urbain de *Lugdunum*. Le projet de publication devrait s'articuler en 3 volumes d'atlas : le premier concernant la partie sommitale de Fourvière et la rive droite de Saône, le second la Presqu'île et les pentes de la Croix Rousse, rive gauche de Saône et le troisième, les quartiers suburbains de *Lugdunum*, Vaise et la rive gauche du Rhône.

En 2009, les notices des opérations archéologiques situées sur 8 nouvelles feuilles ont été mises en oeuvre, ainsi que leurs interprétations. Ce qui porte le nombre de feuille d'atlas en cours à 60. Certaines déjà en partie réalisées, concernant la partie sommitale de Fourvière, vont bénéficier d'observations nouvelles faites dans le cadre de l'archéologie préventive (Hôpital de Fourvière - C. Ramponi, INRAP et emplacement du nouveau séminaire de l'Archevêché - M. Monin, SAVL) et ainsi permettre de mieux caler topographiquement des vestiges étudiés anciennement. Cet enrichissement mutuel entre archéologie programmée et archéologie préventive démontre tout l'intérêt des atlas topographiques des villes antiques ; ces derniers offrant un état complet et révisé du contexte et des problématiques du site et les opérations préventives éclairant par de nouvelles fenêtres, la topographie et la chronologie des vestiges.

Coordination : Michel LENOBLE
MCC - DRAC, SRA

ANTIQUITE

LYON 2e
Institut Saint-Vincent-de-Paul
16, rue Bourgelat

Les quatre sondages réalisés dans la cour de l'Institut Saint-Vincent-de-Paul ont permis de mettre en évidence, à une profondeur proche de 3,5 m depuis le niveau de circulation actuel, une occupation antique comprise entre le second quart du Ier et le Ve s. L'opération s'est déroulée en deux phases. La première a eu lieu en avril : les bâtiments occupant la bordure de la parcelle étaient encore occupés, contraignant l'implantation de deux sondages dans la cour de l'établissement. Les deux derniers sondages ont été pratiqués en février 2010, alors que les bâtiments avaient été détruits et les réseaux désactivés, laissant toute latitude pour sonder les limites septentrionale et méridionale du terrain.

Le sondage 1, situé au nord-ouest de la parcelle, a révélé un mur du XIXe s. d'orientation nord-sud contre lequel s'appuie une épaisse couche de remblais. Cette dernière vient s'installer sur un sol de travail lié à la construction du mur. Ce niveau couronne une autre phase de remblais modernes (XIXe s.) installés préalablement à la construction du mur qui les recoupe. Cet exhaussement s'est effectué à partir d'un niveau horizontal ténu, probable niveau de circulation, qui scelle une fosse contenant essentiellement du mobilier de la fin de l'Antiquité. Cette dernière coupe un niveau de démolition antique comportant quelques tessons de céramique datés du IIIe s. de notre ère, lui-même surmontant une épaisse couche de destruction composée de terre crue rubéfiée. Ces niveaux anciens suivent un fort pendage d'ouest en est (leur cote altimétrique est donc plus élevée du côté de la rue d'Enghien). Le terrain naturel n'a pas été atteint. Un carottage à la tarière à main dans le comblement de la fosse tardo-antique, sur près de 1 m d'épaisseur, a révélé que le comblement de cette dernière se poursuit en profondeur.

Le sondage 2 a été implanté au sud-est de la cour, entre l'aile méridionale du préau et l'angle sud-ouest du bâtiment. Il a mis au jour deux structures maçonnées en lien avec le bâtiment existant, et sans aucun doute contemporaines de la construction de ce dernier (XIXe s.). Il s'agit d'un conduit amenant les eaux pluviales collectées par les chenaux aériens à un puits perdu. A l'instar du sondage 1, d'épais remblais modernes (XIXe s.) se succèdent sur une épaisseur de près de 3 m. Ils ont été installés en deux temps : la première phase correspond à un litage de remblais hétérogènes contenant des artefacts tant modernes que médiévaux et antiques, épousant un pendage nord-sud et est-ouest. La seconde phase surmonte immédiatement ces recharges selon un plan horizontal. Elle est scellée par l'enrobé actuel de la cour. Sous ces couches récentes, un mince niveau de sol aux caractéristiques physiques proches de celui du sondage 1 recouvre un creusement longiligne orienté est-ouest, dont seule la paroi nord, régulière et pentue, a pu être observée. Ce probable fossé est comblé par des matériaux de construction et quelques pièces de mobilier céramique de la fin de l'Antiquité ; de nombreux fragments de placages de marbre parfois moulurés (corniches, plinthes), ainsi que des enduits peints de qualité

évoquent une *domus* richement ornée. Il perce deux niveaux limoneux assez homogènes, de provenance alluviale, se poursuivant en profondeur d'après un carottage pratiqué à la tarière. Le niveau supérieur, à partir duquel s'ouvre le fossé, est lui aussi recouvert par le niveau de sol mentionné plus haut ; il semble avoir fait l'objet d'une occupation contemporaine du creusement du fossé.

L'implantation du sondage 3 a été établie dans l'angle nord-ouest de la parcelle, afin de se rapprocher des vestiges antiques reconnus au XIXe s. sous la sacristie de l'abbaye d'Ainay, tout en complétant les données apportées par le sondage 1 qui avait révélé des niveaux de démolition antiques remontant en direction de la rue d'Enghien. La stratigraphie s'est révélée très différente des deux sondages précédents qui présentaient une succession de remblais contemporains hétérogènes, riches en matériaux de construction, des niveaux les plus hauts jusqu'à près de 3 m de profondeur. La nouvelle excavation a mis en lumière trois grandes séquences : Antiquité, indéterminée (époque moderne?), XIXe s. La première, débutant autour de 163 m NGF, témoigne d'une occupation du secteur au plus tôt durant le second quart du Ier s. jusqu'au début du IVe s. Elle correspond à une succession de remblais scellée par un niveau de démolition constitué d'adobe rubéfiée culminant à 164,05 m NGF. Les matériaux de construction (enduits peints, *tegulae*, adobe) associés à de nombreux tessons de céramique et quelques éléments en verre évoquent la présence d'une *domus* sur la parcelle sondée ou à proximité. Le sommet de la couche de démolition rubéfiée est recouverte par un sol constitué d'une fine couche de mortier de chaux jaune. Ce niveau de circulation (ou sol de travail) est ensuite recouvert par des remblais de terre noire datant au plus tôt de la fin du IIIe s. ou du début du IVe. Débute ensuite la seconde séquence, composée d'une succession de remblais caillouteux pauvres en artefacts et comportant des éléments résiduels antiques, qui semblent combler et niveler une légère dépression du terrain ayant fait l'objet de ruissellements (quelques niveaux limoneux fins attestent d'un dépôt hydromorphe). Une seconde dépression (ou fosse) s'installe au sommet des niveaux précédents ; elle est comblée par un limon argileux jaune renfermant des artefacts tant antiques que de la fin de l'époque moderne, voire du XIXe s. en surface. Ce niveau est percé au nord-est par une petite fosse ovoïde de nature indéterminée, elle-même recoupée par une tranchée nord-sud, interprétée comme la tranchée de fondation du mur mis au jour dans le sondage 1. Puis, de 165,95 m NGF au niveau de circulation actuel (situé à une moyenne de 167 m NGF) se succèdent des niveaux de remblais contemporains ponctués par de fins niveaux plans en asphalte.

Le sondage 4 a été décidé en fin d'opération de façon à explorer la portion méridionale du terrain. Il a été pratiqué d'un seul tenant jusqu'à 4,20 m de profondeur. Il a permis une obtention d'une stratigraphie complète pour ce secteur. Les conditions de sa mise en œuvre et ses dimensions réduites ont contraint l'équipe à établir des observations sans descendre dans l'excavation, conformément aux normes de sécurités. Son emprise et les premiers vestiges bâtis récents ont pu faire l'objet d'un levé topographique. Les éléments mis au jour par décapages successifs ont été enregistrés et photographiés. Leur altitude a été évaluée à partir du niveau de circulation actuel. L'emprise de ce sondage correspond exactement à celle d'un petit bâtiment quadrangulaire visible pour la première fois sur un plan de 1825 ; les matériaux mis en œuvre (petits moellons de pierre dorée disposés en assises régulières) confirment cette datation basse. Le mur occidental s'inscrit en droite ligne de celui mis au jour dans le sondage 1, à l'instar du mur de clôture de la propriété de l'œuvre des Messieurs visible sur le même plan de 1825. Cette construction est fondée jusqu'à 3,50 m de profondeur. Elle est recouverte de remblais hétérogènes et meubles sûrement issus de l'abandon et de la destruction des parties sommitales du bâtiment entre 1964 et 1979 (d'après l'examen des plans de ce secteur, AML, série 4 S 214). Ce dernier est installé sur un niveau argilo-limoneux verdâtre contenant quelques artefacts (TCA), et percé au nord-ouest du sondage par une large fosse comblée par un limon noir, contenant aussi quelques artefacts. Le tout recouvre un encaissant limono-argileux ocre-orangé contenant du mobilier antique. Il est coupé au sud par un fossé d'orientation nord-est/ sud-ouest, dont le fond est matérialisé par une maçonnerie de même axe reconnue sur 20 cm de largeur pour un mètre de longueur. Il s'agit d'un massif constitué par un mortier de chaux blanc-gris, mêlé à de nombreux petits galets roulés. Nous proposons deux hypothèses d'identification: la première serait de reconnaître dans cette construction profondément enfouie (à 4,20 m de profondeur) les fondations d'un tronçon de l'enceinte urbaine visible sur les plans des XVIe, XVIIe, et XVIIIe s. Cependant, cette proposition reste hasardeuse dans la mesure où le tracé de ces remparts, une fois replacé sur le parcellaire actuel, ne correspond pas au mur mis au jour. La seconde hypothèse consiste en un ouvrage antique, la parcelle n'ayant accueillie aucune occupation entre l'Antiquité et l'époque moderne, d'après la documentation écrite et iconographique. Il s'agirait alors d'un mur-digue protégeant l'extrémité de la Presqu'île des assauts du Rhône et/ou de la Saône.

Emma BOUVARD
SAVL

LYON 2e
Quai Saint-Antoine — place d'Albon

Au coeur du projet ambitieux de réaménagement des berges de la Saône porté par la municipalité, un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé sur le quai Saint-Antoine et la place d'Albon. En rive droite de la rivière, au nord du pont Maréchal-Juin, l'emprise diagnostiquée de 5 000 m² correspond à une étude de faisabilité pour un parc de stationnement souterrain. L'ouvrage projeté remplacera le parking aérien actuellement installé sur le basport et rendra la berge aux piétons en recréant le lien longtemps perdu entre la Presqu'île et le fil de l'eau.

Afin de gêner le moins possible la circulation automobile et la vie du quartier l'opération a été programmée entre le 20 juillet et le 23 septembre. La gestion d'un flux automobile sur un axe important et la nécessité de maintenir tous les réseaux d'alimentation et d'assainissement enterrés ont constitué une forte contrainte sur la conception de l'intervention. Finalement, sept sondages archéologiques sur les dix initialement prévus ont pu être réalisés : quatre sur le quai Saint-Antoine et trois sur la place d'Albon. Tous les sondages ont été blindés par un système de panneaux métalliques coulissants sur poteaux d'angle pour atteindre une profondeur de travail de 6,5 m. La profondeur du parc de stationnement envisagé étant bien supérieure (20 m), ces sondages ont été complétés par une campagne de dix sondages géotechniques descendant à 20 m, soit la profondeur déjà estimée du socle rocheux dans cette zone. Les sondages archéologiques et géotechniques ont été positionnés pour former des transects sud-nord et est-ouest.

Le haut-port arboré du quai Saint-Antoine établi au milieu du XIXe s. étant difficilement accessible, un seul sondage a pu être ouvert sur la partie nord-ouest du quai. Il a mis en évidence, sur plus de 5 m, un apport massif de remblais de démolition retenus par le mur de quai actuel construit après les inondations de 1840 et 1856.

Le sondage 02, implanté sur la voie de circulation au nord du quai, a permis la mise au jour de vestiges modernes du quai. Quelques décimètres sous les niveaux actuels, le niveau de circulation du quai au XIXe s. subsiste partiellement avec les traverses de la ligne 5 du tramway inaugurée en 1880. En bordure ouest du sondage, le parapet du quai Villeroy (achevé en 1720) est arasé au niveau de son trottoir. Le puissant mur du quai sectionne un ensemble d'immeubles mitoyens dont ne demeurent que les espaces souterrains. Ce bâti moderne occupe le bord de Saône sous le quai Saint-Antoine depuis le pont de Pierre jusqu'à la rue Dubois et constitue le soutènement même du quai Villeroy.

Plus à l'est, à l'angle de la rue Dubois et du quai Saint-Antoine, le sondage D3 a confirmé la présence des immeubles formant rive et détruits pour laisser place à un quai dégagé. Dans les deux sondages (D2 et D3), les conditions techniques de la fouille n'ont pas permis l'exploration de la stratigraphie sous le sol des caves repéré à 6,5 m de profondeur. Ces vestiges sont scellés par des nappes de sols indurés attribuables au quai du début du XVIIIe s., puis par les rails du tramway.

Un dernier sondage plus au sud, à l'angle de la rue Grenette, a toutefois permis une lecture continue de la stratigraphie. Un égout maçonné en pierre dorée daté du XVIe s. recoupe des niveaux de berges des XVe-XVIe s., puis au XVIIe une grande tranchée entaille tous les niveaux d'accumulation et condamne l'égout. Le comblement massif et détritique de cette incision pourrait être attribué à l'aménagement du quai Villeroy au début du XVIIIe s.

Aucun contexte antérieur à la Renaissance n'a été observé sur le quai. L'occupation des berges par des immeubles construits au fil de l'eau est attestée par une abondante iconographie qui illustre des constructions identiques sur chaque rive en amont et en aval du pont de Pierre au moins depuis le XVIe s. (Plan scénographique de Lyon).

Les trois sondages ouverts place d'Albon ont révélé une occupation particulièrement dense depuis l'Antiquité (Ier s.) jusqu'au dégagement de la place au début du XIXe s. La stratigraphie a été largement amputée par le creusement de caves modernes au centre et au sud de la place, mais si les niveaux médiévaux ont pu disparaître, les fondations antiques, ancrées dans les dépôts alluvionnaires, sont épargnées. Le mobilier céramique est insuffisant pour proposer une chronologie très précise, mais l'installation antique doit être située assez précocement dans le Ier s. ap. J.-C.

Si aucun sol n'est conservé dans les sondages F1 et F2, le sondage E1 a livré une stratigraphie complète pour l'Antiquité, le Moyen Age et l'époque moderne. Sur un niveau d'éclats de gneiss (nivellement et assainissement du terrain naturel), un mur nord-sud et des sols en terre battue témoignent d'une occupation a priori domestique permanente du Ier au IIIe s. Les derniers niveaux antiques sont ensuite perforés par un réseau organisé de trous de pieux parallèles à la rivière. L'altimétrie de ces pieux et leur diamètre modeste (10-15 cm) semblent plus les vouer au soutènement d'un ouvrage aérien en bois qu'à une fondation supportant une élévation maçonnée. En se substituant à un ensemble bâti, ils témoignent manifestement d'un réaménagement majeur du site. Malheureusement, l'absence de mobilier et l'amplitude chronologique de leur environnement stratigraphique - entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge central - n'autorisent pas une datation précise.

L'ensemble de l'occupation antique s'établit largement à l'ouest du tracé supposé d'un quai antique repéré au

XIXe s. sous la rue Mercière. Les sondages du quai Saint-Antoine n'infirment pas cette hypothèse, mais le positionnement des structures antiques sur la place constituent une avancée inattendue qui induit un infléchissement important du tracé de la berge ou l'existence d'un promontoire lié au franchissement de la rivière.

La période paléochrétienne et le haut Moyen Age n'ont pas laissé de traces matérielles. Le Moyen Age central est bien représenté dans le sondage E1. Le bâti antique est entaillé par plusieurs fosses et recouvert par les « terres noires ». Ces structures ont livré un cortège classique d'oules à lèvres en bandeau et quelques fonds marqués.

Dans cette même séquence médiévale, trois murs successifs et superposés, montrant de faibles décalages d'orientation nord-sud, viennent occulter les trous de pieux. Aucun sol ne peut leur être associé. Plus à l'est, dans le sondage FI, un puits englobé dans le bâti moderne pourrait avoir été creusé au Moyen Âge.

Les vestiges de l'époque moderne sont bien présents. Les immeubles qui étaient encore en élévation au XXe s., au sud de la place d'Albon, ont été fortement remaniés. Il en est de même dans le sondage F1 où le bâti montre de multiples reprises entre les XVIe et XIXe s. Les structures modernes du sondage E1 sont bordées par un sol (XVe-XVIe s.) de galets de rivière en forte déclivité vers la Saône. On signalera enfin, pour le début du XIXe s., un bel ensemble de vaisselle recueilli dans le comblement d'une fosse septique (sondage F1).

L'analyse géomorphologique du quai Saint-Antoine s'appuie sur les sondages géotechniques. Les cinq sondages réalisés donnent des profils altimétriques pour la charge de fond de la Saône. Le mobilier céramique retiré des carottages, révèle la présence de matériel moderne déposé très profondément dans ces niveaux sablo-caillouteux immergés. Cette présence d'éléments anthropiques incite à considérer comme secondaires une grande partie des sédiments mixtes ou rhodaniens identifiés au-dessus du lit majeur de la Saône.

Les sondages archéologiques de la place d'Albon ont permis une observation directe des dépôts alluvionnaires superficiels. Cinq autres sondages géotechniques ont assuré une lecture profonde de la sédimentation. Dans une séquence dépourvue de pollution anthropique, la pression du Rhône au Ier âge du Fer est lisible ; il est par ailleurs possible d'envisager un site de confluence au sud-est de la place. Une fois que la Saône a pu revenir sur son tracé oriental, elle a déposé une épaisse couche de sédiments de débordements sur le site de la place d'Albon. Toutefois, l'inclinaison des dépôts alluvionnaires de cette plaine d'inondation atteste l'existence d'une dépression (bras actif ou lône) colmatée naturellement ou asséchée par la main de l'homme au début du Ier s. ap. J.-C.

Eric BERTRAND
SAVL

ANTIQUITE

LYON 5e
4, place de Fourvière

Le projet de réaménagement et de restauration du séminaire provincial de Lyon a été à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique sur l'ensemble de la parcelle. Le tènement situé au 4, place de Fourvière se situe à l'emplacement où les auteurs situent traditionnellement le *forum* de *Lugdunum*. Quatre sondages ont été répartis sur le terrain et ont montré une occupation continue entre la fin du 2e âge du Fer et le début du IIIe s. ap. J.-C., date de l'abandon du site.

Le premier sondage, en bordure de la rue Roger Radisson, à l'emplacement d'un petit pavillon moderne, a permis la mise au jour, dans un premier temps d'une occupation laténienne suivie d'une occupation coloniale ; puis d'importantes structures maçonnées ont été dégagées. Ces dernières appartiennent à deux états différents. Le premier état correspond à un mur orienté est/ouest, construit en granite et formant une ante ; il est enduit sur sa face nord, et très rubéfié dans sa partie supérieure. L'élévation conservée est proche de 2 mètres de hauteur. Le sol attenant est un pavage de grandes briques (45 x 30 cm, alt. 287,55 m NGF) liées avec un mortier de tuileau. Côté sud, le sol contemporain de cette structure est situé 2,29 m plus haut (289,84 m NGF), ce qui induit la présence d'un espace enterré, de type cryptoportique, par exemple.

Un second mur, toujours en granite, orienté nord/sud, et perpendiculaire au précédent, est associé à cette séquence, l'appareil de la face ouest du mur est recouvert d'un enduit dont la surface a subi les dommages d'un incendie. La base de son élévation n'a pas été atteinte car ce mur a été englobé par la suite dans une grosse maçonnerie postérieure. Cette phase a été datée de l'époque augustéenne.

A cet état, succède une seconde campagne de construction qui englobe complètement les murs antérieurs, avec une maçonnerie dont la largeur excède 2 mètres. L'ensemble des structures construites mises au jour dans ce sondage peuvent se rapporter à des édifices liés au *forum*, mais en l'état actuel des recherches, aucun élément ne nous permet d'apporter une réponse quant à la destination de ce bâtiment.

Les sondages 2 et 4 peu profonds, ont permis, pour le

premier de dégager un mur de facture antique et quelques lambeaux de sols, datés de l'époque augustéenne. Le sondage 4 ajuste livré quelques niveaux de démolition antique datés du IIe s. ap. J.-C.

Enfin, le sondage 3, plus profond, a vu le dégagement de plusieurs états d'occupation, sans doute à destination domestique, et dont le plus récent est un grand réservoir dont les parois sont enduites de mortier hydraulique. Ce réservoir n'a pas été dégagé dans sa totalité, seul l'angle sud/est a été repéré. Il était conservé sur une profondeur moyenne de 1,50 m. Un gros bourrelet d'étanchéité en tuileau assure l'herméticité entre le fond et la paroi verticale. Les dimensions de la cuve ne sont pas connues car la structure se situait en limite de sondage. Le tampon de fermeture, taillé en calcaire blanc, a été retrouvé déposé au fond de la citerne.

Les résultats de ce diagnostic montrent ainsi une occupation relativement dense dans ce secteur que seule une fouille extensive permettrait de comprendre et de mieux appréhender.

Michèle MONIN
SAVL

ANTIQUITE

LYON 5e
Hôpital de Fourvière
8-10, rue Roger-Radisson

Les dix sondages réalisés à l'ouest de l'hôpital de Fourvière, préalablement à l'extension d'une de ses ailes, ont confirmés les résultats des investigations précédentes (Montauzan 1915, Martin 1990). Le potentiel archéologique de cette parcelle est connu et exploré depuis plus d'un siècle, cette dernière se trouvant à quelques centaines de mètres de différents édifices publics de la ville romaine (théâtre, odéon, emplacement supposé du *forum*...), et en particulier à proximité immédiate du sanctuaire du culte impérial érigé dès le début du règne de Tibère et est resté en fonction jusqu'à la fin du second siècle après J.-C.». A moins de 100 mètres vers le nord a été fouillée en 1994, une *domus* aménagée en terrasse, aux décors d'une richesse exceptionnelle, et dont l'orientation et l'emplacement semblent correspondre à une extension postérieure du développement urbain dans le secteur.

Sur les 10 sondages, 6 sont fortement positifs (sondages 1, 2, 7, 8, 9 et 10) Dans la partie sud y ont été mis en évidence des aménagements de sol s'apparentant à une voie ainsi qu'un collecteur qui la borderait, dans la partie centrale des maçonneries et des fosses alors que la partie nord reste vide de vestiges. Le mobilier retrouvé date d'une part de la période augustéenne et d'autre part de la fin du IIe et du IIIe s. de notre ère. Toutefois, les structures n'ayant pas été fouillées il n'est pas possible de proposer une datation sûre pour leur réalisation et à leur abandon.

Le site est par la suite remblayé sur 0,50 à 1 m alors que les aménagements gallo-romains situés sur la partie sommitale de la parcelle sont déjà fortement érodés. Dans la pente les maçonneries pourraient être mieux conservées, à la faveur des agencements en terrasses sur différents niveaux.

Ce potentiel est donc en adéquation avec la connaissance que nous avons de ce secteur depuis au moins un siècle mais plusieurs questions restent posées :

- Pourquoi les vestiges s'arrêtent-ils au nord, là où culmine la butte morainique ?

- Comment sont construits les bâtiments sur la pente ? Où se situent les éventuelles terrasses ?

- Pourquoi le site, si érodé au sommet, a-t-il été remblayé et quel est l'impact des nombreuses excavations (sondages ?) sur la conservation du site ?

- Quelle forme prend l'occupation augustéenne du site et qu'elle est l'évolution de la trame urbaine au cours du Haut-Empire ?

Cécile RAMPONI
INRAP

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

LYON 5e
Cathédrale Saint-Jean
Tour nord-ouest de la façade

L'étude archéologique du bâti menée en 2009, à l'occasion d'une campagne de restauration, sur la tour nord-ouest de la façade de la cathédrale de Lyon a porté sur la chronologie de la tour, l'organisation du chantier de construction, les restaurations des XVIIIe-XIXe s. et les marques lapidaires.

Les parties basses de la tour (sur environ 1 à 2 m), construites en choin (grands blocs de calcaire froid antiques remployés) comme le chevet, ont été implantées à la fin du XIIe s., pendant qu'on construisait les parties basses (environ 4 m) du transept (fig. 39). Il faut attendre le début de la construction de la façade, dans la première décennie du XIVe s., pour que celle de la tour nord soit reprise dans la foulée. Le premier niveau de la tour (hauteur du bas-côté) a été élevé durant les premières décennies du XIVe s. Le niveau supérieur a été construit dans un second temps, difficile à localiser précisément dans le siècle, mais le corpus des marques lapidaires accuse un changement radical. L'étage aérien, dont les remplages relèvent de l'art flamboyant, appartient à la fin du XVe s., si l'on en croit des détails constructifs semblables à ceux relevés dans l'étage aérien de la tour sud du chevet (2007) et la typologie des marques lapidaires.

La tour a révélé des indices glyptographiques des restaurations du XVIIIe s., au niveau de l'arcature aveugle de la galerie intérieure de la façade (au-dessus des portails). Ces restaurations sont parfaitement documentées par le bâti et par les archives capitulaires.

L'étude des marques lapidaires a permis d'enrichir les corpus des marques de la cathédrale et d'établir une comparaison avec celles de la tour sud de la façade, chantier contemporain, mais décalé dans le siècle et beaucoup plus complexe dans son organisation.

Ghislaine MACABEO
INRAP,
Nicolas REVEYRON
Université Lyon II

Fig.38 Lyon 5e, cathédrale Saint Jean : A l'étage du *triforium*, sur le mur extérieur la série d'arcatures aveugles garde plusieurs traces des restaurations du XVIIIe. Au-dessus de l'oreille droite de ce visage, d'une des arcatures nord, il y a, en plus de la marque lapidaire en forme de croix "+" une date, : "1710" laissée lors des restaurations de la grande balustrade.(Crédit photo : Nicolas Reveyron)

Fig.39 Lyon 5e, cathédrale Saint Jean : grands blocs de choin romains utilisés à la base des murs sur toute la longueur de la cathédrale : d'est en ouest. Ici à la base de la tour nord-ouest (cliché G. Macabéo)

LYON 9e
Parc Blandan

Le château de la Motte

La maison forte de la Motte s'est installée dans le courant du XVe s. au sommet d'une butte naturelle. Les données historiques et archéologiques ne plaident pas plus que la topographie en faveur de l'hypothèse d'un établissement castral antérieur à la maison où se réunit le Parlement de Grenoble en 1476. Cette dernière pourrait bien avoir été bâtie ex nihilo, peu de temps avant cette première mention, et témoigner tout simplement des ambitions d'une famille de patriciens - les Villeneuve - « en route vers la noblesse ».

Les dépendances agricoles, nécessaires à la gestion du domaine, semblent avoir été bâties au cours de la seconde moitié du XVIe s. Au début du XVIIe s., elles comprennent deux *estableries* avec greniers, *un chappis* (auvent) *couvert de tuilles soutenu de deux pilliers où il y a un truel* (pressoir), un *bâchât* (bassin) *joignant au corps de logis* et deux granges. L'ensemble, clos de murs, s'ouvre au nord par un large portail à deux vantaux.

A partir de 1655, les religieuses du Tiers Ordre Saint-François, du premier monastère de Sainte-Elizabeth de Bellecour, acquièrent progressivement les différentes parts du château alors aux mains des dix-neuf descendants d'Hugues Dupuys, qui l'avait lui-même acquis en 1530 de Charles de Villeneuve. En 1687, elles en deviennent les seules propriétaires.

Au milieu du XVIIIe s., une vaste terrasse est construite au-devant de la courtine occidentale du château en lieu et place du mur de clôture représenté sur le *Pinax iconicus* de 1556. L'accès au portail principal du château se fait quant à lui par un chemin en cailloutis régulièrement entretenu.

Le domaine, mis aux enchères le 15 janvier 1791, est acquis par Pierre Etienne Verd, citoyen de Lyon. Lorsqu'est dressé le cadastre napoléonien de la Guillotière, en 1824, il est la propriété de François Ducreux depuis trois ans. Il couvre alors 17,6 ha, soit à peu de chose près la surface déclarée lors de la vente du château en 1530 (17,3 ha). La nature et la surface des différentes parcelles dévoilées par la matrice cadastrale, ainsi que les observations archéologiques faites dans ce secteur, laissent supposer que l'organisation interne du clos n'a qu'assez peu varié depuis le XVIe s.

Le fort Lamotte

Ducreux ayant rejeté comme insuffisante l'offre amiable du général Rohault de Fleury, chargé depuis 1830 des travaux de défense de Lyon, le domaine de la Motte est exproprié le 31 août 1831. Le 27 septembre suivant les militaires sont en possession des lieux. Les travaux commencent aussitôt. Le fort Lamotte est bâti sur le modèle des « forts de choc » de la rive gauche du Rhône. Sa bipolarité est très marquée (fig. 40). Du côté de la campagne (front d'attaque), l'organisation de ses bastions, trapus, est directement commandée par les « *impératifs de la stratégie* » (Mettey-Bunevod 1998, P. 107). A l'opposé, la gorge, presque sans défense, s'ouvre largement sur la ville.

Le plan du réduit, installé au centre du corps de place, est arrêté dès 1831. Sa réalisation nécessite d'importants terrassements. Il s'agit de créer au sommet de la butte naturelle une vaste plate-forme contenue par un mur d'escarpe. A l'arrière de cette plate-forme, s'élève, sur trois niveaux sur caves, une caserne voûtée à l'épreuve de l'artillerie, capable d'accueillir 196 hommes. Un imposant talus occupe et délimite les trois autres côtés et prend appui sur les pignons convexes de la caserne. Plusieurs terrasses, accessibles par des rampes, sont aménagées en son sommet afin de recevoir l'artillerie. En contrebas, le fossé qui sépare le réduit de l'enveloppe est flanqué par trois bastionnets. Le premier, en capitale, est accessible depuis la cour centrale, par une galerie aménagée sous le talus. On parvient aux deux bastionnets de la gorge, quadrangulaires, par le chemin de ronde qui prend naissance à chaque extrémité de la caserne.

Une coursière de fusillade, aménagée dans la contrescarpe, complète la défense du fossé du réduit, tout en maintenant, selon le projet initial, les remblais qui constituent l'enveloppe. Aux dires des ingénieurs militaires espagnols qui visitent le fort en 1844, le front d'attaque « *bastionné, ne présente aucune caractéristique notable* » , à l'exception d'un petit ravelin au-delà du fossé et, plus en avant encore, sur la capitale, d'une lunette de terre non revêtue et ouverte à la gorge. Au nord et au sud, deux coupures isolent de la gorge les parties de l'enveloppe tournées vers la campagne. Pour le directeur des fortifications, « *ces coupures sont une partie essentielle de ce système de fortification et en doublent la valeur. Sans elles, dès que l'ennemi serait maître de la 1ere enceinte, la défense de la 2e enceinte qui sert de réduit et de cavalier serait compromise* ». La liaison entre la coupure méridionale, entièrement revêtue, et le fossé du réduit est défendue par une série de batteries casematées, dont l'entrée est protégée par un batardeau.

Au sud-ouest, la forme particulière de la fortification est conditionnée par le château de la Motte, conservé par le général Fleury pour le logement des officiers (fig. 41). Le flanquement de ce front tenaillé que cantonnent deux bastions est assuré par une petite caponnière découverte installée en son centre. La contrescarpe de ce front est la seule revêtue ; elle est casematée en vue de flanquer le fossé qui, à cet endroit, fait un angle (actuelle-

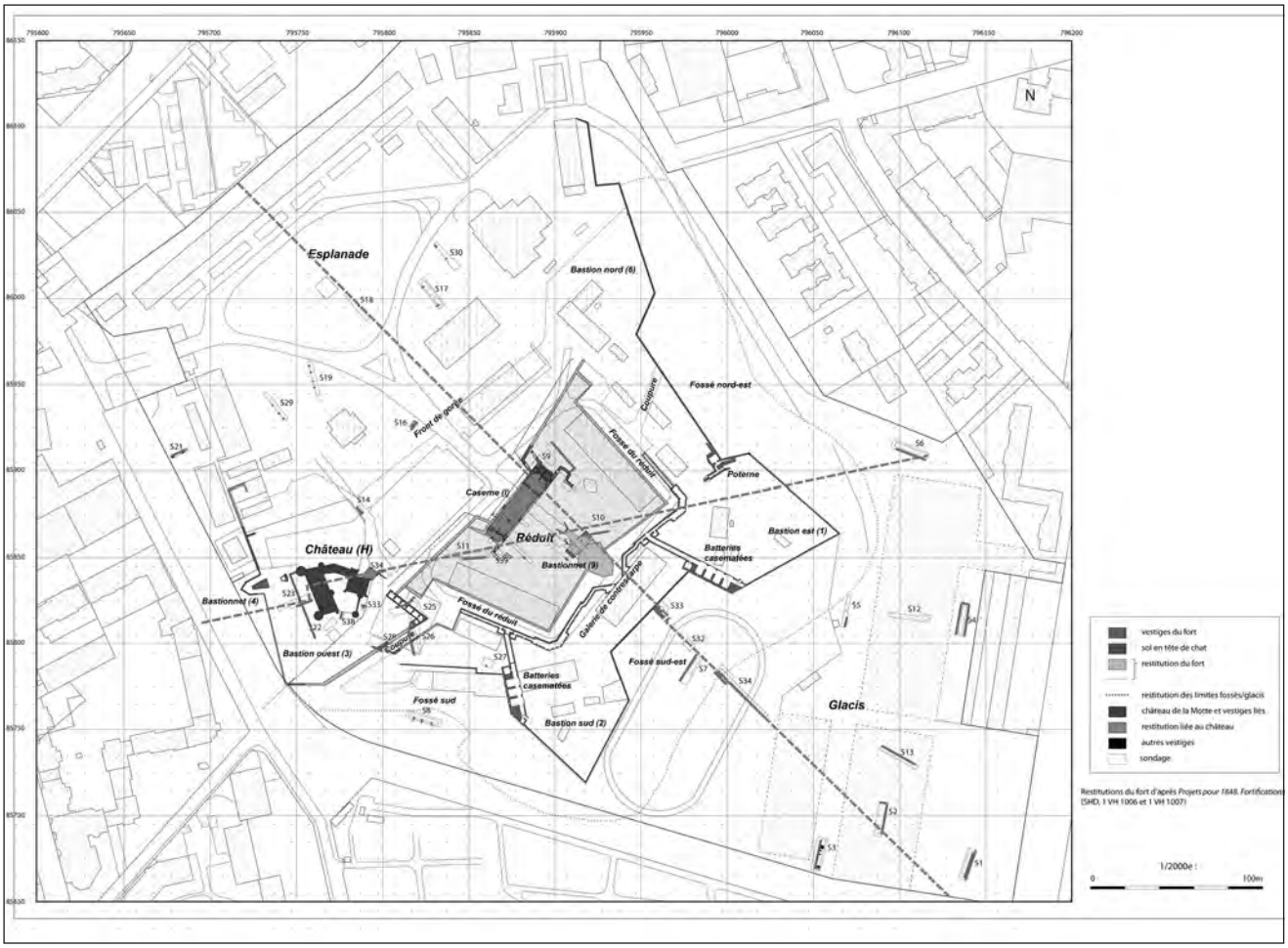

Fig.40 Lyon 7e, Parc Blandan, fort de la Motte : plan (SAVL)

ment sous la rue du Repos).

Sur quatre de ses fronts, ce fort pentagonal est bordé par un large fossé qui, en 1844, n'est encore qu'ébauché. Seul le front de gorge en est dépourvu, mais sa défense est assurée par la dénivelée de la terrasse qu'une courtine de terre accentue. En contrebas, du côté de la ville, « *une vaste esplanade* [...] *fermée par un mur crénelé et bastionné renferme un casernement pour 860 hommes avec tous ses accessoires, un magasin à poudre, de grands magasins d'artillerie avec une salle d'armes pour 30 000 fusils, un magasin du Génie* ». C'est par cette esplanade que l'on accède au réduit. Au droit d'une ouverture pratiquée dans la courtine en terre, un pont dormant permet de franchir le fossé. De là, « *l'on accède au terre-plein bas de réduit en passant sous le premier étage de la caserne*. »

En 1835, le fort est achevé conformément au projet initial ; seul l'aménagement des dehors reste à faire. Neuf ans plus tard, « l*es fossés de l'enveloppe en terre n'ont pas encore d'eau devant le front d'attaque et les autres ne sont pas suffisamment larges et profonds. Des déblais et des dragages très considérables sont encore à faire pour les terminer* ». On avait, à tort, espéré qu'ils seraient exécutés gratuitement par les particuliers qui profitent du gravier pour leurs constructions.

Les travaux sont relancés par l'inspection générale de 1847 : il est urgent de mettre en état de défense le « *point d'attaque probable de la rive gauche du Rhône* ». Deux options se présentent au nouveau chef du Génie, le colonel Goury : soit creuser son fossé de manière à le rendre infranchissable par la présence des eaux filtrant au travers des graviers, soit entourer son enceinte de terre d'une escarpe revêtue. « *La défense uniquement par les eaux exigeant des déblais considérables par la situation du fort sur le point le plus élevé de la ligne fortifiée, on a réuni les deux moyens en adoptant une escarpe revêtue de 8 m de hauteur sur le front extérieur et les 2 demi fronts collatéraux jusqu'aux coupures et une cunette de 12 m de largeur au milieu du fossé infranchissable par 2 m de profondeur d'eau. L'escarpe revêtue avait en outre l'avantage d'agrandir considérablement l'espace intérieur et c'est particulièrement ce qui a décidé le directeur supérieur à l'adopter et à renoncer pour ce fort à l'unité d'organisation des défenses de la rive gauche du Rhône. Pour ajouter aux défenses de la partie d'enceinte revêtue, les deux flancs qui battent l'emplacement présumé des batteries de brèche ont été casematés afin de doubler la ligne de feu sur ces points. La partie des fossés des deux fronts collatéraux depuis les coupures jusqu'à l'intérieur étant déjà creusée à peu près à la profondeur voulue, on lui a laissé son organisation primitive, avec un simple fossé d'eau sans revêtement en arrière* ».

En moins de deux ans, l'ensemble des maçonneries et une partie des dehors sont achevés. On exproprie au

Fig.41 Lyon 7e, Parc Blandan, fort de la motte (cliché SAVL)

nord-est pour agrandir le glacis et au nord-ouest pour isoler, par un chemin de ronde, le fort des maisons de la Guillotière. A la gorge, on supprime la courtine de terre pour démasquer la caserne du réduit. Le manque de moyens chronique empêche toutefois de donner aux fossés l'ampleur souhaitée par le Génie. Pourtant, dès 1855, la cunette est en eau.

La construction d'une seconde ceinture de forts conforme aux vues du général Séré de Rivières entraîne le déclassement de l'enceinte de la rive gauche du Rhône, prononcé le 21 août 1884. S'il perd son rôle stratégique, le fort Lamotte doit en revanche contribuer à « *la reconstitution des ressources de casernement appelées à disparaître* » avec les forts de Charpennes, des Brotteaux et du Colombier. Le casernement des 2 596 hommes de la brigade d'infanterie du 14e Corps qu'il doit accueillir nécessite la construction de nouveaux bâtiments. Pour leur faire place, les talus du réduit sont arasés et son fossé comblé. Sa caserne est démolie en 1886. Les fossés extérieurs, où se déversent tous les égouts du fort, sont asséchés par mesure d'hygiène.

Emmanuel BERNOT
Cyrille DURCOURTHIAL
SAVL

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE
AGE DU FER

LYON 9e
18, 24 rue Berjon

ANTIQUITE
EPOQUE MODERNE

Localisée dans la partie ouest de la plaine de Vaise, la parcelle diagnostiquée au 18-24 rue Berjon est implantée sur un replat entre la plaine et le versant est du plateau de la Duchère, dans un espace fortement marqué par des processus de sédimentation, auxquels participent l'érosion des versants et l'alluvionnement du ruisseau des Gorges.

Les vingt-deux sondages réalisés sur la parcelle présentent un bilan mitigé qui, sans être totalement négatif, est loin de faire écho à l'intérêt des investigations archéologiques précédemment faites dans le secteur (65 rue du Souvenir, 89-91 rue Marietton, 61-77 rue Marietton, périphérique Nord).

Quatre phases d'occupation ont pu être identifiées au cours de l'opération :

Un puissant niveau de limon argileux abrite un mobilier céramique et lithique attaché aux périodes préhistoriques (Néolithique moyen bourguignon et Campaniforme) et protohistorique (Bronze ancien) correspondant à la phase I d'occupation du site. Les altimétries supérieures de cette couche permettent de restituer au site un double pendage ouest/est (170,08 m NGF à l'ouest en sondage 18 ; 168,48 m NGF à l'est en sondage 2) et sud/nord (170,62 m NGF au sud en sondage 21 et 168,66 m NGF plus au nord en sondage 1). Le niveau est plus ou moins marqué selon les sondages. Aucune structure en place n'a été observée à l'exception d'un amas de galets thermofractés (F 1008, sondage 1). Ce dernier paraît en position secondaire, issu d'un ou de plusieurs foyers démontés et rejetés en marge d'une occupation ou déplacés par un colluvionnement.

Le matériel archéologique pourrait indiquer une fréquentation du site ou la proximité d'occupations situées plus à l'ouest et au sud-ouest de la parcelle. Les sondages 17 et 20 contiennent un matériel plus homogène où le Campaniforme domine en nombre de restes, et où le Bronze ancien est présent de manière significative. On ne peut cependant pas exclure qu'il s'agisse d'un mobilier déplacé lors de la mise en place des couches issues de colluvionnements venant des versants du plateau de la Duchère. Le sondage 17 semble être le seul à livrer une série culturellement homogène, attribuable au Campaniforme pointillé et incise-estampe. Le Bronze ancien a été identifié en plus faible proportion, dans les sondages 20 et 22. Le mobilier céramique du diagnostic réalisé sur la parcelle évoque une séquence chrono-culturelle proche de celle du site du Boulevard périphérique nord de Lyon.

Une seconde couche antropisée prend place immédiatement au-dessus des niveaux anciens, et marque la phase II de l'ocupation de la parcelle. Elle contient un mobilier hétérogène qui couvre une période comprise entre le 1er âge du Fer et la période médiévale. Pour la période antique, le mobilier et les cinq trous de poteaux identifiés permettent d'envisager une fréquentation, une occupation ponctuelle ou éparse à caractère rural, en marge de zones à l'urbanisation plus développée. Les artefacts, très fragmentés et roulés, évoquent un matériel dont une partie pourrait être le résultat d'amendements des terres et proviendrait d'épandages de fumures sur une terre agricole. Pour le 1er âge du Fer, l'absence de vestiges et la rareté du mobilier sur une parcelle de plus de deux hectares peuvent permettre de confirmer l'existence d'une agglomération proto-urbaine centrée dans la partie sud de la plaine de Vaise, au sud de la rue Marietton. Aucun vestige ne se rapporte à la Tène D1 (hormis la présence de quelques fragments d'amphore Dressel 1 très fragmentés et roulés) et surtout aucun des fossés dits « à amphores », déjà repérés sur Vaise, ne paraît se prolonger sur la parcelle.

Pour les phases I et II, l'étude géomorphologique met en évidence un environnement stable susceptible d'être occupé sans contrainte naturelle majeure. A la fin de la phase II, des flux sédimentaires plus puissants témoignent d'une dégradation progressive du milieu.

Des phénomènes géomorphologiques violents, issus d'une instabilité de l'environnement, constituent la phase III de l'occupation de la parcelle que l'on peut placer entre le XIe s. et le XVIIIe s. Ces événements sont sans doute liés au petit âge glaciaire (événements torrentiels, coulées de boue, traces de ruissellement intense, paléochenaux). Une série de fossés et un ensemble de tranchées et de fosses sont associés à cette phase. Ils paraissent constituer un vaste réseau drainant et endiguant des ruissellements intenses ou des débordements de ruisseau, et permettent l'assainissement du secteur et sa mise en valeur. Ces structures évoquent des travaux d'envergure réalisés afin de maîtriser des problèmes liés à l'eau (drainée, détournée et canalisée), afin de mettre en valeur le terrain et de l'irriguer dans un contexte géomorphologique peu favorable. Les archives semblent confirmer cette vision et mettent en évidence un large mouvement de mise en valeur des terres agricoles accompagné d'importants remembrements entre la seconde moitié du XVIe s. et la fin du XVIIe s.

Les vestiges d'une maison, d'un petit bâtiment agricole et une série de tranchées de plantation de vigne marquent une occupation de XVIIIe-XIXe s. (Phase IV du site). Si le mobilier associé aux vestiges et les plans anciens ne permettent pas une datation plus basse, les recherches en archives, en revanche, semblent indiquer l'existence de la maison dès la fin du XVIe s. En effet, les vestiges mis au jour dans les sondages 13 et 18 forment le même corps de bâtiments appartenant à « *la maison de la plaine de vaise* » mentionnée pour la première fois en 1586, maison appartenant au seigneur de la Duchère (famille de Varax), depuis 1743, dite également « *ferme* » en 1871.

Stéphane CARRARA
SAVL

NEOLITHIQUE MOYEN
AGE DU BRONZE FINAL

LYON 9e
25, 29 rue Joannès-Carret

ANTIQUITE

Ce diagnostic concerne quatre parcelles couvrant 3 276 m², limitées au nord par la voie ferrée, au sud par la rue Joannes Carret et entre la rue Louis-Bouquet à l'ouest et l'impasse Masson à l'est. Le site montre un substrat rocheux élevé entre 2 et 4 m de profondeur, sur lequel repose une terrasse caillouteuse de la Saône (environ 167 m) d'âge probablement würmien. Les vestiges mis au jour attestent d'une fréquentation du secteur à la Préhistoire notamment par des tessons de céramique d'une phase précoce de Néolithique moyen. Les vestiges du Bronze final 2b caractérisés par des artefacts, sols, foyers, solin et structure sur poteaux se développent sur moitié ouest du site. Les vestiges romains rencontrés dans sept sondages sont présents sur tout le site. Du mobilier et une voie ou un chemin orienté est-ouest déterminent un premier état précoce du début du Ier s. Un second état rattaché aux IIe-IIIe s. se développe ensuite avec l'édification de murs, de sols et des niveaux de démolition caractérisant un habitat. Durant le troisième état du IIIe au IVe s., une *villa* se développe, avec une partie habitat coté rue Louis Bouquet (ouest) et une partie plus rurale à l'est. Le quatrième état de l'Antiquité tardive, voit une destruction progressive de la *villa* mais qui continue à être occupée.

Sophie NOURISSAT
INRAP

AGE DU BRONZE FINAL
ANTIQUITE

LYON 9e
35, rue Auguste-Isaac

MOYEN AGE

■ Tranche 1

Ce diagnostic est la première étape d'une opération d'évaluation du potentiel archéologique d'un vaste ensemble de logements individuels et collectifs (15 000 m²) qui doivent être reconstruits ou réhabilités. Situé sur la rive droite de la Saône, dans le nord de la plaine de Vaise, le site est dominé par le plateau de la Duchère légèrement au sud de la vallée du ruisseau de Rochecardon.

Trois sondages ont été ouverts sur une première tranche de travaux impliquant 2000 m² de terrain. Dans la partie ouest du site, deux sondages ont livré des vestiges médiévaux datés des IXe-Xe s. Il s'agit tout d'abord d'un foyer domestique, établit dans une légère cuvette, avec une sole constituée de plusieurs fragments d'une meule rotative en grés (sondage 1). Plusieurs trous de poteau et de piquets dessinent autour de la structure foyère le plan irrégulier d'un petit bâtiment dont les limites débordent de l'emprise du sondage. L'étendue de l'occupation médiévale est confirmée dans un deuxième sondage (sondage 3) ou un épandage de blocs et de galets comblait une seconde cuvette pseudo-rectangulaire (1,40 m

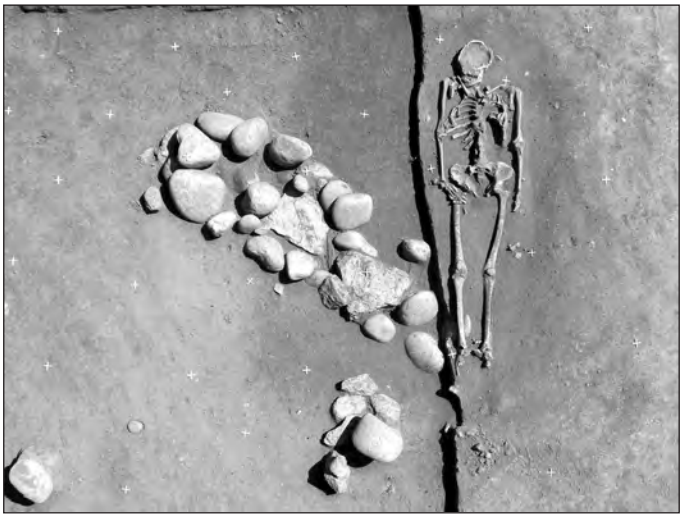

Fig.42 Lyon 9e, 35 rue Auguste Isaac : sépulture sous amas tumulaire de l'âge du Bronze (cliché SAVL)

x 4,60 m) creusée dans les colluvions. Ce bâtiment, dont l'intégralité des vestiges étaient présents dans l'emprise du sondage, n'a pas été entièrement fouillé afin d'en préserver une analyse fine ultérieure. Il pourrait s'appuyer sur un mur qui lui est parallèle et dont la base semble subsister sous la forme d'un long empierrement rectiligne traversant le sondage du sud-est au nord-ouest.

L'occupation médiévale n'est pas attestée dans la partie orientale du site (sondage 2), seule une sépulture en pleine terre (sans mobilier datant, ni niveau d'ouverture de la fosse) pourrait se rattacher à cette phase. En revanche, un niveau de colluvion sablo-limoneuse (marqué par une pédogenèse) a livré sur plus d'un mètre du mobilier céramique et lithique illustrant une large séquence chronologique (du Paléolithique moyen à l'âge du Fer). Bien que la stratigraphie ne laisse pas apparaître de sol, la présence d'une seconde sépulture sous amas tumulaire de galets et de blocs de gneiss (fig. 42) semble impliquer l'existence imperceptible d'un niveau de fréquentation. Une datation radiocarbone (centre de datation par le radiocarbone, Université Lyon 1, Ly-14992) sur le squelette a permis le rattachement de cette inhumation au Bronze final (2860±30 BP).

Cette colluvion a manifestement entraîné, selon des hypothèses déjà documentées dans la plaine nord de Vaise, du matériel pré et protohistorique provenant de sites érodés sur les versants du plateau de la Duchère. Ce phénomène n'exclut pas la présence de paléosols échappant à l'analyse stratigraphique. Ainsi, l'examen attentif (tri du mobilier par passes artificielles) des artefacts présents dans la colluvion a fait apparaître un étagement des faciès céramiques et lithiques, montrant à la fois une rupture dans les assemblages céramiques au niveau de la sépulture sous amas tumulaire et les indices d'occupations préhistoriques mésolithique (Sauveterrien) et épipaléolithique au sommet des niveaux stériles.

Eric BERTRAND
SAVL

■ Tranche 2

Ce diagnostic constitue la seconde étape d'une opération d'évaluation du potentiel archéologique d'une parcelle de 15 000 m² soumise à la reconstruction et à la réhabilitation d'un vaste ensemble de logements individuels et collectifs. L'emprise au sol de cette deuxième tranche concerne les aménagements paysagers et les reprises de réseaux prévus sur l'ensemble de l' îlot d'habitation de la rue Isaac (parcelle AX 36 p).

Le site est implanté dans le nord de la plaine de Vaise, en rive droite de la Saône. Il est situé sur un plateau naturel qui s'étend entre les flancs du versant de la Duchère, légèrement au sud de la vallée du ruisseau Rochecardon, et la plaine alluviale de Vaise en contrebas.

Cette opération, réalisée en juillet 2009, a consisté en 11 sondages de 1,50-2 m de profondeur en moyenne, répartis sur l'ensemble de la surface prescrite, soit 281 m² sur 8411 m² au total. Il s'agit d'un ensemble de sondages de petites dimensions et de faible profondeur. L'ensemble de ces sondages ont livré des niveaux archéologiques distincts allant de la période protohistorique à la période contemporaine, sans toutefois atteindre systématiquement les niveaux naturels stériles du terrain, à l'exception d'un sondage situé au nord-est de la parcelle où l'on a retrouvé une matrice sableuse identique à celle relevée dans les sondages 1 et 2 de la première tranche de diagnostic (Bertand *et al*. 2009). Cinq sondages ont livré des structures archéologiques en place correspondant à cinq phases de fréquentation ou d'occupation de cette partie de l'îlot :

- Dans la partie nord du site, en contexte géomorphologique de versant, deux sondages ont livré un niveau de fréquentation protohistorique daté probablement de l'âge du Bronze (?) et deux structures en creux (interprétées comme une fosse et un drain) dont la datation reste incertaine mais semble postérieure aux niveaux anciens sous-jacents. Les niveaux stratigraphiques marquent un net pendage ouest-est, illustrant ainsi des épisodes de forts colluvionnements de bas de pente. Un sondage situé plus au sud de la parcelle a également livré un crâne de bœuf complet en très bon état de conservation.

- Dans la partie nord ouest du site, un niveau d'occupation daté de l'Antiquité précoce (Ier s. av. J.-C.) est illustré par une structure empierrée. L'interprétation de cet alignement comme un niveau de circulation de type chemin, est l'une des hypothèses les plus plausibles. On ne retrouve ensuite que des traces ténues de cet horizon sur l'ensemble du site, dans le sondage voisin, dans le sondage central de la parcelle et dans le sondage au sud du site.

- Trois structures relevées au centre et au sud du site ont mis au jour des lambeaux d'occupation médiévale composée de deux aménagements indéterminés, sans liai-

sons stratigraphiques directes mais qui semblent a priori contemporains et former les bases de deux murs perpendiculaires dont la fonction reste indéterminée, puis une structure plus au sud orientée est-ouest, légèrement arasée, formant un drain.

- Sur l'ensemble de la parcelle et en particulier dans les sondages situés au nord-est du site, les niveaux modernes sont marqués par des traces évidentes d'activités agricoles. Des niveaux hydromorphes d'origine collu-alluvionnaire s'inscrivent également dans cette phase, en particulier dans la partie sud du site.

Enfin, dans un sondage 8 situé dans la partie centrale du site, deux structures anthropiques contemporaines ont été relevées au sein d'une couche de colluvion récente. Il s'agit d'un drain d'axe nord-sud, puis d'une fosse ovoïde interprétée comme une fosse dépotoir et contenant trois individus d'*Equidae* de tailles variées présentant des marques très nettes de découpe.

Jérémie LIAGRE
SAVL

LYON 4e et 9e
La Saône, du PK 6,5 au PK 7,5

Le percement prochain d'un tube supplémentaire au tunnel de la Croix Rousse à Lyon nécessite la construction d'un pont (Pont Schuman) enjambant la Saône en amont de la passerelle Mazaryck entre les 4e (Croix Rousse) et 9e arrondissements (Vaise).

Si la forme définitive du pont n'est pas encore arrêtée, son lieu d'implantation l'est. Au préalable de sa construction, cet aménagement de génie civil a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique subaquatique en Saône dans la mesure où le secteur de Vaise a livré ,au cours d'interventions terrestres, de nombreux vestiges archéologiques s'étalant sur plusieurs millénaires.

Même si l'emprise du pont ne dépasse pas 25 mètres de large, l'autorisation de prospection inventaire sollicitée concernait un kilomètre de berge de part et d'autre de la Saône (qui décrit à cet endroit une courbure assez prononcée à gauche), afin d'apprehender le contexte général de ce tronçon de rivière.

■ Au niveau de l'emprise du futur pont Schuman

En rive droite, soit dans la partie convexe de la courbure de la Saône, même si aucun vestige archéologique n'est apparent, rien ne permet d'affirmer qu'ils soient absents du secteur. En effet, dans la configuration actuelle du lit de la Saône, compte tenu de l'importance du nombre d'enrochements, de morceaux de béton armé de grandes tailles et d'autres déchets qui jonchent le fond à cet endroit, il n'est pas possible, sans creuser, d'évaluer le potentiel archéologique de la rivière. Tout au plus est-il permis de penser que ces blocs de pierre ou déchets de grandes tailles et qui proviennent peut être, pour certains, de la démolition de la gare d'eau, constituent aujourd'hui une protection pour les éventuels vestiges archéologiques qu'ils recouvriraient. Notons par ailleurs qu'à cet endroit, l'aménagement du quai intégrait l'entrée

Fig.43 Lyon 4e et 9e, La Saône du PK 6,5 à PK 7,5 : clé (cliché Marc Guyon)

Fig.44 Lyon 4e et 9e, La Saône du PK 6,5 à PK 7,5 : fer de lance (cliché Mylène Navetat)

de la gare d'eau. Si des vestiges existaient à cet endroit ils ont pu être détruits lors de cet aménagement. Aussi, dans ce contexte, peut on raisonnablement penser que si l'installation de la pile du pont en rive droite n'empiète pas trop sur la rivière, le risque de destruction de vestiges archéologiques immergés paraît faible, même lors des opérations de construction de l'ouvrage.

En rive gauche, soit dans la partie concave de la rivière, le fond de la Saône est recouvert par une couche de sédiment épaisse qui peut également jouer un rôle protecteur. Une partie de cette zone située dans l'emprise du futur pont est recouverte entre -4 mètres et -7 mètres et sur plusieurs épaisseurs, par des fragments de tuiles mécaniques modernes qui masquent complètement le lit de la rivière et bien sûr tout éventuel vestige archéologique pouvant s'y trouver.

■ Hors emprise du futur pont Schuman

En rive droite, ce n'est que dans la partie amont de la zone prospectée (soit environ entre les PK 7,3 et 7,5), là ou les déchets et enrochements laissent la place à un fond «plus naturel », que des vestiges archéologiques s'étalant chronologiquement du Ier au VIIe s. ont été trouvés. Il s'agit principalement : d'une meule de 60 centimètres de diamètre qui, de par sa taille, devait être mue par la force animale et qualifiée d'antique par Luc Jaccottey (INRAP), d'une anse d'amphore de type Dressel 20 (Ier/IIe s. ap. J.C.) portant une estampille (MIAP C) à ce jour inconnue sur ce type d'amphore, d'une clé en fer pouvant se positionner chronologiquement entre le Ier et le VIIe s. et d'un fer de lance d'une quarantaine de centimètres de long attribuable à l'époque mérovingienne (VIe s.) (fig. 43, 44). Même si ces vestiges ne sont pas tous à mettre en connexion chronologique, entre eux, il est à noter que tous se situaient dans le même secteur et sur un fond compris entre -6 et -6,5 mètres.

En rive gauche, aucun vestige archéologique n'est apparent. Seules des épaves de bateaux ou de structures récentes (XXe s.) apparaissent encore, bien que déjà fortement enfouies dans le sédiment, illustrant ainsi la rapidité avec laquelle la Saône sédimente en rive gauche. Si des vestiges plus anciens existent dans cette portion de rivière, il est fort probable qu'ils se situent sous une couche importante de sédiment et ne peuvent donc pas être décelés lors d'une prospection à vue.

A la demande de M. Stéphane Gaillot du Service archéologique de la ville de Lyon et de Odile Franc de l'INRAP, cette intervention a donné lieu à des prélèvements de sables et de cailloux pour réaliser une étude pétrographique. Selon les résultats obtenus, la datation de neuf piquets en chêne de faibles diamètres (10 à 16 centimètres) découverts dans la rivière, à proximité du lieu de prélèvement, pourrait être envisagée.

Alain LAVOCAT
Chercheur bénévole

RHÔNE-ALPES

SAVOIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AIX-LES-BAINS, Sous Cotefort, route de Brison-Saint-Innocent	BELLON Catherine	INRAP		OPD	sans indices	✪	1
CHAMBERY, Sainte Chapelle du château des Ducs de Savoie (*opération qui sera présentée en 2010*)	DEVILLECHAISE Aurélie	EPRIV		SP		◆	
CHINDRIEUX, Châtillon	BILLAUD Yves	MCC	15	SD	BRO	❖	2
DETRIER, Champ Mercier, lotissement Pré - Dame	GABAYET Franck	INRAP		SP - MET	FER - A	❖	3
GILLY-SUR-ISERE, ZAC de la Bévière	JULITA Bastien	EPRIV		SP		❖	4
LA MOTTE-EN-BAUGES, la Sauge	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	A	✪	5
MOUTIERS, 197 chemin de la Dame-Blanche	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	sans indices	✪	6
MOUTIERS, cathédrale Saint-Pierre	PARRON Isabelle	EPRIV		SD	bma	✪	6
RUFFIEUX, chemin communal 101	BELLON Catherine	INRAP		OPD	sans indices	✪	7
BOZEL, aux Moulins, Chenet des Pierres	REY Pierre-Jérôme	BEN	12	FP	NEO - BRO	✪	8

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
BESSANS, glacier du Colerin	THIRAULT Eric	EPRIV	31	PT		❖	9

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.
✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

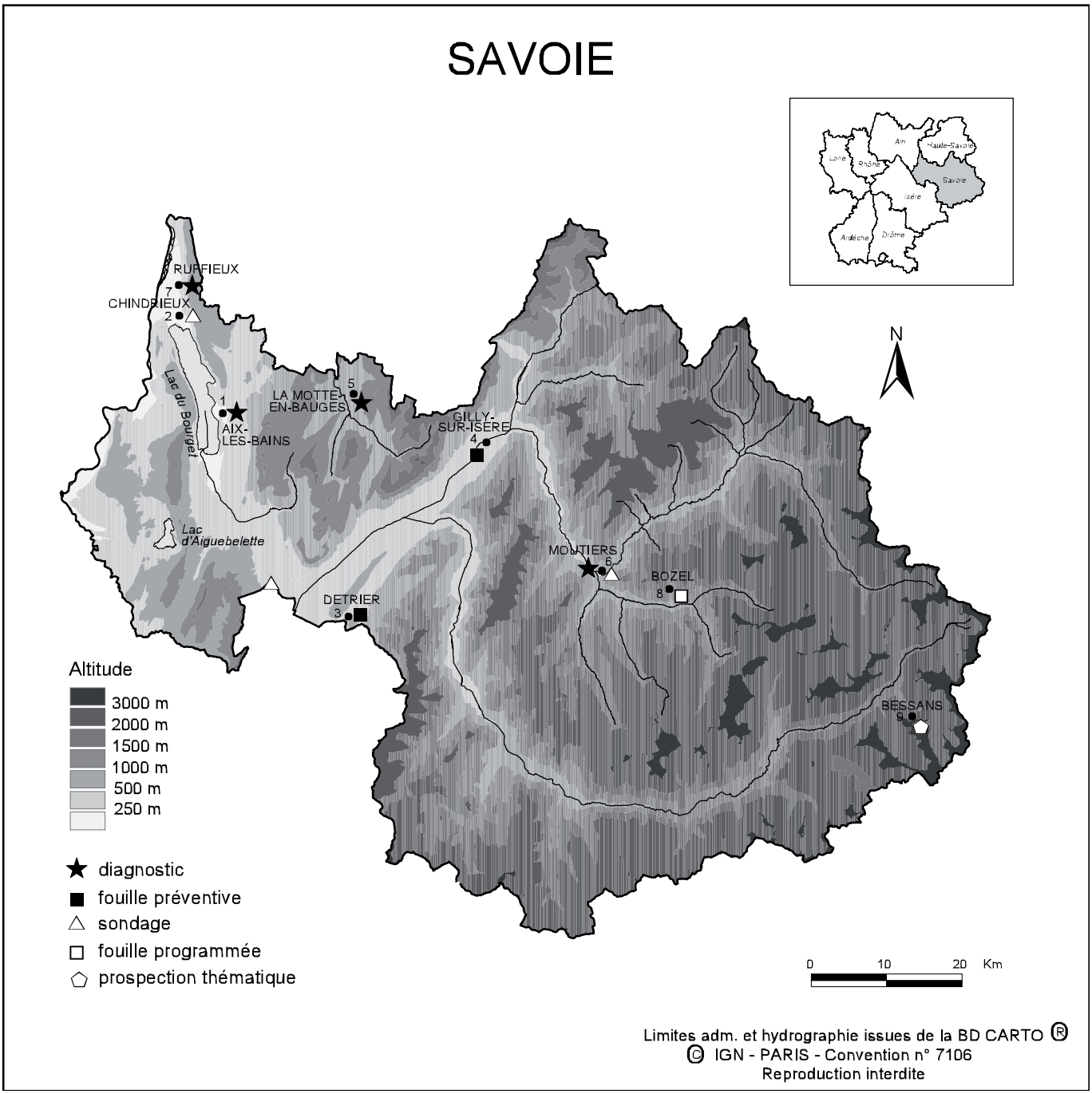
SAVOIE
Ain
Haute-Savoie
Loire
Rhône
Savoie
Isère
Ardèche
Drôme
N
RUFFIEUX
7
CHINDRIEUX
2
1
AIX-
LES-BAINS
Lac du Bourget
5
LA MOTTE-
EN-BAUGES
GILLY-
SUR-ISERE
4
Lac
d'Aiguebelette
MOUTIERS
6
BOZEL
8
DETRIER
3
BESSANS
9
Altitude
3000 m
2000 m
1500 m
1000 m
500 m
250 m
diagnostic
fouille préventive
sondage
fouille programmée
prospection thématique
0
10
20
Km
Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

SANS INDICES

AIX-LES-BAINS
Route de Brison-Saint-Innocent, sous Cotefort

Au nord de la commune, un terrain dominant une partie du lac du Bourget où se trouvent des habitats littoraux préhistoriques submergés, a été sondé préalablement à un projet de construction (3 immeubles) . Neuf sondages, représentant plus de 8% de l'emprise accessible, n'ont livré aucun niveau, structure archéologique ou artefact pouvant témoigner d'une occupation du lieu.

Catherine BELLON
INRAP

AGE DU BRONZE FINAL

CHINDRIEUX
Châtillon

L'opération 2009 de sondage sur le site de Châtillon marque la fin des campagnes d'évaluation dans le lac du Bourget sur les grandes stations de l'âge du Bronze final à couches archéologiques conservées. Au nombre de quatre (avec Grésine Est, Grésine Ouest et Le Saut), ces stations ont fait l'objet d'intenses pêches aux antiquités lacustres durant la deuxième moitié du XIXe s. puis, de 1950 à 1970, des travaux de précurseurs de l'archéologie subaquatique et, dans les années 1980, d'interventions ponctuelles par le CNRAS et des bénévoles. Mais paradoxalement ces gisements restaient mal connus en terme d'emprise archéologique, de stratigraphie et d'état de conservation.

La station de Chindrieux / Châtillon est située à l'extrémité nord-est du lac du Bourget. Elle est actuellement conservée sous trois à quatre mètres d'eau et couvre une surface d'au moins 6 500 m². A l'issue de trois campagnes, les informations recueillies sont de plusieurs ordres.

Les pieux visibles ont été topographiés sur un total de 942 m² s'ajoutant aux 238 m² de notre opération de prospection de 1986. Après vérification de quelques secteurs, il a été possible d'utiliser les relevés de 1960 retrouvés dans les archives de Raymond Laurent, portant la surface couverte à 1720 m². La densité de pieux est élevée dans la partie sud avec plus de 2 pieux / m². Elle diminue vers le nord en raison de l'épaississement de la couverture sédimentaire. Le plan d'ensemble confirme l'organisation dense et orthogonale de l'espace villageois avec des bâtiments à trois rangs de poteaux séparés par des ruelles étroites.

La campagne 2009 a permis de terminer le sondage Centre (5 m²) et d'ouvrir deux petits sondages, Nord 2 et 6, de 3 m² chacun. A partir des deux sondages Nord et Nord 2, il a été possible de relever en grande partie la stratigraphie de la berme, effondrée en son milieu, du sondage de 1990 du CNRAS. Cette stratigraphie n'avait pas été prise en compte à l'époque, la fouille ayant été menée par passes artificielles.

Les cinq sondages ouverts à l'issue des trois campagnes permettent de disposer d'un transect selon le grand axe du site. Les séquences sédimentaires, atteignant jusqu'à 60 cm d'épaisseur, montrent une alternance de niveaux organiques et de lentilles argileuses. Le matériel, surtout céramique, est particulièrement abondant mais les nouveaux sondages amènent à relativiser les valeurs très élevées obtenues dans le sondage de 1990, traduisant sans doute un statut tout à fait particulier de ce secteur.

Les observations stratigraphiques montrent, par la fréquence des indices limniques en base de séquence, une très probable occupation précoce du rivage au moment de la régression lacustre. Il n'a malheureusement pas été découvert de bois horizontaux datables en dendrochronologie. Il n'est donc pas possible de préciser la position chronologique des dépôts dans la période de -906 à -804 donnée pour l'ensemble de l'occupation par l'analyse d'échantillons de pieux. Le matériel céramique paraissant, en première approche, très homogène sur l'ensemble des séquences, il n'est pas possible de trancher entre une constance dans les productions (étonnante pour le Bronze final) ou une période courte représentée par les sédiments (mais qui pose alors la question de l'érosion des couches antérieures).

Enfin, deux carottes longues (LDB09-I et II) ont été prélevées dans le cadre de l'ANR Pygmalion par le laboratoire Edytem (université de Savoie, Chambéry) à l'aide de leur barge. Longues de 5,5 m, elles sont en cours d'étude par le laboratoire de Chrono-Environnement de Besançon, sous la coordination de Michel Magny. Les premiers résultats des datations par le radiocarbone montrent que la base des carottes appartient au début de l'Holocène et que les deux mètres supérieurs vont du Néolithique à l'âge du Bronze. A terme, ces carottes sont appelées à devenir une référence pour la compréhension des variations lacustres durant la Préhistoire récente et la Protohistoire.

Yves BILLAUD
DRASSM

LA TENE FINALE
ANTIQUITE

DETRIER
Champ-Mercier, lotissement Pré-Dame

Cette opération de fouille archéologique est inscrite en préalable à la construction d'un lotissement dans un secteur susceptible de receler des vestiges antiques, dont l'existence avait été confirmée par un diagnostic réalisé en 2008 (Ferber 2008).

Détrier est situé à un carrefour naturel entre la vallée du Gelon et celle du Bréda. Dans l'Antiquité, le bourg pourrait avoir été une petite agglomération routière dont l'occupation s'étend de La Tène au IVe s. de notre ère. La principale zone bâtie se développe autour du lieu-dit Les Granges, sur environ 3 hectares. Quel que soit son statut précis, le site semble bien lié au passage d'un axe de circulation. Le nom même de Détrier dérive probablement du latin « *via strata* », conservé dans la langue vernaculaire sous la forme d'*étraz* ou dans l'ancien français d'*estrée*, et plusieurs indices semblent indiquer que le chemin de la Plaine (VC 3) correspondrait au tracé d'une voie gallo-romaine.

En dépit de la célébrité de la Vénus de Détrier, une petite mais délicieuse statuette de bronze découverte en 1861, l'état des connaissances sur le site antique se limite, pour l'essentiel, à un inventaire de vestiges immobiliers et mobiliers plus ou moins bien localisés, avec quelques interventions en 1936 et 1964. Depuis 2004, une série de diagnostics a permis de préciser les connaissances, au lieu-dit Champ-Mercier.

Les parcelles fouillées se trouvent au pied du bourg établi sur un petit promontoire culminant à 399 m d'altitude, à la base du versant du Mont Pezard (717 m) nord-ouest. La majeure partie du terrain consiste en une prairie relativement plane, présentant toutefois une légère déclivité vers le nord-ouest, pendage bien plus accentué pour les parcelles méridionales.

La fouille a fait apparaître vingt-quatre bâtiments ou espaces, répartis en quatre grandes phases chronologiques (fig. 45).

La première, datée de La Tène finale par la céramique et une unique monnaie frappée en 75 av. n.è., se limite à un sol sans doute associé à un foyer. C'est également sous forme lacunaire qu'est restituée une occupation augustéenne, avérée par la présence d'un lot céramique homogène issu de structures en creux mal identifiées : trous de poteau, foyers…

La phase 3, située dans la première moitié du Ier s. est représentée par une dizaine d'édifices étagés dans la pente, organisés autour de vastes cours ou isolés. S'il paraît assuré que le bâtiment isolé en haut du coteau, disposant des équipements les plus soignés (sols en béton, foyer…), doit être considéré comme une unité d'habitation d'une relative qualité, il semble bien que la plupart des petits édifices regroupés autour de la cour étaient dévolus à des activités artisanales, et même de forge pour certains d'entre eux. Les différentes couches de démolition livrent un mobilier céramique homogène qui permet de situer la fin de cette phase 3 vers la fin du IIe ou le début du IIIe s., avec un sesterce de Sévère-Alexandre, frappé en 234.

La quatrième et dernière phase d'occupation est marquée par la construction, sur la terrasse inférieure, de plusieurs bâtiments qui viennent encadrer une vaste cour. La fonction des différents édifices est encore une fois difficile a établir, exception faite de l'un d'eux. Il dispose d'une vaste pièce dotée d'une porte cochère en avant de laquelle se trouve un solide dallage de grandes plaques schisteuse, qui devait permettre l'accès à des véhicules chargés de produits pondéreux. La présence d'une barrique remplie de chaux à proximité de la porte,

Fig.45 Detrier, Champ Mercier, Pré Dame : plan général (relevé équipe de fouille INRAP, DAO, E. Bayen)

pourrait faire envisager une fonction de chai mais la nature des denrées ou matériaux entreposés restant indéterminable, l'hypothèse d'une réserve de chaux à bâtir correspondant à des travaux sur l'édifice doit être privilégiée.

Les niveaux de construction et d'occupation de la phase 4 sont situés dans le courant du IIIe s., après 234. L'abandon définitif des lieux a pu être fixé au IVe s. grâce au mobilier céramique et à une unique monnaie frappée entre 268 et 300, issus de plusieurs couches de démolition.

Franck GABAYET
INRAP

1ER AGE DU FER
ANTIQUITE

GILLY-SUR-ISERE
ZAC de la Bévière

MOYEN AGE

Une opération de fouille préventive sur la future ZAC de la Bévière, a porté sur une surface de 7 947 m^2 . Les parcelles concernées par le projet avaient fait l'objet d'une campagne de sondages de diagnostic menée en 2008 par A. Bouvier (*BSR* 2008). La fouille a permis de mettre au jour un large éventail de vestiges s'échelonnant de la fin de l'âge du Bronze à l'époque moderne.

Les aménagements les plus anciens sont matérialisés par une batterie de six fours à pierres chauffées repartis régulièrement et alignés selon un axe nord-est / sud-ouest. Ils sont conservés sur la quasi-totalité de leur profondeur. Leur modalité d'utilisation n'a pas pu être déterminée si ce n'est vraisemblablement celle d'un fonctionnement par paire. Aucun aménagement associé – exception faite des restes d'un foyer – n'a pu être mis en évidence. La datation de cet ensemble par analyse ^{14}C des restes de charbon a permis d'en attribuer l'aménagement à la période hallstattienne.

La majorité des vestiges sont d'époque romaine et se répartissent en trois catégories. Un système d'aqueducs a été reconnu dans la partie ouest de la fouille. Il s'agit de deux amenées d'eau de provenance opposée (est et ouest) convergeant pour se diriger ensuite parallèlement en direction du sud-est. Leur chronologie (relative et absolue) n'a pas pu être déterminée. Le tracé oriental avait été précédemment reconnu (Barthélemy 1994) sur plus de 200 m sous l'allée des Jonquilles à l'est de la fouille. Un autre tronçon avait également été dégagé sous le lotissement Charles quelques centaines de mètres en amont. Ils alimentent vraisemblablement les constructions reconnues au sud de la commune dans le secteur de la Rachy ou du Chapitre.

Une grande partie de l'espace décapé a livré un ensemble de quatre bâtiments romains ainsi que des aménagements périphériques liés à des activités rurales. L'ensemble de ces constructions suivent une seule orientation qui ne correspond pas à celle des édifices de la *villa* du Chef-Lieu, elle-même implantée à un peu plus d'une centaine de mètres de la limite occidentale de la fouille.

Le bâtiment 1, adossé au mur délimitant vraisemblablement une partie du domaine agricole de la *villa*, est le premier édifice bâti sur le site. Sa construction date de la fin du Ier ou du début du IIe s. ap. J.-C. Viennent ensuite les bâtiments 2 et 4, qui sont implantés entre la seconde moitié du IIe et le début du IIIe s.

L'abandon de ces trois édifices semble contemporain selon le mobilier céramique et intervient dans le courant du IIIe s. Ces dates correspondent à la chronologie de la *villa* du Chef-Lieu dont la construction est datée du courant du Ier s. ap. J.-C et l'abandon au plus tard de la fin du IVe s. (Barthélemy 1979, 1986). A noter que la *villa* du Grand Verger – située à quelque centaine de mètres de là – est également abandonnée dans la deuxième moitié du IIIe s. Cette période semble donc caractérisée par une phase de désertion relativement généralisée des grands domaines agricoles (Barthélemy 2008).

La datation du bâtiment 3 n'a pas été possible faute de mobilier. Cependant, son implantation à cheval sur le mur périphérique présuppose une destruction au moins partielle de celui-ci. Ces datations correspondent également avec celles des dépôts secondaires d'incinération qui se concentrent globalement au IIe s. ap. J.-C.

Ces bâtiments regroupent plusieurs fonctions comme la production, l'habitat ainsi que l'artisanat, l'élément le plus marquant étant la présence probable d'un pressoir dans le bâtiment 1.

Les dépôts secondaires d'incinérations se situent à une centaine de mètres de l'habitat. Les huit structures mises au jour semblent faire partie d'une occupation de l'espace funéraire plus étendue où devaient se trouver notamment les bûchers. Leur datation correspond à celle de l'occupation des bâtiments évoqués ci-dessus et leur relation est fort probable.

Les structures postérieures à l'époque romaine sont très diverses et couvrent un large spectre, témoignant vraisemblablement d'une occupation humaine plus ou moins continue. Des traces ténues d'occupation postérieure au IIIe s. sont présentes dans les bâtiment 1 et 2. Dans ce

même secteur, cinq tombes à inhumation datées des VIIe-VIIIe s. sont implantées de manière relativement dispersée.

Puis, entre le XIe et le XIIe s., deux fosses à chaux dont la production ne semble pas destinée à la construction mais plutôt à une utilisation agricole ou sanitaire sont implantées dans la cour du bâtiment 1.

Enfin, la structure la plus récente est un fossé de délimitation parcellaire qui a pu être identifié sur le cadastre français de 1872.

Les découvertes faites à la ZAC de la Bévière permettent donc de compléter le plan d'occupation, au demeurant déjà relativement dense, de la commune de Gilly-sur-Isère à l'époque romaine. Elles ont permis notamment une exploration plus approfondies des bâtiments annexes à la *villa* du Chef-Lieu et une meilleure connaissance des tracés des deux aqueducs. Leur origine et leur destination restent cependant encore à préciser.

Concernent la période protohistorique, la mise au jour d'une batterie de fours à pierres chauffées datant du Hallstatt ouvre des perspectives au niveau de l'occupation celtique du territoire qui était jusqu'alors connue uniquement par des découvertes ponctuelles et laisse supposer la présence d'un habitat encore non reconnu.

Finalement, des découvertes plus modestes échelonnées jusqu'à la période moderne témoignent d'une fréquentation vraisemblablement continue du site ou tout au moins de ses environs au sens large du terme.

Bastien JULITA
INRAP

SANS INDICES

LA MOTTE-EN-BAUGES
La Sauge

Les trois sondages réalisés sur cette parcelle étaient motivés par la découverte d'une occupation antique, à environ 100 m à l'est de la zone concernée par le diagnostic. En 1987, la construction d'une maison avait détruit partiellement un bâtiment gallo-romain comportant un pavement de *terrazzo* et livré une monnaie de Domitien. Des diagnostics réalisés en 2005 et 2007 (Rethoré, 2005 et 2007) sur les terrains s'étendant au sud de cette maison ont confirmé l'existence d'un ensemble de bâtiments s'étalant à flanc de coteau sur plus d'une centaine de mètres.

Le diagnostic de 2009 n'a révélé aucun vestige immobilier. En revanche, un épais niveau colluvié, situé sous la terre végétale et directement posé sur le substrat morainique, contenait des fragments de tuiles émoussées et un micro-fragment de céramique commune claire, de datation antique sans plus de précision.

Anne-Claude REMY
INRAP

SANS INDICES

MOUTIERS
197, chemin de la Dame-Blanche

L'opération faisait suite à la découverte de nombreuses sépultures dans la seconde moitié du XXe siècle, lors de la construction du lycée dans des parcelles situées à une centaine de mètres du terrain. L'étude archéologique visait à vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques gallo-romains et/ou médiévaux. La profondeur des tranchées a atteint systématiquement le terrain naturel vierge dans l'ensemble des sondages.

Six tranchées, couvrant environ 3,9 % de la surface du terrain (1781 m^2), ont été réalisées. Elles n'ont pas livré de structure anthropiques mais, dans toute l'emprise, elles ont atteint un important niveau d'alluvions grossières torrentielles (niveau sablo-graveleux) correspondant à un ancien cours du Doron.

Enfin, une information orale de la propriétaire du terrain nous a permis de localiser avec précision sous l'actuelle rue François-Duclos, l'emplacement de l'ancien canal alimentant les salines de Moûtiers.

Stéphane BLEU
INRAP

BAS MOYEN AGE

MOUTIERS-EN-TARENTAISE
Cathédrale Saint-Pierre

Une intervention d'archéologie du bâti a pris place dans le cadre de la restauration des enduits peints intérieurs de la cathédrale de Moûtiers-en-Tarentaise. À l'occasion du piquage des enduits dégradés qui recouvraient les parements intérieurs du transept sud, les vestiges de deux baies obturées ont été mis au jour dans la zone inférieure du mur. La découverte de ces ouvertures fait l'écho à deux fenêtres reconnues, en vis à vis, lors d'une intervention conduite en 1990 dans le cadre du suivi de la restauration des parements extérieurs de la cathédrale.

Fig.46 Moûtiers-en-Tarentaise, cathédrale Saint-Pierre : fragment de statue de l'enfeu oriental (cliché I. Parron)

Cette petite intervention présente des résultats particulièrement intéressants. Trois structures funéraires distinctes ont été mises en évidence. La première, et la plus ancienne, est matérialisée par la présence d'un sarcophage, peut-être encadré de deux supports engagés.

De part et d'autre de ce premier tombeau sont installés deux enfeux. Ces derniers reprennent l'emplacement de deux fenêtres antérieures, dont les ébrasements primitifs ont été systématiquement agrandis. Les arcs primitifs de forme brisée ont été remplacés par des arcs surbaissés témoignant d'aménagement tardif que l'on placerait plutôt au XVe s., voire au XVIe s. Par ailleurs, la découverte de divers fragments sculptés inclus dans les bouchages suggère que des gisants entraient dans la composition interne de ces tombeaux : pour l'enfeu oriental, une statue en marbre finement sculpté, pour l'enfeu occidental, une statue en mortier de gypse (fig. 46).

L'importance des sépultures inhumées dans le bras sud du transept est donc soulignée par le soin apporté au décor de ces niches, aux antipodes de l'aspect austère de ce lieu aujourd'hui.

Isabelle PARRON
Archéodunum

SANS INDICES

RUFFIEUX
Chemin communal 101

Sur cette commune une parcelle a été sondée en préalable à la construction d'une maison individuelle le long du chemin communal 101. Quatre tranchées, représentant plus de 8 % de l'emprise totale, n'ont livré aucun niveau, structure archéologique, ou artefact pouvant témoigner d'une occupation du lieu.

C. BELLON
INRAP

BOZEL
Hameau des Moulins
Chenet des Pierres

Installé au pied d'un versant exposé au nord-ouest, dans un contexte de chaos rocheux en pente raide, rythmé par une série d'étroites terrasses parallèles, le site du Chenet des Pierres documente une longue séquence d'occupations du Néolithique moyen. La rareté des connaissances dans les vallées intra-alpine, l'originalité du contexte, le bon état de conservation des dépôts dans certains locus du site et l'originalité des faciès culturels représentés dans les sondages ont motivé le développement d'une fouille programmée depuis 2003. La campagne 2009 est la seconde année d'un programme trisannuel en cours.

Les recherches portent sur deux secteurs assez proches, situés l'un au-dessus de l'autre. La compréhension de la dynamique sédimentaire particulièrement active dans ce contexte de versant raide est abordée dans le cadre d'une étude spécifique conduite par Bernard Moulin. Débuté en 2008 ce travail doit se poursuivre par des analyses sédimentologiques et des compléments d'observation en 2010.

Le secteur 3 coincé entre deux blocs rocheux forme un bon piège sédimentaire fouillé depuis plusieurs années. Il subsiste une berme centrale d'une douzaine de mètres carrés dont l'achèvement est indispensable, pour comprendre l'organisation de l'habitat, pour mieux apprécier les subdivisions stratigraphiques à l'intérieur des deux principales couches d'occupations, et enfin pour compléter l'échantillonnage de la culture matérielle représentative de faciès culturels (VBQ, Lagozza, Saint-Léonard) encore très largement méconnus dans les Alpes occidentales françaises. La première phase d'occupation correspond à un court laps de temps dans le troisième quart du Ve millénaire (niveau 4). L'installation intervient directement sur un amas de blocs rocheux, vraisemblablement au moyen d'une structure surélevée. Une seconde phase d'occupation nettement plus longue couvre les deux premiers tiers du IVe millénaire (niveau 3). Les dépôts afférents semblent relever d'une longue série de fréquentations saisonnières. La rareté des structures nourrit les interrogations autour de la fonction du secteur fouillée : zone d'habitat, aire d'activité spécialisée ou dépotoir périphérique. La densité du mobilier dans le niveau 3, sa fragmentation importante et l'observation de nombreux remontages dans les résultats des campagnes précédentes justifient la lenteur de la fouille qui s'accompagne de la cotation systématique des artefacts en trois dimensions et d'un tamisage à l'eau systématique des sédiments décapés. La campagne 2009 a permis de confirmer la stratification interne du niveau 3 en s'appuyant sur l'observation d'une aire rubéfiée au pied de la paroi. La minutie du travail de tamisage a permis de mettre en évidence de petits objets façonnés en schiste de type jetons et triangles, le plus souvent non visibles à la fouille, qui peuvent désormais être datés du Néolithique moyen II. Leur dépôt dans le secteur 3 paraît se rattacher à une phase précise et peut-être assez courte de cette période. Cette concentration d'artefacts très particuliers déposés au pied d'une paroi rocheuse, dans et autour d'une aire rubéfiée, nous interroge sur le statut du secteur 3 au cours du Néolithique moyen II.

Le second secteur, ouvert en 2008, est implanté sur une assez vaste terrasse qui domine le site. Cette seconde fenêtre, située immédiatement en amont de la précédente doit faciliter la compréhension globale de la dynamique sédimentaire. Constitué de matériaux morainiques fins, le substrat est plus propice à la mise en évidence de structures en creux. A terme on peut espérer une intéressante confrontation entre un contexte étroit encombré de blocs rocheux dans un cas, et un sol meuble et plat associé à un espace plus large dans l'autre cas. La faible densité du mobilier archéologique et la stratigraphie relativement lisible permettent un avancement plus rapide de la fouille.

Deux empierrements bien délimités orientés est ouest, vraisemblablement liés à un système de terrasses, ont été totalement démontés en plusieurs décapage, permettant des observations sur leur structure interne, et la mise en évidence deux phases successives d'aménagement pour l'empierrement aval.

Au moins l'une de ces structures pourrait avoir été aménagée au Néolithique final / Bronze ancien, tout comme le sommet des dépôts surélevés présents en amont du secteur 1. Cette phase d'occupation n'est pas représentée dans la partie aval de la fouille probablement tronquée. Dans ce secteur les décapages sont arrivés assez rapidement sur le niveau d'apparition de nombreuses anomalies, correspondant en partie à des structures en creux, et environnées de placages de torchis. Deux de ces structures livrent du mobilier du Néolithique moyen, dont un important fragment de vase à ouverture carrée appartenant à un faciès piémontais particulièrement mal connu jusqu'à présent. Trois des ces anomalies présentent un aspect similaire et apparaissent alignées.

A l'issue de la campagne 2009 le secteur 1 peut être subdivisé en 3 zones selon la compréhension actuelle de l'état de conservation des dépôts (fig. 47).

L'angle nord-est paraît extrêmement perturbé par de nombreux terriers de blaireaux et par des mouvements de terrain qui se traduisent par des fracturations dans les blocs, des décollements et peut-être un affaissement des sédiments. Ce secteur sera fouillé très rapidement à l'avenir voire abandonné si les perturbations apparaissent trop importantes.

Dans l'angle nord-ouest, l'apparition de structures en

Fig.47 Bozel, hameau des Moulins, chenet des Pierres : vue générale du secteur 1 en fin de campagne (cliché P.-J. Rey)

creux confirme l'intérêt de la fouille du secteur 1 pour la compréhension de l'habitat au Néolithique moyen.

Au sud, d'autres structures apparaissent contre les coupes et montrent que des niveaux d'occupation sont également préservés. Mais l'amont des empierrements n'est pas encore bien compris (remblais liés à l'aménagement des terrasses ou niveau d'occupation en place du Néolithique final / Bronze ancien).

La campagne 2010 devrait permettre de développer l'analyse des structures du secteur 1, en essayant d'obtenir une surface contemporaine de l'amont à l'aval du secteur, tout en sacrifiant les zones les plus perturbées. Dans le secteur 3 il paraît envisageable de terminer la fouille si le mobilier archéologique se raréfie de la manière attendue dans le niveau 4. Par ailleurs, l'étude géoarchéologique du site va être poursuivie. Dans l'immédiat la priorité est la réalisation des analyses sédimentologiques (IPNA, Bâle et Bernard Moulin). On regrettera les difficultés de plus en plus grandes rencontrées dans le recrutement des participants bénévoles, qui semble toucher assez largement les chantiers archéologiques programmés.

Pierre-Jérôme REY
Chercheur bénévole

2E AGE DU FER
MOYEN AGE

BESSANS
Passage du Colerin

Le Colerin à Bessans (3207 m) constitue un point de passage discret sur la ligne de crête entre Savoie et Piémont. Fréquenté depuis longtemps selon les textes et la tradition orale, il présente des accès ardus : moraines, éboulis et glaciers, ces derniers en fonte rapide ces temps-ci. Entre 3 et 4 heures de marche sont nécessaires pour atteindre les lieux depuis le refuge d'Avérole, ce qui handicape l'étude, d'autant plus que les conditions de déneigement sont rarement optimales en ces hauts lieux.

En 2003, un alpiniste ramassa une statue de bois de 84 cm de long sur le glacier adjacent au col. En septembre 2008, une première visite nous permit de prendre conscience de l'intérêt des lieux. Elle fut suivie d'une première campagne de prospection qui a documenté de manière plus précise ce qui est probablement le site archéologique le plus élevé de France. Cette année, trois journées de prospection ont pu être menées à bien. Le glacier était recouvert de neige hivernale, mais les éboulis et moraines alentours étaient dégagés, ce qui a permis une nouvelle collecte de bois. A ce jour, plus de 200 bois ont été inventoriés, ce qui constitue un ensemble unique pour les Alpes françaises.

Trois datations ^{14}C par AMS ont été obtenues : deux d'entre elles s'insrivent dans la Tène finale (200-0 av. JC), la dernière dans le haut Moyen Age (990-1150). Ceci démontre l'existence d'au mois deux accidents survenus au col. Trois nouveaux ^{14}C par AMS sont en cours de réalisation sur les crédits 2009.

Les collaborations en cours sont de deux ordres :

- avec Fernand David (CEREGE, Université d'Aix-Marseille) : détermination dendrologique des bois ;

- avec Sylvain Jobard (EDYTEM, Université de Savoie) : glaciologie et géomorphologie des lieux. Une première cartographie d'après clichés aériens a été réalisée, et une seconde série de prises de vue aéroportées est prévue en septembre.

L'intérêt scientifique du passage du Colerin est désormais démontré grâce aux trois premières datations radiocarbones qui placent les vestiges à des périodes anciennes. La quantité et la qualité des vestiges sont exceptionnelles, malgré des conditions d'observation difficiles sans moyens lourds (héliportage, fonte artificielle de la neige et de la glace).

Eric THIRAULT
UMR TRACES 5688
CNRS TOULOUSE

RHÔNE-ALPES

HAUTE-SAVOIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau des opérations autorisées

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ALLINGES, les châteaux	D'AGOSTINO Laurent	COL	24	FP	MA	◆	
ANNECY, esplanade du Château	VICARD Tommy CROZIER Jacynth	INRAP EPRIV	24 24	OPD SP	BAS MA MOD	✪ ❖	1
BONNEVILLE, 115 place de l'Hôtel-de-Ville, 199 bd des Allobroges	LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP		OPD	MA - MOD	✪	2
CHENS-SUR-LEMAN, Véreitre, route d'Hermance, rue du Léman	NERE Eric	INRAP		SP	BRO	❖	3
MUSIEGES, abri des Douattes	MEVEL Ludovic	BEN	8	FP	PLURI	✪	4
SEVRIER, La Planche, sur les Bois	LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP		OPD	A	✪	5
THONON-LES-BAINS, voie communale n° 22, Genevray, bois de Thue, aire d'accueil	RAMPONI Cécile	INRAP		OPD	sans indices	✪	6
VIUZ-LA-CHIESAZ, 135 route de Champ-Fleury, les Grands Champs	GUFFOND Christophe	COL		SU	A - HMA	✪	7
SIXT-FER-A-CHEVAL, Le Béné, Porte, Les Fardelays, le Lignon PASSY, au Laouchet - Moëde, Ecuelles, Villy, Lac et montagne d'Anterne, Les Gures - Le Châtelard (cf. PRT)	REY Pierre-Jérôme	BEN		SD	MULTI	✪	8
PASSY, SERVOZ, Premières occupations de la montagne sur les versants du col d'Anterne	REY Pierre-Jérôme	BEN	31	PRT	MULTI	✪	8
Châteaux et fortifications seigneuriales	D'AGOSTINO Laurent	COL	24	PRT	MA	◆	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu . ◆ : opération reportée.

✪ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

HAUTE-SAVOIE

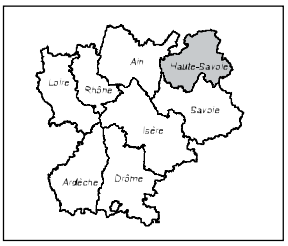

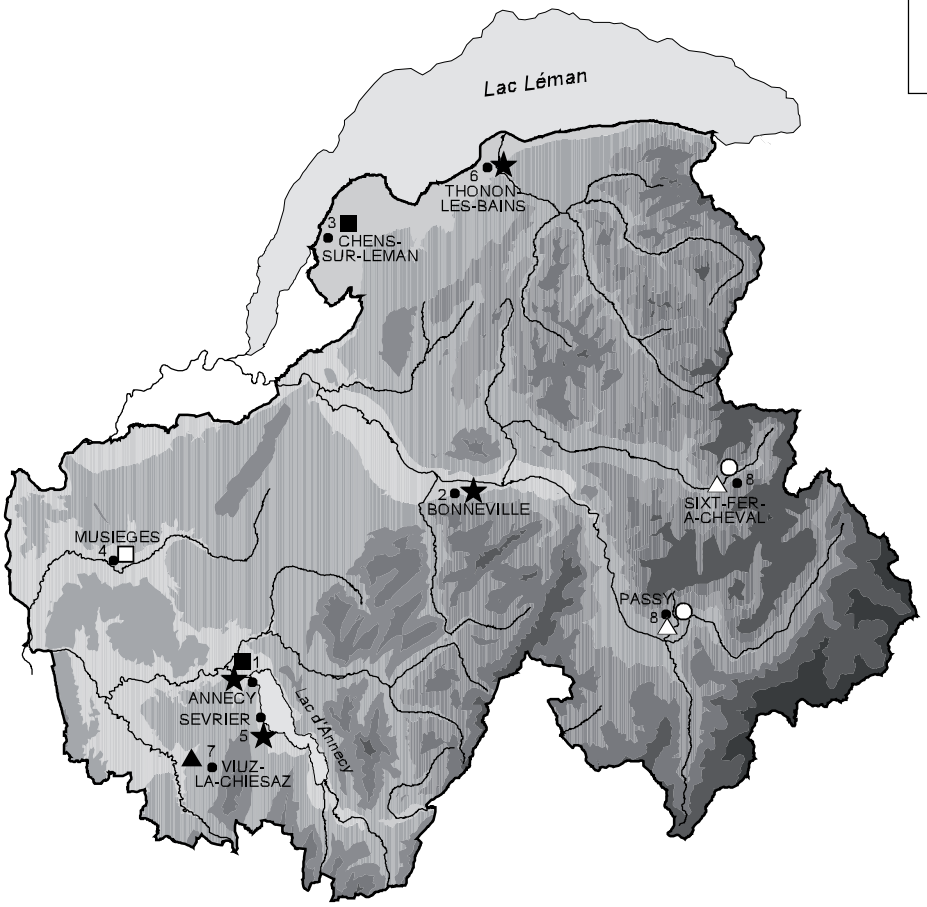

N

- ★ diagnostic
- ■ fouille préventive
- ▲ fouille préventive d'urgence
- △ sondage
- □ fouille programmée
- ○ programme diachronique

Altitude

- 3000 m
- 2000 m
- 1500 m
- 1000 m
- 500 m

0 10 20 Km

Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
© IGN - PARIS - Convention n° 7106
Reproduction interdite

RHÔNE-ALPES
HAUTE-SAVOIE
Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE
2 0 0 9

MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

ANNECY
Place du Château

■ **sondage**

La campagne de sondage a permis de retrouver un certain nombre de structures représentées sur divers plans et dessins au cours des époques.
Le parking sud correspond à l'emplacement d'une place d'arme entourée de palissades, édifiée à la fin du XVIIe s;, en 1691 ou 1692. Les deux sondages à cet endroit se sont avérés complètement négatifs, d'autant plus qu'un réservoir d'eau potable fut installé à cet endroit par la suite.

En ce qui concerne l'esplanade du château, le tracé d'une barbacane est marqué au sol par diverses pierres : cette restitution a été faite en 1933, après des sondages archéologiques, et correspond dans les grandes lignes aux vestiges sous jacents avec de gros points d'interrogation sur le nombre et le type d'archères présentes. Le sondage dans la barbacane a mis au jour un niveau de sol en éclats de molasse damés, servant de raccord avec le rocher aplani, et qui livre un fragment de verre du XVIe s. Ce sol est recouvert par divers remblais récents. Une archère canonnière a été trouvée dans le mur nord de cet édifice : elle est construite en gros oeuvre de pierres taillées à joints secs, alors que le reste de la construction interne est en gros blocs irréguliers liés au mortier. Cette archère semble en place dans l'élévation et daterait alors cette défense avancée au moins du début du XVe s. A l'extérieur, une partie du fossé défensif a été comblée par un remblai récent, datant sans doute de 1933. Les élévations sont en gros oeuvre de pierres de taille et utilisent les résurgences du rocher en s'appuyant dessus. Le fond du fossé est en partie damé avec des éclats de tuiles mêlés à du mortier jusqu'à être de niveau avec le rocher aplani. Un mur en blocs de calcaire, de construction pas très soignée, s'appuie sur l'angle nord de la barbacane pour se diriger vers l'ouest : il s'agit là du rempart de la ville. La partie de la zone fouillée située au nord de ce mur semble correspondre au cimetière de l'église Saint-Maurice, comme le montrent les squelettes trouvés dans le sondage 6. Au nord de ce mur, qui s'installe dans des niveaux antérieurs que l'on discerne dans le sondage 5, se trouve un fossé défensif comblé. L'ensemble est recouvert par un remblai moderne.

Tommy VICARD
INRAP

■ **fouille**

Le château d'Annecy est situé sur un promontoire dominant la ville. La place du Château s'ouvre devant le château, immédiatement à l'ouest de la façade de ce dernier. En raison d'un projet d'aménagement d'espace public par la Ville d'Annecy, une fouille a été prescrite afin d'étudier les vestiges de la défense avancée du château ainsi qu'une partie de l'ancien cimetière paroissial associé à l'église Saint-Maurice. Trois mentions, datant du XIIe s., sont souvent attribuées à cette église mais doivent être traitées avec la plus grande prudence. Une bulle papale de 1107 qui fait mention « *des églises d'Annecy* », une seconde, en 1145, cite « *les églises d'Annecy le Vieux et le Neuf* », et cette même formule est utilisée dans un acte de 1192. Une autre mention souvent associée à cette église doit également être maniée avec circonspection. En effet, la date de 1132 est attribuée, selon les auteurs, à la construction ou à la consécration de l'église Saint-Maurice. La référence de ce texte étant inconnue, il convient de rester prudent. Cette église est démolie au début du XIXe s. et la fonction paroissiale est transférée à l'église des Dominicains qui prend à son tour le nom de Saint-Maurice.

Le château, résidence des comtes de Genève, est mentionné pour la première fois dans un traité de 1219. Par la suite, les sources éclairant l'histoire de cet édifice se multiplient, notamment avec les comptes de châtellenie qui apportent de nombreuses précisions pour les XIVe et XVe s. En 1401, le comte de Savoie, Amédée VIII s'approprie le comté de Genève et le château d'Annecy, qu'il

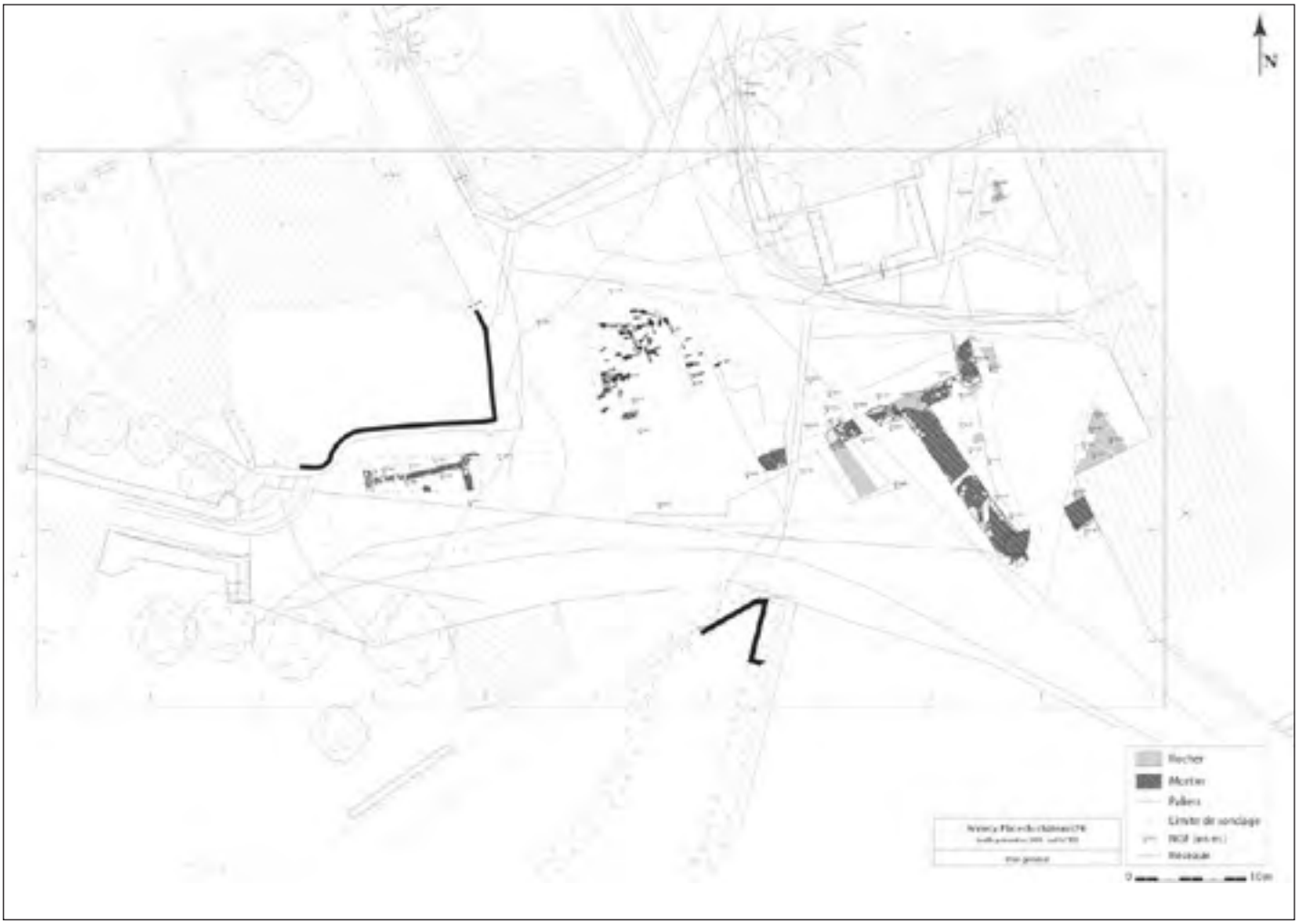

Fig.48 Annecy, place du Château : plan général (J. Crozier, C. Mantégazza et E. Trouillot)

cède ensuite en apanage à son fils cadet. Au XVIe s. cet apanage passe à la famille des Genevois-Nemours. Au XVIIIe s. le château perd sa fonction résidentielle et est transformée en caserne, rôle qu'il conservera jusqu'au XXe s.

La fouille a permis de mettre au jour et d'étudier un ensemble de structures ayant trait à la fortification, qu'elle soit collective ou associée à l'entrée du château (fig. 48). Les maçonneries des murs dégagés présentent des factures nettement distinctes, permettant d'identifier un phasage en trois étapes. La construction initiale a pu être identifiée comme faisant partie de l'enceinte urbaine. Elle se raccordait probablement au château et était composée de courtines rectilignes successives formant un tracé en ligne brisée convexe.

La seconde étape d'aménagement a consisté en la construction d'une défense avancée, prenant appui sur le château et sur l'enceinte collective (fig. 49). Sa position relative indique que cette défense avancée est postérieure aux niveaux inférieurs de la tour de la Reine, attribués au XIVe s. Elle aurait servi d'espace de filtrage, placée en avant de l'entrée du château.

Lors d'une troisième phase de construction, d'importantes modifications ont été apportées à cette défense avancée, l'agrandissant vers le nord et l'adaptant à l'usage des armes à feu. Une archère-canonnière à fente disjointe de l'orifice de tir permet d'attribuer cette mise en défense aux XVe ou XVIe s. Son plan permet d'envisager sa postériorité sur la construction de la façade du château au XVe s. et sa mise en oeuvre rappelle celle du logis Nemours, édifié au XVIe s. Cette défense avancée est renforcée par deux structures fossoyées, situées de part et d'autre de l'enceinte urbaine, qui tirent parti d'une dépression du substrat rocheux.

Au cours de cette intervention, une partie du cimetière paroissial de l'église Saint-Maurice a pu être fouillée. Son organisation est caractéristique d'un cimetière urbain, avec un nombre important de recoupements. Son statut d'espace funéraire paroissial semble archéologiquement attesté par la présence d'individus des deux sexes et de tous âges, sans pour autant présenter de regroupements liés à ces caractéristiques individuelles. L'étude taphonomique a mis en évidence trois caractéristiques communes aux diverses sépultures fouillées : l'inhumation dans des tombes individuelles, l'exclusivité de sépultures primaires et, dans la majorité des cas, la position constante des individus. Par contre, l'orientation des corps ne semble répondre à aucune règle stricte et les modes d'inhumation varient. Il se dégage cependant une plus grande proportion d'inhumations en pleine terre, avec des divergences possibles, comme l'utilisation d'un

Fig.49 Annecy, place du château : vestiges de la défense avancée (J. Crozier, Sarl ACTER)

linceul serré, ou la présence d'un coussin funéraire. L'inhumation en cercueil a également été pratiquée.

L'étude biologique a permis d'affiner la connaissance des individus inhumés. Le recrutement est caractéristique d'un cimetière paroissial. Les deux sexes et l'ensemble des tranches d'âge sont représentés, sauf en ce qui concerne les individus immatures de moins d'un an. Les décapages subis par ce secteur, notamment dans les années 1930, ont entraîné la disparition des niveaux supérieurs d'inhumations, et donc probablement ceux des plus jeunes individus. L'étude des caractères discrets a permis d'avancer quelques hypothèses quant aux regroupements qui ont pu s'opérer au sein de ce cimetière.

Les analyses radiocarbones opérées sur dix sépultures avancent des datations comprises entre le XVe et le XVIIe s. et l'analyse du mobilier recueilli confirme une occupation de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne.

Après l'abandon de la fonction cimetériale au XVIIIe s., la partie occidentale de cet espace est dévolue à l'habitat. Le remblai dans lequel les tombes étaient creusées est décaissé et une pièce semi-enterrée est aménagée au XIXe s. Sur la *Mappe Sarde* de 1730, cet emplacement approximatif est occupé par une écurie. Cependant, sa forme et ses dimensions ne semblent pas correspondre aux vestiges trouvés. Sur le plan de 1867, cette écurie paraît avoir été transformée en un bâtiment plus petit du côté occidental alors que la moitié orientale est devenue un jardin. En étudiant le plan du bâtiment en question, le parallèle avec les murs mis au jour peut être envisagé. Cette structure semble avoir été dérasée au début du XXe s.

Jacynth CROZIER
ACTER
avec la collaboration de Laure ZIEGLER

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

BONNEVILLE
115, place de l'Hôtel-de-Ville
199, boulevard des Allobroges

Une double opération de diagnostic est engagée à Bonneville, avant la construction de deux immeubles et un parking souterrain sur une parcelle située entre la place de l'Hôtel-de-ville et le boulevard des Allobroges et aujourd'hui occupée par une maison et un jardin.

D'après des chartes médiévales des XIIIe et XIVe s. et des vues et plans dressés à partir du XVIIe s., la maison et le jardin peuvent recouvrir des vestiges de l'ancien Bonneville entièrement détruit par un incendie au XVIIIe. Sur la vue du *Theatrum Sabaudie* qui représente la ville en 1689, un bras de l'Arve passe au pied du rempart de la ville construit au bout des jardins.

Les objectifs fixés préconisent d'une part de retrouver dans la maison des vestiges d'une habitation antérieure au XVIIIe s. et d'observer éventuellement les bords de l'Arve ou des aménagements riverains ainsi que de vérifier la présence du rempart.

Aucun vestige ancien n'a été découvert, mais un certain nombre de réponses ont été apportées.

Le rempart figuré au fond des parcelles et au bord de l'Arve sur le *Theatrum Sabaudie* en 1689, absent de la *Mappe Sarde* dressée en 1731, et finalement mis en doute à cet emplacement par les historiens, n'est pas apparu en fond de la parcelle au plus près de la grille d'entrée. Il ne semble pas non plus traverser les jardins actuels comme semblait le suggérer L. Blondel, sur une restitution faite à partir du plan cadastral de 1838.

Le jardin a été manifestement et considérablement remblayé, rehaussé, et apparemment en plusieurs étapes, la stratigraphie des tranchées l'indique. En effet, un niveau du XIXe s. est à 1,50 m de profondeur, des céramiques du XVIIIe s. sont éparpillées sur un sol à 2,40 m et dans une sorte de dépression à 3,30 m.

L'hypothèse d'un fossé ou d'une dépression naturelle (un bras ?) très profond dans le jardin reste possible mais non certaine.

Monique LE NEZET CELESTIN
INRAP

AGE DU BRONZE

CHENS-SUR-LEMAN
Véreître

Un an après une première fouille réalisée rue de Charnage en 2008, une autre occupation de l'âge du Bronze Final a été découverte au lieu-dit Véreître. Le site se trouve à environ 400 m du lac Léman, et à environ 700 m du site de Tougues, habitat palafitique contemporain.

De multiples occupations de bords de lacs étaient connues dans la région à cette période, mais ces deux fouilles terrestres ont permis de comprendre comment s'organisait le peuplement de l'arrière pays.

Cette fouille, réalisée sur une surface de 15 000 m^2, montre l'organisation d'un village de l'âge du Bronze final en plusieurs secteurs définis par des activités distinctes. Outre plusieurs zones d'habitats, on perçoit tout un système parcellaire enclos de fossés palissadés qui ont pu servir à parquer les animaux ou à marquer les limites de parcelles.

On trouve tout l'outillage lié au traitement des récoltes de céréales : des broyons en pierre et bois de cerf, des meules à grain et même des objets plus exceptionnels comme un soc d'araire qui prouve une fois encore que la terre était cultivée de manière rationnelle. Les poids de filets de pêche rappellent la proximité du lac Léman et que la pêche reste une source de protéines privilégiée de ces populations.

La céramique reflète toutes les activités domestiques mais d'autres artisanats ont aussi laissé des traces comme des fragments de pesons de métier à tisser ou encore des « tores » qui pourraient être eux aussi liés au tissage. Quelques fragments de bijoux nous sont parvenus : une perle de verre bleue, une petite épingle ou un fragment de perle en os. D'autres objets semblent être liés au culte comme des «chenets» en forme de cornes de taureaux ou encore un fragment d'objet à tête d'oiseau.

Le site de Véreître semble avoir été très bien organisé avec une répartition bien définies des zones d'habitation, des zones de stockage des denrées, un secteur artisanal, un parcellaire, ainsi qu'un enclos à purin et des ter-

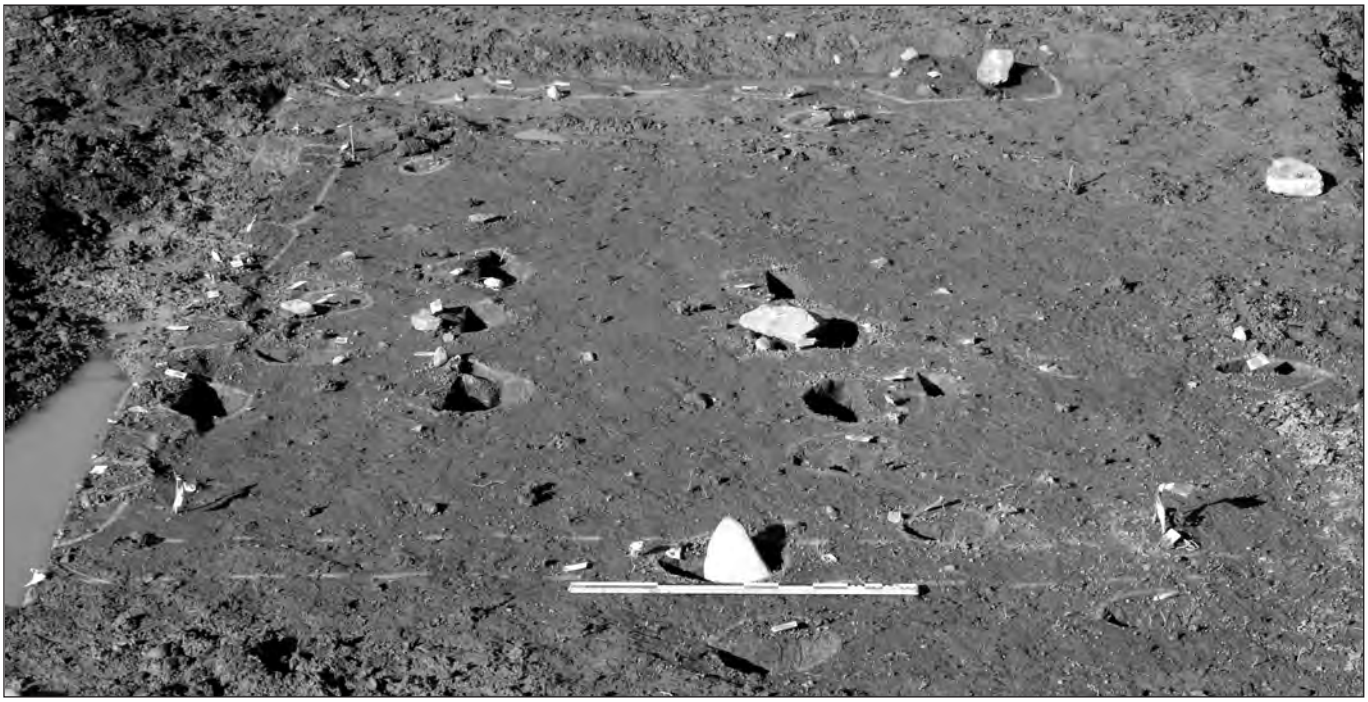

Fig.50 Chens-sur-Léman, Véreître : exemple de maison (cliché E. Néré, INRAP)

rasses aménagées.

Au Bronze final IIb, la zone ouest est aménagée en terrasse, son sol relevé et aplani sur au moins 2000 m², sans doute afin d'y cultiver. Egalement lié à l'agriculture, tout un secteur est dédié au stockage du grain : plusieurs greniers, de nombreux vases à grains enterrés à mi-panse et un grand bâtiment très puissant qui a pu servir de grange avec un étage. Il contenait 5 vases de stockage.

Au Bronze final IIIb, au nord du site, on trouve une concentration de 21 fosses à pierres chauffées, de grands foyers et un supposé centre de parcage d'ovins. Il se pourrait qu'on ait à faire à un lieu de parcage saisonnier de ces animaux et à une zone de boucherie et de cuisson (boucanage ?) des viandes.

Eric NERE
INRAP

Fig.51 Chens-sur-Léman, Véreître : exemple de fosse à pierres chauffées (cliché E. Néré, INRAP)

Fig.52 Chens-sur-Léman, Véreître : fragment d'objet en terre cuite, avec motif à tête d'oiseau (cliché E. Néré, INRAP)

MUSIEGES
Abri des Douattes

La campagne 2009 a permis de poursuivre la fouille des niveaux d'occupations magdaléniens du secteur ouest, et magdaléniens et aziliens du secteur est (cf. *BSR* 2008). C'est une opération véritablement intermédiaire, puisqu'elle constituait la seconde année du programme pluriannuel (2008-2010).

Les objectifs étaient multiples cette année, puisque nous nous étions fixés de clore l'exploration de plusieurs secteurs ouverts depuis la reprise des opérations en 2006 (fig. 53). C'est le cas par exemple de l'extrémité orientale de l'abri, le carré F4 en particulier, qui a livré près de 1000 artefacts coordonnés dont la majorité proviennent de l'épais dépôt attribuable aux passages des Magdaléniens dans l'abri. La quantité importante de vestiges osseux devrait fournir une documentation intéressante sur les animaux chassés par les groupes préhistoriques de l'abri. Ces vestiges sont actuellement en cours d'étude par Louis Chaix (MHNG – Genève).

L'exploration du probable niveau azilien en G3-G4, susjacent à l'occupation magdalénienne, permettra à terme, de discuter des transformations des modes de vies entre le Magdalénien et l'Azilien. On notera la découverte cette année de quelques beaux outils en silex associés à de nombreux restes de chevaux et en particulier des dents. Ces vestiges devraient permettre de préciser la ou les saisons auxquelles les groupes humains sont venus occuper les Douattes.

Au centre de ce secteur, en ED-6/7, nous avons fait une découverte rare et assez exceptionnelle : une perle en lignite (fig. 54).Le lignite est un matériau minéral composé de restes fossiles de plantes, proche du charbon. Si les campagnes précédentes ont mis au jour des coquillages percés, certainement utilisés comme parure, c'est la première fois qu'une telle découverte est effectuée à l'abri des Douattes. On connaît des exemples similaires à Etrembières (Haute-Savoie - Stahl-Gretsch, 2004), en Suisse (Kesslerloch) et en Allemagne méridionale notamment (Braun, 2005). Cet artefact, en plus de son originalité, présente un intérêt certain, puisque ce matériau pourrait provenir du sud de l'Allemagne ! Bien évidemment, ceci est à prendre avec précaution, dans l'attente des analyses pétrographiques qui devront confirmer cette proposition. Par ailleurs, cet objet a été découvert dans la même zone que de nombreux vestiges de taille du silex et de fabrication d'outils (chutes de burins par exemple). La campagne 2010 devrait permettre de mieux cerner les activités qui se sont déroulées dans ce secteur du site.

Dans le cadre de sa thèse sur les industries osseuses du Magdalénien supérieur, Romain Malgarini a réalisé un tri exhaustif des vestiges fauniques récoltés depuis la reprise des fouilles (R. Malgarini : en préparation - *Techniques et technologies des industries en matières dures animales au Magdalénien en Franche-Comté et espaces limitrophes*. Thèse de l'Université de Franche-Comté, laboratoire de Chrono-Environnement UMR 6249). L'objectif était d'identifier des déchets de fabrications, voire des outils en os ou en bois de cervidés. Il a identifié près d'une trentaine d'artefacts renvoyant à ces activités d'exploitation des matières osseuses, dont quelques éléments très intéressants sur le plan technologique.

A l'ouest, la fouille de plusieurs carrés a été achevée. Nous continuons à en ouvrir de nouveaux afin d'avoir une meilleure connaissance des groupes ayant fréquenté ce secteur . Nous y avons découvert des vestiges

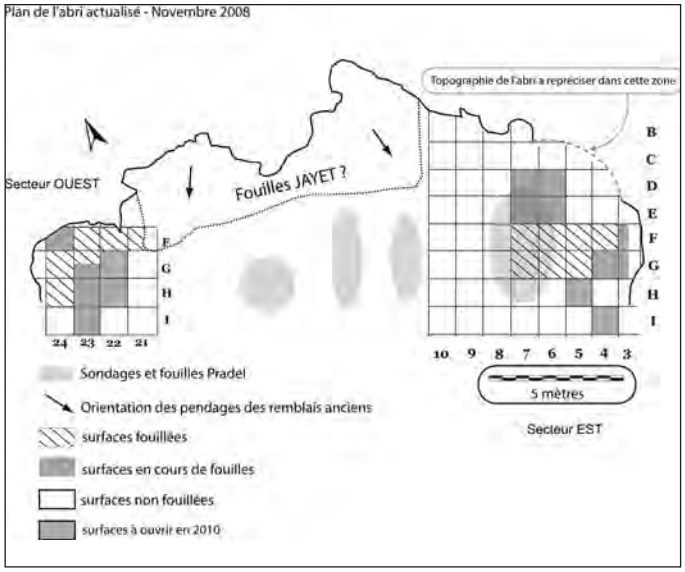

Fig.53

Musièges, abri des Douattes : surfaces en cours de fouilles et à ouvrir en 2010 (L. Melvel d'après relevé de J.-L. Fartoli)

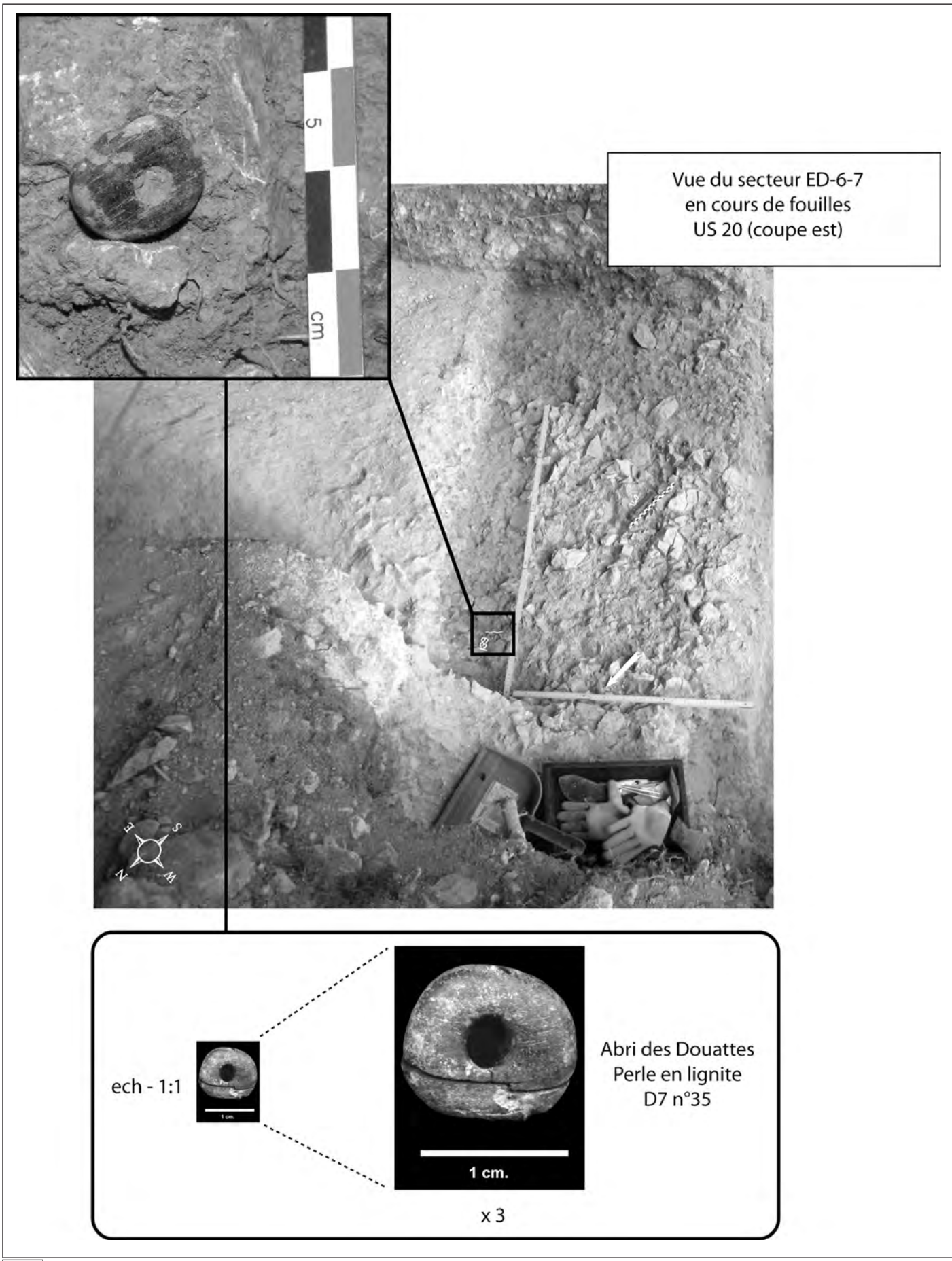

Fig.54 Musièges, abri des Douattes : La perle en lignite en place et après nettoyage (cliché : L. Melvel)

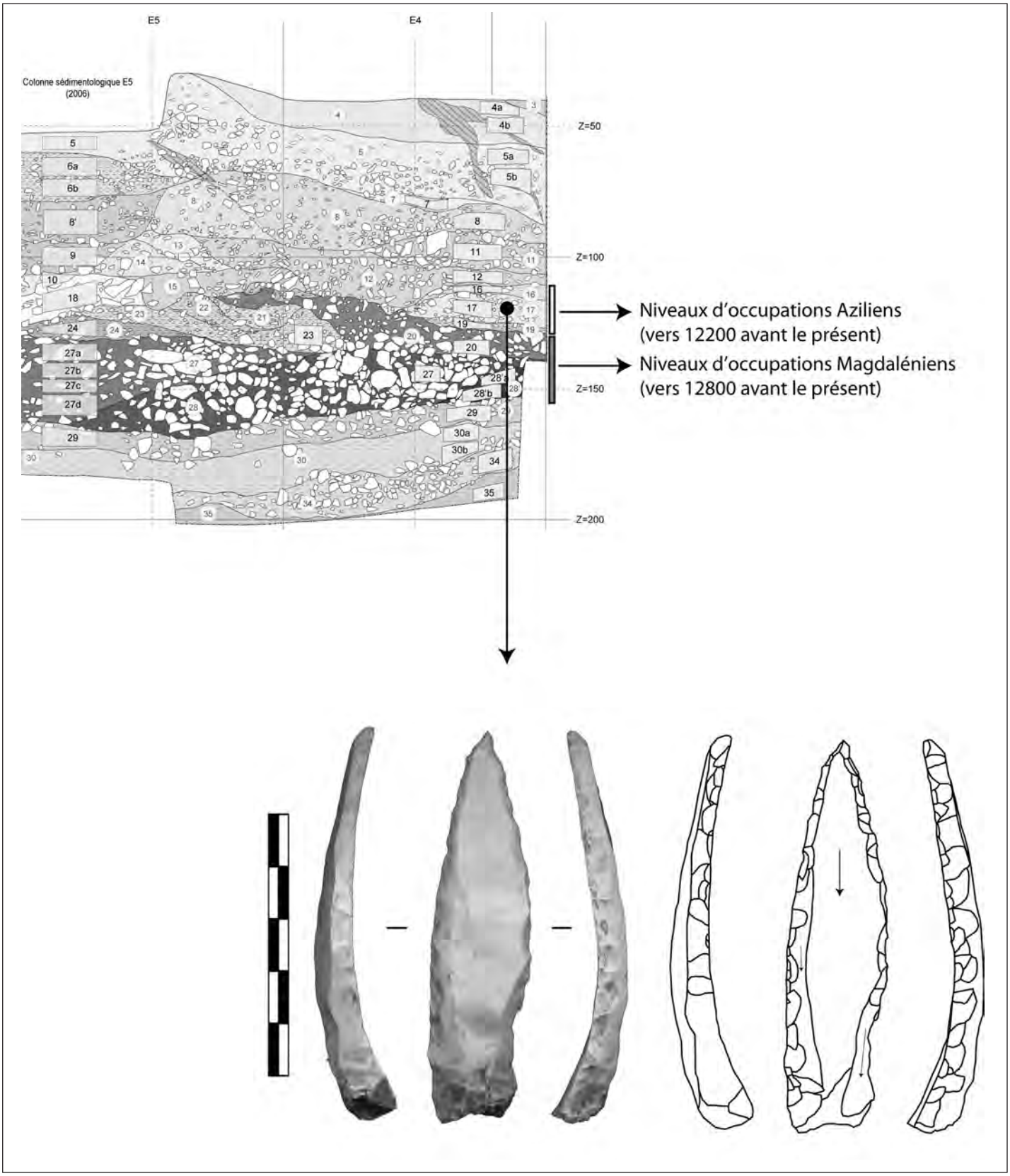

Fig.55 Musièges, abri des Douattes : une longue lame retouchée provenant des niveaux d'occupation aziliens (relevé de la stratigraphie : B. Moulin ; cliché : L. Melvel)

essentiellement lithiques, puisqu'il semble que l'os se soit moins bien conservé qu'à l'autre extrémité du gisement. Il est probable que ce phénomène soit lié à la nature du sédiment, peut-être plus acide.

La campagne 2010, dernière année du premier cycle triannuel, va nous permettre de proposer un bilan exhaustif des occupations humaines de l'abri des Douattes. La somme des informations récoltées sur le terrain depuis 2006 et l'aboutissement de nombreuses analyses (géomorphologie ; palynologie ; archéozoologie ; technologie lithique et osseuse ; datations ^{14}C) démontrera le potentiel très important de ce site. Sur le terrain, nous allons poursuivre l'exploration du site et en particulier l'avant de l'abri, afin de vérifier la préservation des niveaux archéologiques dans ce secteur. Cette intervention sera donc décisive pour évaluer le potentiel de l'abri et le temps nécessaire à la poursuite des fouilles.

Ludovic MEVEL
Université Nanterre -Paris ouest
UMR 7055 – Préhistoire et Technologie
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
ludomevel@yahoo.fr

Avec la collaboration de :
Romain MALGARINI
CNRS-Université de Franche-Comté
UMR 6249 Chrono-environnement
Bernard Moulin
Centre d'Archéologie préhistorique de Rhône-Alpes

ANTIQUITE

SEVRIER
La Planche

Le hameau de la Planche à Sévrier est traditionnellement considéré comme le site de la *villa* de Sévérius située en bordure de la voie impériale qui relie Annecy à Faverges et à l'Italie par la rive ouest du lac. Plusieurs découvertes ont, ces derniers siècles, renforcé cette hypothèse. La parcelle, aujourd'hui diagnostiquée dans le cadre d'un projet de construction d'habitations, située sur la seconde terrasse qui surplombe le lac, se trouve au centre de lieux de découvertes anciennes de murs, d'éléments de construction, de mobilier et d'objets qui évoquent effectivement une riche demeure.

Les dix sondages ouverts sur cette parcelle apportent quelques informations en complément. Au sud des vestiges, peu nombreux, de surfaces empierrées, de fosses et d'alignements évoquent des aménagements extérieurs (cours, aire de travail, portions de chemins) et s'ajoutent aux portions de murs et sols découverts en haut de la parcelle dans les années cinquante.

Ces aménagements dégagés au hasard des sondages représentent peut-être les abords de la *pars urbana* de la *villa* avec des dépendances et des aires extérieures réservées à l'usage domestique ou agricole et dispersées entre des secteurs plus construits.

L'éventualité de la traversée de cette parcelle par la voie impériale autrefois repérée en d'autres points de la commune, doit être abandonnée. Le seul lieu de passage possible se précise, certes par la négative, puisque aucun axe n'a été reconnu non plus au-dessus de notre site en 1954. La proposition de Charles Marteaux, au début du XXe s., de la rapprocher de l'ancienne route ou voie sarde et donc de la rive du lac, semble se renforcer ; les prés de la terrasse inférieure, juste au-dessous de notre parcelle conviendraient mieux.

Monique LE NEZET-CELESTIN
INRAP

SANS INDICES

THONON-LES-BAINS
Genevray, Bois de Thue

Les sondages archéologiques réalisés à l'emplacement d'une future aire de stationnement des gens du voyage au lieu-dit Genevray - le Bois de Thue n'ont révélé aucun vestige archéologique. La parcelle sondée est mitoyenne avec la partie sud-ouest de la fouille de Thonon Genevray réalisée en 2004 (dir. D. Baudais/Inrap) où une occupation funéraire du Néolithique attribuée à la culture de type Chamblandes (+/-4500 - 3000 av. J.-C.) avait été mise au jour (*BSR* 2004). Bien que situé à environ 100 m des sépultures les plus proches et à moins d'une cinquantaine de mètres d'un habitat de l'âge du Bronze, le diagnostic (31 sondages, 8,42 % de la superficie) n'a livré aucun artefact ni structure anthropique.

Cécile RAMPONI
INRAP

ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE

VIUZ-LA-CHIESAZ
135, route de Champ-Fleury

Au début du mois de mai 2009, à l'occasion de l'aménagement d'un accès sur sa propriété, au lieu-dit « Les Grands Champs », un particulier a dégagé la partie supérieure d'un crâne humain. Le SDAHS, alerté par le maire de la commune, a pu procéder, en accord avec le Service régional de l'archéologie, à la fouille de cette sépulture.

Le contexte archéologique de ce site est sensible. Les vestiges proches d'une *villa* romaine ont été reconnus depuis près de deux siècles (Marteaux, Le Roux, *Revue Savoisienne*, 1900, p. 228-229 et Broise, 1984, p. 293-295) et encore récemment à l'occasion d'un diagnostic archéologique (Réthoré, *Viuz-la-Chiésaz*, INRAP, 2004), à un peu plus d'une centaine de mètres au nord de la sépulture mise au jour en 2009. Des sépultures attribuées au haut Moyen Age avaient également pu être repérées vers 1860 à proximité immédiate des vestiges antiques (Le Roux, Marteaux, *Revue Savoisienne*, 1898, p. 275-276).

La sépulture fouillée en 2009, orientée est-ouest, paraît être en pleine terre. Elle comportait, pour seul mobilier, une boucle en bronze (élément de vêtement ?) déposée au niveau de son genou droit. En parallèle aux datations confiées par les services de Justice à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui a établi « une ancienneté supérieure à 300 ans », des échantillons on fait l'objet, à la demande du SDAHS, d'une datation par radiocarbone. La date Ly-14961 a ainsi situé la mort de l'individu entre 341 et 501 ap. J.-C.

Christophe GUFFOND
Service archéologique
de la Haute-Savoie

PASSY-SERVOZ
Les premières occupations humaines des versants du col d'Anterne

L'année 2009 constitue la deuxième année de terrain pour l'opération de prospection-inventaire, entreprise sur les premières occupations humaines des versants du col d'Anterne. Ce travail contribue à l'approche pluridisciplinaire des interactions hommes-milieux développée dans le cadre du programme ANR Pygmalion (direction F. Arnaud Edytem) qui s'achèvera en 2011. Les objectifs de l'opération archéologique sont d'acquérir des données sur les premières occupations humaines par le biais d'un inventaire diachronique basé sur la réalisation de grandes séries de sondages. Le terrain est abordé par des repérages rapides, puis par des sondages portant soit sur des secteurs de piégeage sédimentaire dépourvus de vestiges apparents, soit sur de très rares ruines en pierres sèches, soit sur des anomalies géologiques, micro-topographiques ou végétales susceptibles de recouvrir des aménagements anthropiques plus ou moins démantelés.

248 sondages manuels ont été réalisés dont 119 en altitude sur le plateau d'Anterne, dans l'entrée du vallon de Villy et entre Moëde et Pormenaz, et 129 dans le vallon de Sixt, en dessous de 1 600 m. Sur les 119 sondages réalisés en altitude, 21 sont des tranchées de 2 à 9 m de longueur, réalisées à travers des anomalies topographiques et végétales, ou à travers des accumulations de pierres.

Principaux résultats archéologiques

Comme en 2008, les résultats archéologiques sont de prime abord peu loquaces et nécessiteront une série importante de datations radiocarbones pour être pleinement exploitables.

■ En basse altitude

Les résultats se limitent à la mise en évidence de productions de charbons de bois sur deux lieux-dits assez proches qui encadrent l'entrée du bassin de Sixt : Le Béné et Les Raffours. Globalement, les couches à charbons de bois très proches de la surface ne semblent pas en position primaire et les structures de production ne sont plus lisibles aujourd'hui dans la micro-topographie du sol environnant les sondages.

L'absence d'autres données archéologiques dans les versants semble essentiellement due à la troncature très fréquente des dépôts holocènes en raison des pentes fortes et de la grande labilité des sédiments souvent très fins. Nos résultats ne signifient pas une absence d'occupation de la vallée ou une absence de conservation de toute trace d'occupation.

Fig.56 Passy-Servoz, Laouchet : tranchée à travers une structure démantelée de type cabane, matérialisée en surface par une anomalie de végétation (cliché P.-J. Rey)

■ En haute altitude

- Sites de plein air :

Malgré un très grand nombre de sondage sur des zones favorables à l'occupation et au piégeage sédimentaire, les découvertes de sites de plein air sont très rares. Seuls un site (SPC), un foyer (SAW 2) et un niveau d'incendie ou d'occupation sans mobilier (NEAW 1) ont été mis en évidence.

La découverte d'un site préhistorique sous le Petit Col (SPC), sur une petite butte installée sur le flanc d'un thalweg orienté au sud, constitue le résultat le plus intéressant pour ce qui concerne les occupations de plein air. Trois des quatre sondages réalisés sur le replat sommital ont livré quelques éclats taillés en quartz hyalin et plus rarement en silex. Exclusivement constituée d'éclats, la série lithique ne livre pas en première analyse d'éléments susceptibles de préciser la chronologie des occupations.

Cette découverte est particulièrement intéressante car les sites préhistoriques de plein air (au sens large en incluant le Néolithique) demeurent très rares dans les Alpes du Nord en dehors des massifs calcaires préalpins du Vercors et de Chartreuse.

- structures et anomalies :

Neuf structures en pierres évidentes ont été abordées (Chalets d'Ecuelles 3 et 4, Laouchet 6 et 13, PLA 11, RSLA 1, 3 et 4, SAW 1). Seules quatre pourront faire l'objet d'une ou plusieurs datations sur des niveaux et des structures en creux et deux livrent des vestiges clairement associés à l'occupation.

Sur 12 anomalies abordées par des tranchées, 3 ont révélé des structures très arasées (Chalet d'Ecuelles 2, Laouchet 7 et 15) qui pourront être datées mais aucun mobilier. Deux anomalies (NEAW 5 et 6) se sont révélées correspondre à des extractions de matériaux vraisemblablement très récentes.

Le secteur du Laouchet

Ce secteur a été repris afin d'aborder le grand enclos ovale repéré en fin de campagne en 2008 et plusieurs structures ruinées observées à proximité. Trois tranchées rayonnantes sur l'enclos (Laouchet 6) ont permis de confirmer les observations de surface. On se trouve bien en présence d'un aménagement d'origine anthropique qui a nécessité un effort important pour sa construction. L'enfouissement de la structure et l'étalement entraîné par le démantèlement camoufle en effet l'utilisation d'un volume considérable de blocs, parfois de grandes dimensions, installés par endroits dans un léger surcreusement du terrain. La présence d'une subdivision interne triangu-

laire est également confirmée. Malheureusement aucun vestige ni aucun charbon de bois n'ont été recueillis, ni dans l'enclos ni dans la cellule interne malgré une topographie particulièrement favorable au piégeage sédimentaire. Cette absence constitue un argument indirect en faveur d'une fonction pastorale.

Une petite structure en fer à cheval (Laouchet 7) de 4 à 5 m de diamètre, assez comparable au Laouchet 5, a été étudiée sur un promontoire qui domine la tourbière au nord est. Quelques charbons recouverts par le niveau de démantèlement devraient fournir un terminus pour le fonctionnement de cette structure.

Une autre structure de module comparable (Laouchet 15) a été abordée au sud de la tourbière. La stratigraphie révèle entre une et deux phases d'occupation avec conservation de structures en creux. Aucun mobilier archéologique n'a été découvert mais les charbons de bois sont nombreux et devraient permettre de préciser un peu la chronologie.

Dans le même secteur du Laouchet, d'autres anomalies ont été abordées. Un cercle de végétation homogène de 4 m de diamètre (Laouchet 8) entouré de quelques pierres peu enfoncées, n'a livré aucun élément de datation. Il s'agit vraisemblablement de la trace d'une structure légère en bois ou en toile.

A proximité du lac d'Anterne

Un grand enclos très dégradé a été repéré, sur la rive sud du lac. De forme rectangulaire vraisemblablement à angles arrondis, il mesure environ 45 m sur 35 et se développe à partir d'un bloc rocheux qui sert également d'appui à une petite cabane en pierres (RSLA 3). Les pierres de l'enclos passent dans le sentier actuel et disparaissent à proximité du torrent vraisemblablement emportées par les débordements. Malheureusement les sondages réalisés dans l'emprise de l'enclos (RSLA 2 et 5), dans la cabane (RSLA 3) ou en proximité immédiate à l'extérieur (RSLA 6) n'ont livré aucun élément de datation.

A quelques dizaines de mètres en aval deux structures ruinées s'appuient contre le dernier gros bloc erratique visible avant la berge du lac. Au sud-est du bloc un petit abri aménagé de RSLA 4 n'a pas livré de vestiges anciens, mais son niveau de fonctionnement pourra être daté.

Au nord du bloc, des concentrations de cailloux à peine visibles dessinent deux cellules de 4 à 5 m de côté, alignées en direction du lac. La tranchée longitudinale (RSLA 1) entreprise à travers ce site a révélé des dépôts archéologiques épais, contenant des vestiges (faune, objet métallique en bronze et fragment de céramique) et des traces d'incendie, dans la cellule nord. Les couches archéologiques sont nettement plus pauvres et plus discrètes dans la cellule sud au pied du bloc. Les murs épais de 50 à 60 cm à la base, sont installés dans un léger creusement du substrat. Un petit tesson évoque les productions de céramique indigène à surface noire lustrée et suggère une première occupation de la structure durant l'Antiquité, un autre tesson appartient aux productions médiévales.

A proximité des chalets d'Alfred Wills

A des altitudes plus basses, une structure rectangulaire mesurant 6 m sur 7,5 de dimensions externes (SAW 1), appuyée contre un bloc erratique, a été abordée au sud de la grande tourbière proche du refuge Alfred Wills, à l'amont d'un petit promontoire. Une tranchée longitudinale a montré des anomalies en creux (dont un beau trou de poteau) et des traces d'incendie dans la cellule interne ainsi qu'un grand foyer installé à l'extérieur. La stratigraphie semble avoir enregistré entre une et quatre phases successives d'occupation qu'il sera possible de dater par le radiocarbone. Il sera cependant difficile de dater avec précision le fonctionnement de la structure en pierres elle-même, car aucun niveau de charbons de bois ne lui est associé avec certitude.

Le mobilier archéologique est très rare et n'apporte pas d'informations décisives sur la chronologie des occupations. La présence d'une possible molette et d'un très petit tesson non tourné suggère cependant une ambiance plutôt protohistorique pour au moins l'une des phases d'occupation du site.

Hameau des Ecuelles

Plusieurs tranchées ont été ouvertes dans l'emprise du hameau ruiné des Ecuelles afin de préciser la chronologie de ce type d'habitat groupé qui constitue la dernière forme de l'habitat pastoral dans la zone d'étude.

Deux ruines plus arasées que la majorité des chalets ont été abordées (Ecuelles 3 et 4). Elles montrent un mode de construction comparable avec création d'une terrasse artificielle, dallée dans sa partie aval. Seul le sondage 3 livre de quoi dater l'occupation par le radiocarbone. Dans le sondage 4, l'absence de vestige et la présence d'un important canal dallé au centre du bâtiment pourraient suggérer une fonction d'étable. Un niveau antérieur à la construction du bâtiment a livré un silex taillé, indice probable d'une occupation préhistorique du secteur.

Enfin le sondage 2 réalisé sur un replat proche des ruines, a révélé la présence d'un bâtiment démantelé totalement enfoui. Une couche interprétée comme le niveau de fonctionnement de cette structure a livré des fragments de céramique vraisemblablement antiques et des charbons de bois.

Pierre-Jérôme REY
Chercheur bénévole

RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2009

Généralites

Ayala 2009 : AYALA (G.). **-** *Lyon, les bateaux de Saint-Georges : Une histoire sauvée des eaux*. Lyon : Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire / INRAP. 2009, 127 p. : ill. + 1 DVD.

Ayala 2009 : AYALA (G.). - Lyon, Parc Saint-Georges : la fouille d'une berge de la Saône. *In* : DUMMONT (A.) coord. - *Archéologie fluviale en Europe*. *Dossiers d'Archéologie*, janvier-février 2009, 331, p. 22-23.

Beghain *et al.* 2009 : BEGHAIN(P.), BENOIT (B.), CORNELOUP (G.), THEVENON (B.). - *Dictionnaire historique de Lyon.* Lyon : Editions Stéphane Bachès, 2009, 1504 p.

Blaizot 2009 : BLAIZOT (F.) dir. - *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia***,** 66.1, 2009, 383 p.

Blaizot 2009 : BLAIZOT (F.). - Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles. *Archéologie Médiévale*, 38, 2008, p. 1-30.
[sites dans le Rhône et Drôme]

Lasfargues 2009 : LASFARGUES (J.). - Naissance de l'archéologie préventive en Rhône-Alpes. *In* : DEMOULE (J.P.), LANDES (Ch.) dir. - *La fabrique de l'archéologie en France* Paris : Editions la Découverte, 2009, p. 178-188.

Sordoillet 2009 : SORDOILLET (D.). **-** *Géoarchéologie de sites préhistoriques : Le Gardon (Ain), Montou (Pyrénées-Orientales et Saint-Alban (Isère)*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme. 2009, 188 p. : ill; 12 pl. h.-t.. 103. (*Documents d'Archéologie Française* ; 103). .

Préhistoire

Beeching 2009 : BEECHING (A.). - Mouvements péri et transalpins au Néolithique ancien , considérations sur les contacts entre mondes méditerranéens et septentrionaux, vus depuis le Sud. *In* : *De Méditerrannée et d'ailleurs...* : Mélanges offerts à Jean Guilaine. Toulouse : Archives d' Ecologie Préhistoriques, 2009, p. 49-62.

Bonnamour 2009 : BONNAMOUR (L.). - La vallée de la Saône, axe de communication privilégié du Chalcolithique à la fin de l'âge du Bronze. *In* : *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte* : Actes du colloque de Besançon, 16-18 octobre 2006. Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 57-68. (*Annales littéraires universitaires de Franche-Comté* ; 860).
[Rhône-Boistray]

Brunet-Lecomte, Paunesco 2009 : BRUNET-LECOMTE (P.), PAUNESCO (A.-C.). - Description odontométrique comparée du campagnol souterrain d'Orgnac du gisement pléistocène moyen d'Orgnac 3 (Ardèche, France). *PALEO*, 20, 2008, p. 47. - 54.

Carrara 2009 : CARRARA (S.). - L'agglomération urbaine de Lyon-Vaise (Rhône) à la fin du VIe s. et au Ve s. av. J.-C. : bilan des découvertes. *In* : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville* : Actes du XXXIIe Colloque de l'AFEAF, Bourges, 1er et 4 mai 2008. Paris-Tours : FERACF, 2009, p. 207-235. (*suppl. Revue Archéologique du Centre* ; 35).

Jeannet 2009 : JEANNET (M.). – L'environnement tardiglaciare préalpin : essai de restitution basée sur le potentiel climatique et écologique des microvertébrés. *Revue archéologique de l'Est*, 58-2009, p. 5-56.

Moncel, de Lombera Hermida, Deniaux 2009 : MONCEL (M.-H.), DE LOMBERA HERMIDA (A.), DENIAUX (B.). - Quartz et quartzite dans les niveaux d'occupation OIS 7 et 5 du site de Payre (sud-est de la France) : fonction spécifique et complémentaire ? *In* : GRIMALDI (S.), CURA (S.) éd. - *Technological analysis on quartzite exploitation / études technologiques sur l'exploitation du quartzite* : Actes du XVe congrès mondial de l'UISPP, session WS15, Lisbonne 4-9 septembre 2006. Oxford : Archeopress, 2009, p. 13-23. (*BAR international series S 1998*).

Nicolas, Combier 2009 : NICOLAS (A.), COMBIER (J.). - *Une écriture préhistorique ? Le dossier archéologique de Moras-en-Valloire*. Pont Saint-Esprit : La Mirandole, 2009, 165 p.

Pétrequin *et al.* 2009 : PETREQUIN (P.), ERRERA (M.), PETREQUIN (A.-M.), GAUTHIER (E.). - Une production néolithique du Mont-Viso en Italie : l'ébauche des haches de Lugrin (Haute-Savoie). *In* : *De Méditerrannée et d'ailleurs...* : Mélanges offerts à Jean Guilaine. Toulouse : Archives d' Ecologie Préhistoriques, 2009, p. 583-599.

Slimak, Plisson 20000 : SLIMAK (L.), PLISSON (H.). **-** La sépulture paléolithique de l'enfant du Figuier (Ardèche,France) : Emboîtement d'une symbolique funéraire. *Préhistoire anthropologie Méditerranéenne*, 14, 2009, p. 29-38.

Sordoillet 2009 : SORDOILLET (D.). - *Géoarchéologie de sites préhistoriques Le Gardon (Ain), Montou (Pyrénées-Orientales) et Saint-Alban (Isère)*. 175 p. (*DAF* ; 103).

Theodoropoulou, Moncel, Gema Chacon Navarro 2009 : THEODOROPOULOU (A.), MONCEL (M-H.), GEMA CHACÓN NAVARRO (M.) . - Denticulates of the early middle pleistocene lithic assemblages from Payre (south-eastern France). *Anthropologie*, 47, 1-2, 2009, p. 33-46.

Vital 2009 : VITAL (J.). - L'âge du Bronze en moyenne vallée du Rhône : quelques enseignements et perspectives. *In* : *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte* : Actes du colloque de Besançon, 16-18 octobre 2006. Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 241-254. (*Annales littéraires universitaires de Franche-Comté* ; 860).

Voruz 2009 :VORUZ (J.-L.) dir. **-** *La grotte du Gardon (Ain) volume 1 : Le site et la séquence néolithique des couches 60 à 47*. Toulouse : Archives d'écologie préhistorique, 2009, 564 p.

Antiquité

Bouet 2009 : BOUET (A.). - *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*. Paris : CNRS, éditions, 2009, 488 p.
[Isère : Vienne, Rhône : Lyon]

Cloppet 2009 : CLOPPET (Ch.). - Les rapports difficiles de Lyon avec ses fleuves dans l'Antiquité et les conséquences sur son urbanisme. *In* : *Vicinitas aquae. La vie au bord de l'eau en Gaule romaine et dans les régions voisines* : Actes du colloque, Université de Limoges, centre de recherches André Piganiol,

1er et 2 juin 2007, édité par Robert Bedon. Presses universitaires de Limoges, 2009, p. 119-140, (*Caesarodunum*, 41-42).
[Lyon : rue des Farges, Verbe Incarné, presqu'île]

Coquidé *et al.* 2009 : COQUIDE (C.), FRASCONE (D.), RAMPONI (C.), THOLLON-POMMEROL (C.). - Habitats ruraux antiques à interpréter au nord de la Narbonnaise. *In* : *Ager VIII les formes de l'habitat gallo-romain : terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques.* Textes réunis par LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.), TREMENT (F.) : colloque AGER VIII Toulouse 2007. Bordeaux : Aquitania, 2009, p. 179-198 (*Aquitania, supplémént ; 17*).

Crogiez-Petrequin 2009 : CROGIEZ-PETREQUIN (S.). - Les vestiges du col du Petit Saint Bernard : la question de l'identification des *mansiones* et des *mutationes*. *In* : LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.), TREMENT (F.) (ed.). - Les formes de l'habitat gallo-romain : Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques : Colloque AGER VIII,Toulouse, 2007. Aquitania, 2009, p. 245-256 *(Aquitania, supplément ; 17)*.

Darblade-Audoin 2009 : DARBLADE-AUDOIN (M.-P.). **-** Un groupe de sculpture de style et d'inspiration archaïsants à Lyon au début du IIe siècle ap. J.-C. *In* : GAGGADIS-ROBIN (V.), HERMARY (A.), REDDE M., SINTES (C.) (dir). - *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie :* Actes du Xe colloque international sur l'art provincial romain, Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007. Aix-en-Provence, Arles, Centre Camille-Jullian, Musée de l'Arles antique, 2009, p. 541-549.

Darblade-Audoin, Thirion 2009 : DARBLADE-AUDOIN (M.-P.), THIRION (Ph.), avec la coll. de ANDRE (P.). – Les sculptures du clos du Verbe Incarné et du plateau de la Sarra à Lyon : apports à la connaissance du sanctuaire et du quartier antiques. *Revue archéologique de l'Est,* 58 – 2009, p. 381-416.

Desbat, Bouchard, Martin 2009 : DESBAT (A.), BOUCHARD (G.), MARTIN (J.) préf. - *Lugdunum*. Casterman, 2009, 56 p. (*coll. Les voyages d'Alix*).

Desbat, Robin 2009 : DESBAT (A.), ROBIN (L.). - Un dépôt rituel du début du IIe siècle à Lyon. *In* : SFECAG Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009, Marseille, SFECAG, 2009, p. 493-500.

Depeyrot 2009 : DEPEYROT (G.). - *Les trésors et les invasions (les enfouissements d'or et d'orfèvrerie de 379- 471). II - Europe centrale et occidentale.* Wetteren : Moneta, 2009, 44 p.
[AIN : Sandrans, Izenave, ISERE : Cognin-Les-Gorges]

Dory 2009 : DORY (F.). - Une voie romaine de la croisée de Vienne : la *via Agrippa* de Vienne à Saint-Vallier (2e partie). *Bulletin des Amis de Vienne*, 104, 2009, fasc.2, p. 31-42.

Fellague 2009 : FELLAGUE (D.). **-** Les ateliers d'architecture à Lugdunum. In : GAGGADIS-ROBIN (V.), HERMARY (A.), REDDE M., SINTES (C.) dir. - *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie* : Actes du Xe colloque international sur l'art provincial romain, Arles et Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007, Aix-en-Provence, Arles, Centre Camille-Jullian, Musée de l'Arles antique, 2009, p. 533-540.

Goudineau 2009 : GOUDINEAU (Ch.) dir. - *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris : Errance. 2009, 253 p.

Goudineau *et al.* 2009 : GOUDINEAU (Chr.) dir., LASFARGUES (J.), POUX (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TRANOY (L.), FELLAGUE (Dj.), LAUBRY (B.), BLAIZOT (Fr.), GOLVIN (J.-Cl.), avec la coll. de GARNIER (N.), BEAL (J.-Cl.), SILVINO (T . FLÜCK (J.), GALLIEGUES (A.), GOLVIN (J.-Cl.), BAUDRAND (M.-N.), BERARD (Fr.), BOYER (R.), LAUBRY (N.), BONNET (Chr.), CAILLAT (P.), CABANIS (M.), WITTMANN (A.), BEL (V.), ORENGO (L.). - *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris : éd. Errance-Rhône le département, 2009, 253 p. ; ill. [catalogue de l'exposition *Rites funéraires à Lugdunum*. Lyon : musée gallo-romain Lyon-Fourvière. 2009-2010].

Jospin 2009 : JOSPIN (J.-P.). - *Les Allobroges : Gaulois et Romains des Alpes*. Veurey : éditions Le Dauphiné, 2009, 51 p.

Lert 2009 : LERT (M.), BOIS (M.), BLANC-BIJON (V.), BEL (V.). - *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 3-Saint-Paul-Trois-Châteaux, 2009, *Revue archéologique de Narbonnaise*. 2009, 211 p. (*suppl. RAN* ; 39).

Mège, Robin 2009 : MEGE (Cl.), ROBIN (L.). – Un *unguentarium*-chandelier à fond marqué du II^{e} s. ap. J.-C. découvert à Lyon. *Revue archéologique de l'Est*, 58-2009, p. 453-460.

Melmoux 2009 : MELMOUX (J.). - Vienne la Belle au temps de *Valerius Asiaticus*. *Bulletin des Amis de Vienne*, 104, 2009, p. 13-30.

Motte, Blaizot 2009 : MOTTE (S.), BLAIZOT (Fr.), avec la part. de BONNET (Chr.), CECILLON (Chr.), ORENGO (L.), PLANTEVIN (C.), VAIREAUX (Fr.). - Contribution à la topographie antique de *Lugdunum* : la porte monumentale et l'espace funéraire du site de la montée de la Butte. *Revue archéologique de l'Est, 58 – 2009*, p. 325-380.

Pasqualini 2009 : PASQUALINI (M.) dir. - *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise : Structures de production, typologies et contextes inédits : Acte de la table ronde de Naples, 2-3 nov. 2006*. Naples : Centre Jean Bérard. 2009, 724 p. : ill.; 30 cm. 30. (*Collection du Centre Jean Bérard*) .

Poux 2009 : POUX (M.). - Dossier Mourir en Gaule romaine. Le dernier voyage : de la veillée funèbre au tombeau, la procession funéraire de la maison au bûcher, d'après Matthieu Poux. Exposition Lyon Musée gallo-romain 2009-2010. *L'Archéologue*, 105, 2009, p. 14-23.

Rémy 2009 : REMY (B.)**. -** Albens dans l'Antiquité : témoignage de la générosité des notables pour le bienêtre de leur compatriotes. *La rubrique des patrimoines de Savoie*, 23, 2009, p. 12-13 **.**

Rémy 2009 : REMY (B.)**. -** Les dangers de la vie au bord de l'eau. A propos de deux inscriptions évergétiques de Savoie, ILN Vienne, 536 à Gilly; ILN *Alpes Graiae*, 54, à Bourg-Saint-Maurice. *In* : BEDON (R.) éd., *Vicinitas aquae* : La vie au bord de l'eau en Gaule romaine et dans les régions voisines. *Caesarodunum*, XLI-XLII , Limoges, Pulim, 2009, p. 263-276**.**

Rémy 2009 : REMY (B.). - Les femmes au travail. Histoire antique et médiévale, mai-juin 2009, 43, p. 70-75
[Lyon, Vienne]

Rémy, Desaye 2009 : REMY (B.), DESAYE (H.). - Les dieux et les hommes à Lucen-Diois - *Lucus Augusti*, d'après les inscriptions. *La Pierre et l'Ecrit*, 20, 2009, p. 31-50.

Rosso 2009 : ROSSO (E.). - Le message religieux des statues divines et impériales dans les théâtres romains : approche contectuelle et typologique. *In* : *Fronts de scène et lieux de culte dans le théâtre antique, recueil édité par Jean-Charles Moretti*. Lyon : Maison de l'Orient et de la méditerrannée-Jean Pouilloux, 2009, p. 89-126. (*Travaux de la Maison de l'Orient* ; 52).

Roy 2009 : ROY (M.-N.). **-** Les marbres de la *villa* des Mingauds à Saint-Paul-les-Romans (Drôme). *La Pierre et l'Ecrit*, 20, 2009, p. 7-27**.**

Savay-Guerraz 2009 : SAVAY-GUERRAZ (H.). - *Post Mortem ?* Exposition Lyon, Musée gallo-romain, 27 nov. 2009- 30 mai 2010. Lyon : Département du Rhône, 2009, 39 p.

Segard 2009 : SEGARD (M.). - Entre vallées et montagnes, existe-t-il un habitat alpin typique à l'époque romaine ? *In* : *Ager VIII Les formes de l'habitat gallo-romain : terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques.* Textes réunis par LEVEAU (Ph.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.), TREMENT (F.), Toulouse 2007. Bordeaux : Aquitania, 2009, p. 167-177 (*Aquitania, supplémént ; 17*).

Silvino, Bliez, Perrin 2009 : SILVINO (T.), BLIEZ (A.), PERRIN (J.-F.). - Une production de céramiques à revêtement argileux à Optevoz (Isère) ? *In* : SFECAG, Actes du congrès de Colmar, 21-24 mai 2009. Marseille : SFECAG, 2009, p. 787-790.

Tardy 2009 : TARDY (D.). - Les lieux de culte dans les édifices de spectacle gallo-romains. *In* : *Fronts de scène et lieux de culte dans le théâtre antique, recueil édité par Jean-Charles Moretti*. Lyon : Maison de l'Orient et de la méditerrannée-Jean Pouilloux, 2009, p. 175-188. (*Travaux de la Maison de l'Orient* ; 52).

Moyen Age

Bailly-Maître, Tillier 2009 : BAILLY-MAITRE (M.-C.), TILLIER (A.). - *La valorisation d'un village médiéval d'altitude, contraintes et choix : Brandes-en-Oisans (Isère, France). In : BELLET (M.-E.), CHAZELLES (C. A. de) coord. - De la restitution en archéologie* . Paris : Editions du patrimoine. 2009, p. 274-284. Idées et débats. [édition électro, en document pdf]
http://editions.monuments-nationaux.fr/fr/les-ouvrages-en-ligne/bdd/livre/9

Besson, Michaux 2009 : BESSON (Ch.), MICHAUX (A.-M.). - *Les cisterciens en Vivarais : Mazan, une grande abbaye*, Paris, Connaissance et Savoirs, 2009, 392 p.

Cartron *et al.* 2009 : CARTRON (I.), BARRAUD (D.), HENRIET (P.), MICHEL (A.) éd. - *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge,* Actes du colloque de Bordeaux (12-14 octobre 2006). Bordeaux : *Ausonius*. 2009, 351 p.

***Colardelle et Verdel 2009** : COLARDELLE (M.), VERDEL (E.). - Vivre au bord d'un lac au XIe siècle : l'exemple de l'habitat de Colletière (Charavines, Isère). In : Les lacs de montagne. Préservation et aménagement durable* : Actes du colloque, Lons-le-Saunier (juin 2008), Direction Départementale de l'Equipement du Jura, 2009. [DVD]

Colardelle et Verdel 2009 : COLARDELLE (M.), VERDEL (E.). - Des résultats en

permanence livrés aux différents publics potentiels. *In* : *Les lacs de montagne. Préservation et aménagement durable* : Actes du colloque , Lons-le-Saunier (juin 2008), Direction Départementale de l'Equipement du Jura, 2009. [DVD]
D'Agostino 2009 : D'AGOSTINO (L.). - Le chantier de fouilles de la maison forte du Châtelet (Saint-Gervais-les-Bains). *La rubrique des patrimoines de Savoie*, 23, 2009, p. 22-23.

Delomier, Kersuzan 2009 : DELOMIER (Ch.), KERSUZAN (A.) . - Le château de Pont-d'Ain, place militaire et résidence comtale : nouvelles données livrées par les textes et l'archéologie du bâti. *In* : PIERI (C.) coord., *Brou, un monument européen à l'aube de la Renaissance*. Editions du Patrimoine Centre des Monuments nationaux. p. 29- 40 (coll. *Idées débats*)
[document électronique]
http://www.monumentsnationaux.fr/fichier/editions_livre/

Feuillet *et al.* 2009 : FEUILLET (M.-P.), MONNOYEUR-ROUSSEL (V.), LE NEZET-CELESTIN (M.), HORRY (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.), BERARD (F.), CHARBONNIER (L.). - *Le château de Saint-Priest, une nouvelle histoire... d'archéologie*. Ville de Saint-Priest, 2009, 70 p.

Gabayet 2009 : GABAYET (F.). **-** Valence, Place des Ormeaux : le secteur résidentiel du quartier épiscopal paléochrétien. *In* : PARIS POULAIN (D.), ISTRIA (D.), NARDI COMBESCURE (S.) dir. - *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle* : Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 119-135**.**

Harlé-Sambet, Moyroud 2009 : HARLE-SAMBET (Y.), MOYROUD (R.). - *Le château de Bressieux (Isère)*. Lyon : ALPARA, 2009, 226 p. (*Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne* ; 32).

Laffont 2009 : LAFFONT (P.-Y.). - *Châteaux du Vivarais : Pouvoirs et peuplement en France méridionale du Haut Moyen Âge au XIIIe siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, 340 p. (coll. *Archeologie et Culture*).

Le Nezet-Celestin 2009 : LE NEZET-CELESTIN (M.). - Le baptistère de Roanne, place Maréchal de Lattre de Tassigny (Loire). *In* : PARIS POULAIN (D.), ISTRIA (D.), NARDI COMBESCURE (S.) (dir.). - *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle :* Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009. p. 195-202.

Maurel 2009 : MAUREL (S.). **-** *Les mines de l'Ardèche* 1801-1982. Gières : Mémoire d'Ardèche et temps présent, 2009, 248 p.

Mouthon 2009 : MOUTHON (F.). - *Les Bauges médiévales. Sociétés, Religions, Politiques, Chambéry,* Université de Savoie, 2009, 241 p. : pl. h.-t. 73-01.

Paulin, Colardelle, Verdel à paraître : PAULIN (M.), COLARDELLE (M.), VERDEL (M.). - *Essai d'interprétation d'un graffito médiéval : un croquis de chantier de l'habitat fortifié de Charavines ?* Mélanges offerts à Georges Comet, tome III, Université d'Aix-Marseille, *à paraître*.

Ayala 2009 : AYALA (G.). – Lyon , Parc Saint-Georges : la fouille d'une berge de la Saône. *In* : *Archéologie fluviale en Europe*. *Dossiers d'Archéologie*, 331, 2009, p. 22-23.

Bas Moyen Age - Moderne

Ayala 2009 : AYALA (G.). – *Lyon, les bâteaux de Saint-Georges : Une histoire sauvée des eaux.* Lyon : Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire / INRAP, 2009, 27 p.

Horry 2009 : HORRY (A.). - Le vaisselier Lyonnais du XIVe au XVIe siècle vers la naissance de la céramique moderne. *In* : RAVOIRE (F.) dir., DIETRICH (A.) éd. - *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Age :* Actes du colloque de Sens, 8-10 janv. 2004. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 299-316.

Lorcin 2009 : LORCIN (M.-T.). – La consommation de viande d'après les testaments foréziens des XIVe et XVe siècles. *In* : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge :* Actes du Colloque de Sens, 8-10 janv. 2004. Caen : Publications du CRAHM, 2009, p. 99-106.

Travaux universitaires

Bernard 2009 : BERNARD (P.). - *L'occupation gallo-romaine entre Brévenne et Gier. L'état de la documentation* . Mémoire de Master 1 en Histoire et Archéologie des Mondes Anciens université Lumière Lyon 2, dirigé par J.-C. Béal, 2008—2009, 2 vol. 374 p. et 102 p.

Bochaton 2009 : BOCHATON (S.). - *Le prieuré de Meillerie*. Mémoire de Master 1 Université Lyon II, sous la dir. de A. Baud, 2 vol. : 1 texte et annexes, 106 p. et 79 p.
[Haute-Savoie]

Menendez Granda 2009 : MENENDEZ GRANDA (L.). - La transición del Modo 2 a l Modo 3 vista a través de la industria lítica de Gran Dolina TD10 (Atapuerca, Burgos) y Orgnac 3 (Ardèche, Francia). Desarrollo tecnológico y posibles implicaciones ocupacionales de los conjuntos. PH-D presentation on december 18th (Universitat Rovira i Virgili. Tarragona)
letimg@prehistoria.urv.cat [document éléctronique]
http://www.tesisenxarxa.net/TESIS_URV/AVATLABLE/

Addenda Bibliographie 2008

Brunet-Leconte, Paunesco 2008 : BRUNET-LECONTE (P.), PAUNESCO (A. C.). **-** *Description odontométrique comparée du campagnol souterrain d'Orgnac - Microtus (Terricola) MariaClaudiae (Chaline 1972) (Rodentia, Arvicoline) – du gisement pléistocène moyen d'Orgnac 3 (Ardèche, France). PALEO,* 20, 2008, p. 47-54.

Darblade-Audoin 2008 : DARBLADE-AUDOIN (M.-P.). - Note sur un bloc de monument funéraire antique à tête de lion découvert à Lyon. *Revue archéologique de l'Est,* 57, 2008, p. 415-420.

Digan, Rue, Floss 2008 : DIGAN (M.) RUE (M.), FLOSS (H.). **-** *Le gravettien entre Saône et Loire : bilan et apports récents. In : Le Gravettien : entités régionales d'une paléoculture européenne : Table ronde, Les Eyzies, juillet 2004. PALEO,* 20, 2008, p. 291-304.

Galliegue 2008 : GALLIEGUE (A.). - Les lampes funéraires de la basse vallée du Rhône au sud de la Narbonnaise. *Instrumentum,* 28, 2008, p. 38-40.

Jaubert 2008 : JAUBERT (J.). **-** L' "art" pariétal gravettien en France : Eléments pour un bilan chronologique. *In : Le Gravettien : entités régionales d'une paléoculture européenne :*Table ronde, Les Eyies, juillet 2004. *PALEO,* 20, 2008, p. 439-474.

Mevel 2008 : MEVEL (L.). – Note sur la campagne de fouille 2008 à l'abri des Douattes (Mussièges). *Revue Savoisienne*, 2008, p. 93-99.

Pécréaux 2008 : PECREAUX (D.). - *Potentialités de l'entomologie appliquée aux sites archéologiques subaquatiques. L'exemple du Bronze final du lac du Bourget (Savoie, France)*. Thèse de doctorat soutenu le 9 décembre 2008 au MNHN, Muséum national d'histoire naturelle (Paris). sous dir ; de J.-D. Vigne. 2 vol. (144, LXX p.).

Serralongue 2008 : SERRALONGUE (J.). - Chronique des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie en 2008. *La Revue Savoisienne*, 148e année, 2008. p. 47-139.

RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Liste des abréviations

Chronologie

BRO : Age du Bronze
CONT : Contemporain
FER : Age du Fer
A : Antiquité
HMA : Haut Moyen Age
IND : Indéterminé
MA : Moyen Age
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
MULTI : Multipériode

Nature de l'opération

SD : Sondage
OPD : Opération de diagnostic
FPA : Fouille programmée annuelle
FPP : Fouille programmée pluriannuelle
OPP : Opération de préparation d'une publication
OPI : Opération de prospection inventaire diachronique
PA : Prospection aérienne
PCR : Projet collectif de recherche
PTA : Prospection thématique annuelle
PTP : Prospection thématique pluriannuelle
MET : Prospection détecteur de métaux
RE : Relevé d'art ruprestre
SP : Fouille préventive
SU : Fouille préventive d'urgence
MH : Surveillance archéologique dans le cadre des travaux conduits par le service de la Conservation des monuments historiques

Organisme de rattachement des responsables de fouille

INRAP : Institut National de recherches archéologiques préventives
ASS : Association
AUT : Autre
BEN : Bénévole
CNR : Centre National de la recherche scientifique
COL : Collectivité territoriale
EDU : Education nationale
ERA : Equipe de recherche associée au CNRS
MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
MUS : Musée
PRIV : Opérateur privé
SRA : Service Régional de l'Archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Liste des programmes de recherches nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine

2 : Les premières occupations paléolithique (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)

3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)

4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronier, Aurignacien ancien)

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes

6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)

7 : Magdalénien, Épigravettien

8 : La fin du Paléolithique

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

Préhistoire

14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu

15 : Les formes de l'habitat

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associés

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19 : Le fait urbain

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévale et moderne

21 : Architecture monumentale gallo-romaine

22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications aménagements portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

Index topographique

Aix-les-Bains 175
Ambérieux 155
Andrézieux-Bouthéon 107
Annecy 189
Anneyron 53
Anse 136, 138, 142, 155
Aoste 71
Aubenas 34, 33, 36
Aurel 53,
Balbigny 100, 106
Beaumont-Monteux 54
Beauvoir-en-Royans 72
Belleville-sur-Saône 144
Belley 26
Bessans 183
Beynost 23
Bidon 44
Bonneville 192
Bourgoin-Jallieu 74
Bozel 181
Bully 133
Champdieu 119
Chanos-Curson 54
Chaponost 145, 146
Charavines 75
Charmes-sur-Rhône 46
Chasse-sur-Rhône 77
Chens-sur-Léman 192
Chindrieux 175
Civens 108
Colombier-Saugnieu 147
Communay 77
Corenc 78
Detrier 176
Donzere 54, 56
Dortan 26
Feurs 108, 109
Fleurieux-sur-l'Arbresle 131, 133
Gilly-sur-Isère 178
Huez 79, 89
Labeaume 37
La Boisse 23
La Chapelle-sous-Aubenas 38
La Cote-Saint-André 80, 93
Lagorce 39
La Grand Croix 110,
La Motte-en-Bauges 179
La Rivière 82
La Tour-de-Salvagny 129
Laveyron 57
Lentilly 129
Le Pègue 65
Les Echets 23
Les Olmes 133
Limonest 147
Loriol-sur-Drôme 57
Lyon 157 à 169
Malarce-sur-la-Thines 39, 42
Malataverne 58
Mercurol 54
Miribel 23
Moirans 83
Montagnieu 26
Montbrison 111
Montselgues 39
Moutiers 179, 180
Musièges 194
Néronde 99
Orgnac-l'Aven 40
Oz 89
Passy 198
Pontaix 59
Pralong 119
Quincieux 155

Replonges 21
Riorges 112
Roanne 113, 114, 118
Rozier-Cotes-d'Aurec 115
Ruffieux 180
Sail-sous-Couzan 119
Saint-Andre-de-Bagé 21,
Saint-Georges-de-Reneins 138
Saint-Gervais 90
Saint-Jean-d'Ardières 148
Saint-Just 27
Saint-Laurent-d'Agny 149
Saint-Marcel-de-Félines 99, 104, 115
Saint-Marcellin-en-Forez 115
Saint-Martin-d'Ardèche 41
Saint-Paul-Trois-Châteaux 59
Saint-Romain-de-Popey 133, 135
Saint-Romain-en-Gal 151
Saint-Romain-le-Puy 116
Saint-Roman 60
Saint-Sorlin-d'Arves 89
Saint-Vulbas 27
Sainte-Colombe-sur-Gand 102
Sainte-Jalle 60
Sainte-Marguerite-Lafigère 39, 42
Salt-en-Donzy 116
Salaise-sur-Sanne 84
Sarcey 133
Sassenage 85
Savigny 151
Servoz 198
Sevrier 197
Sixt-Fer-à-Cheval 198
Sury-le-Comtal 115
Thonon-les-Bains 197
Tramoyes 23, 25
Usson-en-Forez 119
Valence 61, 62, 63, 64
Valloire 90
Vallon-Pont-d'Arc 41
Vaujany 89,
Vienne 86, 88,
Villette-d'Anthon 88,
Viuz-la-Chiésaz 198,
Viviers 41

Index chronologique

Paléolithique : 33, 40, 41, 43, 58, 60, 100, 194

Néolithique : 33, 37, 38, 57, 85, 100, 107, 129, 166, 167, 181, 198

Age du Bronze : 21, 23, 26, 54, 57, 63, 84, 88, 100, 129, 142, 144, 166, 167, 175, 181, 192

Age du Fer : 21, 23, 33, 34, 36, 38, 54, 57, 65, 77, 80, 113, 116, 129, 138, 144, 166, 176, 178, 183

Antiquité : 21, 23, 28, 33, 34, 36, 39, 41, 42, 46, 53, 56, 57, 59, 61, 64, 65, 71, 74, 84, 86, 88, 90, 100, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 129, 136, 138, 142, 144, 146, 147, 148, 149, 151, 157, 159, 160, 161, 166, 167, 176, 178, 197, 198

Haut Moyen Age : 61, 64, 65, 99, 136, 145, 198

Moyen Age : 23, 33, 36, 39, 41, 42, 43, 61, 62, 72, 75, 79, 80, 82, 83, 84, 88, 90, 99, 102, 104, 106, 116, 119, 129, 136, 142, 147, 148, 151, 153, 159, 162, 167, 178, 183, 189, 191, 192

Bas-Moyen Age : 61, 115, 119, 180

Epoque Moderne : 36, 39, 54, 61, 78, 82, 88, 90, 107, 115, 116, 138, 147, 151, 153, 159, 163, 166, 189, 191, 192

Epoque Contemporaine : 159, 162

RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE 2009

Personnel du Service régional de l'Archéologie

Nom	Titre	Attributions
LE BOT HELLY Anne	Conservatrice régionale de l'Archéologie	
LENOBLE Michel	Ingénieur de recherche	Adjoint à la Conservatrice régionale de l'Archéologie Histoire
DUMOULIN François	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique de l'Ardèche
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique de la Savoie
ROYET Robert	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique du Rhône et du nord de l'Isère
CHASTEL Jacqueline	Ingénieure d'études	Préhistoire, Gestion scientifique de l'Ain
DEVILLARD Laure	Ingénieure d'études	Préhistoire, Programmation et secrétariat CIRA
FRANCOISE DIT MIRET Luc	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique de Lyon et son agglomération (Grand Lyon)
GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès	Ingénieure d'études	Histoire, Gestion scientifique de la Loire
GELY Bernard	Ingénieur d'études	Préhistoire, Gestion scientifique de l'Ardèche et de la Drôme
HELLY Benoit	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique de l'Isère et de Saint-Romain-en-Gal
LAROCHE Colette	Ingénieure d'études	Histoire, Gestion scientifique de la Haute-Savoie
OLLIVIER Laurence	Ingénieure d'études	Histoire, carte archéologique Ain, Savoie et Haute-Savoie
TARDIEU Joëlle	Ingénieure d'études	Histoire, gestion scientifique de la Drôme
THIRION Philippe	Ingénieur d'études	Histoire, cellule édition
THOLLON-POMMEROL Christine	Ingénieure d'études	Histoire, carte archéologique Isère, Loire, Rhône
COCCO Fiorella	Assistante Ingénieur	Carte archéologique, Ardèche, Drôme, cartographie
FRESNE Myriam	Assistante Ingénieur	Carte archéologique, Ardèche, Drôme, cartographie
CHAPUIS Priscille	Technicienne de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouilles
VARENNES Guillaume	Technicien de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouilles, suivi de la conformité des rapports
MARTIN Geneviève	Chargée d'études documentaires	Documentation, diffusion, cellule édition
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Cellule édition, PAO et diffusion
COSTE Cécile	Secrétaire administrative	Coordination de l'instruction des des dossiers d'archéologie préventive
MORESTIN Pascale	Secrétaire administrative	Coordination de l'instruction des des dossiers d'archéologie préventive
MULLER Philippe	Secrétaire administratif	Gestion des crédits et redevance
TEYSSIER Marie-Noëlle	Adjointe administrative	Secrétariat

Vacataire : DIETSCHY Paulette

Stagiaire Institut National du Patrimoine : COURTY Hélène

Liste du personnel établie au 31 décembre 2009

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 BASSE-NORMANDIE
- 16 HAUTE-NORMANDIE
- 17 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 18 PAYS DE LA LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE